

LE

CONGO FRANÇAIS



Palabre ou assemblée générale du roi Makoko et de sa cour.

LE CONGO FRANÇAIS ILLUSTRÉ

GÉOGRAPHIE, ETHNOGRAPHIE

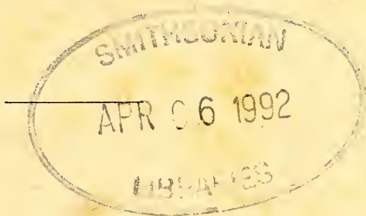
ET

HISTOIRE GÉNÉRALE DES DÉCOUVERTES DANS LE BASSIN DU CONGO

PAR

F. ALEXIS-M. G.

AUTEUR DE LA FRANCE ILLUSTRÉE, DE LA TERRE ILLUSTRÉE, DE LA FRANCE COLONIALE, DE LA TRAITE DES NÈGRES, ETC.
MEMBRE DES SOCIÉTÉS GÉOGRAPHIQUES
DE PARIS, DE BRUXELLES, DE MADRID, ETC.



PARIS
PROCURE GÉNÉRALE, RUE OUDINOT, N° 27.
POUSSIELGUE, RUE CASSETTE. — Ve MAGNIN, RUE HONORÉ-CHEVALIER.
LIÈGE
H. DESSAIN, ÉDITEUR, RUE TRAPPÉ, 7.

1890

DU MÊME AUTEUR.

La Terre illustrée, *Géographie générale des cinq parties du monde*, petit in-8°, compacte, de 670 pages, avec 140 gravures et cartes.

La France illustrée, *géographie générale*, petit in-8°, compacte, de 672 pages, avec 65 cartes et 115 gravures.

La France coloniale illustrée, grand in-8°, de 368 pages, avec plus de 100 gravures et cartes.

Les Colonies françaises illustrées, le même que le précédent, mais en format petit in-8°, compacte, de 330 pages.

La Traite des Nègres *et la Croisade africaine*, in-8° ord. de 240 pages, avec cartes et illustrations.

La Barbarie africaine *et les Missions catholiques au Congo*, in-8°, de 240 pages, illustré.

Le Congo français illustré, in-8°, de 240 pages, avec cartes et illustrations.

Stanley l'Africain, *sa jeunesse et ses quatre grandes expéditions dans le continent mystérieux*. grand in-8°, 240 pages, avec cartes et illustrations.

En outre divers ouvrages classiques : manuels, atlas, cartes murales, reliefs, etc.

12 Médailles d'or ou diplômes d'honneur, aux Expositions internationales de Paris, Vienne, Londres, Rio de Janeiro, New-Orléans, Bruxelles, Anvers, Barcelone, Cologne, etc.

PRÉFACE.

La France possède dans l'Algérie, la Tunisie, le Sénégal et le haut Niger, les éléments d'un immense empire Africain qui, un jour peut-être, s'étendra sans interruption des rivages de la Méditerranée à ceux de l'Atlantique et du golfe de Guinée, en atteignant, à travers le Sahara, Timbouctou, voire même le lac Tchad.

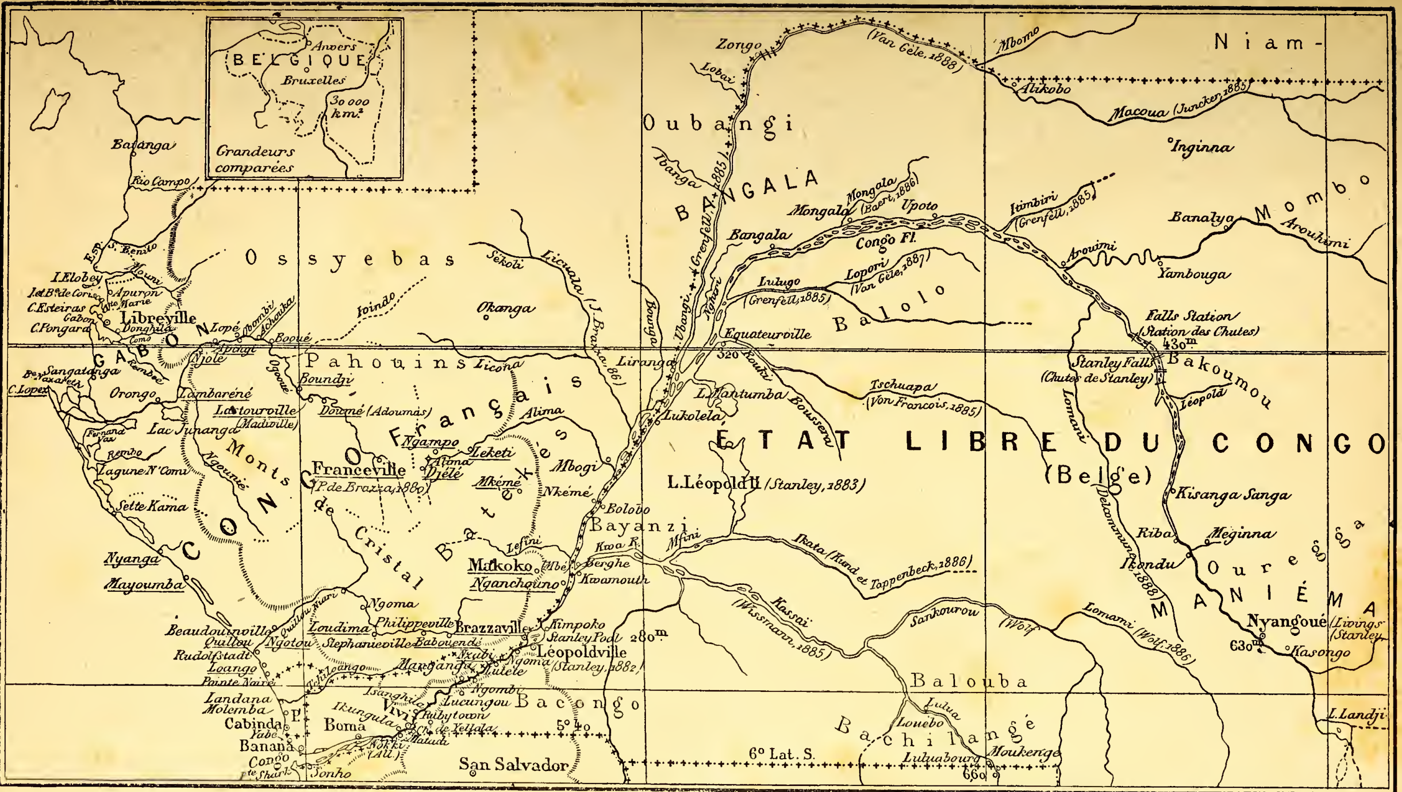
Ce vaste domaine couvrirait ainsi une surface de 5 à 7 millions de kilomètres carrés, c'est-à-dire dix à quinze fois la superficie de la France elle-même.

De plus, grâce particulièrement au zèle persévérant d'un explorateur célèbre, M. de Brazza, elle a acquis également sur les rives du Congo central un territoire qui, ajouté à la colonie primitive du Gabon, compte déjà une superficie supérieure à celle de la mère patrie. Cet *Ouest-Africain* peut s'accroître indéfiniment dans le Soudan central, de façon à rejoindre peut-être, dans le bassin du lac Tchad, la partie principale de l'EMPIRE FRANCO-AFRICAIN, dont nous venons de parler.

C'est l'histoire du Congo français que nous voulons particulièrement retracer dans cet ouvrage ; mais comme elle se lie intimement à celle de l'État indépen-



Carte générale de l'Afrique équatoriale. Région des grands lacs



Carte du Congo français, et d'une partie du Congo indépendant. Echelle de 1 : 10.000.000.

dant du Congo, créé à la suite du traité de Berlin, il est nécessaire de reprendre les circonstances de la découverte même du grand fleuve par Livingstone et par Stanley, et celles de la formation de l'État libre lui-même.

Du reste, la France est intéressée à connaître la colonisation de cet Etat indépendant, car, comme le disait M. le baron de Courcel, délégué français au congrès de Berlin, « *ses voisins seront les premiers à profiter du développement de sa prospérité, comme ils sont aussi les premiers à applaudir à ses succès.* »

Bien plus, on verra qu'il existe une convention par laquelle la France deviendrait, après la Belgique, l'héritière préférée de l'État fondé par le roi Léopold II, dans le cas où celui-ci aliénerait un jour ces possessions, qui lui sont personnelles.

Quoi qu'il en soit, l'influence française s'étendra dans tout l'immense bassin du Congo, non seulement par les relations que les commerçants peuvent établir dans le réseau prodigieux de ses voies navigables, mais encore par la diffusion de la langue française, qui est celle parlée par les agents du Congo libre, comme aussi par les missionnaires français qui évangélisent déjà ce vaste pays, depuis le rivage de l'Atlantique jusqu'à la région des Grands lacs de l'Afrique centro-orientale.

Paris, 2 Février 1890.

LE CONGO

CHAPITRE I.

LES GRANDS EXPLORATEURS DE L'AFRIQUE CENTRALE.

LIVINGSTONE, BURTON, SPEKE, BAKER, CAMERON, STANLEY (1840-1880).

Il semble étrange que l'Afrique, placée si près de l'Europe, contournée depuis le temps des Romains, soit restée jusqu'à nos jours, du moins dans son intérieur, la plus inconnue des cinq parties du monde.

Cela tient sans doute à la configuration massive de ce continent, au manque de fleuves navigables, de golfes profonds qui entameraient l'intérieur, et surtout à son climat généralement meurtrier pour les Européens.

Cela tient probablement plus encore à l'état de barbarie de ses populations, lesquelles, par là même qu'elles sont restées sauvages, incultes, vivant au jour le jour, ayant peu de besoins, traquées d'ailleurs par la traite, n'ont pas su tirer parti des produits naturels du sol, n'ont rien édifié, ni villes, ni monuments, ni routes, n'ont pas en un mot accumulé de richesses commerciales ou artistiques, capables d'attirer vers elles les Européens qui ont préféré se diriger vers l'Inde d'abord, vers l'Amérique ensuite.

Nous ne dirons rien de l'Afrique septentrionale, qui depuis longtemps est en rapport avec les riverains européens de la Méditerranée. Nous ne parlerons pas non plus des explorateurs qui ont fait connaître les côtes méridionales du continent, depuis quatre siècles que Vasco de Gama a doublé le cap de Bonne-Espérance.

Tenons-nous en à l'Afrique centrale dans laquelle se trouvent les territoires du Congo, qui nous intéressent ici d'une manière toute spéciale.

L'embouchure du fleuve Congo ou Zaïre avait été reconnue, en 1484, par Diego Cam, qui y planta sur la rive sud un *padrao*, borne en pierre ornée des armes du Portugal et d'une croix, pour marquer à la fois la prise de possession et le but religieux de la conquête. Depuis cette époque, les négociants portugais établirent des comptoirs de commerce pour faciliter les échanges avec les indigènes, sans s'aventurer dans l'intérieur du pays, au-delà de la région côtière où se créa le royaume du Congo, dont la capitale était San-Salvador. Les missionnaires catholiques seuls, armés de la croix, bravant les flèches des sauvages et un climat meurtrier, s'avancèrent plus loin afin d'étendre partout le royaume du Christ.

Mais ni les uns ni les autres ne nous ont laissé de relations bien explicites de leurs voyages, dont le but n'était pas précisément l'extension des connaissances géographiques, telles que nous le comprenons aujourd'hui.

C'est seulement au commencement de ce siècle, en 1816, que le capitaine anglais *Tuckey*, à la tête d'une expédition envoyée par la Société géographique de Londres, tenta de remonter le Congo ; mais il fut arrêté dans les rapides à 200 kilomètres de la côte, et il périt avec la plupart des siens, en un lieu où 60

ans plus tard arriva Stanley, venant, lui, de parcourir le fleuve de l'est à l'ouest.

En 1856, un missionnaire protestant, Rebmann, revenant de la côte orientale, publia une esquisse où figurait un lac immense occupant en partie le centre du continent, sous le nom d'*Ouniamouési*, qui est le nom d'une contrée. L'existence d'une mer intérieure aussi étendue, quoique affirmée par des marchands arabes qui parlaient *de visu*, excita des doutes, et la Société géographique de Londres résolut d'y envoyer des explorateurs.

Ce fut là l'origine des brillantes découvertes faites par les Anglais dans l'Afrique centrale.

De 1857 à 1859, le major Richard **Burton** et son ami le capitaine *Speke*, officiers anglais, partent de Zanzibar et arrivent à Kazeh (Tabora) et à Udjidji, où ils découvrent le lac *Tanganyka* (1858).

Burton exprime ainsi sa surprise et sa joie de cette grande découverte : « A première vue, dit-il, la disposition des arbres et le soleil qui n'éclairait qu'une partie du lac en réduisaient tellement l'étendue que je me reprochai d'avoir risqué mes jours, sacrifié ma santé pour si peu de chose, et je maudis l'exagération arabe qui avait encouragé ma folie. Je m'avançai néanmoins, la scène se déploya tout à coup et me plongea dans l'extase. Rien de plus saisissant que ce premier aspect du Tanganyka mollement couché au sein des montagnes et se chauffant au soleil des tropiques. A vos pieds, des gorges sauvages, où le sentier rampe et se déroule avec peine ; au bas des précipices, une étroite ceinture d'un vert d'émeraude, qui ne se flétrit jamais, et s'incline vers un ruban de sable, aux reflets d'or, frangé de roseaux et déchiré par les vagues.... Ce fut une ivresse pour l'âme et pour les yeux ; j'oubliai tout : dangers, fatigues, incertitude du retour. J'aurais

accepté le double des maux que nous avions eu à subir ; et chacun partageait mon ravissement. »

Revenus à Kazeh, **Speke**, faisant une pointe au nord, aperçoit le lac *Victoria* (1858), le principal lac de l'Afrique ; puis il rejoint son compagnon qui voulait à peine le croire et tous deux effectuent leur retour par Zanzibar.

En 1862-63, voulant compléter sa découverte, *Speke* (2e voyage) et son ami **Grant** vont de Zanzibar au lac Victoria et découvrent le Nil-Victoria, qui en sort ; ils visitent le célèbre Mtésa, roi de l'Uganda, puis ils reviennent et descendent le Nil-Blanc, jusqu'en Egypte.

A Gondokoro, ils avaient rencontré l'ingénieur Samuel **Baker** qui, sur leurs renseignements, va découvrir le lac *Albert* et sa communication avec le Victoria et le Nil (1868). Plus tard, Baker, accompagné de sa femme, revient conquérir le Haut-Nil pour le vice-roi d'Egypte et fonde Gondokoro. L'un de ses lieutenants, Linant **de Bellefonds,** français, rend visite au roi Mtésa. En 1874, le célèbre **Gordon-Pacha**, lui succède comme gouverneur de ces provinces, mais vient mourir à Khartoum en 1883. **Emin-Pacha**, chef de la région du lac Albert, est secouru en 1888 par Stanley, qui y découvre le lac *Albert-Edward.*

Les Anglais avaient ainsi rétabli sur la carte d'Afrique les lacs du Haut-Nil, que l'antiquité avait soupçonnés, que le moyen âge avait admis, mais que les cartographes du siècle dernier avaient à tort fait effacer. Des lettres inédites du voyageur belge *de Pruyssenaere*, qui explorait à cette époque le haut Nil, nous apprennent que l'existence de ces lacs n'y était mise en doute par personne ; il se proposait de les visiter lorsque la mort l'enleva.

LIVINGSTONE.

David Livingstone, missionnaire écossais protestant, ouvre la série des grands explorateurs qui eurent la gloire de faire la traversée de l'Afrique d'un Océan à l'autre. Dans un espace de 33 ans, en plusieurs voyages successifs, de 1840 à 1873, il parcourut toute l'Afrique Australe, d'abord en qualité de prédicant de la Société



David Livingstone, né en 1813, *en Ecosse, explorateur de l'Afrique australe et centrale, mort en* 1873, *près du lac Banguélo.*

évangélique de Londres, puis comme consul-général du gouvernement britannique.

Dès 1840, Livingstone avait évangélisé les régions situées entre le Cap et le Zambèze. Il avait apparu aux noirs comme « un messager de la Bonne Nouvelle, médecin du corps et de l'âme, leur prêchant la

douceur et la paix, leur enseignant le respect de la vie et l'amour du travail. » Aussi avait-il acquis sur leur esprit et leur cœur une influence qui lui permit de se faire une escorte d'indigènes, d'aller partout en explorateur, le jour où en 1849, il commença ses courses géographiques.

Il découvrit le *lac Ngami* cette même année, et explora ensuite le bassin du *Zambèze*, remontant la Liambaye et la Liba jusqu'au lac Dilolo, dont une partie des eaux s'écoule vers le Kassaï. Franchissant cette rivière et le Koango, il parvint à Saint-Paul de Loanda en 1854. Il revint de là aux merveilleuses *chutes Victoria* du Zambèze (1855) et suivit ce fleuve jusqu'à Quilimane (1856), accomplissant ainsi le premier voyage transcontinental de l'Afrique dans des régions jusqu'alors inconnues.

Rentré à Londres, Livingstone y publia en 1857 la première relation complète de ses voyages, qui fut reçue avec enthousiasme, non-seulement en Angleterre, mais dans le monde entier. Dès l'année suivante, il repartit pour l'Afrique avec le titre de consul-général, ayant pour mission de chercher surtout à abolir l'esclavage et la traite des nègres. Le progrès des sciences géographiques, qui tenait le second rang dans ses aspirations, lui doit dans ce deuxième voyage l'exploration plus complète du bas Zambèze et la découverte (1859) des *lacs Nyassa et Schirwa*, entrevus au siècle dernier par les Portugais. Au troisième voyage, il explora la Ravouma et revit le lac Nyassa.

Enfin dans son quatrième et dernier grand voyage, Livingstone partit de Zanzibar (1866) avec une escorte de Cipayes indiens, qu'il dut bientôt renvoyer, et des Anjouanais des îles Comores, qui l'abandonnèrent en route. Il les remplaça par des indigènes qui lui restèrent fidèlement attachés, même comme on le verra,

jusqu'après sa mort. Avec eux, il explora la Ravouma. le sud du lac Nyassa et remontant au N-O., il pénétra enfin dans le bassin du *haut Congo*, qui nous intéresse ici particulièrement. Bien reçu par le « Cazembé », roi du Lounda (1867), il trouva le *lac Moéro*, remonta la vallée du Louapoula, qui s'y jette, et découvrit le grand lac Bangouéolo (1868); de là il gagna le Tanganyka (déjà vu par Burton) et séjourna à Oudjiji, d'où il écrivit en Europe pour démentir le bruit de sa mort, que les déserteurs Anjouanais avaient fait courir (1869). Ensuite il traversa à l'ouest les forêts du Manyéma, entrevit le Loualaba et son chapelet de lacs, vit notamment le lac Kémolondo (Landji) et un autre qu'il appela Lincoln ; arrêté faute de canots pour descendre le Congo, à *Nyangoué* sous le 4e degré de latitude sud, il revint à Oudjiji, où H. Stanley, envoyé à sa recherche, le rencontra, le 10 novembre 1871.

En effet, on était depuis 4 ans sans nouvelles de Livingstone et aucune des 34 lettres qu'il avait écrites n'était parvenue en Europe. La Société de Géographie de Londres, alarmée, organisait une expédition pour le rechercher, mais elle fut prévenue par celle de Stanley, arrivant par l'Inde. Celui-ci trouva le vieillard malade, épuisé, découragé, mourant ; mais ses soins, la joie de le voir et une nourriture substantielle qu'il lui procura lui rendirent la vie. Ils explorèrent ensemble en canot la rive septentrionale du Tanganyka, pour s'assurer qu'il ne communique pas avec le Nil ; puis, refusant de rentrer en Europe, parce qu'il tenait toujours à identifier le bassin du Loualaba avec celui du Nil, Livingstone confia ses lettres et son journal à Stanley qui le quitta le 14 mars 1872.

Le docteur retourna donc dans le sud-ouest du Tanganika, visita les mines de cuivre du Katanga, re-

monta jusqu'au sud du Bangwéolo, traversant une région marécageuse qu'il compare à une immense éponge trempée. De nouveau épuisé par la fièvre, réduit à l'état de squelette, porté tour à tour sur les épaules de ses compagnons noirs, il parvint à Ilala, village du chef Tchitambo, où, le 4 mai 1873, David Livingstone expira sous une hutte de gazons et de branchage. — Il avait 60 ans, dont il passa la moitié en Afrique.

Voici quelques détails sur ses derniers moments :

Mort de Livingstone. Jusqu'au 20 avril 1873, Livingstone suit, à une certaine distance, les bords du lac Bangwélo, traversant une région coupée de nombreux cours d'eau, et de terrains marécageux et mouvants qu'il appelle « éponge ». A partir de ce moment, le voyageur devient d'une faiblesse extrême ; la mort arrive à grands pas. Chaque jour, son journal, qu'il rédigeait avec le plus grand soin, ne contient plus que la date et une ligne ou deux de renseignements.

« *21 avril.* Essayé de monter à âne ; mais obligé de me coucher. J'ai perdu trop de sang (il avait la dyssenterie) et n'ai plus de force, il faut me porter. » On le ramena au village. Le lendemain, il repartait.

« *22 avril.* Porté en kitanda, à travers une bouga. Sud-ouest, deux heures et quart. »

Le jour suivant, il ne put inscrire sur son journal que la date du jour :

« *23 avril.* » Et ainsi le 24, le 25 et le 26 avril.

« *27 avril.* Je n'en peux plus, et je reste. Suis mieux. Envoyé acheter des chèvres laitières. Nous sommes au bord du Molilamo. »

Ces lignes sont les dernières qu'il ait écrites. Le 29, avec des peines inouïes, on lui fit traverser le Molilamo et on l'installa dans le village de Tchitambo. Le 30, vers onze heures du soir, Livingstone appela son serviteur Souzi, qui couchait dans une case voisine de la sienne ; de grands cris retentissaient dans le lointain.

— Est-ce que ce sont nos hommes qui font tout ce bruit ? demanda Livingstone.

— Non, maître, dit le serviteur ; ce sont les habitants qui chassent les buffles des champs de sorgho.

Quelques minutes après, il dit lentement, et comme en délire : Cette rivière, est-ce le Louapoula ? — Souzi lui répondit que c'était le Molilamo. — A combien sommes-nous du Louapoula ? — Je pense que nous en sommes à trois jours, maître.

Puis, comme sous l'influence d'une douleur excessive, il murmura : Oh ! dear ! dear ! Et il retomba dans un assoupissement profond.

Vers minuit il rappela Souzi et lui demanda de l'eau chaude et la boîte de médicaments ; il choisit le calomel, qu'il fit placer auprès de lui, et dit d'une voix faible :

— C'est bien ; maintenant vous pouvez vous en aller.

Ce furent ses dernières paroles.

A quatre heures du matin, Madjoura vint trouver Souzi. — Venez voir le maître, lui dit-il ; j'ai peur, je ne sais pas s'il est vivant. Souzi réveilla les autres serviteurs, et tous entrèrent dans la chambre. Le lit était vide. Agenouillé au bord de sa couche, la figure dans ses mains posées sur l'oreiller, Livingstone semblait être en prière ; et par un mouvement instinctif, chacun d'eux se recula. — Quand je me suis réveillé, dit Madjoura, il était comme à présent ; et puisqu'il ne remue pas j'ai peur qu'il soit mort.

Les serviteurs s'approchaint. Une bougie collée sur la table par sa propre cire jetait une clarté suffisante pour le bien voir.

Ils le regardèrent pendant quelques instants et ne virent aucun signe de respiration. Mathieu lui posa doucement la main sur la joue ; plus de doute : Livingstone était mort, et déjà presque froid.

Ils le replacèrent religieusement sur son lit, et sortirent pour se consulter ; presque aussitôt le coq chanta. Livingstone était donc mort le 1er mai 1873.

(P. Blaise, d'après le *Dernier Journal* de Livingstone).

Ses serviteurs Souzi, Chouma et le nègre Jacob Wainwright, qui avaient partagé toutes ses misères, firent preuve du plus admirable dévouement. « Ils offrirent au chef Tchitambo, dit M. Lanier, un présent pour n'être pas inquiétés dans leurs projets de départ, firent dessécher le corps de Livingstone au soleil, le réduisirent en momie, puis l'enveloppèrent de calicot et le plaçant dans une écorce d'arbre autour de

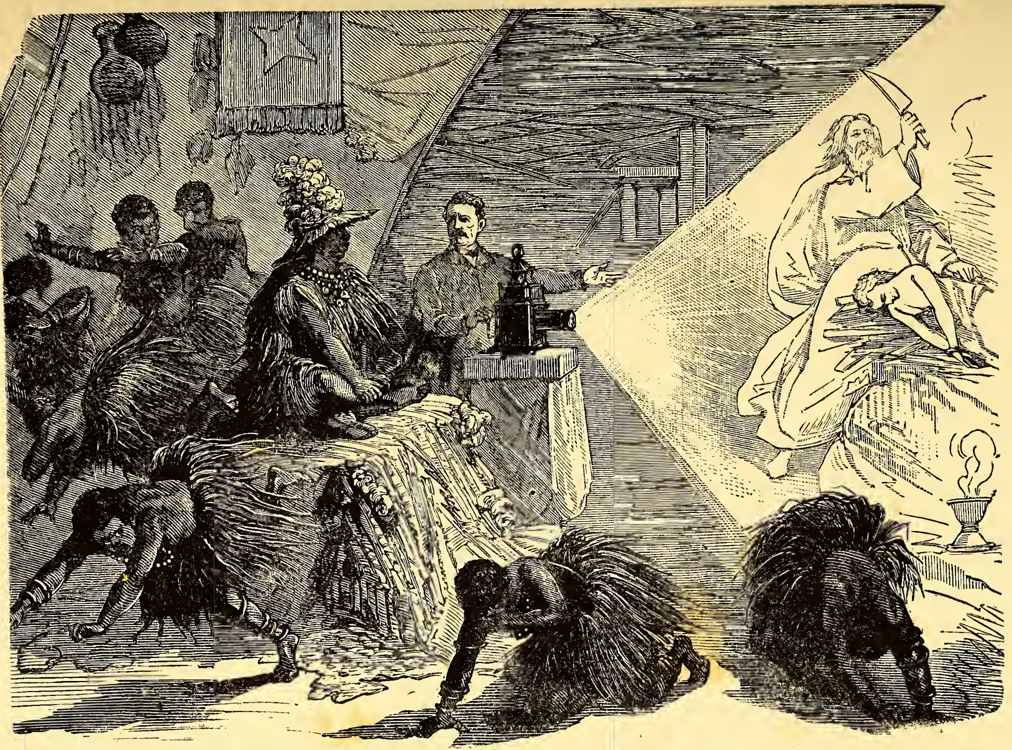
laquelle fut cousu un morceau de toile à voile, ils partirent pour Tabora où ils rencontrèrent Cameron. Ils gagnèrent la côte avec leur précieux fardeau, courant mille dangers en route, et donnant ainsi à la mémoire de l'homme qu'ils avaient tant aimé, le suprême et touchant hommage d'une fidélité que la mort n'avait pu rompre. Les restes de Livingstone, ses papiers, ses notes et ses instruments furent remis intacts au consul de la Grande-Bretagne, à Zanzibar, au mois de février 1874, et aussitôt transportés en Angleterre. »

Des honneurs exceptionnels furent rendus à ses dépouilles; les obsèques eurent lieu aux frais du Trésor public, et le corps fut inhumé dans l'église de Westminster : hommages suprêmes bien dus à la grandeur des services rendus par le savant et l'homme de bien dont le nom restera comme le symbole de l'émancipation d'un continent.

CAMERON.

A la nouvelle de Livingstone retrouvé par Stanley (1872), la Société de Géographie de Londres regrettant de s'être laissée devancer par un Américain (on ignorait alors que Stanley fut Anglais lui-même), organisa de nouveau deux expéditions pour aller à la rencontre de Livingstone, au centre de l'Afrique. L'une, qui remontait déjà par l'ouest le fleuve Congo, fut rappelée lorsque l'on connut la mort du docteur ; l'autre, qui prit par Zanzibar la route des grands lacs, était commandée par Verney Lowett **Cameron**, lieutenant de la marine anglaise, descendant d'une famille noble d'Ecosse.

En janvier 1873, Cameron quitta Bagamoyo, avec le chirurgien Dillon, le lieutenant Murphy et le jeune Moffat (ce dernier, neveu de Livingstone, mourut au



David Livingstone chez les sauvages Balondas du Zambèze. Il se sert de la lanterne magique pour l'enseignement de la religion. (Sacrifice d'Abraham : un mouvement accidentel de l'image effraie les indigènes).

début du voyage) ; il gagna l'Ousagara, le pays d'Ougogo et l'Ounyamouézi. A Tabora, il rencontra le convoi funèbre de l'homme qu'il cherchait, rapporté par ses fidèles serviteurs Après avoir organisé leur retour vers la côte, il résolut de continuer sa route dans le but d'arriver au Loualaba et de le descendre.

A Kahouéli, il atteignit le Tanganyka, y trouva les derniers papiers de Livingstone, équipa une barque et entreprit l'exploration du lac. Il en fit le tour dans la moitié méridionale, et découvrit la rivière *Loukouga* qui s'en échappait à l'ouest, par un émissaire d'un mille de large, fermé aux trois quarts d'un banc de sable couvert d'herbes ; il le descendit l'espace de quatre ou cinq milles jusqu'au point où l'amas de végétation flottant l'empêcha d'aller plus loin.

Le hardi voyageur s'enfonça ensuite dans les régions boisées du Manyéma, franchit nombre d'affluents et parvint en août 1874 à Nyangoué.

Ne pouvant se procurer de canots pour descendre le Loualaba, il voulut atteindre à l'ouest un grand lac, le Sankorra, dont il entendait parler ; mais il fut arrêté par les chefs du pays de Lomami, et il dut se résigner à prendre la direction du sud-ouest. Il remonta la rive droite du Lomami, à travers l'Ouroua, en se mêlant à une caravane de traitants qui, plus d'une fois, eut à combattre contre les indigènes. Dans le Kasongo, Cameron visita le lac Kasali et longea, mais à distance, le chapelet de lacs du Loualaba ; il y fut aussi témoin de la chasse des nègres par des trafiquants de l'Angola qui revenaient « avec une file de 30 à 60 femmes chargées de leurs enfants et de gros ballots de butin, et attachées ensemble par des cordes. » Plus à l'ouest, il suivit le plateau du lac Dilolo, déjà parcouru par Livingstone, parvint à Bihé, enfin à Saint-Philippe-de-Benguéla, où, malade du scorbut, il faillit mourir.

Son voyage de Bagamoyo à Benguéla avait duré 2 ans et 8 mois pendant lesquels il avait parcouru 5500 kilomètres à pied, dont 2000 en terre inconnue. Ayant ainsi accompli pacifiquement la deuxième traversée du continent africain, il fut reçu en Angleterre avec des ovations extraordinaires bien méritées.

HENRY STANLEY.

« Il n'est pas possible de raconter les découvertes en Afrique, dit M. Wauters, sans consacrer une page, une grande page, à l'homme extraordinaire qui pendant plus de quatre années fut leur chef. Stanley a irrévocablement lié son nom à celui du Congo. Non seulement il a été le premier à dessiner géographiquement le cours inattendu du grand fleuve sur la carte, mais il vient d'ouvrir son bassin entier au libre commerce du monde. (1).

» On a longtemps discuté sur la question de savoir si Stanley est Américain ou Anglais. Tandis que les uns le disaient Yankée de l'Illinois, du Missouri ou du Connecticut, les autres le faisaient naître en Angleterre ou au pays de Galles. C'est dans ce dernier pays qu'il vit le jour. Ce qui explique l'incertitude dans laquelle on est longtemps resté à ce sujet, c'est que Stanley arriva jeune encore en Amérique, où les circonstances l'amenèrent à changer de nom.

» Henry Moreland Stanley, de son vrai nom *John Rowlands,* naquit près de la petite ville de Denbigh, (pays de Galles), en 1840. A peine âgé de deux ans, il perdit son père et l'année suivante il fut placé par sa mère à l'hospice des enfants pauvres de Saint-Asaph, où il reçut une bonne éducation et où ses progrès le

(1) Les *Belges au Congo,* par A. J. Wauters.

firent, jeune encore, employer à la comptabilité de l'établissement. L'arithmétique et la géographie étaient ses branches favorites ; elles le sont restées.... Plus tard, il s'embarquait à bord d'un navire frêté pour la Nouvelle-Orléans, payant le passage par son travail. Le futur explorateur du « continent mystérieux » avait alors seize ans.

» Arrivé à destination, son premier soin fut de chercher un emploi quelconque, les moyens de subsistance lui faisant complètement défaut. Il le trouva dans la maison d'un négociant de la Nouvelle-Orléans, du nom de Stanley, dont il ne tarda pas à gagner la sympathie et la confiance par son intelligence et son activité. C'est cet homme honorable qui fut le premier protecteur de notre héros, auquel il s'attacha de plus en plus et qu'il finit par adopter ; ce qui amena John Rowlands à prendre le nom de Stanley sous lequel il s'est illustré depuis. Cependant, la mort subite de son bienfaiteur, décédé sans tester, vint tout à coup détruire sans doute, des espérances de fortune et d'avenir....

» La guerre de la sécession qui éclate aux Etats-Unis, en 1861, enrôle Stanley dans l'armée confédérée, dans laquelle il prend part à plusieurs engagements, sous les ordres du général Johnston ; puis dans la marine où il fait aussi des actions d'éclat.

» Six mois plus tard, en 1865, son vaisseau partit en croisière en Europe et arriva à Constantinople. Stanley obtint un congé, fit un voyage à Smyrne et dans l'Asie-Mineure, puis alla voir sa mère au pays natal. De retour aux Etats-Unis, et la guerre étant terminée, il donna sa démission de son grade d'officier et nous le voyons aborder la nouvelle carrière qui doit lui faire parcourir le monde, l'envoyer au centre de l'Afrique et faire finalement de lui le célèbre Henry Stanley : il devient journaliste.

» Sa première campagne est celle qu'il fait comme reporter du *Missouri Democrat* et de la *New-York Tribune*, à la suite de l'expédition du général Hancock contre les Indiens Cheyennes et Kiowas... Plus tard, il est nommé correspondant-voyageur du *New-York Herald*, aux appointements de 15,000 fr. par an et va suivre en Abyssinie les opérations de l'armée anglaise... Ses dépêches et ses informations eurent le mérite d'être expédiées avec une rapidité réellement surprenante : la nouvelle de la prise de Magdala, notamment, arriva à New-York un jour entier avant la même nouvelle envoyée à Londres par les officiers anglais.

» Revenu d'Abyssinie, il assiste à l'inauguration de l'isthme de Suez (1869) ; après quoi, toujours commissionné par le *Herald*, il entreprend un grand voyage à travers l'Asie-Mineure, le Caucase, la Géorgie et la Perse jusqu'aux Indes. En revenant vers l'Europe, en novembre 1870, Stanley s'arrêta quelque temps en Egypte, avec l'espoir d'y voir arriver Livingstone, dont la presse des deux mondes s'occupait fort en ce moment. Cet espoir ne s'étant pas réalisé, il alla en Espagne, d'où un télégramme de M. James Gordon Bennett, propriétaire du *New-York Herald*, ne tarda pas à l'appeler à Paris. »

A partir de ce moment, la biographie de Stanley est mieux connue. Après avoir été successivement employé de commerce, soldat, officier de marine et journaliste, nous allons le voir se transformer une nouvelle fois et apparaître comme explorateur et géographe. Chacun a encore présent à la mémoire le premier chapitre de son livre : *Comment j'ai retrouvé Livingstone*, où l'auteur raconte son entrevue avec M. Bennett et dans laquelle celui-ci, à brûle-pourpoint, lui demanda d'aller à la recherche de Livingstone, perdu au cœur de l'Afrique, afin de porter secours et assis-

tance à l'illustre explorateur. C'est le début d'un véritable roman, et l'on douterait peut-être encore de la véracité de l'aventure et de ses suites, tellement l'affaire est extraordinaire, si le journal du voyageur écossais n'était là pour en attester la complète exactitude.

Voici en quels termes Stanley lui-même raconte la résolution soudaine prise par le directeur du *New-York Herald*, et l'adhésion non moins prompte qu'il donna à ce projet d'une audace toute américaine :

« Le 16 octobre de l'an du Seignenr 1869, j'étais à Madrid, rue de la Croix. A dix heures du matin, Jacopo m'apporte une dépêche; j'y trouve les mots suivants :

« Rendez-vous à Paris; affaire importante. »

Le télégramme est de James-Gordon Bennett fils, directeur du *New-York Herald.* A trois heures j'étais en route. Obligé de m'arrêter à Bayonne, je n'arrivai à Paris que dans la nuit suivante.

J'allai directement au Grand-Hôtel et frappant à la porte de M. Bennett.

— Entrez, dit une voix.

Je trouvai M. Bennett au lit.

— Qui êtes-vous? demanda-t-il.

— Stanley.

— Ah ! oui. Prenez un siège ; j'ai pour vous une mission importante.

Il jeta sa robe de chambre sur ses épaules et me dit vivement :

— Où pensez-vous que soit Livingstone ?

— Je n'en sais vraiment rien, Monsieur.

— Croyez-vous qu'il soit mort ?

— Possible que oui, possible que non.

— Moi je pense qu'il est vivant, qu'on peut le trouver, et je vous envoie à sa recherche.

— Avez-vous réfléchi à la dépense qu'occasionnera ce voyage ?

— Vous prendrez d'abord 25000 francs. Quand ils seront épuisés, vous ferez une traite d'autant, puis une troisième, et ainsi de suite; mais retrouvez Livingstone.

— Dois-je aller directement à la recherche de Livingstone ?

— Non ; vous assisterez à l'inauguration du canal de Suez. De là, vous remonterez le Nil. J'ai entendu dire que Baker allait partir pour la Haute-Egypte ; informez-vous le plus possible de son expédition. Vous ferez bien après cela d'aller à Jérusalem ; le capitaine Warren fait, dit-on, là-bas, des découvertes importantes ; puis à Constantinople. Après... voyons un peu. Vous passerez par la Crimée et vous visiterez les champs de bataille ; puis vous suivrez le Caucase jusqu'à la mer Caspienne ; on dit qu'il y a là une expédition russe en partance pour Khiva. Ensuite vous gagnerez l'Inde, en traversant la Perse ; vous pouvez écrire à Persépolis une lettre intéressante. Bagdad sera sur votre passage, adressez-nous quelque chose sur le chemin de fer de la vallée de l'Euphrate; et, quand vous serez dans l'Inde, embarquez-vous pour rejoindre Livingstone. A cette époque vous apprendrez sans doute qu'il est en route pour Zanzibar; sinon, allez dans l'intérieur et cherchez-le jusqu'à ce que vous l'ayez trouvé. Informez-vous de ses découvertes. Enfin, s'il est mort, rapportez-en des preuves certaines. Maintenant bonsoir, et que Dieu soit avec vous.

— Bonsoir, Monsieur. Tout ce que l'humaine nature a le pouvoir de faire, je le ferai, ajoutai-je, et dans la mission que je vais accomplir, veuille Dieu être avec moi. »

Ce qui fut dit fut fait, de point en point, avec une chance merveilleuse.

Le 6 janvier 1871, Stanley venant de Bombay, arrivait à Zanzibar, y organisait une caravane et s'avançait vers l'ouest. Après un voyage de 8 mois, le 10 novembre 1871, il retrouvait effectivement Livingstone, malade, à Udjiji, sur le lac Tanganyka.

Voici en abrégé, comment Stanley lui-même raconte ce fait émouvant. (1).

Livingstone retrouvé. — « Le 3 novembre, une caravane composée de quatre-vingts natifs du pays de Gouhha, province située à l'ouest du Tanganika, est arrivée d'Oudjiji. J'ai demandé les nouvelles.

(1) H. Stanley. *Comment j'ai retrouvé Livingstone.* Traduction par Mme Loreau ; Hachette, éditeur.

« Un homme blanc est là-bas depuis trois semaines », m'a-t-on répondu.

Cette réponse m'a fait tressaillir.

— Un homme blanc? ai-je repris.

— Oui un homme blanc....

— Comment est-il habillé ?

— Comme le maître. (C'est moi que l'on désignait ainsi).

— Est-il jeune ?

— Non, il est vieux, il a du poil blanc sur la figure. Et puis, il est malade.

— D'où vient-il ?

— D'un pays qui est de l'autre côté du Gouhha, très loin, très loin, et qu'on appelle Manyéma.

— Vraiment! Et pensez-vous qu'il soit encore à Oudjiji?

— Nous l'avons vu il n'y a pas huit jours.

— Hourrah! C'est Livingstone, c'est Livingstone ! »

Le lendemain, Stanley, encourageant ses hommes, se dirige en hâte sur Oudjiji ; sept jours après, surmontant les plus grands obstacles, il arrive à 500 mètres du village.

— Déployez vos drapeaux, s'écrie Stanley, et chargez les armes. Un, deux, trois!...

....Près de cinquante fusils rugissent. Leur tonnerre, pareil à celui du canon, produit son effet dans le village.

— Kirangozy, portez haut la bannière de l'homme blanc! qu'à l'arrière-garde flotte le drapeau de Zanzibar! Serrez la file et que les décharges continuent jusque devant la maison de l'homme blanc !

« Nous n'avions pas fait 200 mètres que la foule se pressait à notre rencontre. La vue de nos drapeaux faisait comprendre qu'il s'agissait d'une caravane; mais la bannière étoilée qu'agitait fièrement Asmani produisit dans la foule un mouvement d'incertitude; c'était la première fois qu'elle paraissait dans le pays.... Prenant alors le parti qui me parut le plus digne, j'écartai la foule et me dirigeai entre deux haies de curieux, vers le demi-cercle d'Arabes devant lequel se tenait l'homme à barbe grise. Mon cœur battait à se rompre ; mais je ne laissai mon visage trahir mon émotion.

« Tandis que j'avançais lentement, je remarquai sa pâleur et son air de fatigue. Il avait un pantalon gris, une veste rouge et une casquette bleue à galon d'or fané. J'aurais voulu courir à lui; mais j'étais lâche en présence de cette foule. J'aurais voulu l'em-

brasser; mais il était Anglais, et je ne savais trop comment je serais reçu. Je fis donc ce que m'inspirait la couardise et le faux orgueil : j'approchai d'un pas délibéré, et dis en ôtant mon chapeau :

— Le docteur Livingstone, je présume ?

— Oui, répondit-il avec un bienveillant sourire.

Nos têtes furent recouvertes et nos mains se serrèrent.

— « Je remercie Dieu, repris-je, de ce qu'il m'a permis de vous rencontrer.

— Je suis heureux, dit-il, d'être ici pour vous recevoir....

Livingstone emmena Stanley dans sa demeure. Alors commença le récit des évènements dont l'Europe et le monde entier étaient le théâtre depuis des années que le docteur était sans nouvelles d'Europe.

— Que se passe-t-il dans le monde? demanda Livingstone.

— Vous êtes sans doute au courant de certains faits, répondit Stanley; vous savez, par exemple, que le canal de Suez est ouvert, et que le transit y est régulier entre l'Europe et l'Asie ?... Et le chemin de fer du Pacifique, Grant président des Etats-Unis, l'Egypte inondée de savants, la révolte des Crétois, Isabelle chassée du trône, Prim assassiné, la liberté des cultes en Espagne, le Danemark démembré, l'armée prussienne à Paris,... la France vaincue....

« Quelle avalanche de faits pour un homme qui sort des forêts vierges du Manyéma.... »

Pendant notre conversation, nous nous étions mis à table, et Livingstone, qui se plaignait d'avoir perdu l'appétit, de ne pouvoir digérer au plus qu'une tasse de thé, de loin en loin, Livingstone mangeait comme moi, en homme affamé, en estomac vigoureux; et tout en démolissant les gâteaux de viande, il répétait : « Vous m'avez rendu la vie, vous m'avez rendu la vie. »

« Oh! par George, quel oubli! m'écriai-je. Vite Sélim, allez chercher la bouteille, vour savez bien. Vous prendrez les gobelets d'argent. » Sélim revint bientôt avec une bouteille de Sillery que j'avais apportée pour la circonstance; précaution qui m'avait souvent paru superflue. J'emplis jusqu'au bord la timbale de Livingstone, et versai dans la mienne un peu du vin égayant.

« A votre santé, docteur. — A la vôtre, monsieur Stanley. »

Et le champagne que j'avais précieusement gardé pour cette heureuse rencontre, fut bu, accompagné des vœux les plus cordiaux, les plus sincères.... »

Comme nous l'avons dit plus haut, grâce aux bons soins de Stanley, Livingstone, malade, se rétablit; ils firent ensemble une course sur le Tanganika, puis se séparant de lui à regret, Stanley reprit la route de l'Europe.

Mais un explorateur de cette trempe ne devait pas rester inactif. En 1874, les propriétaires du *New-York Herald* et du journal anglais *Daily Télégraph* s'unirent pour le charger de la mission de poursuivre et de compléter les recherches de Livingstone. A la fin de cette année, Stanley commença donc son voyage « à travers le Continent mystérieux », dont nous donnerons ici le résumé.

Après une exploration préalable de la rivière Loufidji, tributaire de la mer des Indes, il était parti de Bagamoyo, accompagné de trois anglais : Frédéric Barker, Edouard et Frank Pocock, avec une véritable armée de serviteurs, guides, porteurs et combattants, régulièrement équipés et disciplinés, au nombre de plus de 300; il emportait un bateau démonté, le *Lady-Alice*, pour naviguer sur les lacs. Cinquante membres de l'expédition avaient déserté avant l'arrivée à Mpouapoua (Ousagara); les désertions continuèrent quand on traversa l'inhospitalière contrée de l'Ougogo, où les rafales, les pluies diluviennes, les maladies décimèrent la caravane; l'escorte en vint à manger les restes putréfiés des éléphants trouvés dans la forêt. A Souna, où mourut Edouard Pocock, plus de cent hommes avaient déjà disparu.

Quand on arriva sur la rivière Livoumbou, un des affluents supérieurs du lac Victoria, il fallut soutenir pendant trois jours un combat en règle contre les habitants; Stanley perdit vingt-et-un des siens; son escorte était réduite à 194 hommes. A la fin de février (1875), en descendant la vallée du Chimiyou, on toucha



Vue d'Oudjiji, bourgade arabe sur la rive N-E. du Tanganika.

au sud du **lac Victoria**, à l'est du port de Kagéhyi. La barque *Lady-Alice* fut armée et mise à flot, et Stanley s'élança avec dix hommes sur le lac dont il longea la rive orientale. Il eut une entrevue avec M'tésa, roi de l'Ouganda, qu'il dépeint comme le plus généreux et le plus intelligent des monarques africains.

Après une excursion dans la baie Murchison, Stanley, escorté par une flottille que lui fournit M'tésa, franchit de nouveau le lac Victoria. En abordant l'île de Bambiré, il fut cerné par une bande de « deux cents noirs démons, faisant tournoyer autant de massues à fleur de nos têtes, dit-il, luttant pour nous insulter de plus près, et saisir l'occasion de nous transpercer ou de nous assommer. » Il atteignit ensuite une île déserte, qu'il appela l'île du Refuge ; puis après trois jours de navigation, pendant lesquels il essuya encore une furieuse tempête et une grêle épouvantable, il rentra à Kagéhyi, où ses compagnons l'accueillirent avec des hourrahs frénétiques. Mais Stanley y apprit la mort de Frédéric Barker, l'un de ses compagnons anglais, et l'opposition des rois du sud pour lui barrer le passage. Il repartit pour le pays d'Ouganda, revit M'tésa et assista aux préparatifs d'une guerre contre les Vouavouma qui refusaient à leur roi le tribut. Après quatre combats, son habile intervention réussit à ramener la paix.

Le voyageur quitta l'Ouganda pour se rendre au **lac Albert**. M'tésa combla de présents son cher ami *Stammli*, ordonna à ses sujets de lui ouvrir le chemin de l'ouest, et plus tard lui offrit même 90,000 hommes pour se frayer un chemin vers le Mouta-Nzigé. Stanley partit d'Oulagalla, traversa la Katounga, affluent du lac Victoria, et donna à la plus haute cime des monts du Gambaragara, le nom de Gordon-Bennett. Menacé par l'hostilité des Ousangora, il ne put lancer le *Lady-*

Alice sur le lac Albert et dut se contenter d'en explorer le littoral au sud de Vekovia. Du Mpororo, il passa dans le Karagoué et explora le lac Alexandra qui s'écoule par l'Alexandra-Nil dans le lac Victoria.

Il pénétra ensuite dans la région du **Tanganika**, fit le tour du lac et arriva à l'embouchure de la Loukouga, mais ne put se rendre nettement compte de sa véritable direction : ses deux expériences furent contradictoires ; dans l'une le disque en bois qu'il avait placé sur la rivière fut poussé vers le lac ; dans l'autre, vers la rivière. Il supposa que, depuis le passage de Cameron (1873), les alluvions avaient exhaussé le lit de la Loukouga et obstrué son embouchure, mais que le niveau du Tanganika s'élevant, balaierait l'obstacle des boues et lui rendrait sa première destination ; ce qui se vérifia.

Fuyant l'Oudjiji où sévissait une furieuse épidémie de petite vérole, l'énergique reporter commença alors la troisième partie de son voyage du Tanganika à l'Atlantique.

En s'éloignant de Nyangoué, il abordait une région entièrement inconnue. La Loualaba changeant de nom à chacun de ses affluents, il l'appela désormais le **Livingstone**. Le *Lady-Alice* et d'autres pirogues descendirent le fleuve au milieu des populations hostiles et cannibales ; les villages étaient ornés de crânes humains. De tous côtés s'élevait le cri de guerre ; Stanley essaya plusieurs fois de négocier, on lui répondait par une grêle de traits ou des attaques nocturnes. Dans 32 combats, il lui fallut s'ouvrir un passage à coups de carabine, et verser le sang sur les bords du fleuve jusqu'au Stanley-Pool ; il fallut aussi, pour tourner les deux séries de cataractes qui barrent le fleuve, tailler dans la forêt vierge plus de 20 kilomètres de chemin et traîner les embarcations jusqu'à l'eau navigable.

Le 3 juin 1878, au passage des rapides de Massassa, non loin d'Isanghila, il eut la douleur de perdre son ami Frank Pocock, le dernier de ses trois compagnons blancs, noyé dans le fleuve ; lui-même pensa être englouti dans les cataractes de Moua et il n'échappa que par miracle aux tourbillons de Mbélo, où il fut précipité avec le *Lady-Alice*. De la dernière des 32 cataractes Livingstone, il gagna par terre Boma et arriva enfin à Kabinda, port sur l'Atlantique, le 10 août 1877, après « un voyage de 999 jours à travers le Continent Mystérieux » où il avait parcouru plus de 12,000 kilomètres de chemin.

Sa découverte du Congo est la plus fructueuse exploration des temps modernes; aussi l'Europe étonnée fit-elle à Stanley, absent depuis trois ans, un accueil triomphal, et pendant longtemps la presse et les revues savantes contèrent ses exploits.

Nous verrons dans le chapitre suivant comment Stanley descendit le grand fleuve; dans le chapitre III, comment il y retourna pour jeter les fondements de l'Etat du Congo; enfin on sait en ce moment le résultat de son expédition au secours d'*Emin-Pacha*, prisonnier sur le Haut-Nil. Parti par la côte occidentale en 1887, il remonte le Congo et l'Arouhimi, découvre le lac *Albert-Edouard*, (Mouta-Nzighé) et ramène par Zanzibar *Emin-Pacha*, (Dr allemand Schnitzler) gouverneur de Wadalaï, avec les restes des troupes égyptiennes, fuyant l'invasion des Mahdistes (1889.)

Au ch. IV, nous parlerons de M. de Brazza et des grandes explorations françaises dans le Gabon et le Congo occidental.

CHAPITRE II.

STANLEY DÉCOUVRE LE CONGO.

RELATION DE SON VOYAGE.

Dans le chapitre précédent, nous avons fait connaître Stanley, cet explorateur hardi, incomparable, dont les travaux devaient avoir une si grande influence sur l'avenir de l'Afrique centrale.

Mais un résumé sommaire ne peut faire comprendre ce qu'il a fallu d'audace et de génie pour mener à bonne fin une entreprise comme celle de l'exploration du Congo. C'est pourquoi nous croyons intéressant de céder ici la plume à Stanley lui-même, en extrayant de son magnifique ouvrage intitulé : A TRAVERS LE CONTINENT MYSTÉRIEUX (1), quelques passages des plus saillants.

Laissant de côté ses recherches dans l'Afrique orientale, nous choisirons de préférence les détails relatifs à l'Afrique occidentale, où se trouve le « *Congo français.* » Le lac Tanganika, Nyangwé et les forêts du Manyéma, l'embarquement sur le grand fleuve, les combats contre les cannibales dans les Stanley-Falls, la descente du « fleuve calme », la « grande bataille navale » de l'Arouwimi, le labyrinthe des îles fluviales, le Stanley-Pool et les cataractes du

---

(1) Nous recommandons la lecture de cet ouvrage de Stanley, écrit de main de maître, à tous ceux qui s'intéressent à la grande question africaine. Une excellente traduction en français, de Mme Loreau, a été publiée en deux volumes in-8º illustrés, par la maison Hachette de Paris.

bas Congo, nous offriront, en une série de tableaux émouvants, les grandes scènes de ce drame en plusieurs actes, et nous feront connaître à la fois la géographie, l'hydrographie et l'ethnographie de cette vaste partie du Continent Noir.

Dans ce chapitre, Stanley parlera seul ; notre rôle se bornera à établir en quelques lignes la transition d'un passage extrait au suivant, par un court résumé des pages sautées.

Nous débuterons par l'exploration du grand lac Tanganika, qui forme la frontière orientale de l'État du Congo.

Sur le lac Tanganika. — « ...L'audacieux petit bateau de construction anglaise, le *Lady Alice*, qui a fouillé toutes les baies et toutes les entrées du *lac Victoria*, franchi sur les épaules d'hommes vigoureux les plaines et les ravins de l'Ounyoro, qui s'est arrêté au bord des falaises du golfe de Béatrice (dans le *lac Edouard*), a fait sa trouée dans les papyrus du Nil Alexandra, filé gaiement sur les petits lacs bruns du Karagoué, traversé les plaines inondées de l'Oussagoussi et passé la rivière à crocodiles de l'Ouvinnza, est maintenant sur les eaux bleues du *Tanganika*.

» Il va explorer la barrière de montagnes qui entourent celui-ci, pour découvrir l'ouverture par laquelle s'écoule, ou est supposé s'écouler le surplus de l'eau des rivières qui, depuis un temps immémorial, se versent de tous côtés dans le lac.

» Le 11 juin 1876, le bateau et sa conserve étaient prêts. L'équipage du premier avait été choisi avec le plus grand soin...

» Après beaucoup de poignées de mains, beaucoup de souhaits et de recommandations de prudence, les deux bateaux quittent Oudjidji, hissent leurs voiles et tournent leur proue vers le sud.

» Si en cette occasion, Arabes, Vouadjidji et Voua-ngouana se sont montrés plus démonstratifs qu'à l'ordinaire, c'est parce qu'ils ne croient pas que le *Lady-Alice*, une barque aussi frêle, puisse résister aux lourdes vagues du Tanganika. Avant le départ, ils déclaraient que nous serions tous noyés. Mes compagnons Voua-ngouana, se moquant de leurs appréhensions, leur racontaient nos brillants exploits autour d'un lac deux fois aussi grand

que le Tanganika. Ils renonçaient alors à la discussion et se contentaient de répondre en hochant tristement la tête : « Eh bien ! vous verrez ! »...

» Pendant presque toute la journée du lendemain, nous longeâmes les pentes boisées de l'Oulammbola et les plaines fauves de l'Oukarannga jusqu'au Malagarazi. Le 13, nous rangeâmes les éperons sourcilleux du Kahouenndi, cette côte escarpée et rocheuse, découpée çà et là par des baies aussi calmes que des étangs, et dont les hauteurs sont couvertes de grands bois...

» Le jour suivant, nous cotoyâmes un pays que mon voyage avec Livingstone m'avait rendu familier ; et à 7 heures du soir, nous campâmes à Ourimmba, à un mille environ au sud-ouest du Louhouadjéri.

» Me rappelant mes succès de 1872, je me mis en chasse le lendemain sur une terre que je regardais avec respect. Je revis l'emplacement de notre petite tente, six pieds carrés seulement, consacrés par le souvenir de relations à jamais brisées.

» Je reconnus l'arbre sur lequel nous avions hissé notre grande bannière rouge et blanche, pour servir de point de repère à la caravane égarée ; je reconnus la plaine où j'avais abattu le zèbre, la place exacte où j'avais tué une belle oie grasse pour notre déjeûner, le pic élancé de Kivannga, les montagnes de Toungoué à l'aspect fantastique, la route que j'avais prise — mes souvenirs étaient si présents qu'il me semblait recommencer la vie d'autrefois — rien ne paraissait changé...

Les Rougas-Rougas. — » Nous étions plongés dans cette innocente préoccupation, lorsque de sinistres objets nous apparurent — des Rougas-Rougas.

» Aussi mal venus que peuvent l'être des loups, pour le voyageur qui en hiver est seul et désarmé dans une plaine de Sibérie, sont les *Rougas-Rougas*, pour celui qui traverse les solitudes africaines. Quel que soit le motif qui les amène, leur présence annonce la possibilité, la probabilité même d'un conflit sérieux. Bandits sans foi ni loi, exclusivement voués au pillage et au meurtre, leurs mains sont toujours prêtes à répandre le sang.

» Nous parvînmes cependant à les éloigner... Mais dans la nuit, nous reçûmes la visite d'une soixantaine d'entre eux, tous armés de mousquets. Bien que l'heure fut indue et le moment inopportun, je ne voulus donner prétexte à aucune collision. Grâce à une distribution d'étoffe et à un déploiement d'inépuisable douceur, nous réussîmes à éviter une rupture avec les

sanguinaires Rougas-Rougas, et, avant le jour, nous partîmes inaperçus...

» Le 19, vers deux heures de l'après-midi, nous arrivâmes en vue de Kihouéça, village qui, du lac, paraissait avoir une grande étendue. En approchant, nous fûmes frappés du silence qui régnait partout ; la vue d'un troupeau de buffles, qui paissait près du village, nous étonna plus encore.

» Les guides s'étaient arrêtés là cinq semaines avant, pour faire du commerce avec Pounda, le chef de l'endroit, et ils ne comprenaient pas comment l'apparition insolite de deux bateaux à voiles n'attirait pas tous les habitants sur le rivage.

» Nous résolûmes de chercher la cause de cette abstention. De tous côtés, un silence de mort ; sur la berge et parmi les roseaux qui bordaient le sentier conduisant au village, des vases de terre ayant peu servi, des tabourets, des bâtons, des balais, des gourdes, etc., etc. Tout cela était de mauvais augure. Craignant un piège, nous revînmes précipitamment à nos barques, où je fis armer trente hommes. Ainsi garantis contre toute surprise, nous regagnâmes le sentier où nous avançâmes avec précaution.

» Comme nous atteignions le plateau sur lequel était le village, nous vîmes un spectacle qui figea le sang dans nos veines : le cadavre d'un vieillard dans un état de décomposition avancée, ayant au dos une large plaie faite par une lance, et près de lui une mare de sang desséché ; la mort devait remonter à cinq ou six jours. Un peu plus loin était le corps décapité d'un autre homme ; puis dans un fossé, les cadavres d'une femme et de trois hommes, dont l'un n'avait plus de membres...

» Nous arrivâmes au village. Les palissades étaient abattues et brûlées. Une cinquantaine de huttes étaient encore debout ; toutes les autres avaient été détruites par le feu. Quelques bananiers calcinés témoignaient de la fureur de l'incendie ; mais en dépit des ruines et des charbons éteints qui couvraient le sol, on ne pouvait mettre en doute la fuite précipitée des habitants ; les objets qui constituent le mobilier des familles indigènes : nattes, lances, gobelets, poterie de cuisine de toute dimension, cannes, massues, paniers, bassins, plats en bois, écopes, etc., étaient disséminés en tel nombre qu'un musée africain on aurait été comblé.

» Des signes évidents prouvaient que cette dévastation était récente : les débris de charpente et de palissade fumaient encore, les foyers avaient conservé leur chaleur et les cadavres n'étaient

pas putréfiés. Un chat noir s'élança de l'une des huttes restées debout ; mouvement inattendu, qui dans ce lieu de mort et de vengeance, nous fit tressaillir...

» Pounda, le chef du village, avait sans aucun doute, provoqué l'ennemi inconnu. Dans l'opinion de Para, cet ennemi ne pouvait être que les Rougas-Rougas de Ndéreh.

— Le 31 juillet, Stanley rentrait à Oudjidji, après une absence de cinquante et un jours pendant lesquels il avait effectué, sans accidents et sans la moindre maladie, une navigation de plus de huit cent dix milles. La côte du Tanganika a un développement total d'environ neuf cent trente milles, soit environ 1500 kilomètres. — Stanley trouve l'épidémie sévissant dans la ville d'Oudjidji ; il se hâte de la quitter pour passer à l'autre bord. De là, il se dirige par terre et par eau, transportant ou traînant son bateau le *Lady-Alice*. — Il est accompagné d'un seul blanc, le jeune anglais Frank Pokock, et escorté de 150 hommes, Zanzibarites et nègres de l'Ouanyamouési et de l'Ouangouana, qui lui servent de soldats et de porteurs. — On voyage par monts et par vaux dans la direction de l'ouest, cherchant à atteindre Nyangwé.

Tippo-Tib. — Le 26 octobre, avant d'arriver à Nyangwé, Stanley fait la connaissance de Tippo-Tib, métis Arabe nègre, riche marchand d'esclaves et d'ivoire, natif de Zanzibar.

» ... Le célèbre Hamed-ben-Mohammed, autrement appelé Tippou-Tib, ou, comme le prononcent invariablement les indigènes, Tippo-Tib, était un homme de grande taille, jeune, à barbe noire, aux mouvements prompts et agiles, un type de force et d'énergie. La peau était négroïde, mais la figure intelligente et belle avec un clignement d'œil nerveux et des dents admirables, d'une forme parfaite et d'une blancheur étincelante.

» Il était accompagné d'une suite nombreuse de jeunes Arabes, qui le regardent comme leur chef, et d'une vingtaine de Vouangouana et de Vouanyamouési, qu'il a menés à travers l'Afrique, sur des espaces de milliers de milles.

» De l'air et du ton d'un Arabe bien né, presque ceux d'un homme de cour, il me souhaita la bienvenue au village de Mouana Mammba, et se posa en face de moi sur la natte et le coussin qu'avaient apportés ses esclaves. Un murmure d'admiration, provoqué par l'élégance et la noblesse de ses manières, échappa aux assistants.

» Après l'avoir examiné pendant quelques minutes, j'en arrivai à cette conclusion que j'avais sous les yeux un homme remarquable, le plus remarquable de tous ceux que j'eusse encore rencontrés en Afrique. D'une tenue très soignée, il portait des vêtements d'un blanc sans tache, un fez tout neuf, un riche dioulé pour ceinture, et une dague ornée d'un merveilleux filigrane d'argent.

» L'individu que je viens de décrire était l'Arabe qui avait escorté Cameron depuis le Loualaba jusqu'à l'Outotéra, par 5° de latitude sud et 23° 34' de longitude est. Il n'y avait, conséquemment à Nyangwé, personne qui, mieux que lui, pût me faire connaître la direction suivie par mon prédécesseur.

» Les renseignements qu'il me donna, confirmés, en outre, par Saïd Méozroui et d'autres Arabes, prouvaient suffisamment que le grand problème était encore intact, juste à l'endroit où l'avait laissé Livingstone, lorsque, dans l'impossibilité de continuer sa route, l'illustre voyageur avait quitté Nyangwé pour n'y plus revenir.

» C'était pour l'expédition une nouvelle d'une extrême importance. Nous étions arrivés au point critique de notre voyage ; la destinée dépendait maintenant de la décision que j'allais prendre... »

Il raconte ensuite les débats de la convention qu'il fit avec Tippo-Tib, et comment celui-ci s'engagea, moyennant 5000 dollars, à l'accompagner avec ses Arabes, depuis Nyangwé, pour faire vers le N.-O. « soixante marches de quatre heures de route. » N'ayant pu obtenir à Nyangwé ni canots, ni même l'autorisation de descendre le Loualaba (Congo), l'explorateur se voit forcé de se diriger par terre à travers les forêts du Manyéma, afin d'atteindre le grand fleuve en un point quelconque en aval de Nyangwé.



Tippo-Tib, métis arabe, chef de la région des Stanley-Falls et du haut Congo (1875-1890.)

A Nyangwé. — « Nyangwé est une bourgade arabe et nègre située sur le Loualaba à 4° 16' de latitude sud. Si vous suivez le parallèle de latitude 4° à l'est de l'océan Indien, vous observerez que de là il y a 13 1/2 degrés de longitude, soit 810 milles géographiques. Si vous mesurez la distance de Nyangwé à l'Atlantique, vous trouverez, le long du même parallèle, 15 1/2 degrés, soit 930 milles géographiques. — La moitié orientale de l'Afrique est généralement connue, mais la moitié occidentale était encore entièrement inexplorée. Pour un voyageur arrivant de l'est et aimant à explorer des contrées inconnues, quelle immensité s'étendait là devant moi ! La plus grande moitié de l'Afrique n'était qu'une page blanche, une région mystérieuse peuplée de nains, de cannibales et de gorilles, à travers laquelle cette immense rivière coulait vers l'Atlantique sans profit pour la civilisation. Partout l'obscurité et l'ignorance concernant son cours !

» Aucun de mes prédécesseurs, Livingstone et Cameron, n'avaient pu obtenir de canots à Nyangwé, et je ne réussis point davantage. Les Arabes de cet endroit, qui prétendaient s'intéresser beaucoup à ma sécurité, ne voulait pas me permettre de partir. Mais mon destin semblait me pousser en avant. J'écoutais les histoires qu'ils me contèrent des caravanes sans nombre qui avaient essayé de traverser ce pays et qui avaient été massacrées, mais j'avais calculé mes ressources et mesuré mes forces et ma persévérance. Je déclarai aux Arabes que j'avais l'intention d'essayer la chose.

» Le 4 novembre 1876, je passai en revue les membres de l'expédition. Ils étaient au nombre de cent quarante-six et nous possédions les armes suivantes :

» Vingt-neuf sniders, trente-deux fusils à percussion, deux winchesters, deux fusils doubles, deux révolvers et soixante-huit haches.

» Des soixante-cinq fusils, quarante seulement étaient entre les mains d'hommes sur lesquels on pouvait compter, le reste de la bande se composait de simples *pagazis*, qui auraient mieux aimé devenir esclaves que de combattre pour leur liberté et leur vie. Mais comme porteurs, ils étaient précieux ; des hommes faisant bien leurs devoirs et fidèles à leurs engagements, lorsque la frayeur ou des influences étrangères ne les poussaient pas à la désertion.

» La bande considérable, amenée par Tippo-Tib, dissipa les

dernières craintes de mes gens ; et quand je leur eus demandé s'ils étaient disposés à tenir les promesses qu'ils m'avaient faites à Zanzibar et au Mouta-Nzighé, ils me répondirent tous par l'affirmative.

» Alors, ce soir, mes amis, leur dis-je, empaquetez vos effets, et demain matin, au point du jour, soyez en lignes devant ma case, tous, prêts à partir... »

La forêt du Manyéma. — « Le lendemain, 5 novembre, nous partîmes de Nyangwé, après avoir gravi une pente élevée couverte d'herbes, et nous eûmes devant nous la sombre muraille d'une forêt qui commençait au bord du fleuve, décrivait une courbe au sud-est, où elle rejoignait des montagnes et se perdait à l'horizon.

C'est cette immense et impénétrable forêt qu'il faut traverser.

» Mille difficultés : la famine, la maladie, l'hostilité des indigènes peuvent nous empêcher d'accomplir notre dessein ; les obstacles peuvent être plus forts que nous ; mais notre espoir est grand et notre but élevé. Avançons donc, Dieu nous conduira ; notre sort est entre ses mains, qu'il en dispose, suivant sa volonté...

» L'étape du 6 novembre nous fit gagner cette forêt sinistre dans laquelle nous entrâmes, disant adieu au soleil...

» Accoutumés à une marche rapide, nous devions nous arrêter sans cesse, attendre avec patience qu'on pût faire quelques pas. Pendant ce temps là, les arbres nous versaient leur rosée, chaque feuille pleurait sur nous ; et de toutes les branches, de toutes les lianes, de toutes les tiges, l'eau nous arrivait en larges gouttes. Au-dessus de nos têtes, des lits de rameaux enlacés nous cachaient la lumière. Nous ne savions pas si le jour était clair ou sombre, ensoleillé ou brumeux. Nous marchions au milieu d'un faible crépuscule, celui des climats tempérés, une heure après le coucher du soleil.

» Bientôt la piste argileuse devint une boue tenace, d'où à chaque pas, l'eau qu'elle renfermait était lancée sur les jambes du voisin.

» A droite et à gauche, les arbustes du fourré, cette basse classe du monde végétal, s'élevaient à vingt pieds de hauteur. Le sol, terreau d'un brun sombre, formé par l'accumulation tant de fois séculaire des débris de la forêt, et sans cesse abreuvé, constitue une couche chaude d'une puissance prolifique étonnante. Retenue par l'argile sous-jacente, l'humidité nourricière est

aspirée par les myriades de racines des buissons et des herbes. Toutes ces plantes, d'une diversité inouïe, qui croissent avec tant de vigueur dans cette ombre tranquille et moite, seraient desséchées par le moindre vent. Mais quelle bourrasque pourrait visiter ces cloîtres ombreux ? La tempête a beau mugir au dehors, un calme absolu n'en règne pas moins dans les profondeurs de cet océan de verdure.

» On n'a qu'à tirer sur un jeune arbre pour savoir que le terrain meuble n'a aucune force de rétention, et que les racines de l'arbrisseau n'ont pas pénétré dans l'argile ; même celles des géants de la forêt n'y sont pas entrées profondément, comme on peut le voir par leurs racines à moitié découvertes ; ils semblent rester debout plutôt en raison de la largeur de leur base que par l'empoignement de la terre.

» A chaque instant nous descendions dans des tranchées où passent des ruisseaux qui vont rejoindre la Kounda et sortent de profondeurs feuillues composées de dattiers, d'amomées, de carpodinées et de phryniées. Il fallait ensuite gravir l'escarpement de la berge à travers la fourrée d'amomes, de bananiers et de figuiers, emmêlée de tiges grimpantes ou rampantes ; nouveau genre de marche qui naturellement n'améliorait pas notre caractère.

» La rosée tomba jusqu'à dix heures, nous frappant sans cesse de ses larges gouttes. Nos vêtements en étaient saturés ; mon casque me semblait chargé de plomb. Comme il ne m'était d'aucune utilité dans cette ombre épaisse, je le remis à l'un de mes porteurs d'armes. J'avais assez du poids de mes habits, de mes guêtres et de mes bottes où l'eau clapotait bruyamment. A l'humidité extérieure, s'ajoutait la transpiration qui exsudait de tous les pores, car on étouffait ; la chaude vapeur du sol montait visiblement et formait un nuage gris au-dessus de nos têtes. Le matin, cette buée avait été si épaisse que nous pouvions à peine distinguer le feuillage des arbres qui nous environnaient.

» A trois heures, nous atteignîmes Mpotira, à vingt et un milles de Nyangwé.

» Les porteurs du *Lady-Alice* n'arrivèrent que le soir. Fardeaux effroyables que ces lourds fragments de bateau à faire passer, comme autant de charrues, à travers l'épaisseur du feuillage. Nos hommes se plaignirent amèrement de la fatigue ; et en leur faveur, nous nous arrêtâmes à Mpotira.

Arrivée au Congo. L'inconnu. — « Le 19 novembre, une marche de cinq milles dans la forêt de l'ouest de Kammpounzou, nous fit gagner le Loualaba, par 3° 35' de latitude méridionale, juste à quarante et un milles géographiques (75 kilomètres) de Nyangwé. Une observation faite dans l'après-midi me donna pour longitude 25° 49' à l'est du méridien de Greenwich (23° 29' de Paris).

Le nom de Loualaba s'arrête ici. Désormais je ne donnerai plus au fleuve que celui de *Livingstone* (1)...

» Descendant vers l'inconnu enveloppé de nuages, vers le pays des fables et du mystère, peut-être ses eaux brunes longeaient-elles le pays des anthropoïdes, celui des pygmées, ou des hommes dont parlait Roumanika et qui se font « une couverture de leurs oreilles. » Peut-être, dans les centaines de lieues qu'il traversait, ce fleuve baignait-il des terres peuplées de tribus innombrables, absolument ignorées des autres continents. Peut-être le redoutable Macoco, cité par Biaz, Cada-Mosto et Drapper, avait-il un héritier de son ancien royaume, entouré d'une pompe barbare ! Assurément, pensai-je, quelque chose d'étrange existe dans la vaste étendue qui sépare Nyangwé de la limite extrême de Tuckey, étendue marquée en blanc sur nos cartes !

» *Je veux relier ces deux points,* me dis-je. Nous avons laborieusement traversé la terrible forêt, lutté énergiquement dans l'ombre. Le courage de mes compagnons s'éteint. Je demande une route. Mais le fleuve puissant, voie lumineuse qui traverse l'inconnu, n'est-il pas la voie que je cherche ? Autour de nous, il y a la matière de milliers de flottes de canots. Pourquoi ne pas en constuire ?...

» Je me levai d'un bond et je fis battre le tambour. Tout le monde répondit à l'appel ; Frank et les chefs parurent les premiers. Les Arabes et leur escorte vinrent ensuite. Je finis par être entouré d'une masse compacte de visages attentifs.

» Me tournant vers la foule :

» Arabes, fils de l'Ounyamouési, enfants de Zanzibar, leur dis-je, écoutez mes paroles ! Nous avons traversé la Mitammba de l'Ouregga. Nous avons goûté l'amertume et nos esprits sont abattus. Vous demandez une route où le voyage soit facile ; je cherche un sentier qui conduise à la mer. J'ai trouvé l'un et l'autre.

(1) Malgré le désir de Stanley, le nom de « Livingstone » qu'il donna au grand fleuve africain en souvenir du célèbre explorateur écossais, n'a pas prévalu sur le nom plus ancien de « Congo. »

— Ah ! ah !... Murmures de satisfaction et regards interrogateurs.

— Oui, je l'ai trouvé ! Regardez ce grand fleuve. Depuis le commencement du monde, il coule ainsi que vous le voyez aujourd'hui dans le silence et dans l'ombre. Où va-t-il ? A la grande eau où vont tous les fleuves ! A la mer salée que sillonnent les grands vaisseaux, et dont vos amis et les miens habitent les bords. Est-ce vrai ?

— Oui, oui !

— Et cependant, mes amis, ce fleuve si grand, si large, si profond, n'a jamais été descendu par personne, du point où vous êtes jusqu'à la côte où vivent les blancs. Pourquoi ? Parce que c'était à nous qu'il était réservé de le faire.

— Non, non, non,... et hochements découragés de têtes basses.

— Si ! repris-je en élevant la voix ; telle est notre destinée. Cette tâche est la nôtre. Le Dieu unique l'a écrit : ce fleuve sera connu cette année dans toute sa longueur ! Plus de forêts, plus de souffrances, plus de marches pénibles, plus de ténèbres ; aujourd'hui je lancerai mon bateau, et je ne quitterai la rivière que lorsque mon œuvre sera complète, je le jure.

» Et maintenant, Voua-ngouana, vous tous qui m'avez accompagné dans le Tourou, qui avez fait avec moi le tour des grands lacs ; vous qui m'avez suivi à travers l'Ounyoro et jusqu'à l'Oudjidji, comme des enfants suivent leur père, m'abandonnerez-vous ici ? Me laisserez-vous partir seul avec mon frère Frank ? Irez-vous dire à mes amis de Zanzibar que vous m'avez quitté sur cette terre sauvage, me laissant aller à une mort certaine ? Ou bien, vous tous, pour qui j'ai été si bon, que j'ai aimés comme un père aime ses enfants, me garotterez-vous pour m'emmener de force ? Arabes, dites-moi, où sont mes hommes, mes braves au cœur de lion ! Voua-ngouana, montrez-moi ceux qui osent me suivre.

» D'un bond, le patron du bateau, Oulédi, fut à mes pieds, et m'embrassant les genoux :

» Maître, s'écria-t-il, regardez-moi, je suis un de ceux-là, je vous suivrai jusqu'à la mort.

— Moi aussi, cria Katchetché, en même temps que tous les hommes de l'équipage.

— Je savais bien que j'avais des amis, répondis-je. Qu'ils se mettent tous d'un côté, afin que j'en puisse faire le compte. »

» Ils furent trente-huit : quatre-vingt-quinze demeurèrent immobiles. « J'en ai assez, repris-je. Avec vous, mes amis, je



Forêt de Palmiers, paysage tropical.

gagnerai la mer. » L'assemblée se dispersa et chacun reprit son travail.

» Tippo-Tib, le cheikh Abdallah et Mouini Ibrahim vinrent s'asseoir auprès de moi, voulant me persuader d'être moins téméraire et me faire renoncer à ce projet de descendre le fleuve. Ils voulaient se retirer... »

Mais après de longs pourparlers, Tippo et les Arabes restèrent et l'embarquement eut lieu.

Embarquement sur le fleuve. — « Comme je finissais de déjeûner, le *Lady-Alice* était à flot et son apparition sur son élément naturel fut saluée par des acclamations bruyantes.

» L'équipage avec Oulédi pour patron, était à son poste ; Tippo-Tib, le cheikh Abdallah, notre guide Bouana Abed, Mouini Djoumah, deux interprètes et moi, nous y entrâmes comme passagers. Nous remontâmes la rivière pendant une demi-heure, ce qui nous fit gagner une île située au milieu du courant. A l'aide de ma lunette, j'examinai l'autre rive qui, de notre camp, paraissait couverte d'une épaisse forêt. Je vis alors une trentaine de canots, amarrés à la berge, et distinguai plusieurs maisons parmi les arbres. Des créatures humaines se pressaient en foule au bord de l'eau et observaient tous nos mouvements.

» Nous rentrâmes dans la barque et après avoir gouverné droit à la rive gauche, nous descendîmes, en nous laissant aller au courant.

Ce fut le commencement de la navigation sur le grand fleuve. Mais déjà le lendemain vers l'embouchure du Rouiki eut lieu une attaque violente des indigènes, qui inaugura la série des 32 combats que Stanley eut à soutenir dans ce voyage, surtout sur le haut fleuve, peuplé de tribus franchement cannibales. Ce ne fut que plus tard que Stanley put acheter 20 canots pour transporter tout son monde. Il eut longtemps à supporter mille dangers de la part des populations, ou du fait des maladies, du découragement de ses hommes, de l'abandon de Tippo-Tib, arrivé au terme de ses engagements...

De son récit, d'un extrême intérêt, nous citerons

quelques détails relatifs aux incidents de la traversée des Stanley-Falls, qui se trouvent dans les parages de l'Equateur, en aval du confluent de la rivière Léopold, là où eut lieu un grand combat.

Combat au confluent de la rivière Léopold. — « Le 4 janvier 1877, vers deux heures, nous avancions doucement, prêtant l'oreille pour entendre le bruit terrible des chutes qu'on nous avait annoncées, et longeant la rive droite dont nous n'étions éloignés que d'une trentaine de yards. (Le yard, mesure anglaise, vaut près d'un mètre). Tout à coup, huit hommes, couverts de grands boucliers, sortirent d'un massif d'arbustes et poussant leur cri de guerre, nous jetèrent des lances de bois. Quelques-unes frappèrent le bateau et y firent des marques profondes ; d'autres volèrent par dessus et tombèrent dans le fleuve. Nous nous éloignâmes aussitôt de la rive et gagnâmes le milieu du courant ; cette manœuvre nous exposa aux regards de la vigilante tribu des Mouna-Ntaba qui, aussitôt, battit ses tambours de guerre, et prépara ses nombreux canots pour une attaque.

» Jusqu'à ce jour, nous n'avions pas vu d'embarcation dont la longueur excédât cinquante pieds ; mais celles qui maintenant se détachaient de la rive ou sortaient de ses courbes étaient monstrueuses. Les gens qui montaient ces énormes canots étaient en grande peinture de guerre : la moitié du corps peinte en blanc, l'autre en rouge, le tout barré de noir et formant un ensemble d'un aspect diabolique.

» Il y avait dans ces canots d'une extrême longueur quelque chose de crocodilien qui était loin d'être rassurant, et les guerriers qui, placés alternativement avec les rameurs, se tenaient debout, paraissaient animés des passions les plus sauvages. Les sons éclatants des trompes que se renvoyaient les deux rives, les battements sonores des tambours, les hurlements poussés en chœur, prêtaient une pompe féroce au combat dans lequel nous allions être engagés.

» Nons nous mîmes en ligne et, après avoir fait dresser nos boucliers, en guise de boulevards, par les non-combattants, nous attendîmes le premier choc avec calme, du moins en apparence.

» Un des grands canots, lequel, — nous le mesurâmes plus tard, — avait exactement quatre-vingt-cinq pieds trois pouces de longueur, eut l'imprudence de choisir pour victime notre propre

bateau. Nous le laissâmes approcher à une distance de quinze yards ; puis, après une décharge générale, nous lançâmes le *Lady-Alice* sur l'énorme canot. Incapables de virer de bord assez promptement pour éviter l'attaque, ceux qui le montaient, rameurs et guerriers, sautèrent dans le fleuve et rejoignirent leurs amis à la nage, tandis que nous nous emparions du « Great-Eastern » du Livingstone. J'y plaçai trente de nos gens, et notre flottille, bien en ligne et conduite par le *Lady-Alice*, reprit sa route.

» Après ce premier échec, les Mouana Ntaba se lancèrent à notre poursuite, alarmant les deux rives du son de leurs trompes et de leurs tambours, et bientôt nous vîmes une quarantaine de canots descendre la rivière d'une nage furieuse, avec des intentions certainement malfaisantes...

» A quatre heures de l'après-midi, nous nous trouvâmes en face d'une rivière d'environ deux cents yards de large, que je nommai rivière de *Léopold*, en l'honneur de Sa Majesté Léopold II, roi des Belges.

Les Stanley-Falls (*Chutes dites de Stanley*). — « Le 6 janvier (1877), dès le matin, je commençai l'exploration de la première des cataractes de Stanley. Je trouvai un bois d'environ deux cents yards de longueur, séparé de la masse du fleuve par un dyke latéral de roches vulcaniennes ; ce bras me conduisit sain et sauf à une couple de milles en aval. Puis, apparurent d'autres dykes : les uns n'étaient que de simples crêtes basses dont la roche était nue ; les autres beaucoup plus larges, et couverts de grands arbres, étaient habités par les Bassoua. Au milieu de ces îlots, le courant de gauche se précipitait en cascades écumantes, par-dessus des terrasses de faible hauteur, avec une chute d'un à dix pieds. Les Bassoua, sans aucun doute, se sont récemment réfugiés sur ces îlots pour échapper à quelque puissante tribu de l'intérieur, demeurant à l'ouest du fleuve.

» Le 7 janvier, vers le milieu du jour, ayant approché de la cataracte du courant de gauche, autant que le permettait la prudence, nous fûmes prêts à traîner nos canots le long du fleuve. Une route de quinze pieds de large avait été ouverte dans les lacis de rotangs, de palmiers, de lianes, de sarments et de buissons, route assez droite, sauf où l'on avait rencontré les géants de la forêt. Le bois abattu, placé en travers de la voie, y formait une couche épaisse. Enfin un camp avait été dressé à mi-chemin

de la cataracte, entre la route et le fleuve ; toute la cargaison y fut transportée et, à huit heures du soir, nos canots avaient été traînés sur un espace d'un mille.

» Le lendemain, nos gens, étant reposés, reprirent le traînage ; bref, à trois heures de l'après-midi, les canots avaient dépassé les chutes et les rapides de la première cataracte et flottaient sur l'eau calme d'un bras du fleuve, entre la rive gauche et l'île des Bassoua...

» Mais bientôt nous arriva le bruit d'une autre cataracte, et il fallut serrer de près la rive gauche. Nous trouvâmes alors d'autres canaux, dont les eaux paresseuses serpentaient entre des îlots couverts de jungles et, après avoir suivi leurs détours pendant deux milles, nous nous retrouvâmes en vue du fleuve, à un endroit où le rugissement de la cataracte annonçait une proximité effrayante.

» Comment la nuit approchait et que la situation était des plus critiques, nous nous arrêtâmes dans une île située au milieu du courant. Sur la rive gauche, retentissaient les trompes et les tambours de guerre auxquels ceux de l'île répondaient : toutefois, des deux maux il fallait choisir le moindre ; et, dans notre ignorance des alentours, mieux valait une rencontre avec les insulaires qu'avec les gens de la rive. »

Le lendemain une violente attaque des Bakoumous et quelques jours après celle des Assamas furent repoussées victorieusement.

La septième et dernière cataracte. — « Entre ses deux rives, le Livingstone a ici une largeur d'environ treize cents yards, dont quarante sont occupés par le canal de droite, sept cent soixante par l'île des Vouènyia, et cinq cents par la branche principale. Il est facile d'imaginer l'effet de ce rétrécissement du fleuve entre les falaises rocheuses de l'île et l'escarpement de la rive opposée. A un mille en amont des chutes, il y a une largeur de treize cents yards ; à mesure qu'il se contracte, son courant s'accélère, court pendant quelques centaines de yards avec une vitesse irrésistible et tombe, d'une hauteur de dix pieds, dans un gouffre, où ses eaux bouillonnantes forment des vagues brunes de six pieds de hauteur, qui bondissent et se ruent les unes contre les autres avec une incroyable furie.

» Avant de m'être rendu compte du volume des eaux que j'avais sous les yeux, je pouvais à peine croire que c'était un

grand fleuve qui passait devant moi par cet étroit canal. J'ai vu beaucoup de cataractes dans mes voyages à travers les différentes parties du monde ; mais ici, je voyais un fleuve prodigieux s'élancer tout entier par une brèche de cinq cents yards seulement. A la dernière des chutes de Stanley, le fleuve ne tombe pas, il se précipite. Comparées à ce saut furieux, les chutes Ripon, à l'issue du lac Victoria, sont languissantes, bien que pittoresques ; la scène est même suffisamment émouvante ; mais le Livingstone, avec son volume d'eau dix fois plus considérable que celui du Nil Victoria, et n'ayant pas un lit plus large, avec sa profondeur et son tumultueux élan, donne l'idée d'une puissance irrésistible.

» Le 28, dès le matin, nous nous remîmes énergiquement à l'œuvre et à dix heures, nous avions passé la dernière des chutes de Stanley. Heureuse clôture d'un labeur effroyable qui nous occupait nuit et jour depuis le 6 janvier ; trois semaines d'efforts excessifs et continus pendant lesquelles nous avions eu à lutter sans cesse contre les cannibales, qui ont fait leurs forteresses des îles placées entre les cataractes.

» Et maintenant, jetant un regard troublé sur l'avenir, nous cherchons à deviner les difficultés qui nous restent à vaincre. L'espoir n'est que le rêve de l'homme éveillé : mais regardant en arrière, l'effroyable cortège des maux passés se représente à nos yeux ; et si nous pensions devoir en affronter de semblables, nous refuserions de faire un pas de plus sur la route. »

Sur le fleuve calme. Rêveries de Frank. — « Nous descendîmes le courant en toute hâte pour échapper au bruit des cataractes, qui, depuis tant de jours et tant de nuits, nous assourdissaient de leur rugissement.

» Le Livingstone s'infléchissait maintenant à l'ouest-nord-ouest et coulait entre des rangées de collines où des bois impénétrables à la clarté du jour étendaient leur ombre, aussi épaisse que celle du soir.

» Nous nous retrouvons sur un fleuve magnifique, dont les eaux calmes nous invitent à suivre leur cours mystérieux. Les terribles incidents des dernières semaines ne m'ont aucunement abattu. Sorti vivant de la lutte, pouvant encore admirer la nature, je me trouve suffisamment récompensé, et une étrange élasticité se fait sentir dans tout mon être.

» Mes bateliers m'amusent en chantant leurs barcarolles les plus entraînantes, dont tous les membres de l'Expédition répètent le refrain avec enthousiasme. Hommes, femmes et enfants sont

entretenus dans cette insouciante ardeur, ce joyeux entrain, qui m'ont aidé à franchir la région cannibale des chutes de Stanley ; sans cela, ils perdraient l'audace et la vigueur d'où dépend notre succès. Avec leur caractère, si le temps de réfléchir leur était laissé, ils s'abandonneraient à l'inquiétude et à la tristesse, se rappelleraient ceux que nous avons perdus et penseraient qu'un sort semblable leur est réservé.

» Frank, lui-même, me semblait être ébranlé par la brusque cessation de la lutte, profondément ému par la contemplation de ce grand fleuve, maintenant paisible et dont la tranquillité nous était devenue étrangère. Quand mes rameurs se furent enroués à force de chanter, il fit entendre des strophes plaintives dont voici les paroles :

» O patrie, belle patrie, refuge de tous les malheureux, où n'entrent jamais ni le chagrin, ni le péché, séjour de la paix et du repos !

» O patrie ! Combien il me tarde de rejoindre ceux qui t'ont revue avant moi ! Plus de douleurs, plus de fatigue sur ton doux rivage !

» O patrie, radieuse patrie ! Mes yeux s'emplissent de larmes quand je me rappelle les joyeux compagnons que je n'ai pas vus depuis des années !

» Quand brillera le jour heureux entre tous, où je pourrai mettre le pied sur ta rive ? Nuit et jour, j'aspire à toi, je prie pour toi, chère et bienheureuse patrie ! »

» En achevant, sa voix tremblait et, de peur d'être gagné moi-même par l'émotion, ce qui n'était nullement désirable, je m'écriai gaîment :

— Frank, mon cher ami, vous allez faire pleurer tout le monde avec des chants semblables ; c'est trop larmoyant pour notre situation présente. Nos gens sont si faibles, si impressionnables, que la tristesse ne peut que les empêcher d'accomplir la tâche qui est devant nous. Choisissez quelque chant héroïque, dont l'air nous mette du feu dans les veines et fasse marcher nos canots comme s'ils étaient entraînés par la vapeur.

— Très bien, monsieur, me répondit-il avec un regard enthousiaste, et il chanta ce qui suit :

» Notre bannière flotte et brille, nous montrant le ciel. Voyageurs égarés, en avant ! la patrie est en haut.

» En parcourant le désert, prions gaiement, et joyeux, les cœurs unis, prenons le chemin du ciel. »

— Ah ! Frank, ce n'est pas le chemin du ciel que vous voulez dire. Vous demandez, je pense, pour le moment celui de votre pays ; et c'est sur celui-là que je vous prie de me permettre de vous conduire.

— Voici un autre chant, monsieur, comment le trouvez-vous ? dit-il.

» Mon Dieu, mon Père, tandis que, par les rudes sentiers de la vie, j'erre au loin, enseigne-moi à dire du fond du cœur : Que ta volonté soit faite !

» Bien que ma voie soit sombre et ma destinée amère, fais-moi la grâce de vivre tranquille, sans murmurer, ou de soupirer seulement la prière que nous a enseignée ton fils : Que ta volonté soit faite !

» Si, dans mon isolement, j'ai à déplorer la perte d'amis bien chers, d'un ton soumis : je m'écrierai : Que ta volonté soit faite !

— Frank, vous pensez trop à ceux que nous avons perdus. Frank, mon pauvre ami, c'est inutile ; nous avons pris le mors aux dents et nous devons courir, courir droit à la mer. Il sera temps plus tard de penser à nos morts et de les pleurer ; maintenant, nous sommes au cœur de l'Afrique, avec des sauvages devant nous, derrière nous, de tous côtés. En avant donc ; en avant jusqu'à la mort, si nous devons mourir. Actuellement, je ne veux pas entendre de regrets. Chantez votre meilleure chanson.

» Il me répondit par le couplet suivant :

» En avant, soldats chrétiens ! Marchez comme à la bataille, en suivant la croix de Jésus. »

» C'en était trop pour moi. Voyant qu'il se trouvait décidément dans une veine religieuse, je m'abstins de le tourmenter davantage. Les bateliers reprirent leur chant barbare et entraînant, que répétèrent les échos des deux rives.... »

Le voyage se continua pendant plusieurs jours d'abord paisiblement, puis au milieu de fréquentes attaques des cannibales, contre lesquels il fallait se servir des carabines.... Nous nous bornerons au détail du grand combat de l'Arouwimi.

La grande bataille de l'Arouwimi. — « Le premier février, le soleil se leva dans un ciel pur, versant des flots de lumière dans les ombres de l'île, et perçant de ses rayons les

profondeurs du bois, retraites enviables mais qui n'étaient pas faites pour nous.

» A deux heures, précédés par les cris de l'essaim des petits canots, cris féroces qui, pour un motif ou pour un autre, semblaient plus triomphants que d'habitude, nous émergeons de l'ombre des rives boisées et nous nous trouvons en présence d'un vaste affluent, dont l'embouchure a une largeur de près de deux milles.

C'est l'Arouwimi.

» Dès que nous sommes entrés dans cette rivière, nous voyons un grand nombre de canots autour des îles qui émaillent le milieu du courant. Sitôt qu'ils nous aperçoivent, les équipages se lèvent, poussant de grands cris, et sonnent de leurs trompes avec plus de force que jamais. Nous nous dirigeons en toute hâte vers la rive droite, où nous rencontrons le bras droit de l'affluent. Là, regardant en amont, nous sommes frappés d'un spectacle qui fait tressaillir toutes nos fibres, et éveille en nous, non seulement l'intérêt le plus vif, mais aussi les plus grandes appréhensions : une flottille de canots, dépassant par le nombre et l'énormité tout ce que nous avons vu jusqu'ici, arrive sur nous.

» Au lieu de gagner la rive, nous nous arrêtons en aval de la rivière, et les canots se mettent en ligne devant le *Lady-Alice*. Après un moment de réflexion, ayant remarqué le nombre des indigènes, l'audace avec laquelle ils s'avancent et la propension très apparente de mes gens à abandonner la ligne serrée, j'ordonne de jeter l'ancre. Quatre de mes canots feignent de ne pas m'entendre ; ils sont poursuivis et menacés de mon raïfle. Je les oblige de la sorte à rentrer dans la ligne qui se trouve ainsi formée de vingt-deux barques liées deux à deux, chaque couple ancrée à cinq brasses de l'autre.

» Le *Lady-Alice* va prendre position à cinquante yards en avant de la flottille. Puis, comme toujours, sont dressés par les non-combattants, à l'avant, à l'arrière et sur les bordages, les boucliers derrière lesquels doivent viser les fusils et les carabines.

» Il me reste assez de temps pour examiner la force navale qui arrive sur nous, et compter les canots de guerre venus du Livingstone et de son grand affluent. Il y en a cinquante-quatre. La marche est ouverte par un canot monstrueux, portant, sur chaque bord, quarante rameurs, qui pagayent debout et à l'unisson, au rythme d'un chant barbare. A l'avant sur une sorte de plate-forme, se tiennent dix jeunes guerriers, coiffés des plumes caudales du perroquet gris à queue rouge. A l'arrière, huit hommes

gouvernent l'embarcation avec de longues pagaies, décorées de boules d'ivoire.

» Entre les deux groupes, dix personnages qui nous paraissent être des chefs, exécutent une danse guerrière. Toutes les pagaies sont surmontées de boules d'ivoire; tous les bras portent de brillants anneaux, également en ivoire ; toutes les têtes sont couronnées de plumes. De l'avant du canot, tombe une frange épaisse, faite avec les longues fibres blanches de l'hyphéné.

» Le bruit éclatant des énormes tambours, celui de cent trompes d'ivoire, le chant strident de deux mille voix humaines ne sont pas faits pour calmer nos nerfs ou pour augmenter notre confiance dans le résultat de la lutte qui se prépare. Mais la vie est en jeu ; tout ou rien. Nous n'avons le temps ni de prier, ni de jeter un regard à cette nature sauvage, pas même de lui adresser un triste adieu. Nous avons trop de choses à faire vite et bien.

» Le grand canot s'élance ; les autres le suivent, faisant jaillir l'écume et soulevant l'eau sous leurs proues aiguës. Je me tourne vers mes hommes : « Soyez fermes comme des rocs, leur dis-je ; attendez la première lance ; et après cela visez juste. Ne tirez pas tous ensemble. Gardez votre coup jusqu'à ce que vous soyez sûrs de l'homme que vous tenez au bout du canon. Ne songez pas à la fuite ; vous n'avez de salut que dans vos fusils. »

» Frank, avec l'*Océan*, est sur le flanc droit ; il a un équipage d'élite et un solide rempart de boucliers de bois noir. Mouana-Séra, à gauche, commande la *Ville de Londres,* qu'il a échangée contre le *Glasgow ;* les hommes qui l'accompagnent sont assez solides.

» Le canot monstre fond sur le *Lady-Alice,* comme s'il voulait le couler. Arrivé à cinquante yards, il se détourne : quand il est par notre travers, les dix guerriers de l'avant nous envoient une bordée de lances, tandis que, de chaque côté, se couchent les pagayeurs. Mais tous les bruits sont éteints par la fusillade. Que se passe-t-il ? Nous sommes trop absorbés par notre tir pour le savoir.... Au bout de cinq minutes, nous voyons l'ennemi se reformer à cent brasses en amont.

» Notre sang bouillonne. Pour la première fois, je me sens haïr les goules hideuses qui nous attaquent. Nous levons nos ancres et nous les poursuivons près de la rive droite jusqu'à un détour de la berge; une pointe est doublée et nous voyons leurs villages. Ils abordent ; nous gagnons la rive, nous nous battons dans les rues et ce n'est qu'après les avoir chassés dans les bois que je fais

sonner la retraite, ayant rendu à ces sauvages la politesse d'une visite....

Un temple d'idoles. Le cannibalisme. — « Au moment où nous allions nous embarquer, un de mes hommes vint me dire que, dans le village principal, il y avait un *meskiti* d'ivoire (meskiti : église ou temple) et que dans toutes les maisons l'ivoire était aussi abondant que le bois de chauffage.

» L'instant d'après j'étais devant le meskiti : un simple toit circulaire supporté par trente-trois dents d'éléphant et servant d'abri à une idole en bois de quatre pieds de hauteur, peinte en



Pirogue des Bangalas sur le Congo.

rouge vif, avec des yeux noirs, une barbe et des cheveux. L'image était grossière, mais représentant la figure humaine sans qu'on put s'y méprendre. Mes Voua-ngouana désiraient avoir les défenses ; ils eurent la permission de les emporter. Nous recueillîmes, en outre, une centaine de morceaux d'ivoire, sous forme de coins, de trompes de guerre, de boules, de bracelets, de pilons à broyer le manioc et les herbes, de maillets à battre l'écorce pour en faire de l'étoffe. Les provisions de pagaies, remarquablement sculptées et garnies, pour la plupart, de pointes de fer, les énormes lances de six pieds de longueur, armes de luxe plûtôt que d'usage, les

superbes dagues, semblables à des cimeterres persans, avec leurs brillants fourreaux, montés en fer, et leurs larges ceintures de buffle rouge ou d'antilope, les lances barbelées de toutes les dimensions, depuis la légère zagaie jusqu'à la lance à deux mains, avec lame en forme de sabre, les pinces, les marteaux, les poinçons, les épingles à cheveux, les hameçons, les bracelets de fer ou de cuivre, les portes de fer, les clochettes de même métal, les haches et hachettes, erminettes, les houes, les plantoirs, etc., prouvaient que les gens des bords de cette rivière sont industrieux et plus avancés dans les arts que tous ceux que nous avions rencontrés depuis que nous descendions le Livingstone....

» D'autre part, on y rencontre des preuves nombreuses de cannibalisme : crânes humains grimaçant au bout d'une quantité de perches, à côté de crânes de soko ou de chimpanzé, os de même provenance, accumulés parmi les débris de cuisine, aux alentours du village, et jusqu'au bord de la rivière.

» A l'appui de mon opinion sur l'évidence de cette hideuse pratique, je citerai le fait d'un avant-bras trouvé près d'un foyer éteint, en même temps que plusieurs côtes à demi-carbonisées, et qui avaient pu être jetées dans le feu après avoir été rongées. Ce n'est, il est vrai, qu'un fait accidentel ; néanmoins je l'admets comme preuve irrécusable. Nous avons d'ailleurs été maintes fois salués de cet avertissement que nous devions être mangés le jour même ; il n'y avait pas d'erreur possible, car les mots *viande* et *aujourd'hui* ne présentent, chez beaucoup de ces tribus, qu'une légère différence....

» Comme il y avait du danger à rester plus longtemps dans le voisinage de tribus aussi puissantes, aussi bien équipées et aussi guerrières que celles de l'Arouwimi, nous levâmes nos ancres et nous reprîmes la descente du courant.

» Le dernier des vingt-huit combats que nous avions soutenus contre les fous furieux de cette terre sauvage, nous avait inspiré la crainte de tout ce qui ressemblait à l'homme. Nous éprouvions ce que doit ressentir le cerf qui, après avoir plusieurs fois distancé les chiens, à bout de forces et de stratagèmes, inondé de sueur, entend de nouveau les abois de la meute acharnée à sa poursuite. Nous aussi, nous avions été chassés par des bandes de limiers dont il fallait traverser les rangs ; nous avions combattu jour et nuit, employé tous les moyens de défense ; et, de chacune des courbes de ce terrible fleuve, partaient des hurlements, des

menaces de mort, et s'élançaient des canots, aux sons terrifiants des tambours et des trompes de guerre.

» Nous étions épuisés! Et nous n'avions atteint que le milieu du continent! Il n'y en avait pas trente, parmi nous, qui n'eussent reçu au moins une blessure. Continuer cette effroyable vie n'était pas possible. Un jour ou l'autre nous nous coucherions, tendant la gorge aux cannibales, comme les agneaux aux bouchers... »

Le labyrinthe des îles du Congo. — « Ce qui suit est textuellement extrait de mon journal.

» 3 février. — Cours général du fleuve, depuis le matin jusqu'à midi, nord-ouest. A midi, je prends la latitude et je trouve 1° 29′ 1″, au nord de l'Equateur.

» Nous nous efforçons d'échapper à tout conflit avec les sauvages, ce qui exige beaucoup de jugement et une surveillance continuelle des détroits.

» Dans ce voyage extraordinaire, nous aurons éprouvé toutes les terreurs et tous les plaisirs de la navigation fluviale.

» Nous glissons maintenant dans d'étroits canaux, entre des îles à épices, aux rives sinueuses, dont les doux parfums et la verdure, éternellement printanière, nous font oublier par moments tous nos périls. Le teck, le peuplier, l'hyphéné, le borassus, le dattier sauvage, l'élaïs, le rotang aux frondes pendantes et légères, aux longues tiges serpentines, le manglier touffu aux racines nombreuses, le gommier gigantesque, le bassia, le figuier de Kotschy, le tamar indien branchu, surmontent un fourré dont les plantes sont d'une variété prodigieuse. Le long des rives, dans tous les coins possibles, sont d'épais massifs d'arundo phragmites, dont la brise agite et fait bruire les longues feuilles rubanées, d'un vert brillant ; çà et là le papyrus antiquorum, l'edemone mirabilis et l'eschinomène. Dans les eaux dormantes des petits canaux sinueux qui séparent les îles basses, eaux calmes et tièdes, bordées de fougères toujours fraîches, croissent des plantes aquatiques d'une incroyable diversité ; des mymphéas d'espèces diverses, aux fleurs blanches ou d'une teinte de lavande, enlacent leurs tiges délicates à la vallisnère aux larges feuilles ; et, parmi elles le modeste pistia statiotes montre ses rosettes d'un joli vert.

» Ces îles basses sont le repaire de fléaux sans nombre. Le jour, en les longeant, nous étions attaqués par des taons d'une malignité sans égale et par des tsétsés. La nuit, des nuées de moustiques s'abattaient sur nous, et il était à peu près impossible de dormir ; le bourdonnement de cette multitude d'insectes

nous semblait être le bruit d'une armée de sauvages venant nous attaquer ; et, jusqu'au matin, le continuel flic-flac des branches de figuier, dont mes compagnons faisaient des chasse-mouches, fatiguait mes oreilles.

» Les îles basses, formées d'un sable d'alluvion et couvertes d'arundos, de papyrus et d'autres variétés de cypéracées, devenues plus nombreuses. Ces îles étaient la demeure de marabouts et de grues baléariques, celle du babiniceps-roi à la jambe courte, de flammants, d'oies à aile éperonnée, de canards sauvages, d'anhingas, de martins-pêcheurs, d'aigrettes, d'ibis noirs et rouges, de bécassines, — gibier d'eau qu'on aurait pu se procurer sans peine, si le premier coup de feu n'eût entraîné le combat avec des gens armés de mousquets ; et nous ne pouvions espérer sortir de cette région qu'en évitant tout contact avec l'homme.

» Sur l'une de ces îles, nous vîmes un éléphant, porteur de magnifiques défenses ; mais il était aussi en sûreté que si nous n'avions pas eu d'armes. Plus loin, sur une grande île couverte, nous aperçûmes un troupeau de buffles rouges, plus petits et, dans leur ensemble, très différents du buffle noir, commun dans la moitié orientale du continent. Nous avions besoin de viande ; mais bien qu'habitués, dans les pays où les étrangers ne sont pas traqués comme des bêtes fauves, à consacrer à la chasse une grande partie de notre temps, nous n'osions pas tirer. La vie de beaucoup d'hommes — la nôtre et celle des indigènes — dépendait de notre abstention.

» La plus haute et la plus boisée de ces îles regorgeait de babouins (*cynocephalus porcarius*), de lémurs, bruyants veilleurs de nuit, et de singes minuscules à longue queue. Une fois, un froissement de feuillage me fit vivement lever la tête, et j'entrevis un grand singe d'une espèce barbue, qui se tenait debout sur une branche ; mais le courant était inexorable ; il n'y avait pas à espérer de revoir ce grand singe.

» Les canaux fourmillaient d'amphibies : hippopotames, crocodiles et monitors. Souvent, à l'extrémité inférieure des îles, nous voyions deux ou trois crocodiles monstrueux et gorgés se chauffer au soleil, sur le sable d'une plage étincelante, tandis que de plus jeunes, se tenant à distance respectueuse, imitaient la somnolence de leurs pères, jusqu'à ce que le bruit de nos rames les fissent tous, grands et petits, regagner d'une allure dandinante, leurs profondes demeures.

On juge par ces extraits de l'intérêt que le hardi explorateur apportait aux observations scientifiques, nonobstant les embarras de tous genres.

Après de longs jours de navigation précipitée entre



Soko ou Chimpanzé.

les îles du fleuve, toujours traqués par des tribus hostiles, le manque de vivres obligea à débarquer dans un village de la rive droite, près du mont Oupoto. Là, un chef révéla à Stanley que le fleuve s'appelait l'Tkoutou ou le *Congo.*

Le 14 février, on arrive chez les Mangalla ou Bangala, contre lesquels il fallut livrer de nouveaux et terribles combats. Au confluent du Koango (Kassaï) eut lieu la 32e et dernière bataille livrée depuis le départ de Nyangwé.

Mais arrivons au Stanley-Pool.

Le Stanley-Pool. — « Le 12, vers onze heures du matin, le fleuve, graduellement arrivé à deux mille cinq cents yards d'une rive à l'autre, nous mit en présence d'une puissante expansion que mes hommes qualifièrent tout à coup, avec justesse, du nom d'*étang*. En face de nous, des îles sableuses s'élevaient comme une côte maritime ; à notre droite se trouvait une longue suite de hauteurs, blanches et brillantes, ressemblant tellement aux falaises de Douvres que Frank dit aussitôt : « C'est un coin de l'Angleterre. » Les plateaux herbeux qui couronnaient ces falaises, plateaux aussi verts que des pelouses, rappelèrent si vivement à mon compagnon les dunes du comté de Kent qu'il s'écria avec enthousiasme : « Je sens que nous approchons du pays. »

» Pendant que je faisais le relèvement nécessaire pour établir notre position, Frank, armé de ma lunette, escalada la partie la plus haute de la grande dune sableuse déposée par la rivière et examina l'étrange expansion que nous avions sous les yeux.

» Monsieur, me dit-il à son retour, je vous déclare que ce bassin est juste comme un étang ; aussi large que long. Il est entouré de montagnes et me paraît presque circulaire.

— Eh bien ! si c'est un étang, il faut lui donner un nom spécial Indiquez-m'en un qui lui convienne, Frank.

— Pourquoi ne pas l'appeler *Stanley-Pool* (étang de Stanley) et ne pas nommer ces hauteurs *Dover-Cliffs* (rochers de Douvres). Il n'est pas de voyageur qui, venant ici, ne reconnaisse ces falaises à cette désignation. »

» Plus tard, je me suis rappelé ces paroles de Frank, et j'ai nommé *Etang de Stanley* cette expansion lacustre du fleuve, expansion qui va des falaises de Douvres à la première cataracte des chutes du Livingstone et occupe un espace de trente mille carrés. L'entrée de l'étang, du côté d'amont, est situé par 4° 3' de latitude méridionale. La rive gauche est occupée par les établissements populeux de Nchassa, de Nkounda et de Ntamo ;

la rive droite, par les sauvages Batékés, généralement accusés de cannibalisme.

» Nous commençâmes la traversée de l'étang, en suivant la rive droite, et nous vîmes bientôt une montagne crayeuse près de laquelle s'élevaient deux ou trois colonnes de même formation. D'une anse située immédiatement après cette montagne, sortirent trois canots batékés. Une fois revenus de la surprise que leur causa notre vue, les équipages consentirent à nous montrer la cataracte dont ils essayèrent de nous décrire le bruit.

Le lendemain, Itsi, roi de Ntamo (village qui devint plus tard Brazzaville), vint lui-même rendre visite à Stanley, noua amitié et fit avec Frank l'échange du sang. On voit que les peuplades de l'ouest sont moins sauvages que celles du centre, à cause de leurs fréquents rapports avec les traitants européens du bas Congo.

Le 15 mars, l'Expédition entreprend la descente des *chutes*, au milieu des plus grands dangers et au prix de souffrances inouïes.

Les chutes du Livingstone. — « Dès à présent, l'immense pays sauvage que nous avons traversé, au moyen du plus grand fleuve de l'Afrique, va être présenté au lecteur sous des couleurs moins sombres que dans les pages précédentes, où il n'était question que des attaques furieuses d'hommes féroces et de combats désespérés. Maintenant, les indigènes ne s'opposent pas à notre marche. Le commerce leur a fait perdre leur férocité native ; ils ne ressentent plus, à notre approche, la fureur des bêtes de proie.

» Désormais, nous n'aurons à nous plaindre que de la colère du fleuve. Ce n'est plus le cours d'eau majestueux dont la beauté mystique, la noble grandeur, le flot calme et ininterrompu sur une distance de neuf cents milles (près de 1450 kilomètres), avaient pour moi un charme irrésistible, en dépit de la férocité des tribus de ses bords. C'est un torrent furieux, roulant dans un lit profond obstrué par des récifs de lave, des projections de falaises, des bancs de roches erratiques, traversant des gorges tortueuses, franchissant des terrasses et tombant en une longue série de chutes, de cataractes et de rapides. Après nos conflits si fréquents

avec les sauvages, recommence la lutte avec le grand fleuve, dans la profonde et large déchirure qui, des hauts plateaux, descend à l'Atlantique.

» Ces courants muets et solitaires, qui serpentent au milieu des îles sans nombre du Livingstone, cette immense nappe d'eau, calme et silencieuse qui a entendu nos plaintes, ce désert liquide, témoin de nos souffrances, ces solitudes boisées où nous cherchions le repos et auxquelles nous avions confié nos vœux et notre espoir, tout cela fait place à la gorge bordée de hautes falaises, à travers laquelle le Livingstone roule, avec une inconcevable furie, ses vagues écumantes jusqu'au large lit du Congo, qui à la distance de cent cinquante-cinq milles géographiques seulement (287 kilomètres) est à près de onze cents pieds plus bas que le sommet de la première chute.

Le gouffre du Chaudron. Canots perdus. Neuf hommes noyés. — « Le travail fut repris le 25, au point du jour, dans une mauvaise portion du fleuve, désignée sous le nom significatif de *Chaudron*. Tout d'abord, notre meilleur canot — soixante-quinze pieds de longueur, sur trois de large et vingt et un pouces de profondeur — le *London-Town*, commandé par Manoua Séra, fut arraché des mains de cinquante hommes et mis en pièces. Dans l'après-midi, le *Glasgow*, rompant ses amarres, fut entraîné jusqu'au milieu du fleuve, renvoyé à un demi-mille en amont, repris par l'abîme et, finalement, rejeté dans une baie où campait Frank et où nous le retrouvâmes, à notre grande joie.

» Le lendemain nous descendîmes le courant jusqu'à l'extrémité occidentale de cette baie, au-dessus de l'île rocheuse. Je laissai, comme à l'ordinaire, le camp à la garde de Frank, et prenant quatre-vingt-dix hommes — les autres, pour la plupart, souffraient des blessures reçues au combat de Mouana Ibaka et d'ailleurs — je fis établir un tramway, sur lequel on mit des rouleaux, afin de tourner les chutes.

» Tandis que je donnais mes dernières instructions, je vis Kaloulou dans le *Crocodile*, Kaloulou, l'enfant que j'avais fait élever. Je lui demandai ce qu'il faisait là.

» Mais, je vais ramer, Monsieur, me répondit-il avec un sourire et d'un ton suppliant.

— Ah ! très bien, » répondis-je.

» Mes rameurs prirent leurs bancs et nous partîmes, serrant de près la falaise.



Les rapides du Congo dans les chutes Livingstone — Porteurs indigènes.

» J'étais à l'avant du bateau, dirigeant de la main Oulédi, qui tenait le gouvernail. Le fleuve n'avait plus que quatre cent cinquante yards de large, mais un sondage lui trouva, près du bord, cent trente-huit pieds de profondeur. Le courant était rapide, la surface unie et grasse, comme huileuse ; ça et là un tourbillon, un gonflement, puis un entonnoir ; en somme, aucun danger pour les gens de sang-froid.

» Nous eûmes bientôt fait un mille et, tout à coup, à une distance de six cents yards, nous aperçûmes les chutes furieuses désignées depuis sous le nom de Kaloulou. Avec un peu d'efforts, nous réussîmes à doubler le cap, à entrer dans la baie, située en amont des chutes, et à gagner l'emplacement qu'on m'avait indiqué. Le premier, le second, le troisième canot arrivèrent peu de temps après moi. Je commençais à me féliciter du travail du jour, quand, à ma profonde horreur, je vis le *Crocodile*, au milieu du courant, bien loin de la pointe que nous avions doublée, filant comme un trait dans la direction des chutes. Rien à faire : j'étais à l'agonie. Trois de mes préférés étaient dans ce canot ; Kaloulou, Maurédi et Téradji ; et parmi les autres, Rehami, Makoua et Vouadi Djoumah, deux de nos hommes les meilleurs.

» Le canot atteignit l'île qui divise les chutes et fut précipité dans le bras gauche. Nous le vîmes tourbillonner trois ou quatre fois, puis plonger dans le gouffre et se redresser, la poupe en l'air.

» Nous sûmes alors que Kaloulou et ses compagnons n'étaient plus....

» Bientôt après, un troisième canot, petit et léger, celui-là, monté par le brave Saoudi, celui qui, en 1875, avait échappé aux lances des Vouanyatourou, fila devant nous comme un flèche ; Saoudi, en passant, me cria d'une voix ferme : « La il Allah ! La il Allah ! Je suis perdu, maître ! »

» Quelques secondes après, nous le vîmes sombrer ; il émergea, fut précipité de terrasse en terrasse, pris par le tourbillon, saisi par les vagues, jeté de l'une à l'autre et disparut derrière l'extrémité de l'île, au moment où la nuit tombait sur cette journée d'horreur.

» Neuf hommes perdus dans une après-midi !...

Vingt fois des scènes semblables se déroulent dans le récit de Stanley, avec le détail d'accidents de toutes sortes, de souffrances causées par les fatigues,

les maladies, la dysenterie, les ulcères, les angoisses de la faim, les pluies diluviennes, enfin la nécessité de reconstruire des canots pour remplacer ceux que l'on perdait dans cette lutte de géants.

Mort de Frank Pocock. — [Le fatal 3 juin, suffisamment reposée par une halte de sept jours, la troupe se préparait à quitter Mohoua pour aller camper à Zinnga, en amont de la grande cataracte. Les canots devaient être descendus lentement et avec toutes les précautions qu'exigeaient les circonstances. La journée fut fertile en accidents, mais le plus triste fut la mort de *Frank Pocock*, le fidèle compagnon de Stanley, le seul blanc qui l'accompagnait. Frank, malade et couvert d'ulcères, mais toujours entreprenant, trop hardi cette fois, voulut, malgré les ordres de son chef, diriger un canot pour descendre la grande chute. Ce fut sa perte. Stanley ne fut pas témoin du terrible accident ; il lui fut raconté par les compagnons du malheureux jeune homme Anglais, qu'ils appelaient affectueusement « *le petit maître.* »]

« ... Le canot de Frank fut saisi par le courant impétueux, et lui-même, réveillé de son illusion par le tonnerre croissant des eaux, s'était levé. Le péril, maintenant, lui apparaissait, mais il était trop tard ! Ils avaient gagné la chute et plongèrent au milieu des vagues écumantes. Les eaux furieuses bondirent, sautèrent dans leur barque, les firent tourner comme sur un pivot ; et sautant, et pirouettant, ils se virent entraînés vers le gouffre béant au-dessous d'eux. Le moment d'angoisse, de regret et de terreur était venu.

» Accrochez-vous au canot, prenez le câble, tenez ferme ! » leur criait Frank en déchirant sa chemise pour nager plus librement. Avant qu'il l'eut arrachée, le canot était saisi par l'abîme qui se refermait sur lui. Quand le vide fut comble, une masse d'eau, vomie par le gouffre, rejeta au grand jour le bateau auquel se cramponnaient des hommes suffoqués.

» Après avoir dérivé quelques instants et repris leurs sens, ils se comptèrent, ne se trouvèrent plus que huit et, dans le nombre, il n'y avait pas de figure blanche !

» Tout à coup, près d'eux, avait surgi une nouvelle masse d'eau soutenant une forme humaine — celle du « petit maître » — et il en était sorti un long gémissement. Oubliant le tourbillon qui venait de le saisir, la mort à laquelle il venait d'échapper, Oulédi

s'était élancé, les bras tendus vers ce corps flottant ; mais avant qu'il eût pu l'atteindre, il avait été ressaisi par le gouffre.

» Une seconde après, l'abîme le rejeta. Epuisé, défaillant, Oulédi regagna la rive. Mais Frank ne reparut pas...

» Mon brave, mon honnête, mon fidèle Frank ! Devais-je le perdre ainsi ! Mon pauvre ami, après tant d'épreuves ! Ah ! Oulédi, si tu l'avais sauvé, j'aurais fait de toi un homme riche. — Notre destinée est entre les mains de Dieu, répondit le patron d'une voix faible et brisée.

» La triste nouvelle se répandit rapidement dans le Zinnga, le Mbéla et le Mohoua. « Le frère de Mounndilé s'est perdu à Massassa, » s'écriaient les indigènes ; et poussés par une affectueuse sympathie, ils descendirent en foule pour savoir comment le malheur était arrivé. L'excellent Ndala vint accompagné de ses femmes et, avec une véritable délicatesse de sentiment, ne permit pas aux naturels de se presser autour de moi.

Dès ce jour, le récit devient de plus en plus attristant. L'Expédition, réduite de moitié par les maladies, la faim, les fatigues, se voit fréquemment aux prises avec la mort Cependant les cataractes étaient franchies. On approchait de Boma, et l'on avait rencontré des indigènes connaissant les blancs de la côte. Le 31 juillet, Stanley abandonne le cours du fleuve et son cher canot pour voyager par terre.

La délivrance. — Le 4 août, « après mon dîner, composé de trois bananes frites, vingt arachides grillées, une tasse d'eau boueuse, mon régime habituel déjà depuis longtemps, je préparai ma lampe faite d'une mêche de charpie trempant dans un peu de beurre de palme, et j'écrivis la lettre suivante :

« *A n'importe quel gentleman anglais résidant à Embomma.*

» Village de Nsannda, 4 août 1877.

» Cher Monsieur. J'arrive de Zanzibar avec cent quinze personnes, hommes, femmes et enfants. Nous mourons de faim. Les indigènes refusent avec mépris nos étoffes, nos perles, notre fil métallique. Ici, on ne peut acheter des provisions que les jours de marché et nous ne pouvons attendre.

» C'est pourquoi je prends la liberté de vous envoyer cette lettre pour implorer votre assistance. Elle vous sera portée par trois de mes hommes, natifs de Zanzibar, et par un jeune garçon, nommé Robert Férouzi, élève de la Mission anglaise de Zanzibar.

» Je ne vous connais pas, mais j'apprends qu'il y a un Anglais à Bomma, et, en votre qualité de chrétien et de gentleman, vous ne repousserez pas ma requête, j'ose l'espérer. Robert vous expliquera notre situation plus complètement que je ne puis le faire dans cette lettre....

Nous sommes dans la plus grande détresse; mais si votre secours nous arrive à temps voulu, il me sera possible d'être à Embomma dans quatre jours. J'ai besoin de trois cents pièces de cotonnade pour habiller mes hommes et surtout du riz ou du grain pour les nourrir, car la mort fait des ravages. Je réponds de toute la dépense....

» Jusque-là, veuillez me croire, votre tout dévoué,

» H. M. Stanley,

» *Commandant de l'Expédition anglo-américaine pour l'exploration de l'Afrique.*

» P. S. Comme il est possible que vous ne connaissiez pas mon nom, j'ajoute que c'est moi qui ai trouvé Livingstone en 1871.

Le secours ne se fit pas attendre et arriva abondant deux jours après, avec une lettre signée A. Da Mottra, Veiga et J. W. Harrisson, agents de la maison anglaise Hatton et Cookson.

Quelques jours après, le 10, la caravane arrive à Boma, où elle est choyée par une dizaine de résidents blancs, Anglais, Hollandais, Portugais; puis, après un séjour de deux jours, elle s'embarque sur un steamer anglais. Le 12, on arrive à l'Océan.

L'Océan. — « Quelques heures plus tard, nous franchissions le large portail que nous ouvrait l'Océan, bleu domaine de la civilisation !

» Jetant un dernier regard à l'énorme fleuve sur lequel nous avions tant souffert, je le vis s'approcher, humble et soumis, du seuil de l'immensité liquide, simple goutte d'eau malgré sa puissance et sa fureur, en comparaison de cet incommensurable volume èt de cette étendue sans bornes.

» Et mon cœur débordait de la plus ardente gratitude pour Celui dont la protection nous avait permis de traverser le Continent mystérieux d'une rive à l'autre, et de suivre le plus grand de ses fleuves jusqu'à sa dernière limite. »

La caravane, composée de 114 personnes, fut déposée à Kabinda, d'où après huit jours elle fut conduite à St Paul de Loanda, puis reprise à bord d'un vaisseau anglais qui la rapatria gratuitement à Zanzibar. Stanley voulut accompagner ses braves jusque là.

Enfin, après avoir accordé un salaire bien mérité à chacun de ses hommes, même aux treize femmes et aux enfants qui les avaient suivis, Stanley prit congé d'eux, car il allait s'embarquer pour Aden et l'Europe.

» Moment à la fois doux et triste que celui de notre séparation. Quelle longue et solide amitié se brisait ici ! A travers quelles vicissitudes m'avaient suivi ces braves compagnons ! quelle noble fidélité chez ces natures incultes !

» Pendant des années et des années, dans maintes demeures de Zanzibar, on redira la grande histoire de notre voyage et ceux qui l'ont fait seront regardés comme des héros par leur cercle de parents et d'amis. Pour moi aussi, ces pauvres enfants de l'Afrique, ignorants et incultes, sont des héros. Depuis notre premier combat dans le sauvage Itourou, jusqu'à leur entrée chancelante à Embomma, ils ont toujours répondu à mon appel, comme des vétérans. Jamais ils ne m'ont fait défaut à l'heure du péril ; et si l'Expédition a été couronnée de succès, si les trois grands problèmes géographiques du Continent mystérieux ont été résolus, c'est avec l'aide de leurs bras et de leurs cœurs fidèles. »

LAUS DEO ! (*) (DIEU SOIT LOUÉ).

(*) Ces mots terminent la relation de STANLEY : « *A travers le continent mystérieux.* »

CHAPITRE III.

ASSOCIATION INTERNATIONALE AFRICAINE.

I. Conférence de Bruxelles, 1876.

Invitation à la conférence de Bruxelles. — Le roi Léopold II a toujours porté le plus vif intérêt aux questions géographiques, et l'on se rappelle qu'il fit, étant encore duc de Brabant, vers 1864, un long voyage autour du monde.

Il n'est donc pas étonnant qu'ayant ainsi appris à connaître les hommes et les choses des pays étrangers, le duc de Brabant, devenu roi des Belges, ait suivi d'un œil attentif les explorateurs qui se lançaient, en Afrique particulièrement, à la recherche de l'inconnu, ainsi que les philantropes qui, comme Livingstone et les missionnaires catholiques, se dévouaient à l'amélioration du sort des peuplades noires.

Aussi bien, vers le milieu de l'année 1876, désirant y contribuer dans la mesure des moyens que lui donnaient sa fortune, la générosité de son cœur et sa haute position sociale, Sa Majesté adressait-elle à plusieurs personnages éminents belges et étrangers une invitation à une « Conférence géographique » dont elle déterminait le but dans les termes suivants :

« Dans presque tous les pays, » disait le Roi, « on

prend un vif intérêt aux découvertes géographiques récemment faites dans l'Afrique centrale.

» Plusieurs expéditions, alimentées par des souscriptions particulières, qui prouvent le désir qu'on a d'arriver à un résultat important, se sont faites et se font encore en Afrique. Des Anglais, des Américains, des Allemands, des Italiens et des Français ont pris, à des degrés divers, part à ce généreux mouvement. Ces expéditions répondent à une idée éminemment civilisatrice et chrétienne : *abolir l'esclavage en Afrique*, percer les ténèbres qui enveloppent encore cette partie du monde, en reconnaître les ressources qui paraissent immenses, en un mot, *y verser les trésors de la civilisation*, tel est le but de cette croisade moderne. Jusqu'ici les efforts que l'on a tentés ont été faits sans accord ; aussi le sentiment se produit-il aujourd'hui, surtout en Angleterre, que ceux qui poursuivent un but commun en confèrent pour régler leur marche, pour poser quelques jalons, délimiter les régions à explorer, afin qu'aucune entreprise ne fasse double emploi.

» J'ai constaté récemment, en Angleterre, que les principaux membres de la Société de géographie de Londres sont très disposés à se rencontrer à Bruxelles avec les présidents des grandes sociétés de géographie du continent, et les personnes qui se sont, par leurs voyages, leurs études, leurs goûts philanthropiques et leur esprit de charité, le plus identifiées avec les tentatives d'introduire la civilisation en Afrique. Cette réunion donnerait lieu à une sorte de conférence, dont l'objet serait de discuter en commun la situation actuelle de l'Afrique, de constater les résultats atteints, de préciser ceux qui restent à atteindre.... »

Réunion de la Conférence. — L'assemblée, qui se réunit le 12 septembre 1876, au palais de Bruxelles, fut



LÉOPOLD II

Roi des Belges, Fondateur de l'Association internationale Africaine (1876)
Souverain de l'Etat indépendant du Congo (1885).

brillante : présidée par le Roi, elle renfermait dans son sein un grand nombre d'illustrations politiques, de savants géographes, de célèbres voyageurs, parmi lesquels nous citerons :

Pour l'Allemagne, le baron de Richthofen, président de la Société de géographie de Berlin, MM. Nachtigal, Schweinfurth et Rohlfs, voyageurs célèbres ;

Pour l'Autriche Hongrie, le comte Zichy et M. de Hochstetter, président de la Société de géographie de Vienne ;

Pour l'Angleterre, sir Bartle Frère, ancien gouverneur du Cap, sir Rutherford Alcock, président de la Société de géographie de Londres, le major-général sir Henri Rawlinson, le contre-amiral sir Léopold Heatly, le commandant Verney Lowett Cameron, explorateur ;

Pour la France, l'amiral de la Roncière le Noury, MM. Ferdinand de Lesseps, promoteur du percement des isthmes de Suez et de Panama, et Maunoir, secrétaire de la Société de géographie ;

Pour l'Italie, le commandant Negri ;

Pour la Russie, M. de Semenow.

Les six grandes puissances de l'Europe s'étaient donc fait représenter.

La Belgique l'était par MM. le baron Lambermont, Banning, Em. de Borchgrave, Couvreur, le comte Goblet d'Alviella, E. de Laveleye, Sainctelette, Smolders, Van Biervliet, Van den Bosche et Van Volxem.

En ouvrant la conférence, le Roi prononça le discours suivant que nous reproduisons en entier, parce qu'il expose parfaitement le caractère de l'œuvre africaine :

« Messieurs,

Le sujet qui nous réunit aujourd'hui est de ceux qui méritent au premier chef d'occuper les amis de l'humanité. Ouvrir à la civilisation la seule partie de notre globe où elle n'ait point encore pénétré, percer les ténèbres qui enveloppent des populations entières, c'est, si j'ose le dire, une croisade digne de ce siècle de progrès; et je suis heureux de constater combien le sentiment public est favorable à son accomplissement; le courant est avec nous.

» Messieurs, parmi ceux qui ont le plus étudié l'Afrique, bon nombre ont été amenés à penser qu'il y aurait avantage pour le but commun qu'ils poursuivent à ce que l'on pût se réunir et conférer en vue de régler la marche, de combiner les efforts, de tirer parti de toutes les ressources, d'éviter les doubles emplois.

» Il m'a paru que *la Belgique, Etat central et neutre, serait un terrain bien choisi* pour une semblable réunion, et c'est ce qui m'a enhardi à vous appeler tous, ici, chez moi, dans la petite conférence que j'ai la grande satisfaction d'ouvrir aujourd'hui. Ai-je besoin de vous dire qu'en vous conviant à Bruxelles, je n'ai pas été guidé par des vues égoïstes. Non, messieurs ; si la Belgique est petite, elle est heureuse et satisfaite de son sort; je n'ai d'autre ambition que de la bien servir. Mais je n'irai pas jusqu'à affirmer que je serais insensible à l'honneur qui résulterait pour mon pays de ce qu'un progrès important dans une question qui marquera dans notre époque, fût daté de Bruxelles. *Je serais heureux que Bruxelles devînt en quelque sorte le quartier-général de ce mouvement civilisateur.*

Je me suis donc laissé aller à croire qu'il pourrait entrer dans vos convenances de venir discuter et préciser en commun, avec l'autorité qui vous appartient,

les voies à suivre, les moyens à employer pour planter définitivement l'étendard de la civilisation sur le sol de l'Afrique centrale ; de convenir ce qu'il y aurait à faire pour intéresser le public à votre noble entreprise et pour l'amener à y apporter son obole.

» Mon vœu est de servir comme vous l'indiquerez la grande cause pour laquelle vous avez déjà tant fait. Je me mets à votre disposition dans ce but, et je vous souhaite cordialement la bienvenue. »

Après trois jours d'études et de discussions, la conférence avant de se séparer, vota les résolutions suivantes :

Déclaration au sujet des stations. — « Pour atteindre le but de la Conférence internationale de Bruxelles, c'est-à-dire : explorer scientifiquement les parties inconnues de l'Afrique, faciliter l'ouverture des voies qui fassent pénétrer la civilisation dans l'intérieur du continent africain, rechercher des moyens pour la *suppression de la traite des nègres* en Afrique, il faut :

1° Organiser, sur un plan international commun, l'exploration des parties inconnues de l'Afrique, en limitant *les régions à explorer*, à l'orient et à l'occident, par les deux océans (Indien et Atlantique), au midi par le bassin du Zambèse, au nord par les frontières du nouveau territoire égyptien et le Soudan indépendant. Le moyen le mieux approprié à cette exploration sera l'emploi d'un nombre suffisant de voyageurs isolés, partant de diverses bases d'opération ;

2° Etablir, comme bases de ces opérations, un certain nombre de *stations scientifiques et hospitalières*, tant sur les côtes de l'Afrique que dans l'intérieur du continent, par exemple, à Bagamoyo et à Loanda, ainsi qu'à Oudjidji, Nyangoué et autres points déjà connus, qu'il faudrait relier par des stations intermédiaires. »

On décida ensuite la formation d'une *Commission internationale* et de *Comités nationaux.*

La première, faisant fonction de comité exécutif, fut formée du Roi des Belges, *président ;* de MM. le docteur Nachtigal, de Quatrefages et Sanfort (remplaçant sir Bartle Frère), *membres ;* M. le colonel belge Strauch, *secrétaire-général ;* M. Galezot, *trésorier.*

Quant aux *Comités nationaux* (belge, allemand, français et autres), qui devaient se tenir en rapport avec le Comité central, on leur laissait le choix des moyens d'organisation, selon les circonstances de chaque pays.

Telle fut l'origine, en 1876, de l'**Association internationale Africaine**, dont l'existence devait durer jusqu'à la création de l'Etat libre du Congo en 1885.

Le Comité belge. — Grâce à l'impulsion donnée par le Roi, le Comité belge fut naturellement le premier organisé.

Nous reproduisons ici en partie un troisième discours que prononça le Roi dans la séance d'installation de ce Comité, le 6 novembre 1876. On y voit particulièrement l'intérêt que S. M. portait à l'abolition de la traite des noirs.

« Messieurs, L'*esclavage,* qui se maintient encore sur une notable partie du continent africain, *constitue une plaie que tous les amis de la civilisation doivent désirer voir disparaître.*

» Les horreurs de cet état de choses, les milliers de victimes que la traite des noirs fait massacrer chaque année, le nombre plus grand encore des êtres parfaitement innocents qui, brutalement réduits en captivité, sont condamnés en masse à des travaux forcés à perpétuité, ont vivement ému tous ceux qui ont quelque peu approfondi l'étude de cette déplorable situation et ils ont conçu la pensée de se réunir, de s'entendre, en

un mot, de fonder une association internationale pour mettre un terme à ce trafic odieux, qui fait rougir notre époque, et pour déchirer le voile qui pèse encore sur cette Afrique centrale. Les découvertes, dues à de hardis explorateurs, permettent de dire dès aujourd'hui, qu'elle est une des contrées les plus belles et les plus riches que Dieu a créées.

Expéditions belges dans l'Afrique orientale (1877-1884). L'attente du roi ne fut pas vaine. De toutes parts en Belgique, on dressa des listes de



Capitaine Crespel, chef de la 1re expédition belge.



Capitaine Storms, chef de la 4e expédition belge.

souscription dont la somme s'éleva bientôt à un demi-million.

Grâces à ces ressources, le Comité belge était le premier en mesure de mettre la main à l'œuvre, en organisant successivement cinq expéditions qui partirent pour Zanzibar.

Le résultat de ces expéditions fut la fondation des deux stations belges du lac Tanganika : celle de *Karéma*, sur la rive orientale, établie en 1879, par le capitaine Cambier, et celle de *Mpala*, sur la rive occidentale, due au capitaine Storms, 1882.

Ces deux stations sont en ce moment (1889) confiées aux Missionnaires français d'Alger.

De leur côté, quelques autres comités nationaux avaient créé des stations sur la route de Zanzibar au Tanganika : une station allemande à Mpouapoua et à Kakoma, une station française à Condoa, une station mixte à Tabora ; tandis que les Anglais continuaient leurs explorations dans toute la région des grands lacs, particulièrement du Tanganika.

Toutefois, bientôt se manifestèrent les tendances particulièrement nationales et quelque peu égoïstes qui amenèrent peu à peu la désunion et la dissociation.

Le roi des Belges dut s'en apercevoir assez tôt, et sentir la nécessité de restreindre son action personnelle à une région plus limitée. Aussi, lorsque sur la fin de 1877, Stanley fut venu révéler au monde étonné l'existence de la grande artère fluviale du « Livingstone », le Roi le fit venir à Bruxelles et jeta avec lui les bases du COMITÉ D'ÉTUDES DU HAUT-CONGO (1878), qui devait bientôt après se transformer en ASSOCIATION INTERNATIONALE DU CONGO.

II. STANLEY FONDE LES STATIONS DU CONGO (1879-1884).

Stanley retourne au Congo (1879-82). — C'est au début de l'année 1879 que Stanley, à peine remis des épreuves de son mémorable voyage, repartit pour l'Afrique. L'œuvre qu'il y allait entreprendre était nouvelle ; elle ne pouvait être confiée dès l'origine à des novices inexpérimentés ou peu sûrs. C'est à Zanzibar, parmi ses anciens compagnons de travaux, qu'il alla recruter les auxiliaires indigènes qui lui étaient indispensables, pendant que les auxiliaires Européens partaient d'Anvers avec le matériel nécessaire.

« Le 14 août 1879, » écrit Stanley, « j'arrivai devant l'embouchure du Congo pour le remonter, avec la mission originale de semer, le long de ses rives, des établissements civilisés, de conquérir pacifiquement le pays, de le jeter dans un moule nouveau pour le mettre en harmonie avec les idées modernes, et d'y constituer des Etats, au sein desquels le commerçant européen fraterniserait avec le noir commerçant d'Afrique ; où règneraient la justice, la loi et l'ordre ; d'où seraient bannis à jamais le meurtre, l'anarchie et le cruel trafic des esclaves. »

Tel était le programme à remplir.

L'expédition réunie aux bouches du Congo, se composait alors de un Américain, deux Anglais, cinq Belges, deux Danois et un Français. Son chef avait de plus sous ses ordres soixante-huit Zanzibarites, soixante-douze Kabindas, quelques nègres de la côte et cinquante indigènes de Vivi engagés à la journée. Le Congo est navigable jusqu'à la distance de 184 kilomètres de la côte ; c'est sur ce point que Stanley se mit à l'œuvre en fondant la **station de Vivi**. Cet établissement s'élève dans un site pittoresque, sur une colline baignée par le fleuve, à 11 kilomètres en aval de la grande chute de Yellala, à 16 kilom. en arrière des derniers comptoirs européens.

Les bâtiments de la station présentent l'aspect d'un rectangle dont les côtés mesurent 125 mètres sur 50 ; ils comprennent plusieurs maisons, des logements pour les Zanzibarites, des magasins, des hangars, des ateliers, dominés par un chalet à étage qui sert de demeure au chef.

La station de *Vivi* était fondée le 1er février 1880. Stanley entama aussitôt la construction de la route qui devait relier ce point à un second établissement qu'il comptait établir au-dessus de la cataracte d'Isan-

ghila. La distance était de 83 kilomètres, à travers une contrée sauvage, abrupte, profondément bouleversée par des convulsions souterraines. L'expédition, forte alors de cent quarante hommes, ne pouvait ici trouver sa subsistance dans le pays ; elle dut la faire venir à grands frais d'Europe. Campée sous des tentes, elle transportait en même temps avec elle un énorme



H. Stanley, lors de son premier voyage dans l'Afrique centrale.

matériel naval et technique. Ce grand travail d'ingénieur et de mineur absorba onze mois : c'était la première section de la route vers le Stanley-Pool. A son extrémité s'éleva la *station d'***Isanghila**, au fond d'une crique profonde, sur une colline haute de 50 mètres. Une grande maison d'habitation, un magasin en briques, un jardin clôturé, des logements pour les Noirs, constituent les principaux éléments de cette station.

A partir de ce point, le Congo, bien que toujours hérissé d'obstacles, est relativement navigable sur une étendue de 120 kilomètres. L'expédition reprit la voie fluviale, et, en trente-trois voyages, elle transporta

son matériel jusqu'à Manyanga, qu'elle atteignait au mois de mai 1881. De graves difficultés l'y attendaient ; son chef tomba dangereusement malade, en même temps que les indigènes se montraient plus hostiles, plus défiants, moins accessibles à l'intelligence du but de l'entreprise. Ce ne fut toutefois qu'un arrêt momentané ; au bout de deux mois, Stanley était rétabli et les négociations conduisaient à la cession amiable d'un terrain sur lequel est établie la *station de* **Manyanga**. Située à deux kilomètres de la grande cataracte de Ntombo-Mataka, dont le mugissement se perçoit dans un rayon de 10 kilomètres, la station occupe le sommet d'une colline de 80 mètres de hauteur.

C'est à cette époque et en cet endroit que le grand voyageur faillit mourir d'une fièvre bilieuse. Déjà il avait mandé dans sa tente les compagnons de ses travaux et leur avait fait ses adieux : « Dites à votre Roi, ajoutait-il d'une voix faible et entrecoupée, que mes forces m'ont trahi, et que je regrette de n'avoir pu accomplir la mission qu'il m'avait confiée. »

Heureusement qu'une médication énergique, jointe à un tempérament de fer, vainquit la maladie.

Cent cinquante-deux kilomètres séparent Manyanga du Stanley-Pool. Cette section du fleuve est à peu près innavigable ; le sol, sur les deux rives, est d'autre part profondément raviné dans une notable partie du trajet. Ces obstacles, ainsi que tous ceux échelonnés depuis Vivi, ont été surmontés mais Dieu sait au prix de quels sacrifices !

« Travaux audacieux et gigantesques, quelquefois même surhumains, dit M. Oscar Roger, l'un des collaborateurs, où l'héroïque Stanley dut déployer cette volonté inflexible, cette patience, cette adresse qui sont ses qualités prédominantes ; car il s'agissait d'acheminer, avec une poignée d'hommes, les chariots

sur lesquels étaient chargés les steamers et les autres *impedimenta* de tous genres destinés aux stations futures, et cela, à force de bras, par monts et par vaux, à travers les marécages, à travers les torrents qui coulent au fond des vallées, à travers les rivières qu'il passait sans ponts, aux endroits guéables ; ici s'ouvrant, par un labeur effroyable, une passe dans l'épaisse forêt vierge où il fallait couper le sous-bois, les lianes enchevêtrées, les arbres qui gênaient ; là, pour ne point franchir une montagne escarpée sur les deux flancs, et dont l'ascension et la descente eussent demandé de nombreux jours, et usé peut-être les forces de toute l'expédition, construisant dans le roc, au pied de cette montagne, en déblayant souvent au moyen de la mine, une route remarquable, qui côtoie le Congo, comme le Congo côtoyait autrefois cette montagne. »

Transports et travaux mémorables, représentant en résumé ce qu'ont dû être en grand, les expéditions fameuses d'Annibal et de Bonaparte franchissant les Alpes !

C'est ainsi qu'après deux ans d'héroïques efforts, Stanley avait établi une route suffisante pour le passage des convois et le portage des embarcations. Ce chemin suivait la rive droite de Vivi par Isanghila et Manyanga, partout où il était nécessaire d'abandonner la navigation du fleuve, et il débouchait sur le Stanley-Pool par la rive droite. Mais ici commence une difficulté d'un nouveau genre.

Quand Stanley, devançant l'expédition, arriva, au mois de juillet 1881, au lac où commence le Congo navigable, il se trouva en présence d'une situation imprévue. M. de Brazza avait conclu le 3 octobre de l'année précédente (1880), un traité par lequel le chef Makoko cédait à la France la souveraineté de la rive

septentrionale du lac. Quelle que fût la portée de cet acte qui lui semblait étrange, Stanley passa sur la rive gauche où l'appelait un chef ami. Une convention solennelle à laquelle participèrent tous les chefs du pays, assura de ce côté l'avenir de l'entreprise.

Quatre mois après l'arrivée du gros de l'expédition aux bords du lac, la *quatrième* **station**, appelée **Léopoldville,** s'élevait à Ntamo et devenait bientôt un centre de culture et de civilisation ; les indigènes y affluent déjà dans l'espoir d'échanger leurs produits. Cet établissement était à peine créé au mois de février 1882, que Stanley remontait encore de 160 kilomètres le cours libre du fleuve et, grâce à d'importantes concessions obtenues des chefs du pays, fondait une *cinquième* station à **Msouata**, au sud du confluent du Kwa et du Congo. Cet acte avait une haute portée : il annonçait l'ouverture de la navigation intérieure et promettait de nouvelles découvertes.

Quelque temps après, il pénétra dans le Kwa, qu'il croyait être le Koango venant du sud et qui fut reconnu plus tard pour être le Kassaï inférieur, puis dans un grand lac dont il fit le tour et auquel il donna le nom de lac *Léopold II.*

Malade, Stanley interrompit ensuite, vers le milieu de 1882, son exploration, et revint en Europe, où il dut sans doute exposer au Roi la difficulté soulevée par M. de Brazza. Puis il revint en toute hâte au Congo qu'il remonta jusqu'aux Stanley-Falls, ainsi que nous le verrons ci-après.

Les stations fondées par Stanley, comme les tronçons de route qui les unissaient, avaient le même caractère et remplissaient le même office que les stations établies à la côte orientale par l'Association africaine. Elles étaient internationales ; elles arbo-

raient un drapeau neutre et vivaient sous la simple protection du droit des gens.

Stations du Haut-Congo. — C'est le 24 août 1883 que Stanley partit de Léopoldville pour entreprendre une nouvelle exploration du Haut-Congo, ayant pour objet l'étude du fleuve et de quelques-uns de ses affluents, la conclusion de traités d'alliance avec les chefs indigènes, l'installation de stations hospitalières jusqu'aux chutes dites *Stanley-Falls.*

L'explorateur quitta le Stanley-Pool sur l'*En-Avant*, petite embarcation à vapeur, à roues, de 9 tonneaux de jauge. A la station de **Msouata**, il rallia la baleinière l'*Eclaireur* et les deux steamers le *Royal* et l'*Association internationale africaine* (A. I. A.), tous deux à hélice et jaugeant 8 tonneaux.

Les stations créées ensuite sont :

Kwamouth, au confluent du Kwa (Kassaï) et du Congo;

Bolobo, en amont, à 26 heures de navigation de Kwamouth ; un traité de paix fut signé avec le vieux Ibaka, roi des Bayanzi ;

Loukoléla, au sud du lac Mantumba, dont Irebou était le chef.

Equateurville, dont la position est bien indiquée sous la ligne équatoriale et au confluant du Rouki ;

Bangala, au milieu de ce peuple belliqueux qui s'était opposé au passage de Stanley en 1877, et qui cette fois le reçoit avec enthousiasme et lui demande un chef blanc, qui fut le lieutenant belge Coquilhat.

Au confluent de l'*Arouwimi*, l'explorateur rencontra de nouveau une flotte immense de canots. C'était tout un peuple qui fuyait les chasseurs d'hommes (1), les

(1) Stanley comprit alors pourquoi en 1877 il avait été si vivement attaqué par les indigènes dans la grande bataille de l'Aroubimi (v. p. 52): les pauvres sauvages l'avaient sans doute pris, lui blanc, et son escorte de Zanzibarites vêtus d'étoffe blanche, pour des chasseurs d'hommes habillés de la même manière.

traitants Arabes venus de l'est. Stanley y fut témoin de scènes de dévastion inouïes ; il visita un camp « véritable parc de bétail humain » rempli de 1300 esclaves enchaînés, mourant de faim et de misères.

Impuissant à délivrer ces malheureux, Stanley, continua sa course, et arriva aux chutes dites de Stanley où s'interrompt la navigation. Il y fonda la station aujourd'hui célèbre des **Stanley-Falls**, qu'il laissa sous la conduite de l'Anglais Bennie.

Puis après avoir envoyé *via Nyangwé* un courrier au commandant de la station belge de *Karéma*, sur le lac Tanganika, établissant ainsi la jonction des relations entre l'est et l'ouest du continent, l'infatigable explorateur redescendit le grand fleuve et rentra le 20 Janvier 1884 à Léopoldville.

Quelque temps après, laissant le commandement des opérations de l'Association internationale à M. Peschuel, il reprit le chemin de l'Europe.

Son voyage d'exploration et d'organisation coloniale est détaillé dans son grand ouvrage intitulé CINQ ANNÉES AU CONGO.

CHAPITRE IV.

LES EXPLORATIONS FRANÇAISES DANS L'OUEST AFRICAIN.

MM. DE COMPIÈGNE, MARCHE ET DE BRAZZA.

Les premières opérations. — Pendant que le lieutenant écossais Lowett Cameron traversait le bassin du haut Congo, et que l'anglo-américain Stanley nous faisait connaître le cours entier du grand fleuve, sur les bords duquel il créait les établissements dont nous avons parlé plus haut, des voyageurs et naturalistes, français pour la plupart, exploraient la partie occidentale du bassin, ainsi que les territoires du Gabon et de l'Ogôoué.

Ces territoires, désignés ci-devant sous le nom trop vague de l'Ouest Africain, et devenus aujourd'hui le Congo français, sont loin d'égaler l'importance des régions traversées par les premiers ; néanmoins ils constituent une région déjà plus vaste que la France et qui pourra s'agrandir encore dans la suite.

En 1842, l'escadre française évoluant dans le golfe de Guinée pour surveiller, d'accord avec l'escadre anglaise, la traite des nègres, choisit comme lieu de refuge et de ravitaillement, l'estuaire du *Gabon*, qui fut acheté à deux petits rois riverains appelés Louis et Denis. La prise de possession eut lieu en 1843, et le premier village français, *Libreville*, fut fondé en 1849

sur un plateau de la rive nord du fleuve. En 1862, on s'empara du cap Lopez et du delta de l'Ogôoué.

Toutefois, le commerce français profitait peu de cette colonie, qui fut même abandonnée en 1871.

Vers 1856, Paul du Chaillu, américain d'origine française, chassait le gorille dans les forêts du Gabon, et le récit pittoresque de ses excursions rendit ce pays populaire.

En 1862, MM. Griffon *du Bellay*, chirurgien de marine, et Serval, lieutenant de vaisseau, explorèrent pour la première fois l'Ogôoué dans son cours inférieur.

En même temps, le capitaine anglais *Burton*, l'ancien compagnon de Speke, pénétrait chez les Fans anthropophages, et son compatriote *Reade* parcourait les basses plaines de l'Ogôoué inférieur et de son affluent le Fernand-Vaz.

En 1866, un négociant anglais, M. *Walker*, établit des factoreries chez les Inengas, dans l'Okanda.

En 1867, le lieutenant de vaisseau français, M. *Aymes*, pénétra également dans cette région, et les précieux renseignements fournis par lui attirèrent l'attention des voyageurs sur ce pays.

« De 1872 à 1874, MM. **Marche** et de **Compiègne**, en qualité de naturalistes subventionnés par M. Bouvier, de Paris, firent sur le Gabon, l'Ogôoué, chez les Fans et les Pahouins, des excursions périlleuses qui enrichirent l'histoire naturelle, l'anthropologie et la géographie. Malheureusement, obligés de demander aux excursions de chasse les moyens nécessaires pour s'engager dans une aventureuse entreprise, ils ont usé leurs forces et compromis leur santé par de longs mois de séjour dans les parties basses du fleuve, où le climat est des plus pernicieux. Aux premiers jours de 1874, néanmoins, ils se mettaient en

route, et pendant trois mois ils remontèrent le cours de l'Ogôoué, cette grande ligne fluviale, sur laquelle M. Aymes avait donné les premières indications un peu précises ; ils furent arrêtés au confluent de l'*Ivindo* par une multitude d'Ossyéba anthropophages, armés de fusils à pierres et de zagaies, qui les firent rétro-



Marquis de Compiègne, explorateur français.

grader précipitamment. Toutefois, ils avaient conquis 200 kilomètres sur l'inconnu.

Nous reverrons plus loin M. Marche en compagnie de M. de Brazza.

Quant au marquis de Compiègne, il avait accepté en 1874 le poste honorable de secrétaire de la Société

Khédiviale de Géographie du Caire, où il fut tué dans un malheureux duel en 1877.

Voici un extrait d'un ouvrage qu'il a laissé sur l'*Afrique équatoriale* :

M. de Compiègne chez le roi-soleil. — « Nous avions choisi pour notre quartier-général Adanlinanlango, résidence de N'Combé, le roi-soleil, au confluent de l'Ogôoué avec le N'Gounié... Le 11 juin, après de grandes difficultés car la force du courant augmentait à mesure qu'on remontait le fleuve, nous débarquions à la factorerie anglaise que M. Walker a fait construire en cet endroit. La factorerie est à quelques pas de l'Ogôoué, tandis que le village d'Adanlinanlango s'étale à quelques centaines de mètres plus loin sur une colline, au sommet de laquelle sont les cases du roi, de ses femmes et de quelques-uns de ses esclaves. C'est là que se trouvait notre future résidence : une grande case en bambous appartenant à M. Walker, fut mise par lui à notre disposition....

» Nous devions déjeûner à la factorerie, et j'étais tranquillement assis sur un baril de caoutchouc, écrivant quelques notes, lorsque je me sentis frapper lourdement sur l'épaule. En me retournant je me trouvai face à face avec N'Combé, le *roi-soleil :* c'était un homme d'une taille énorme et d'une figure toute joviale; il était revêtu d'une immense robe de chambre de popeline écossaise à brandebourgs noirs, entièrement déboutonnée, afin de laisser voir sa chemise blanche sur laquelle brillaient une broche et trois gros diamants fabriqués à Hambourg à deux pour un sou. Son pagne était d'un rouge éclatant. Autour de son cou flottait une ample cravate taillée dans un vieux rideau. Il tenait à la main une canne de tambour-major, et son chef était orné d'un chapeau dit *tuyau de poêle*, orné d'un gros galon d'or au milieu duquel étincelait un magnifique soleil en or. Cette allusion délicate au nom du roi était due à la munificence de la maison allemande, toujours à l'affût de tout ce qui pouvait flatter le maître de ces parages.

» Le possesseur de tant de merveilles se tenait debout devant moi, se rengorgeant comme un paon. Il répétait sans cesse : *Miaré* (c'est moi qui suis) *N'Combé, rey pass todos*, (roi passé tous), *rey sobre todos*, (roi sur tous) *king king kingman*, (roi des rois).

» Jamais l'autre roi-soleil, Louis XIV, ne dut paraître aussi fier de sa personne. Tout en me déclinant son nom et ses attributs, N'Combé me serrait les deux mains en riant aux éclats, car N'Combé rit toujours, même et surtout quand il coupe le cou d'un Bakalais, ou entaille le dos de ses femmes. Il se fit ensuite lire la lettre du commandant, et après l'avoir entendue, déclara qu'il donnait, lui, toutes ses terres à la France, mais qu'en revanche nous devions obliger beaucoup de Français à venir séjourner dans son pays. Il se retira ensuite, ayant obtenu de nous la promesse que nous irions nous installer chez lui aussitôt après notre déjeûner, ce qui fut fait....

» Nous prîmes possession de notre nouvelle demeure au milieu des acclamations frénétiques du village, mis en belle humeur par des distributions répétées de rhum. Nous avions pour logement une case en bambous, spacieuse, à deux compartiments, et située à ravir au sommet d'une colline très élevée. A nos pieds se déroulait l'Ogôoué dont la vue pouvait suivre le cours tortueux pendant plus d'une lieue, depuis le premier village bakalais jusqu'à la pointe Fétiche. D'abord le fleuve était droit et resserré, mais il s'élargissait tout à coup et formait une immense nappe d'eau de plus d'un mille de largeur : on pouvait voir, de notre case, plusieurs hippopotames prenant leurs ébats dans ses ondes limpides. Devant nous, l'horizon était borné par les montagnes qui longent le lac Zielé, tandis que derrière prenaient naissance des forêts immenses. Le roi nous voyait avec joie admirer ce magnifique paysage. « Aussi loin, disait-il, que la vue s'étend, c'est mon royaume. » Il mentait impudemment, mais nous fîmes semblant de le croire.

» Nous lui offrîmes notre cadeau de bienvenue ; il consistait en un veston de velours, qui avait vu des jours meilleurs, deux barils de poudre, des étoffes, des perles, du tabac et surtout de l'alougou.... Il se mit ensuite à déguster notre rhum, en faisant mille pasquinades. En contemplant ce joyeux monarque, qui, du matin au soir, riait aux éclats, et répétait sans cesse, comme un perroquet : *N'Combé be king*, *kingman*, *rey pass todos*, ou ôtant le chapeau devant le rhum et déclarant que le rhum était le seul roi *pass todos* (par dessus tout), j'écrivais sur mon calepin : « C'est décidément une bonne bête que N'Combé. » Erreur profonde ! N'Combé n'est ni bon ni bête ; mais au contraire méchant et fort roué ».

Funérailles royales. — Quelques mois après avoir quitté

Adanlinanlango, MM. de Compiègne et Marche, à leur retour, retrouvèrent le roi-soleil mourant. Il avait, dans une expédition, brûlé un village et fait exécuter la plupart des habitants. Un des survivants lui ayant apporté une bouline de vin de palme, il la but d'un trait, et sans la faire goûter auparavant par ses femmes, sage précaution dont l'oubli lui coûta cher. Le vin était empoisonné. Les Européens essayèrent de le guérir ; mais les femmes et les sujets de N'Combé exigèrent qu'il fût traité à la manière du pays et avalât les remèdes effroyables que préparait le féticheur. Le roi-soleil mourut au milieu de souffrances atroces et d'épouvantables hallucinations.

.... » On avait assis N'Combé dans son grand fauteuil et coiffé d'un bonnet orné de grelots, fait jadis pour quelque rôle de folie au théâtre ; il était revêtu du gilet d'argent, qu'il tenait de notre munificence, et de ses plus beaux pagnes ; entre ses jambes étaient sept ou huit cannes et au-dessus de sa tête se déployait tout grand ouvert cet énorme parapluie dont le défunt était autrefois si fier. Deux femmes avaient chacune une de ses mains dans leurs mains et, de temps à autre, lui secouaient les bras ; ses fils se tenaient debout à ses côtés et pleuraient. Tout cela présentait un incroyable mélange de sinistre et de grotesque. Tous les hommes du village étaient assis autour de la case, leur fusil à la main ; de temps en temps, ils tiraient une salve funèbre.

.... » A onze heures, selon le vœu exprimé par le roi-soleil mourant, on a promené son cadavre dans un hamac autour des factoreries et du village. Le cortège, précédé d'un accordéon, de deux tambours et d'une petite musique de marchand de robinets, était très nombreux et faisait un tapage infernal. D'après l'ordre de M. Walker, Sinclair a donné une barrique de rhum, deux cents livres de poudre et pas mal d'étoffes, pour qu'on pût célébrer d'une manière tout à fait exceptionnelle les obsèques de ce chef illustre. Vers trois heures, on a fait sortir les femmes de la case pour mettre le corps dans son cercueil. La factorerie avait donné une caisse immense ; on la remplit à moitié des plus beaux effets du défunt, que l'on coucha sur ce lit précieux, puis on continua à mettre dans la caisse des objets donnés par la factorerie ou ayant appartenu à N'Combé, tels que son grand chapeau à claque, son chapeau à soleil d'or, ses cannes, ses parapluies, ses gobelets, ses flacons d'eau de lavande et une quantité d'étoffes de toute espèce. On répandit sur le tout le contenu de quatre

bouteilles de gin, après quoi le menuisier de la factorerie ferma le cercueil au moyen de clous énormes. Toutes les femmes rentrèrent, et alors éclata une explosion de désespoir plus tapageuse, si c'est possible, que celles qui avaient précédé. »

Marquis DE COMPIÈGNE, L'*Afrique équatoriale*.

En 1873, l'amiral *du Quilio* faisait flotter le pavillon français jusqu'à 300 kilom. dans l'intérieur, et le roi N'Combé, déposant devant lui son bâton de commandement, se déclarait le vassal de la France. Peu après, le docteur *Oscar Lenz*, sous les auspices de la Société africaine d'Allemagne, pénétrait chez les Ossyéba et les Asimba, et sa pirogue ne s'arrêtait que devant les rapides de l'Ofoué, affluent de l'Ogôoué. Il fut rejoint chez les Okanda par l'expédition française de M. de Brazza.

1er VOYAGE DE M. DE BRAZZA, AVEC M. MARCHE.

M. Pierre Savorgnan de Brazza est né à Nice en 1852, d'un père italien et d'une mère française. Il entra à l'école navale de Brest, puis en 1870, il offrit ses services au ministre de la marine, et s'embarqua sur la *Revanche*, en qualité d'aspirant de deuxième classe. Après la guerre, il partit avec l'amiral du Quilio et le commandant Duperré pour un voyage d'exploration sur les côtes occidentales d'Afrique.

Après son retour, il se fit naturaliser français et repartit en mission pour l'Ogôoué, en compagnie de M. Marche, l'ancien compagnon de M. de Compiègne, du docteur Ballay et du quartier-maître Hamon, et avec une escorte de treize noirs sénégalais et quatre nègres Gabonais armés.

« Au Gabon, dit M. Lanier, (1) le premier obstacle

(1) L. LANIER. L'*Afrique*.

qui arrêta les voyageurs fut la difficulté des transports. Point de bêtes de somme chez les peuples de l'Afrique équatoriale ; là, tous les transports se font à dos d'homme ou en bateau, à l'aide de pagayeurs ; et comme les peuplades sont fort nombreuses, il faut constamment changer de bateliers. Les *Gallois*, les *Tuengas*, les *Bakalais* exigeaient des prix exorbitants ; les *Okotas* conseillaient aux pagayeurs de déserter. On alla tant bien que mal de Lambaréné à Samquita ; là, il fallut laisser plusieurs caisses de bagages. Les désertions des équipages continuèrent ; les fugitifs emportaient avec eux les marchandises volées ; les voyageurs étaient épuisés par la fièvre. Chez les *Apindji* (février 1876), les pirogues chavirèrent au milieu des rapides, les caisses furent jetées sur les rochers ou emportées à la dérive, les baromètres, chronomètres et autres instruments presque tous brisés ou avariés, les papiers, livres et notes engloutis, une troupe d'indigènes pillards se rua sur les marchandises échappées au naufrage. A Lopé, de nouvelles caisses furent envoyées des factoreries de Samquita, et M. de Brazza y installa des magasins de ravitaillement en cas d'accident. »

Au mois de juillet l'expédition remontait l'Ogôoué jusqu'à 670 km. de la mer, et M. Marche, dans une reconnaissance de son affluent l'Ofoué, rencontrait un village de nains Obongo, déjà vus et nommés par du Chaillu. « La taille des nègres Obongo varie de 1^m50 à 1^m52. Leur chef, un vieillard, l'homme le plus grand de sa tribu, a une taille de 1^m61. Les femmes sont, comme chez tous les autres peuples, plus petites que les hommes ; elles n'ont que 1^m42 ou 1^m43 de hauteur. »

A la chute de *Benoué*, les eaux étant très basses, il fallut traîner les vingt-trois grandes pirogues de roche

en roche sur une longueur de 1800 mètres; au confluent de l'*Ivindo*, les indigènes voulaient en venir aux mains comme en 1874 ; on réussit, à force de cadeaux, à gagner l'amitié des chefs. M. Marche visita seul le pays montueux et boisé des *Obambas*, reconnut la rivière *Kailéi* (ou *Loukélé*) et rejoignit ses compagnons



M. Marche, explorateur français.

aux cataractes de Doumé. Le pays des *Adouma* où ils s'avancèrent, n'avait jamais été vu par un Européen. C'est là que plus tard les Pères du Saint-Esprit vinrent établir une mission aujourd'hui très prospère.

Un peu au delà des cataractes de Doumé, les deux explorateurs se séparèrent.

« Le 15 juin, dit M. Marche, il me fallut quitter l'expédition. Depuis le mois de juillet 1876, j'avais des accès de fièvre périodique que la quinine n'avait pu vaincre ; de plus, mon hépatite empirant, me rendait incapable de rien faire. Je partis donc le 15 avec mon chien pour tout compagnon. Je n'avais pu ni voulu prendre des hommes de l'expédition, dont le personnel était déjà trop restreint, les Adouma ne voulant remonter à aucun prix.

» Je retrouvai les Okanda campés dans une île avec leurs esclaves ; il y avait là des hommes, des femmes et des enfants de tout âge. Les hommes avaient une bûche aux pieds et les mains passées dans une espèce de morceau de bois. Les femmes et les enfants étaient généralement libres. La petite vérole a fait dans le camp d'énormes ravages. Du reste, beaucoup de variolés meurent à la suite des bains froids qu'ils vont prendre le matin, étant couverts de pustules. J'ai vu une femme esclave expirer sur la rive une heure après avoir pris un bain.

« Les esclaves sont vendus aux Okanda par des Adouma qui vont les acheter plus haut ; mais quand ils n'en trouvent pas, ils vendent leur père, leur mère, leurs enfants, parce que, disent-ils, pour être « grand monde », il faut faire du commerce.

« Nous arrivâmes, le 4 au soir, dans l'île où nous étions venus chasser souvent, mon ami de Compiègne et moi. Le lendemain nous allions prendre pied sur la rive du lac et nous nous mettions immédiatement en route. Deux jours et demi nous conduisirent au Como, où un aviso nous attendait pour nous ramener au Gabon. »

Après le départ de M. Marche, MM. de Brazza et Ballay continuèrent au milieu des plus grandes difficultés et des dangers de toute espèce, et arrivèrent enfin à la chute de Pubara, au-dessus de laquelle la rivière ne présente plus que deux petits cours d'eau sans importance. Ce contre-temps ne les empêcha point de poursuivre leur exploration, par terre cette fois ; ils rencontrèrent bientôt une rivière coulant vers l'est. *C'était l'Alima.*

« Nous atteignîmes, dit M. de Brazza, une petite rivière appelée par les indigènes Ngambo et deux autres formant toutes trois ensemble l'Alima. Ses eaux

sont extrêmement limpides et le sable de son lit s'aperçoit très bien à une profondeur de quatre hommes ; ses rives marécageuses sont couvertes d'une végétation tropicale de palmiers, de bambous qui font deux haies tellement touffues qu'elles barrent le passage.

» Nous pensions que l'Alima nous conduirait vers quelque grand lac intérieur au sud du Soudan, car on nous montra un sel noir qui selon moi ne pouvait venir que des lacs salés du centre, soupçonnés par Nachtigal et Piaggia, lacs dont l'Alima semblait devoir être tributaire. »

Les voyageurs voulurent descendre la rivière, mais en furent empêchés par l'hostilité des riverains Apfourous, contre lesquels ils durent faire usage de leurs armes à feu, pendant plusieurs jours.

Voici comment M. de Brazza raconte cet accident, qui prouve bien l'obligation où se trouve parfois le voyageur réputé le plus pacifique, de défendre par la force sa vie et celle de ses compagnons.

Combat contre les Apfourous. — « Je commençai donc, dit l'explorateur, à suivre le cours de l'Alima jusqu'à ce qu'il me fût permis d'entrer en relation avec les Apfourous. Le premier campement que nous aperçûmes sur le rivage s'était en quelque sorte vidé comme par enchantement à cause de notre approche. Cependant, m'étant avancé seul, je trouvai un Apfourou étendu sur une natte à côté d'un feu où bouillait une marmite. Sans doute celui-là était endormi au moment de l'alerte et venait seulement de s'éveiller. Pour le rassurer, je m'assis à quelques pas et gardai le silence ; mais à peine eus-je fait un geste et prononcé deux paroles que le malheureux, saisi d'une terreur folle, se releva et disparut en un instant.

« J'examinai alors le campement : tout indiquait les préparatifs d'un départ précipité, causé sans doute par notre approche. Deux pirogues étaient accostées à la rive et l'on y avait entassé en désordre les objets les plus précieux. »

» Les peuplades riveraines en amont de la rivière n'entendaient pas qu'on naviguât sur leurs eaux.

» En effet, les Apfourous avaient abandonné une partie de leurs campements pour se concentrer sur ceux qui étaient situés dans des positions stratégiques plus avantageuses, afin de barrer le passage aux blancs. L'indice le plus manifeste de leur résolution d'entrer en hostilité était le renvoi de leurs femmes et de leurs enfants qu'ils avaient mis à l'abri dans leur pays.

» Le jour où, embarqués dans nos huit pirogues, nous commençâmes notre descente, le premier village apfourou nous laissa passer sans nous inquiéter. Cette tolérance provenait-elle d'un revirement d'idée ou de la surprise causée par la rapidité de notre marche? Notre incertitude cessa bientôt, car le cri de guerre retentit et plusieurs pirogues se mirent à notre poursuite sans toutefois se rapprocher de nous. Mais quand nous découvrîmes dans le lointain un nouveau village, les cris des pagayeurs qui nous suivaient redoublèrent d'intensité. On leur répondait des villages devant lesquels nous allions passer et où l'on se préparait à nous accueillir à coups de fusil.

» Il ne pouvait nous rester aucun doute et nos porteurs ne s'y trompaient pas ; ils abandonnaient leurs pagaies pour se blottir au fond des pirogues. Nos hommes d'escorte durent alors quitter leurs fusils pour maintenir les embarcations au milieu du fleuve. Nous étions partis de bonne heure et nous avions fourni une assez longue descente au moment où les premiers coups de feu partirent des rives. La fusillade, d'abord rare et mal assurée, devint plus nourrie et plus dangereuse. Trois de mes hommes ayant été légèrement blessés, il fut impossible de les empêcher de laisser leurs pagaies et de faire le coup de feu, inconvénient fort grave : car nos porteurs étant couchés au fond des pirogues, nos hommes étaient seuls à la manœuvre.

» Pendant le reste de cette longue journée, nous fûmes attaqués par tous les villages devant lesquels nous passions et poursuivis par leurs pirogues.

» Il aurait été téméraire de s'engager dans une affaire de nuit contre des gens qui connaissaient la rivière et avaient sans doute pris toutes leurs mesures pour nous barrer le passage. Nos pirogues allèrent s'adosser à un banc d'herbes flottantes et attendirent. Soit que les Apfourous eussent deviné notre projet, soit qu'ils voulussent se tenir en éveil, des feux nombreux furent

allumés sur chaque rive et nous enlevèrent tout espoir de passer inaperçus à la faveur de la nuit.

» La nuit fut continuellement troublée par les clameurs, les chants de guerre, le son du tam-tam et les ombres qui circulaient à distance autour de notre groupe. On entendait vers l'est le bruit des pagaies ; c'étaient les pirogues des établissements d'aval qui remontaient le fleuve pour prendre part à la lutte.

» On les entendait chanter que nous étions de la viande pour leur festin de victoire. En présence de ces préparatifs je jugeai prudent de prendre position sur la rive, où mes laptots se trouvaient plus libres de leurs mouvements que dans nos embarcations.

» Au point du jour nous vîmes déboucher d'une pointe qui masquait le bas du fleuve, une trentaine de pirogues chargées de noirs armés de fusils. Cette flottille se distribua régulièrement sur les deux ailes, de manière à nous attaquer de deux côtés à la fois. Quand les Apfourous furent arrivés à une distance d'une quarantaine de mètres, le feu commença de part et d'autre. Nous avions quinze fusils entre des mains suffisamment exercées. La rapidité de notre tir et la précision de nos armes eurent bientôt raison de nos ennemis ; quelques minutes s'étaient à peine écoulées, qu'ils cherchaient un prompt salut dans la fuite.

» Mais il était évident qu'à mesure de notre descente, nous traversions une quantité toujours croissante d'ennemis, car nous n'étions pas encore sur le véritable territoire des Apfourous, mais seulement sur celui de leurs établissements d'amont.

» Ces Apfourous montraient, il faut le reconnaître, beaucoup de courage. Je me souviendrai toujours de l'homme qui était dans la pirogue de tête, celle sur laquelle se concentra tout notre feu ; il ne cessa jamais de se tenir debout et d'agiter son fétiche au-dessus de sa tête : il fut préservé des balles qui pleuvaient autour de lui. »

L'ignorance où ils étaient du pays, la faiblesse de l'escorte, le nombre toujours croissant des ennemis ne permettaient pas aux explorateurs de se frayer un passage de vive force le long du fleuve. M. de Brazza prit alors la résolution de quitter l'Alima et ses rives peuplées d'ennemis si acharnés à la perte de l'expédition.

« J'ai *regretté depuis lors*, dit M. de Brazza, de n'avoir pas obéi à ma première inspiration, lorsque j'appris, par le récit des voyages de Stanley, qu'en moins de cinq jours (plutôt deux mois) nous nous serions par une pointe hardie engagés dans les eaux du Congo, au lieu d'aboutir à quelque impasse lacustre où nous aurions été à la merci des Apfourous. »

Le côté de l'est étant donc fermé par la guerre, on prit la route du nord et on arriva dans une contrée désolée par la famine. Le manque de vivres obligea M. de Brazza de renvoyer à Lopé le Dr Ballay avec la plupart de ses hommes. Lui-même, accompagné de M. Hamon et de quelques porteurs seulement, continua son voyage et poussa jusqu'à un demi-degré au-delà de l'équateur ; là, il trouva une seconde rivière qui se dirigeait également vers l'est et qui portait le nom de *Licona.*

« A une trentaine de kilomètres au nord du Lebaï N'gouco, dit-il, je rencontrai la Licona, un peu moins importante au point où je la traversai que l'Alima. Elle suit approximativement la direction de la ligne équatoriale dans le sens de l'ouest à l'est et reçoit un peu en aval le confluent du Lobo et du Lebaï N'gouco. Elle devient bientôt si considérable qu'il faut, au dire des indigènes, plus d'une demi-journée pour la traverser d'une rive à l'autre. Il y a des hommes qui y naviguent des mois entiers, se réfugiant le soir dans des îles pour y passer la nuit. Ce sont ces gens-là qui viennent chercher les esclaves enlevés par les Anghiés et qui emmènent leur marchandise humaine dans des régions dont personne ne revient. Ces mêmes gens ont des fusils, de la poudre et des pagnes (étoffes blanches) de fabrication européenne.

» Ces indications, qui me semblaient alors suspectes, se justifient aujourd'hui, lorsque je réfléchis que les

indigènes confondaient le cours inférieur de la Licona avec celui du Congo. »

Nous verrons plus tard que cette rivière n'est qu'un faible affluent de la *Licuala*, tributaire du grand fleuve.

On peut regretter que cette fois encore M. de Brazza n'ait pas résolument suivi cette route qui l'eût mené à une découverte aussi importante. Mais alors le manque de vivres, le mauvais état de sa santé



Un village nègre dans l'Afrique centrale.

et surtout l'approche de la saison pluvieuse qui l'aurait condamné à un repos forcé, l'engagèrent à rentrer au Gabon, où il arriva épuisé et sans ressources. Il y trouva à sa grande joie un secours inattendu : le roi des Belges, pour le récompenser de sa persévérance, avait généreusement mis à sa disposition une somme de 20,000 fr. qui le tirèrent d'embarras.

Cet envoi, « nous le devions, dit l'explorateur, à la haute bienveillance du roi des Belges, président de l'Association Africaine internationale. Que S. M. le

roi Léopold II daigne agréer ici l'expression de notre gratitude. » (1)

Ce fut aussi au Gabon qu'il apprit le voyage aventureux de Stanley à travers le continent, et il en conclut immédiatement que les rivières qu'il venait de découvrir devaient aller se déverser dans le grand fleuve que le hardi anglo-américain venait de descendre.

» Revenu en Europe, M. de Brazza se rendit aussitôt à Bruxelles pour présenter ses hommages au roi des Belges et le remercier de sa générosité. Le roi lui proposa de fonder une station hospitalière à l'ouest, comme le capitaine Bloyed en allait établir une du côté de Zanzibar. M. de Brazza accepta avec l'autorisation du gouvernement français, qui le mit à la disposition du comité français de l'Association ; mais comme ce comité manquait de fonds pour établir deux stations, la caisse centrale de Bruxelles envoya dans ce but 20,000 fr. à M. de Lesseps, qui en était président. » Cette somme fut remboursée plus tard.

(1) N. Ney. Conférences et lettres de M. de Brazza, page 54.

CHAPITRE V.

M. P. DE BRAZZA ET LE ROI MAKOKO.

§. I. DEUXIÈME VOYAGE DE M. DE BRAZZA.

Le but de ce deuxième voyage au Gabon-Congo du grand explorateur au service de la France, est parfaitement défini dans une note-projet émanant du ministère de la marine (1879), et dont la prompte exécution a valu à la République l'une de ses plus importantes colonies.

Voici en substance le contenu de cette note :

Les dernières découvertes en Afrique avaient appris que le Congo, barré dans son cours inférieur par des rapides et par des chutes, est navigable dans son cours supérieur pendant près de deux mille kilomètres, sans compter la partie navigable que peuvent présenter neuf affluents qu'il reçoit dans cette région.

L'embouchure du Congo n'appartenait alors à aucune puissance européenne. Un peu au-dessus se trouvait la colonie portugaise d'Angola ; plus au nord, la colonie française du Gabon. Le fleuve venant du nord, sa portion navigable se trouve vers le Gabon. Des explorateurs français venant du Gabon avaient déjà planté le pavillon national sur deux grands affluents du fleuve qui coule à l'est.

Frappées des avantages commerciaux que présente cette grande artère, diverses nations cherchaient à en

---

(1) Napoléon Ney. Conférences et lettres de P. Savorgnan de Brazza, p. 413.

prendre possession. L'Association internationale Africaine, en particulier, venait d'y envoyer Stanley avec un matériel considérable et des ressources illimitées.

Seule la France, qui avait plus de droits que toute autre puissance, et par la situation de sa colonie du Gabon et par l'exploration officielle faite par un officier français, ne pouvait s'abstenir dans cette lutte pacifique. Il suffisait pour réserver ses droits, et sans engager l'avenir, d'aller planter le drapeau français au Stanley-Pool avant que l'expédition internationale n'eût pu le faire. Cela était possible, si pendant que Stanley, obligé de se frayer une route dans un pays difficile, ayant sa marche ralentie par un matériel considérable et des *impedimenta* nombreux, un agent français connaissant le pays, partait de la colonie française sans bagages et arrivait par une marche rapide au-dessus des chutes du fleuve.

C'était l'application pure et simple du principe de droit qui veut « que la terre appartienne au premier occupant. »

» Pour arriver à ce résultat, ajoute la note, il faudrait:

» 1° Que M. le ministre de la marine donnât à M. de Brazza la mission d'aller planter le drapeau français à Stanley-Pool.

» 2° Que M. le ministre de la marine donnât l'ordre au gouverneur du Gabon de fournir à M. de Brazza, sur le personnel noir de la colonie, dix hommes disposés à le suivre ;

» 3° Qu'il fît construire deux canots à vapeur démontables ;

» 4° Qu'il fournît à M. Ballay (compagnon de M. de Brazza) les moyens de préparer son expédition dans les arsenaux, et fît porter le matériel par les transports de l'Etat ;

» 5° Qu'on fournît au Gabon les trois Européens et

les vingt-quatre noirs nécessaires pour conduire les canots à vapeur. »

« .... Après certaines hésitations, écrivait plus tard M. de Brazza, le ministère de la Marine approuva mon programme, consentit à me laisser partir et me fournit les crédits nécessaires. Ainsi que je l'avais proposé, le docteur Ballay restait en France avec le soin de compléter les préparatifs d'exploration. Il devait



Pierre Savorgnan de Brazza, explorateur et organisateur du Congo français.

venir me rejoindre en amenant nos vapeurs démontables destinés à la navigation de l'Alima et du Congo et être accompagné du personnel définitif des stations.

» Du jour au lendemain, je partis d'Europe. C'était le 27 décembre 1879. — Stanley, qui pouvait compter sur des millions, était déjà depuis plusieurs mois dans le bas Congo.

» Avec la promesse d'une centaine de mille francs destinés à subvenir à tous les frais de l'expédition, je m'élançais, encore malade mais plein d'ardeur, vers l'Ogôoué, non pas en rival, mais en émule d'un homme dont j'admire les qualités. »

M. de Brazza repartit donc le 27 Décembre 1879, en compagnie de MM. Noguez et Michaud. Il arriva en juin 1880, sur le haut Ogôoué, à *Nghimi*, vers 0°45' latitude S. et 13°5' long. E. G., où il résolut d'établir une station.

Les circonstances le favorisaient. Quelques discussions d'intérêt ayant amené un désaccord entre deux tribus voisines, l'une d'elles, se déplaçant, consentit à vendre aux blancs le village et les plantations qu'elle abandonnait près de Nghmi, sur les rives de la Passa.

Ainsi fut fondée la première station du comité français de l'Association internationale. On la nomma *Franceville*, et elle fut confiée aux soins de M. Noguez.

Tandis que M. Michaud retournait sur ses pas à la rencontre de M. Ballay, M. de Brazza, accompagné du sergent Malamine, noir sénégalais, de quelques matelots et de l'interprète batéké Ossiah, s'avança à travers le plateau de partage du bassin du Congo. Sur la route suivie on rencontrait de ces fourches d'esclaves dont on se sert au lieu de chaînes pour conduire ces malheureux. Toutefois les tribus de Batékés reçurent bien les voyageurs ; et les Aboma leur apprirent le nom d'Oloumo qu'ils donnent au grand fleuve, et celui du chef Makoko qui règne dans ces parages.

Ici nous donnerons la parole à M. de Brazza qui, dans une de ses conférences faites à Paris, a raconté les incidents de sa première entrevue avec ce potentat africain.

De Brazza chez le roi Makoko. — « Nous suivions, dit l'explorateur, depuis peu la rivière Léfini (Lawson), et nous venions de construire un radeau, lorsqu'un chef, portant le collier distinctif des vassaux de Makoko, se présente à moi. — « Makoko, me dit-il, connaît depuis longtemps le grand chef blanc de l'Ogôoué ; il sait que ses terribles fusils n'ont jamais servi à l'attaque et que la paix et l'abondance accompagnent ses pas. Il me charge de te porter la parole de paix et de guider son ami. »

Rarement j'éprouvai une joie plus vive, et déjà j'aurais voulu être près de cet excellent Makoko ; toutefois ne me rendant pas bien compte de la position de sa résidence, et craignant de faire un trop long détour, je continuai à descendre le Léfini en radeau, accompagné de l'envoyé de Makoko qui partageait généralement avec nous les provisions qu'on lui apportait de tous côtés.

« Arrivés à Ngampo, nous laissons notre radeau et marchons pendant deux jours sur un plateau inhabité. Brûlé par le soleil, plusieurs fois égaré et me croyant perdu, je commençais à menacer mon guide, lorsqu'à onze heures du soir, après une dernière marche forcée, notre vue s'étendit sur une immense nappe d'eau dont l'éclat argenté allait se fondre dans l'ombre des plus hautes montagnes. Le Congo venant du nord-est, où il apparaissait comme l'horizon d'une mer, coulait majestueusement à nos pieds sans que le sommeil de la nature fût troublé par le bruit de son faible courant. C'était là un de ces spectacles qui imposent au voyageur un religieux silence, et dans ce silence, un cœur de Français battait plus fort en songeant qu'ici allait se décider le sort de sa mission.

» On se le rappelle, mon but était de faire la paix avec les Oubandji, connus sous les différents noms d'Apfourou, Bafourou, Achialoums, Agnougnou, etc., dont la signification se rapporte à leur situation géographique, leur métier, leur costume, etc. Le nom de *Caluci d'Abhialoumo* (marins du Congo) est bien mérité par ces Obandji, qui naissent, vivent et meurent avec leurs familles dans les belles pirogues sur lesquelles ils font seuls les transports d'ivoire et de marchandises entre le haut Alima et Stanley-Pool ; c'est avec leurs chefs, pour ainsi dire maîtres de la navigation, qu'il fallait traiter. Le chef de Ngampo montra de bienveillantes dispositions et se chargea de transmettre aux chefs Oubandji mes propositions : « Choisissez, leur faisais-je dire, entre la cartouche et le pavillon que je vous envoie ; l'une sera le

signal d'une guerre sans merci, l'autre le symbole d'une paix aussi profitable à vos intérêts qu'aux nôtres. »

« En arrivant près des Tuileries de Makoko — composées d'un certain nombre de grandes cases qu'une palissade défend contre la curiosité du public — nous fûmes prévenus que le roi désirait nous recevoir immédiatement. Après avoir procédé à un astiquage général et revêtu nos meilleures loques, nous ne faisions, ma foi, pas trop mauvaise figure, du moins moi avec ma tenue d'enseigne de vaisseau. Tandis qu'Ossiah (l'interprète) allait frapper sur les doubles cloches de la porte du palais pour prévenir de l'achèvement de nos préparatifs, je fis faire la haie à mes hommes qui, suivant l'usage du pays, portaient les armes le canon incliné vers la terre. Aussitôt la porte s'ouvrit. De nombreux serviteurs étendirent devant mes ballots plusieurs tapis et la peau de lion, attribut de la royauté ; on apporta aussi un beau plat en cuivre de fabrication portugaise et datant de deux ou trois siècles, sur lequel Makoko devait poser les pieds. Un grand dais de couleur rouge ayant été disposé au-dessus de ce trône, le roi s'avança, précédé de son grand féticheur, entouré de ses femmes et de ses principaux officiers.

« Makoko s'étendit sur sa peau de lion, accoudé sur des coussins ; ses femmes et ses enfants s'accroupirent à ses côtés. Alors le féticheur s'avança gravement vers le roi et se précipita à ses genoux en plaçant ses mains dans les siennes, puis se relevant il en fit autant avec moi, assis sur mes ballots, en face de Makoko. Le mouvement de génuflexion ayant été imité successivement par les assistants, les présentations étaient accomplies. Elles furent suivies d'un court entretien dont voici à peu près le résumé.

« Makoko est heureux de recevoir le fils du grand chef blanc de l'Occident dont les actes sont ceux d'un homme sage. Il le reçoit en conséquence, et il veut que lorsqu'il quittera ses Etats, il puisse dire à ceux qui l'ont envoyé que Makoko sait bien recevoir les blancs qui viennent chez lui non en guerriers, mais en hommes de paix. »

« Je suis resté vingt-cinq jours chez Makoko, et plus longtemps dans ses Etats ; on n'y aurait pas mieux traité ses enfants que nous ne l'avons été. Je vous ferai grâce de tous les entretiens familiers que j'eus presque chaque jour avec Makoko dont la curiosité était insatiable. Ne connaissant les blancs que par la traite des noirs et l'écho des coups de fusils tirés sur le Congo, il était resté longtemps incrédule aux récits que ses sujets lui



M. de Brazza chez le roi Makoko. Danse et jongleries du grand Féticheur.

faisaient de notre conduite. « Sans redouter la guerre plus que les blancs, me disait-il, nous préférons la paix. J'ai interrogé l'âme d'un grand sage, — de mon quatrième ancêtre — et convaincu que nous n'aurions pas à lutter contre deux partis, j'ai résolu d'assurer complètement la paix en devenant l'ami de celui qui m'inspirait confiance. » Accueillies comme elles devaient l'être, ces ouvertures nous conduisirent à la conclusion d'un traité rédigé dans les termes suivants :

Le Traité... « Au nom de la France et en vertu des droits » qui m'ont été conférés le 10 septembre et le 3 octobre 1880 par » le roi Makoko, j'ai pris possession du territoire qui s'étend entre » la rivière d'Iné et Impila. En signe de cette prise de possession, » j'ai planté le pavillon français à Okila en présence de Ñtaba, » Scianho Ngaekadah, Fgaeko, Jouma Noula, chefs vassaux de » Makoko, et en présence aussi de Ngaliémé, le représentant » officiel de l'autorité de Makoko en cette circonstance. J'ai remis » à chacun des chefs qui occupent cette partie du territoire un » pavillon français, afin qu'ils l'arborent sur leurs villages en » signe de ma prise de possession au nom de la France. Ces chefs, » officiellement informés par Ngaliémé de la décision de Makoko, » s'inclinent devant son autorité et acceptent le pavillon. Et par » leur signe fait ci-dessous, ils donnent acte de leur adhésion à la » cession de territoire faite par Makoko. Le sergent Malamine, avec » deux matelots reste à la garde du pavillon et est nommé provi- » soirement chef de station française de Ncouna.... »

(Suivent la signature de Brazza et les signes des chefs indigènes.)

« Tels sont les traits principaux de ce traité qui fut ratifié, une vingtaine de jours après mon arrivée, dans une assemblée solennelle de tous les chefs immédiats et vassaux de Makoko. L'acte étant signé, le roi et les chefs mirent un peu de terre dans une petite boîte, et, en me la présentant, le grand féticheur me dit : « Prends cette terre et porte-la au grand chef des blancs ; elle lui rappellera que nous lui appartenons. » Et moi, — plantant notre pavillon devant la case de Makoko : — « Voici, leur dis-je, le signe d'amitié et de protection que je vous laisse. La France est partout où flotte cet emblème de paix, et elle fait respecter tous ceux qui s'en couvrent.» J'ajoute que, depuis cette époque, Makoko ne manque pas, matin et soir, de faire amener et hisser le pavillon sur sa case, comme il m'avait vu le faire.

« Il fallut, non sans regret, nous séparer de lui pour aller avec

Nganchouno, sur le grand fleuve, où devait avoir lieu l'assemblée des chefs Oubandji. Il semblait que les négociations au-devant desquelles nous allions dussent aboutir aussi facilement que celles dont l'initiative avait été prise par Makoko.

« Quelques jours plus tard, toute une flottille de magnifiques pirogues, creusées chacune dans un seul tronc d'arbre, et portant jusqu'à cent hommes, descendait le fleuve et venait aborder en face de Ngombila. Toutes les tribus Oubandji du bassin occidental du Congo, entre l'équateur et Makoko, avaient tenu à être représentées à ce palabre d'où sortirait la paix ou la guerre. La réunion de ces quarante chefs revêtus de leurs plus beaux costumes était un spectacle véritablement imposant....

» La paix fut conclue — et d'abord on enterra la guerre. — Pour cela on fit un grand trou ; puis chaque chef y déposa l'un une balle, l'autre une pierre à feu, un troisième y vida sa poire à poudre, etc., et lorsque moi et mes hommes y eûmes jeté des cartouches, on y planta le tronc d'un arbre qui croît très rapidement. La terre fut rejetée sur le tout, et un des chefs prononça cette parole : « Nous enterrons la guerre si profondément que ni nous ni nos enfants ne pourrons la déterrer, et l'arbre qui poussera ici témoignera de l'alliance entre les blancs et les noirs. »

« Et nous aussi, ajoutai-je, nous enterrons la guerre ; puisse la paix durer, tant que l'arbre ne produira pas des balles, des cartouches ou de la poudre. » On me remit ensuite une poire à poudre vide en signe de paix et je leur donnai mon pavillon. Mais alors, tous les chefs voulurent en avoir un qu'ils frottèrent contre le premier; et bientôt toute une flottille oubandji fut pavoisée de nos couleurs.

La fondation de notre station du Congo était désormais assurée. »

En résumé, M. de Brazza avait acquis de Makoko, au nom de la France, un territoire qu'il put choisir lui-même entre les rivières Impila et Djoué, (le Gordon-Bennett de la carte de Stanley). Il descendit le Congo jusqu'au lac Stanley-Pool et fonda, le 1er octobre 1880, au village de Ntamo (ou plutôt Mfoua), sur la rive nord, la seconde station française, à laquelle M. de Lesseps fit donner plus tard le nom de *Brazzaville*.

Pour bien marquer sa prise de possession, il distribua force petits drapeaux tricolores, et laissa pour

garder sa conquête trois Laptots (nègres du Sénégal) avec le sergent sénégalais Malamine. Cela fait, M. de Brazza poursuivit sa route et rencontra Stanley à N'dambi M'Congo (lat. S. 5°5') ; long. E. G. 14°10'). Celui-ci fut très surpris de voir arriver un blanc du haut de la rivière, mais ne sut que plus tard la prise de possession ; il le reçut en ami et lui accorda une généreuse hospitalité pendant quinze jours.

Le voyageur se hâta ensuite de descendre la route du Congo, par le vapeur *la Belgique*, mis à sa disposition par Stanley lui-même, afin de parvenir à Banana, où il s'embarqua pour Libreville.

N'y trouvant pas les chaloupes démontables qu'il attendait de France, il repartit pour le haut Ogôoué, revit Franceville, et établit un poste nouveau sur l'Alima supérieure (septembre 1881). L'année suivante, après avoir visité les sources de l'Ogôoué et les mines de cuivre de Mboco, il descendit vers l'Océan par le bassin du Quillou Niari, dont il croyait faire un jour une voie navigable. « Cette vallée du Niari, dit-il, est comme une large entaille au travers d'énormes terrasses parallèles à l'Océan. Mais tandis que le Congo les traverse à la façon d'un escalier, le Niari coule sans un seul rapide sur un sol uni. » Cette observation ne s'est malheureusement pas vérifiée, pas plus que pour l'Ogôoué, et le levé du terrain fit voir plus tard que ces deux cours d'eau sont tout aussi innavigables que le grand fleuve dans les cataractes, puisque partant d'un même plateau, ils ont la même pente à descendre sur un parcours équivalent.

Enfin, arrivé dans les possessions portugaises de Landana, où les Pères du Saint-Esprit lui firent bon accueil, M. de Brazza s'embarqua pour l'Europe, en avril 1882.

§ II. TROISIÈME VOYAGE DE M. DE BRAZZA.

Ratification du traité par les Chambres. — Le 27 décembre 1882, eut lieu à la Chambre des députés la discussion du projet de loi de finances destiné à subvenir aux dépenses de l'expédition dans l'Ouest Africain. Le Gouvernement demandait 1,275,000 frs, répartis entre les trois ministères : de l'instruction publique (980,000 frs), des affaires étrangères (65,000 frs), de la marine et des colonies (200,000 frs). Le crédit fut voté à la presque unanimité des voix. Et le 11 janvier 1883, la loi était promulguée au *Journal officiel.*

Par décret du 15 février 1883, M. de Brazza fut nommé lieutenant de vaisseau. En outre, il recevait le titre de commissaire-général de la République dans l'Ouest Africain. Un petit bateau à vapeur, l'*Olumo*, était mis à sa disposition pour remonter l'Ogôoué, de l'embouchure aux stations à créer. Le matériel de la mission devait être transporté par des navires de commerce. Le Ministre de la guerre lui donnait en outre un détachement de tirailleurs algériens, qui se joindraient aux trente tirailleurs sénégalais.

Le 19 mars 1883, M. de Brazza, accompagné de MM. Michelet, de Lastours, P. et J. Michaud, de Chavannes, Decazes, etc., s'embarquait à Bordeaux, à bord du *Précurseur*. Au commencement d'avril, il atteignait Dakar où il embarquait 130 laptots et le sergent Malamine.

« Dans les premiers jours d'avril, dit M. de Brazza, nous touchions à Dakar. 130 laptots — toute notre force armée — montaient à bord, et parmi eux mon brave sergent Malamine, rentré depuis quelques mois de Brazzaville, sur l'ordre de M. Mizon. Mélange de sang arabe et de sang maure, ce Malamine, dont on vous a si souvent parlé, est un homme de haute taille,

solidement musclé. Son profil est presque européen et sa physionomie respire une virile fierté. On sent immédiatement en lui l'homme capable de remplir intelligemment des ordres, en les interprétant suivant les circonstances. Quand, en 1880, je le laissai seul à la garde du pavillon français sur le Congo, sans ressources et à 500 kilomètres de notre plus voisine station, je savais d'avance à qui je confiais ce dangereux honneur. Hardi défenseur des faibles, Malamine fut vite aimé des indigènes, auxquels il apprit à aimer la France.

Avec lui, plusieurs de mes vieux serviteurs d'autrefois avaient voulu m'accompagner. Nous prenions encore quelques Krowboys dans le golfe de Guinée, et le 22 avril 1883, après une excellente traversée, nous jetions l'ancre en rade du Gabon. »

Une avant-garde, commandée par M. de Lastours, s'était rendue directement sur le bas Ogôoué, où elle attendait l'arrivée du chef de la mission.

Pendant qu'arrêté à Libreville, M. de Brazza terminait les derniers préparatifs de son expédition, le lieutenant de vaisseau Cordier, commandant le *Sagittaire*, s'emparait à coups de canon de Loango, à l'embouchure du fleuve Quillou, et de *Ponta-Négra*, sur la côte. Il rencontra une vive opposition de la part des négociants anglais et portugais établis sur ce point, lesquels refusèrent même de vendre des vivres à nos marins qui souffraient de la fièvre ; mais une circonstance fortuite vint le tirer d'embarras.

Une des embarcations du navire français l'*Oriflamme* avait chaviré dans la barre ; aussitôt les matelots s'élancèrent à son secours, et, pour être plus libres de leurs mouvements, retirèrent leurs vêtements, qu'ils laissèrent sur la plage. Quand ils revinrent après la besogne terminée, les effets avaient disparu, volés par les indigènes qu'excitait un des chefs. Il fallut les canonner.

La prise de possession de ces deux points de la côte, Ponta-Négra et Loango, rendit M. de Brazza maître

de deux mouillages importants, qui lui servirent à contrecarrer les opérations de l'Association internationale, établissant des stations dans la vallée du Quillou-Niari.

Après avoir visité cette partie du littoral, le gouverneur français gagna l'Ogôoué et se rendit à Lambaréné, d'où l'expédition devait partir; puis remontant le fleuve, il fondait les établissements de Njolé, Achouca, Madiville (ville de l'huile), et arrivait le 22 juillet à Franceville. Peu de temps après, le « *Ballay* » canot à vapeur, était lancé sur l'Alima qu'il descendait jusqu'au fleuve.

Prévenu que Makoko attendait son arrivée avec impatience, M. de Brazza se mit en route et gagna le Congo à 130 milles au-dessus de la station de Bolobo; puis, redescendant le fleuve, il atteignit Nganchouno, d'où il se dirigea par terre sur la résidence de Makoko.

Il semble que le nom de *Makoko* est un titre commun donné à plusieurs roitelets ou chefs des tribus riveraines du Congo au-dessus du Stanley-Pool. Le Makoko dont il est ici question, était le chef de Mbé, village situé au sud du Léfini, à l'ouest de l'embouchure du Kassaï, et du port de Nganchouno ou Nganchou.

Donnons, d'après l'explorateur, quelques détails sur ce dernier voyage de Franceville à Brazzaville, et sur la nouvelle visite au roi Makoko.

A Franceville. — « Le 22 juillet 1884, sans péripéties bien remarquables, nous arrivions à Franceville après avoir remonté le cours de l'Ogôoué. La situation de Franceville est réellement belle, sur la haute pointe d'un mouvement de terrain qui, après s'être insensiblement élevé, à partir du confluent de l'Ogôoué et de la Passa, tombe, par une pente rapide, d'une hauteur de plus de 100 mètres sur la rivière qui coule à ses pieds. L'horizon lointain des plateaux, dans un panorama presque circulaire, les alignements réguliers des villages qui couvrent les pentes basses, la note fraîche des plantations de bananiers tranchant sur les tons

rouges des terres argileuses, font de ce point une des vues les plus jolies et les plus séduisantes de l'Ouest africain. Elle inspire comme un besoin de se reposer en admirant, et en même temps comme un vague désir de marcher vers les horizons qu'on découvre. En me rendant à Franceville, j'avais conclu de nouveaux traités avec les chefs riverains, traités faits surtout en vue d'une organisation dont j'aurai à parler plus loin et par lesquels, dès ce moment, notre service de pagayeurs était assuré.

» De Franceville à l'Alima, à chaque agglomération de villages, toute une population grouillante, abandonnant ses occupations, nous entourait des manifestations les plus cordiales.... L'Alima, après s'être infléchi longtemps au nord-est puis à l'est, se dirigeait maintenant au sud ; ses rives devenaient de plus en plus basses ; la végétation se transformait, les marécages du delta apparurent avec leurs hautes herbes et les *borassus* qui en émergent ; tout à coup, brusquement, nous débouchions dans le Congo. Magnifique spectacle, Messieurs, que cette immense nappe d'eau touchant le soleil à l'horizon, semée d'innombrables îlots et sur laquelle s'épand à l'infini cette lumière intense, qui semble noyer tous les objets et tous les plans dans une buée tiède et jaunâtre !

» Mais passons sur les beautés du site, aussi bien que sur les incidents d'un voyage de quatre jours dans les méandres du Congo. J'avais touché à la station de Bolobo et salué son chef, M. Librecht, un très avenant et très aimable officier de l'armée belge. Le 27 mars, j'arrivai à Nganchouno. M. Ballay y était parfaitement installé dans les meilleurs termes avec les chefs environnants, vassaux de Makoko. Je me retrouvais en pays connu ; c'est là que, trois ans auparavant, je m'étais embarqué pour aller prendre possession des territoires cédés à N'Couna auquel la Société de Géographie a voulu donner le nom de Brazzaville. Tous les chefs et nombre de leurs sujets étaient pour moi de vieilles connaissances ; je fus assailli de visites et me fatiguai à serrer la main de tous ces amis de jadis.

Remise du traité à Makoko. — » Makoko, prévenu de mon arrivée, m'avait envoyé saluer par une ambassade. En grande hâte, nous réunissions les présents destinés à récompenser sa loyauté, et une marche de nuit nous conduisit aux abords de sa résidence. Makoko me reçut avec une pompe peu usitée et des démonstrations de joie excessives. Tout d'abord, dans une chanson improvisée en mon honneur et faisant allusion aux faux bruits qui avaient couru sur mon compte, aussi bien en Afrique

qu'en Europe, il disait au peuple présent : « En vérité, en vérité ; vous tous qui êtes là, voyez ; voilà celui qu'on disait mort, il est revenu; voilà celui qu'on disait pauvre, voyez ses présents. » Et il désignait, en parlant ainsi, un magnifique tapis et un coussin de velours, que nous avions placés sur ses peaux de lion. Le peuple reprenait en chœur et en manière de refrain : « Ceux qui ont ainsi parlé sont des menteurs. »

» Puis, suivant le cérémonial admis, se levant en même temps que moi, et faisant le même nombre de pas, Makoko me donnait une vigoureuse accolade, ne se lassant pas de sourire à son ancien ami. Je le priai de faire prévenir ses premiers vassaux, afin que la remise des traités pût se faire en séance solennelle.

La cérémonie fut renvoyée au surlendemain.

» Au jour dit, tous les chefs et leurs plus notables sujets répondirent à la convocation. Le palabre se tint sous un velum de laine rouge, semblable à celui sous lequel avait eu lieu notre première réception. On avait déployé l'appareil le plus brillant des grands jours, et, dans le but de donner plus de solennité à la cérémonie, chacun avait apporté ses dieux lares pour les prendre à témoin.

» C'était un spectacle bien étrange que cette nombreuse réunion, foule compacte accroupie, où, dans la bigarrure des étoffes à couleurs vives, le mouvement d'une lance ou le déplacement d'un fusil faisait passer des éclairs. Çà et là, tranchant sur le reste, quelques pagnes de satin ou de velours nous indiquaient que des générosités étrangères avaient devancé les nôtres.

» Makoko trônait sur ses peaux de lion, négligemment accoudé sur des coussins, entouré de ses femmes et de ses favoris. En face, à quelques pas de lui, M'pohontaba, l'un de ses premiers vassaux, et les autres chefs assis à terre sur des peaux de léopard, attendaient que le souverain donnât le signal du palabre. Nous étions entre les deux groupes un peu sur le côté. Makoko, sans se lever, souhaita la bienvenue à tout son monde ; il expliqua en quelques mots le but de la réunion : puis, chaque chef, M'pohontaba en tête, vint à genoux protester de sa fidélité à Makoko, seul vrai chef, disaient-ils, seul propriétaire et souverain de tous les territoires batékés. Tous se déclarent, comme autrefois, heureux et fiers d'être placés sous la protection de notre drapeau, et le jurent sur les fétiches et par les mânes de leurs pères.

» A mon tour, je rappelai le passé en quelques mots ; mes hommes présentaient les armes, on sonna aux champs, et je fis à Makoko la remise des traités au nom de la France. Procès-verbal

de la cérémonie fut dressé et signé, et on se rendit sous le hall improvisé où se trouvaient, exposés à l'admiration de tous, les présents destinés à chacun et étiquetés à son nom. Les cris de surprise, les marques de joie, les remerciements jetèrent leur note bruyante et gaie dans le va-et-vient d'une foule curieuse ; puis, chacun emportant ses nouvelles richesses, on se dit gaiement au revoir...

» Quelques jours après, on arrive à Brazzaville.

» **Brazzaville** est située sur l'extrémité d'une croupe assez large qui domine le Congo et s'abaisse brusquement à cent mètres de la rive, dans un éboulement de sable argileux. Cette croupe semble le premier obstacle contre lequel se butte le fleuve pour aller en tournant se précipiter à la première cataracte. De là le regard embrasse dans son entier l'immensité du Stanley-Pool et tout le cirque de hautes montagnes qui l'entourent. Le pays est peuplé, le sol est fertile, l'air est sain et la brise constante d'ouest y apporte la fraîcheur relative des plateaux qu'elle a traversés...

De Brazzaville, le commissaire-général de la République fit quelques courses encore dans l'intérieur pour achever d'organiser les stations de l'Ogôoué et de l'Alima, et le service des porteurs indigènes d'un point à l'autre. Il vit mourir M. de Lastours à Madiville, qui prit plus tard le nom de Lastourville ; puis il apprit, au mois de juillet 1885, la clôture de la Conférence de Berlin, qui mettait fin aux difficultés diplomatiques soulevées par la nouvelle annexion française.

Rappelé inopinément par son gouvernement, M. de Brazza rentra en France à la fin de 1885. Il y fut reçu naturellement en triomphateur. La Société de Géographie de Paris, dont il est membre, organisa au Cirque d'Hiver en son honneur une séance extraordinaire, présidée par M. de Lesseps. L'heureux explorateur y a fait de son troisième voyage le long récit dont nous avons extrait les détails qu'on vient de lire.

CHAPITRE VI.

CONFÉRENCE DE BERLIN, 1885.

§ 1. FONDATION DE LÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO.

Les causes de la Conférence. — Pendant que M. de Brazza travaillait pour le compte de la France dans l'Ouest africain, le comité d'études du Haut-Congo avait accompli des travaux considérables, grâce à l'activité de Stanley et de ses compagnons. Des stations jalonnaient les rives du Congo jusqu'aux Stanley-Falls, et celles du Kouilou-Niari jusqu'à la mer.

Ce fut alors que ce comité se transforma en prenant le titre d'*Association internationale du Congo* laquelle adoptant le *drapeau bleu* de la primitive Association africaine, eut pour but politique l'acquisition de territoires avec les droits de souveraineté, par le moyen de contrats légaux conclus avec les indigènes ; en un mot, la création d'un Etat libre et neutre qui pût être reconnu par le droit européen. Il s'agissait avant tout de couper court aux convoitises de certaines puissances.

En effet, déjà les dangers croissaient pour l'œuvre du Roi ; ils venaient d'une part des prétentions du Portugal, qui réclamait tout ou partie du bassin du Congo comme lui appartenant depuis quatre siècles, alors qu'il n'y avait laissé aucune trace d'organisation, ni même d'occupation au-delà des chutes. Le gouver-

nement Anglais sembla un instant vouloir épouser les intérêts du Portugal ; mais l'opinion publique préférant la liberté commerciale, le força à renoncer au projet de traité anglo-portugais.

D'autre part, le gouvernement français avait ratifié le traité conclu, nous avons vu dans quelles circonstances, avec le Makoko, qui se disait souverain des deux rives du fleuve dans les parages du Stanley-Pool. Admettre de telles prétentions, c'était barrer aux Belges, la sortie du pays. La France réclamait en outre tout le bassin du Kouilou, nonobstant les établissements internationaux déjà existants.

Ce fut sans doute pour conjurer le danger le plus pressant, que le Président de l'Association internationale consentit en 1884 (23 avril) à signer une convention par laquelle « elle s'engageait à donner la » préférence à la France si, par des circonstances im- » prévues, elle était obligée un jour d'aliéner ses » possessions. De son côté, le gouvernement français » prenait l'engagement de respecter les stations et les » territoires de l'Association. »

En avril 1884, les Etats-Unis, par un vote du Sénat, reconnurent les droits souverains de l'Association internationale du Congo, et, la traitant comme *puissance amie*, le gouvernement américain conclut avec elle une convention par laquelle l'Association accordait la liberté du commerce et de la navigation sur ses territoires, avec la faculté pour les étrangers de s'y fixer librement, d'y acquérir des terres, etc.

Reconnue par une puissance de cette valeur, l'Association devenait en réalité un *Etat souverain.*

C'est alors qu'intervint le prince de Bismarck. Désireux d'acquérir des possessions coloniales qui manquaient à l'empire allemand et convoitant déjà peut-être les territoires de l'Afrique orientale, le chancelier

s'entendit avec la France pour la convocation de la Conférence de Berlin, à l'effet de régler diverses questions de droit international.

Dès le 8 du mois de novembre, l'Allemagne imitant l'Amérique, avait reconnu la *souveraineté* de l'Association internationale du Congo.

La conférence de Berlin s'ouvrit le 15 novembre 1885. Quatorze puissances avaient répondu à l'appel de M. de Bismarck, et prirent part aux délibérations.

Ce sont l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Autriche, la Russie, l'Italie, qui sont les six grandes puissances européennes ; en outre, les Etats-Unis d'Amérique, l'Espagne, le Portugal, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norwège et la Belgique.

Parmi ces Etats, l'Allemagne et la France, par suite d'une entente préalable, ont eu le rôle prépondérant, ce qui explique les avantages qu'elles en ont retirés.

Quant à l'Angleterre, elle n'eut qu'un rôle passif, et eut même à défendre ses droits souverains dans le bassin du Niger. Toutefois, ainsi que les Etats-Unis, elle a prêté ses bons offices aux diverses parties pour amener la concorde.

Résolutions de la Conférence. — Les résolutions prises par la Conférence comportent quatre points principaux, réglant des droits internationaux. La reconnaissance du nouvel Etat du Congo ne vient qu'ensuite, comme corollaire.

I. Le premier point concerne la *liberté du commerce et de la navigation sur le Congo et son bassin conventionnel.* Cette liberté est assurée par la création d'une *zone commerciale neutre* qui, non-seulement comprend tout le bassin hydrographique du fleuve, mais se prolonge de l'Atlantique à l'océan Indien en englobant à l'ouest une partie des territoires du Congo

français et portugais, et à l'est, le Zanguebar et le Mozambique portugais, depuis le 5e degré de latitude nord jusqu'à l'embouchure du fleuve Zambèze.

Quelles que soient les puissances occupantes, actuelles ou à venir, de cette zone neutralisée, elles ne pourront y établir aucun droit de douane sur les marchandises importées ; seuls les produits exportés pourront être taxés dans des limites restreintes. La surveillance de l'exécution de ces décisions et la police des voies incomberont à une commission internationale.

La Conférence consacre une *liberté analogue de navigation pour le Niger*. La France et l'Angleterre ayant seules des possessions sur ce fleuve, se chargeront de la police, la première sur le Haut Niger, la seconde dans le bas fleuve et le Delta.

II. Le second point établit, en cas de guerre, la *neutralité* de ces territoires et l'interdiction aux puissances, même occupantes, d'en faire la base de leurs opérations militaires, pour ne pas nuire à la liberté commerciale et la tranquillité du pays.

III. Une troisième déclaration est relative à l'*extirpation de la traite des nègres ;* elle met des entraves à l'introduction des alcools et des armes de guerre au milieu des peuplades africaines. Elle protège les missionnaires, les voyageurs, les commerçants, quelle que soit leur nationalité.

IV. Le quatrième point détermine les formalités à remplir pour rendre effectives *les prises de possession* de nouveaux territoires en Afrique. Toute nation qui vient d'annexer un territoire doit en adresser une notification officielle aux autres puissances, et désigner en même temps les limites de son emprise, du moins sur la partie littorale ou maritime.

Toutes les puissances se sont mises assez aisément d'accord sur les points ci-dessus.

Reconnaissance de la souveraineté de l'Association du Congo. — Il n'en est pas de même du cinquième point, qui était cependant le principal, mais qui n'était qu'indirectement indiqué dans le programme. C'est la reconnaissance officielle, comme puissance souveraine, de cette *Association internationale* qui, la première, avait jeté les bases de la colonisation dans l'immense région du Congo.

« Pendant quatre mois, dit M. Banning, tout en s'acquittant de sa mission propre, la Conférence de Berlin a été le foyer de négociations actives, poursuivies en dehors d'elle, mais étroitement connexes à l'objet de ses délibérations. Il s'est agi de généraliser la reconnaissance et de fixer les limites du territoire de l'Association. Cette tâche était compliquée : conduite par des moyens purement moraux, elle devait se heurter à plus d'une difficulté et passer par bien des péripéties. Jusque dans les premiers jours de janvier 1885, les traités de reconnaissance furent successivement conclus, sur la base commune de la liberté commerciale absolue, avec l'Angleterre (le 16 décembre), l'Italie, puis l'Autriche-Hongrie (le 24), puis les Pays-Bas, l'Espagne, la France, la Russie, la Suède et Norwège, le Danemark et le Portugal.

» La négociation avec la France a été longue et laborieuse : ouverte à Berlin même, transférée à Paris dans les derniers jours de décembre, renvoyée à Berlin vers la mi-janvier, elle n'a abouti que le 5 février. La matière en était difficile et complexe ; il y avait à résoudre une question territoriale, une question financière et une question de médiation. L'Association ne pouvait, sans souscrire à sa ruine, concéder les limites réclamées par la France, à moins d'avoir la certitude de l'abandon des prétentions portugaises sur la rive droite du Congo. De là les lenteurs et les vicissitudes

d'une négociation dont les bases même ont souvent varié.... »

Après de longues négociations, l'Association cédait à la France ses quatorze établissements de la côte et du bassin du Kouilou-Niari, dont plusieurs portent des noms significatifs, tels que : Philippeville (de Philippe, comte de Flandre), Baudouinville (du prince royal Baudouin), Stephanieville (de la princesse Stéphanie), Rudolfstadt (de Rodolphe, prince impérial d'Autriche).

Le territoire du Kouilou prolongé à l'est jusqu'au Congo moyen, ajouté au bassin de l'Ogôoué et à l'ancien Gabon français, constitue dès lors pour la France une superbe colonie de plus de 600,000 km. carrés, où l'on trouve les stations de Franceville et de Brazzaville, celle-ci, sur la rive nord du Stanley-Pool.

De son côté, le Portugal a obtenu de prolonger au nord le territoire de l'Angola, jusqu'à l'embouchure du Congo, rive gauche. La limite suit le parallèle de Nokki jusqu'à la rencontre du Koango, affluent du Congo, et remontera cette rivière jusqu'à sa source dans la direction du sud.

Séance finale du 23 février 1885. — Ces difficultés aplanies, le gouvernement de la Belgique, qui s'était abstenu jusque-là, à cause de sa neutralité politique, imite les autres Etats en reconnaissant la souveraineté de l'Association.

En conséquence, dans la séance de clôture du 23 février, M. le colonel Strauch, président de l'Association, notifie l'adhésion de celle-ci, par la lettre suivante adressée à S. A. S. le prince de Bismarck :

« Prince, l'Association internationale du Congo a » conclu successivement avec les puissances repré- » sentées à la Conférence, *des traités qui reconnaissent*

» *son pavillon* comme celui d'un Etat ou d'un gouver-
» nement ami.

» S. M. le Roi (Léopold) en porte la connaissance au Congrès.... »

Le président M. Busch fit suivre cette communication des paroles ci-après, qui marquent l'admiration des puissances pour l'œuvre du roi Léopold.



M. le colonel Strauch, président de l'Association Africaine.

« Messieurs, je crois être l'interprête du sentiment unanime de la Conférence en saluant comme un événement heureux la communication qui nous est faite, et qui constate la reconnaissance unanime de l'Association du Congo. Tous nous rendons justice au but élevé de l'œuvre à laquelle S. M. le Roi des Belges a attaché son nom ; tous, nous connaissons les efforts et les sacrifices au moyen desquels Il l'a conduite au point

où elle est aujourd'hui ; tous, nous faisons des vœux pour que le succès le plus complet vienne couronner une entreprise qui peut seconder si utilement les vues qui ont dirigé la Conférence. »

Le baron de Courcel (France) prend la parole dans les termes suivants :

« En qualité de représentant d'une puissance dont les possessions sont limitrophes de celles de l'Association internationale du Congo, je prends acte avec satisfaction de la démarche par laquelle cette Association nous notifie son entrée dans la vie internationale. J'émets au nom de mon Gouvernement, le vœu que l'Etat du Congo, territorialement constitué aujourd'hui dans des *limites précises*, arrive bientôt à pourvoir d'une organisation gouvernementale régulière, le vaste domaine qu'il est appelé à faire fructifier. *Ses voisins seront les premiers à applaudir à ses progrès*, car ils seront les premiers à profiter du développement de sa prospérité et de toutes les garanties d'ordre, de sécurité et de bonne administration dont il entreprend de doter le centre de l'Afrique.

» Le nouvel Etat doit sa naissance aux aspirations généreuses et à l'initiation éclairée d'un Prince entouré du respect de l'Europe. Il a été voué, dès son berceau, à la pratique de toutes les libertés. Assurés du bon vouloir unanime des puissances qui se trouvent ici représentées, souhaitons-lui de remplir les destinées qui lui sont promises, sous la sage direction de son auguste fondateur, dont l'influence modératrice sera le plus précieux gage de son avenir. »

Les représentants des autres Etats signataires ont tenu un langage analogue, ce qui prouve l'admiration générale pour l'œuvre du Roi, et devrait être pour l'avenir la meilleure garantie de sa stabilité.

§ II. ORGANISATION DE L'ÉTAT DU CONGO.

Léopold II, souverain de l'Etat indépendant du Congo. — L'Etat du Congo était créé, ses limites étaient tracées. Restait la question de savoir qui en serait le premier souverain et quelle forme de gouvernement serait adoptée.

Il va de soi que le Roi Léopold, le courageux promoteur et le généreux bailleur de fonds de l'œuvre africaine, avait seul droit à la qualité de Souverain du Congo. L'opinion publique le désignait comme tel. De nombreuses adresses au Roi furent signées en Belgique par les Corps de l'Etat, aussi bien que par les Chambres de commerce et les particuliers, qui le félicitèrent de l'heureux résultat de la Conférence de Berlin.

Assuré de cette approbation générale, S. M. Léopold II écrivit à ses ministres, le 16 avril, la lettre suivante, pour leur demander de présenter aux Chambres un projet de loi l'autorisant, conformément à l'article 62 de la Constitution, à accepter la souveraineté d'un autre Etat :

« Messieurs, L'œuvre créée en Afrique par l'Association internationale du Congo a pris un grand développement. Un nouvel Etat se trouve fondé, ses limites sont déterminées et son pavillon est reconnu par presque toutes les puissances.

» Il reste à organiser sur les bords du Congo le gouvernement et l'administration.

» Les plénipotentiaires des nations représentées à la Conférence de Berlin se sont montrés favorables à l'œuvre entreprise, et depuis, les deux Chambres législatives, les principales villes du pays et un grand nombre de corps et d'associations importantes m'ont

exprimé à ce sujet les sentiments les plus sympathiques.

» En présence de ces encouragements, je ne puis reculer devant la poursuite et l'achèvement d'une tâche à laquelle j'ai pris, en effet, une part importante, et puisque vous estimez comme moi, Messieurs, qu'elle peut être utile au pays, je vous prie de demander aux Chambres législatives l'assentiment qui m'est nécessaire.

» Les termes de l'article 62 de la Constitution caractérisent par eux-mêmes la situation qu'il s'agirait d'établir :

» Roi des Belges, je serais en même temps le souverain d'un autre Etat.

» Cet Etat serait indépendant comme la Belgique, et il jouirait, comme elle, des bienfaits de la neutralité.

» Il aurait à suffire à ses besoins et l'expérience, comme l'exemple des colonies voisines, m'autorise à affirmer qu'il disposerait des ressources nécessaires.

» Sa défense et sa police reposeraient sur des forces africaines commandées par des volontaires européens.

» Il n'y aurait donc entre la Belgique et l'Etat nouveau qu'un lien personnel. J'ai la conviction que cette union serait avantageuse pour le pays, sans pouvoir lui imposer des charges en aucun cas.

» Si mes espérances se réalisent, je me trouverai suffisamment récompensé de mes efforts. Le bien de la Belgique, vous le savez, Messieurs, est le but de toute ma vie. »

D'après l'art. 62 de la Constitution, « le roi ne peut être en même temps chef d'un autre Etat, sans l'assentiment des deux Chambres. Aucune des Chambres ne peut délibérer sur cet objet, si deux tiers au moins des membres qui la composent ne sont présents, et la

résolution n'est adoptée qu'autant qu'elle réunit au moins les deux tiers des suffrages. »

Le 28 avril, la Chambre des représentants et, le 30, le Sénat ont adopté un projet de loi ainsi conçu :

« Sa Majesté Léopold II, roi des Belges, est auto-
» risée à être le chef de l'Etat fondé en Afrique par
» l'Association internationale du Congo.

» L'union entre la Belgique et le nouvel Etat sera
» exclusivement personnelle. »



Les armoiries de l'Etat indépendant du Congo.

De façon que la neutralité de la Belgique ne peut pas être compromise par le fait de cette union.

L'autorisation des Chambres obtenue, Léopold II choisit le titre de SOUVERAIN DE L'ETAT INDÉPENDANT DU CONGO, écartant ceux de prince, de roi ou d'empereur du Congo, que l'on avait mis en avant.

Les armes du nouvel Etat sont les armes personnelles de Léopold, et non celles de la Belgique, et son drapeau est le *drapeau bleu à étoile d'or*, le même qu'avait inauguré l'Association africaine, et qui, paraît-

il, avait été le drapeau de l'ancien Etat indigène du Congo (San-Salvador, aujourd'hui englobé dans les possessions portugaises).

Limites officielles de l'Etat du Congo, fixées pendant les négociations de la Conférence de Berlin.

1° *A l'ouest.* Le littoral de l'océan Atlantique jusqu'à l'embouchure de la rivière qui se jette dans l'océan Atlantique au sud de la baie de Kabinda; — la droite qui joint cette embouchure à Cabo Lombo ; — le parallèle de ce dernier point prolongé jusqu'à son intersection avec le méridien du confluent du Culcacalla avec la Luculla ; le méridien ainsi déterminé jusqu'à sa rencontre avec la rivière Luculla; le cours de la Luculla jusqu'à son confluent avec le Tchiloango.

2° *Au nord-ouest.* La rive gauche du Tchiloango jusqu'à sa source la plus septentrionale; la crête de partage des eaux du Niadi-Kouilou et du Congo jusqu'au delà du méridien de Manyanga ; le Congo jusqu'au Stanley-Pool ; la ligne médiane du Stanley-Pool ; le Congo jusqu'à un point à déterminer en amont de la rivière Licona-Nkundja ; une ligne à déterminer depuis ce point jusqu'au 17° de long. E. de Greenwich, en suivant autant que possible la ligne de partage des eaux du bassin de la Licona-Nkundja ; le 17e degré de long. E. de Gr., jusqu'à sa jonction avec le 4e parallèle de latitude nord (1).

3° *Au nord*, le parallèle de 4° latitude nord, entre les méridiens de 17° et 30° long. E. de Greenwich.

4° *A l'est*, le méridien de 30° E. de Greenwich jusqu'à 1° 20 de lat. sud ; de là une ligne brisée jusqu'à la pointe N. du lac Tanganika ; la ligne médiane de ce lac ; une ligne joignant le Tanganika au lac Moéro, le cours du Louapoula ; puis la ligne médiane du Bangouélo.

5° *Au sud* et *sud-ouest*, la ligne de partage des bassins du Congo et du Zambèze, vers 13° lat. S. ; le méridien de 24° et une ligne légèrement ondulée jusqu'au parallèle de 6° lat. S. ; le parallèle de

(1) En 1887, par suite d'un nouvel accord avec la France, la limite du 17e dégré de longitude a été supprimée et reportée plus à l'est au cours de l'*Ubangi*. C'est un nouvel accroissement du territoire français. Par contre, la limite du 4e parallèle N., a été aussi reportée plus au nord jusqu'au cours *presumé* de l'Ubangi entre les 19e et 22e degrés de longitude, mais elle reste vraie des 22e et 30e degrés.

6° lat. S. jusqu'à la rencontre du Koango ; une petite partie du Koango ; le parallèle de Noki (5°50' lat. S.) ; le méridien qui passe par l'embouchure de la petite rivière Ango-Ango, entre la factorerie hollandaise et la factorerie portugaise ; de là le cours du Congo jusqu'à la mer ; (laissant au sud le Congo portugais et l'Etat indigène du Muata-Yamvo, qui semble être réservé à l'influence du Portugal).

Superficie et population de l'Etat libre. — Le nouvel Etat est ainsi renfermé dans le centre du continent. Mais l'accès à l'intérieur est ménagé par une bande de territoire large de 25 lieues en moyenne qui, du littoral, court sur la rive droite du Congo jusqu'à Vivi et comprend de là les deux rives du fleuve jusqu'à Manyanga.

Ainsi délimitée, la superficie de l'Etat libre du Congo est d'environ 2,000,000 de kilomètres carrés, ce qui représente 66 fois l'étendue de la Belgique, 4 fois celle de la France, le tiers de la superficie de la Russie et le cinquième de celle de l'Europe. Les dimensions sont en moyenne de 18 degrés environ, soit 350 lieues ou 1,700 kilomètres du N. au S. et autant de l'E. à l'O.

Si c'est considérable comme étendue, le chiffre de la population y répond-il ? Y a-t-il là 20, 30, 40 millions d'habitants, même plus, comme on l'a supputé d'après les régions traversées par Stanley ? Il serait hasardeux de se prononcer, et mieux vaut admettre moins que plus, soit 20,000,000 d'individus, ce qui est déjà un chiffre respectable, atteint en Europe par six pays seulement.

Monarchie absolue. — De ce que le roi Léopold a « *pris* », comme il le dit lui-même, « le titre de Souverain de l'État indépendant du Congo », il ressort qu'il ne l'a reçu de personne et que, monarque absolu, du moins en Afrique, il est le seul arbitre, humainement

parlant, des destinées de ses nouveaux sujets. Mais qu'on se rassure ; ce n'est point pour en mésuser ou en abuser qu'il s'est attribué un pouvoir aussi étendu. Ne sait-on pas que, dans la conférence africaine de Berlin, les représentants officiels des puissances qui s'y trouvaient réunies ont rendu hommage aux intentions bienveillantes et humanitaires du fondateur de l'Association internationale, et que nul ne les met en doute ?

« C'était faire preuve de sagesse que de ne pas doter les nègres de l'Afrique équatoriale d'un gouvernement représentatif, pour lequel ils sont loin d'être mûrs. D'ailleurs, tout façonnés déjà à la soumission envers les chefs de tribus, véritables autocrates à petit pied, il ne viendra de longtemps à la pensée d'aucun d'eux de réclamer des droits civiques, qu'on ne leur retire pas et qu'il leur paraît tout naturel de ne pas exercer. »

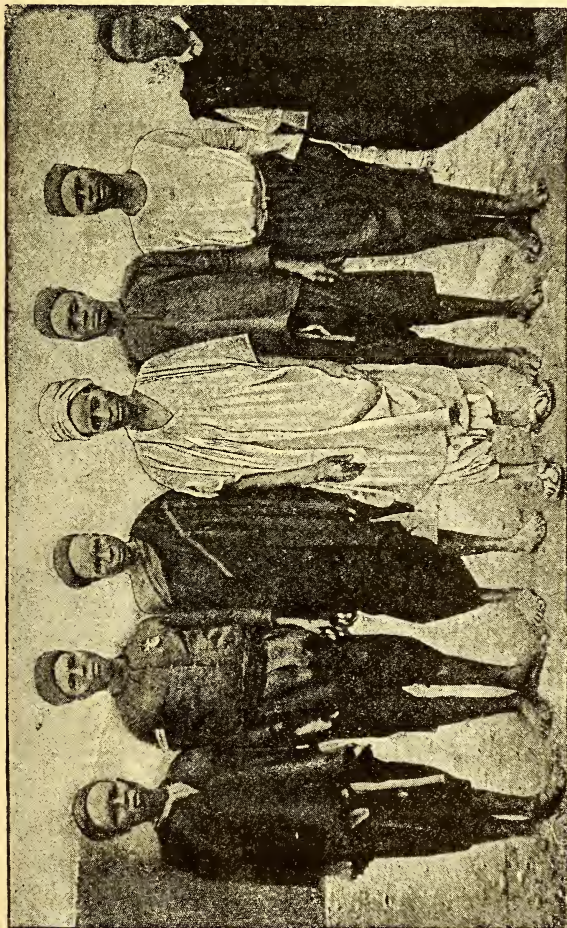
(MOYNIER, *jurisconsulte de Genève*).

Administration de l'Etat indépendant. — L'organisation du nouvel Etat est celle d'une monarchie constitutionnelle, sans être représentative. Le souverain gouverne à l'aide de trois ministres qui portent le titre d'*administrateurs généraux :* celui *de l'intérieur ;* celui *des finances ;* celui *des affaires étrangères* et *de la justice.*

Un *conseil supérieur* de consultation est composé d'avocats, de professeurs, de notabilités juridiques de Belgique et même de l'étranger.

Ce *gouvernement central* siège à Bruxelles ; il communique avec un *gouverneur-général,* dont la résidence en Afrique est actuellement à Boma. Celui-ci, avec le concours des chefs de stations ou de districts et de juges résidant au Congo, constitue le *gouvernement local.*

Le premier gouverneur-général nommé fut le célèbre Gordon-Pacha, qui avait accepté, mais qu'une mission spéciale pour l'Angleterre envoya mourir en héros à Kartoum, en combattant l'insurrection du Mahdi. Il



Soldats haoussas, au début de leur organisation.

succédait de fait à H. Stanley, dont les fatigues réclamaient un repos bien mérité. Le colonel anglais sir de Winton fut nommé en remplacement et eut

pour successeur M. Camille Janssen, belge, docteur en droit.

Un décret récent institue un *vice-gouverneur-général*, et un *comité consultatif* composé de Juges et de Directeurs.

Un *Bulletin officiel de l'Etat indépendant du Congo*, paraissant à Bruxelles depuis 1885, a publié déjà un grand nombre de décrets du Roi-Souverain et d'ordonnances du gouverneur-général, organisant les services publics : régime foncier, acquisition de terres, état-civil, justice, tribunaux, répression et extradition, navigation et usage des pavillons, droits de sortie, postes et union postale, système monétaire, etc.

L'esclavage n'est pas reconnu par la loi. Toutes les mesures sont prises pour en amoindrir les effets en attendant l'abolition complète.

La traite des nègres est sévèrement défendue, et plusieurs forts ou camps retranchés, sont créés dans la région orientale pour s'opposer à l'invasion des traitants Arabes.

Une force armée composée de plusieurs milliers d'indigènes et commandée par des officiers, belges pour la plupart, maintient la police générale.

Proclamation en Afrique de la Constitution du nouvel Etat. — C'est le 19 juillet 1885 qu'a été proclamée, à Banana, la Constitution de l'Etat indépendant du Congo, dans une cérémonie présidée par M. l'administrateur-général, sir Francis de Winton, et à laquelle assistaient les représentants de toutes les maisons de commerce établies sur la rive droite du fleuve, ainsi que les chefs indigènes résidant entre Banana et Boma.

La veille, l'administrateur-général avait fait connaître aux commerçants blancs, ainsi qu'aux agents de l'Etat, le texte de divers décrets du Souverain.

Dans une autre lettre de même date, M. le colonel de Winton fait remarquer que l'objet de la proclamation est entièrement dans les intérêts des possesseurs actuels de terrains. Le désir du gouvernement est de protéger, de la manière la plus absolue, les droits acquis de tout Européen qui s'est établi sur le Congo, d'examiner et de vérifier ces droits et d'en assurer la possession légale avec toutes les garanties qui entourent la possession des propriétés privées dans un Etat civilisé.

Dès ce moment, il y eut un archiviste du bureau du cadastre, et une autre ordonnance prescrit qu'à l'avenir, tout contrat ou convention passée avec les indigènes se fera par l'intervention de l'officier public commis à cet effet. Nul n'a droit d'occuper, sans titres, des terres vacantes ni de déposséder les indigènes des terres qu'ils occupent. Les terres vacantes doivent être considérées comme appartenant au domaine.

Ces diverses ordonnances avaient pour but d'assurer la reconnaissance des droits acquis et de permettre dans un avenir prochain, l'organisation régulière de la propriété foncière de l'Etat, auquel appartiendront toutes les terres vaines et vagues sans possesseurs. Au contraire, les terres occupées par les indigènes continueront à être régies par la *coutume indigène*, et le gouvernement n'en permettra l'aliénation que pour autant que celle-ci ne puisse compromettre la liberté ou les moyens de subsistance des nègres.

Nouvelles explorations (1884-1889). — Le nouvel Etat du Congo, constitué, organisé, devait affirmer sa vitalité en continuant l'œuvre de régénération tentée en Afrique. Il fallait nécessairement explorer les régions inconnues en s'écartant des rives du grand fleuve ; il fallait frayer les voies au commerce en recherchant les besoins des indigènes, à la colonisation

européenne en s'assurant si le climat n'y mettait pas un obstacle insurmontable, à l'évangélisation en établissant des missions catholiques, etc. C'est ce qui se fit ou continua à se faire, grâce à une succession d'explorateurs aux gages du nouvel Etat libre, et aussi à des missionnaires anglicans et catholiques, voués à l'évangélisation des noirs.

C'est ainsi que dans les années 1884 à 1887, le *Kassaï* fut descendu par M. Wissmann et ses compagnons ; le *Sankourou* et le *Lomami*, explorés par le docteur Wolff ; l'*Ikata*, par MM. Kund et Tappenbeck, et l'*Ubangi*, d'abord par MM. Grenfell et Von François, puis par le lieutenant belge Van Gèle, qui parvint au point le plus éloigné.

Quatre heureuses (1) *traversées du continent* Africain furent en outre opérées par le lieutenant Gleerup, par le docteur Lenz, par Wissmann (2e traversée), enfin par Stanley.

Celui-ci, dans son dernier voyage, a remonté le cours de l'*Arouwimi*, reconnu le lac *Albert-Edward* et sa jonction par le Semliki avec le lac Albert, ainsi que les montagnes neigeuses du *Ruwenzori*, qui sont sans doute les *Montagnes de la Lune* des Anciens.

Nous nous dispenserons de décrire séparément chacune de ces explorations, mais nous en indiquerons au chap. VII les résultats, en signalant les agents qui ont découvert les cours d'eau ou fondé les stations de l'Etat.

---

(1) Un officier français, le capitaine Trivier, vient aussi d'accomplir (1888-89) une traversée de l'Afrique. Parti du Gabon, avec quelques soldats d'escorte, il remonta le Congo par les vapeurs de l'Etat libre jusqu'aux Stanley-Falls ; de là, muni d'un sauf conduit de Tippo-Tip, il parvint à Nyangwé, d'où il gagna la côte de Mozambique, en suivant la route de Lenz et de Wissmann.

CHAPITRE VII.

GÉOGRAPHIE DU CONGO FRANÇAIS.

§ I. GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

Le territoire. — Le Congo français est situé dans la partie ouest de l'Afrique centrale et équatoriale. En y comprenant le Gabon, il est borné au nord par le Rio-Campo et le 2° 30' de latitude nord; à l'est par le cours du Congo et de l'Oubangi ; au sud par le Tchiloango (5° latitude sud), et à l'ouest par le golfe de Guinée.

Sa forme générale et celle d'un hexagone irrégulier mais symétrique, dont le côté inférieur est plus étroit que le côté supérieur.

Politiquement, le Congo français confine au nord à la colonie allemande du Cameron et à la colonie espagnole de Corisco; à l'est et au sud, au territoire de l'État indépendant, et au sud-ouest, au territoire portugais de Kabinda.

La superficie, évaluée à plus de 700,000 km^2, est supérieure à celle de la France et peut s'accroître encore par le nord-est ; car un espace libre est réservé entre les limites allemandes et belges, vers les régions inconnues du Soudan central.

Il est bon de noter que le tiers de ce territoire à l'est et au sud fait partie de la zone commerciale libre et neutre du Congo. Les bassins de l'Ogôoué, du Gabon et du Rio-Campo, sont exceptés.

La partie nord de la côte est fortement échancrée. Trois presqu'îles terminées par les caps *Esteiras*, *Santa-Clara*, *Pongara* et *Lopez*, y déterminent trois enfoncements : la baie de Corisco, où se jette la rivière Mouni ; l'estuaire du Gabon, au fond duquel affluent la Como et le Remboé, et la baie de *Nazareth*, où aboutit la branche principale de l'*Ogôoué*.

Du cap Lopez à l'embouchure du Congo, la côte, sensiblement droite, présente le caractère général de toutes celles du golfe de Guinée, c'est-à-dire une série de lagunes longitudinales, séparées de la mer par des langues de terre sablonneuses et des bancs de sable, qui en rendent l'accès difficile. La plus importante de ces lagunes est le lac *N'comi*.

A partir de l'étroite plaine littorale, le sol s'élève graduellement par des séries de collines étagées qui aboutissent à un plateau central de 600 à 800 mètres d'altitude moyenne, dans la partie connue, c'est-à-dire au plateau montagneux de Franceville. Les sommets ne paraissent pas dépasser 700 mètres dans le sud. Au nord du Gabon, les *Monts-de-Cristal* ont 1,200 mètres, tandis que le *Cameron*, en territoire allemand, atteint 4,000 mètres.

Le plateau central couvre les trois quarts de la région, circonstance favorable à la salubrité ; il s'abaisse à l'est vers les rives du Congo et de l'Oubangi, en formant une plaine, dont l'altitude est de 300 à 400 mètres.

La ligne de partage du versant direct du golfe de Guinée et du bassin fluvial du Congo traverse des régions montueuses, mais facilement accessibles. Elle se dirige de la pointe de Banana vers l'est jusqu'aux sources du Niadi, et de là au nord et au nord-est vers le Soudan central.

Hydrographie. — Le Rio-Campo, le Mouni, le

Gabon, l'Ogôoué, le Quillou-Niari et le Tchiloango, qui coulent vers l'ouest, et le Congo avec ses affluents à l'est, sont les fleuves principaux de la région.

Le *Rio-Campo* marque en partie la frontière franco-allemande.

Le *Mouni* se jette dans la baie de Corisco, mais son territoire est revendiqué par l'Espagne.

Le **Gabon** n'est pas un fleuve comme on l'avait cru, c'est un estuaire moins long, mais plus large et plus profond que la Gironde, et dont le bassin peu étendu est entouré de montagnes. Le *Como* et le *Remboé* sont ses deux affluents.

Voici comment M. Marche décrit cet estuaire :

L'estuaire du Gabon. — « Lorsque l'on vient du large et qu'on entre dans la rade, on aperçoit sur la rive droite le mont Bouët, ainsi nommé en mémoire du fondateur de la colonie, l'amiral Bouët-Willaumez. Au pied de la hauteur, une maison en briques rouges tranche sur le fond de verdure sombre qui couvre le rivage : c'est la mission catholique. Un peu plus loin, quelques cases de bois, puis deux maisons blanches carrées : c'est Libreville ou le Plateau, puis le siège du gouvernement et l'hôpital. Plus au fond, on peut distinguer dans le lointain, sur la plage, les demeures de Glass, où sont les principaux établissements de commerce anglais, allemands et américains ; puis, sur une éminence, la mission américaine et *Prince-Glass*, le village des noirs.

» Autour de la rade, d'énormes touffes de palétuviers trahissent la présence de terrains marécageux ; plus loin, croît une végétation abondante, que dominent d'immenses fromagers et de grands spatadéas, connus sous le nom de tulipiers du Gabon, qui se couvrent deux fois par an d'une abondante moisson de fleurs orangées.

» Enfin, au dernier plan, l'île aux Perroquets et l'île Coniquet, qui surgissent de l'eau comme d'énormes bouquets de verdure, ferment le coup d'œil de la rade et cachent l'embouchure du Como et du Rhamboé. A l'horizon ondulent les premières lignes de montagnes du continent africain, dont les teintes, s'affaiblis-

sant par degrés, se fondent et s'évanouissent dans le bleu intense du ciel.

» Tout cela donne à cette baie un aspect qui séduirait s'il était plus animé. Cette rade profonde et si belle manque de mouvement ; on n'y voit que le stationnaire de la division, un petit nombre de navires anglais ou américains, et plus rares encore, quelques navires français ou quelques goëlettes chargées de remonter le cours des rivières.

» Tel est notre établissement du Gabon, fondé pour servir d'appui à notre marine de guerre, et peut-être pour favoriser les essais d'un commerce qui a prospéré assez bien entre les mains des Anglais et des Américains, mais qui, entre les nôtres, est resté timide ou malheureux. Ce n'est pas la faute du gouvernement qui l'a créé, si le but militaire seul a été rempli et si notre pavillon n'a eu à protéger que des intérêts étrangers. »

M. Marche.

L'**Ogôoué** est un fleuve égal pour la longueur à la Loire, dont le cours imite les inflexions. Ses sources, encore peu connues, sont supposées dans le plateau de Franceville ; il coule au nord-ouest dans une contrée pittoresque et boisée, forme une courbe au sud de l'équateur, baigne les postes de Madiville, Boué, Lopez, Lambaréné; il communique au sud avec le lac Jonanga et va finir à l'ouest en formant un vaste delta terminé par le cap Lopez ; il envoie son effluent principal, le *Nazareth*, dans la baie de même nom, et au sud un autre bras nommé le *Fernan-Waz*. Il reçoit dans sa courbe septentrionale un affluent, l'*Ivindo*, qui vient du Cameron allemand et pourrait bien être le cours supérieur même de l'Ogôoué.

Le *Rembo Ivindo* « rivière noire » reconnue par M. Marche à son confluent, a été vu récemment dans son cours supérieur par M. Crampel.

M. *Crampel* est un jeune homme qui, sous les auspices du Gouverneur de Brazza, a parcouru en 1888 la partie septentrionale du Congo français jusque la frontière du territoire allemand de Cameron.

Parti de Lastourville (Madiville) sur l'Ogôoué, il traversa un pays inhabité avant d'atteindre le pays des Bakotas et du Ossiébas ; il remonta la vallée de l'Ivindo, mais malheureusement sans suivre absolument le cours de cette rivière : il croit cependant en avoir découvert les sources dans une vaste plaine marécageuse. A mesure qu'il avançait les difficultés croissaient : les chefs, hostiles aux blancs, lui refusaient vivres et hommes ; les porteurs faisant défaut, ils se rabattit vers l'ouest, où il eut à soutenir un combat sanglant contre les Pahouins. Il put enfin se sauver à travers la forêt et aborder à la côte non loin du *Rio Campo* qui marque la frontière allemande. Le but politique de son voyage était de passer des traités de protectorat avec les chefs de villages rencontrés, ce qui paraît avoir réussi.

Il n'en reste pas moins vrai que la partie N.-E. du territoire, qui s'avance vers le Soudan sur la rive droite de l'Ubangi, n'a pas encore reçu la visite des explorateurs français, malgré les facilités qu'offre la navigation sur cette rivière remontée plusieurs fois par les officiers de l'Etat libre.

Cette exploration est d'autant plus urgente pour les intérêts français, que les Allemands du Cameron pourraient bien les devancer quelque jour et arriver avant eux sur l'Ubangi, ce qui serait fermer à l'influence française l'accès du Soudan central.

Le *Rembo* « la rivière » et le *Setté* sont deux rivières qui se terminent dans la grande lagune de N'comi.

Le *Kouilou*, appelé aussi *Quillou* ou *Niari* est un fleuve assez considérable reconnu d'abord par M. de Brazza (1880) et dont les sources sont peu éloignées de la rive nord du Congo, avec lequel on a espéré le mettre en communication par un canal. Son cours décrit les mêmes inflexions que l'Ogôoué et le Congo. Il traverse un plateau fertile et de belles vallées où l'Association internationale avait établi des comptoirs florissants repris par la France. Il va finir dans la baie de Loango.

Le *Tchiloanga* ou *Tchi* forme la limite sud du territoire français. Sa rive gauche appartient à l'État libre, sauf près de son embouchure où il traverse la petite

province de Cabinda, laissée au Portugal dont le roi porte, entre autres titres héraldiques, ceux de « roi de Cabinda », de « seigneur de Guinée » et « d'empereur d'Afrique ».

Le **Congo,** ce fleuve gigantesque que nous décrirons au chapitre suivant, n'est français que par sa rive droite depuis le confluent de l'Oubangi, un peu au sud de l'Equateur, jusqu'au poste de Manyanga Nord sous le 5e de latitude sud. C'est une magnifique section de plus de 700 kilomètres, la longueur de la Seine. De plus, c'est une importante voie navigable. Sa rive française est basse, marécageuse, coupée d'îles et de deltas entre l'Oubangi et l'Alima ; plus élevée, rocheuse et boisée du Léfini au Stanley-Pool.

Ses affluents sur cette rive droite sont : l'Oubangi, la Sanga, la Licuala, la Mossaka, l'Alima, le Léfini et le Djoué (Gordon Bennett de Stanley).

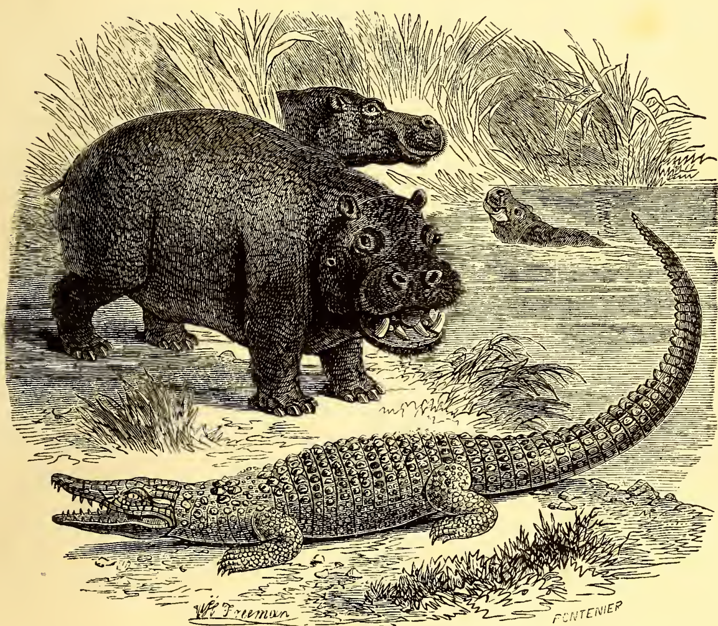
L'*Oubangi,* depuis les chutes de Zongo (4° lat. Nord) a plus de 600 kilomètres de parcours et reçoit par sa rive française le Lobay et l'Ibanga.

Il a été remonté par MM. Rouvier, Dolisi, Jacques de Brazza, en même temps que par les agents belges. Les Pères du Saint-Esprit ont formé en 1889, une mission à Saint-Louis de l'Oubangi, en face du confluent de cette grande rivière avec le Congo ; ils en projettent une seconde plus au nord aux chutes mêmes du Zongo.

La *Licuala,* qui vient du nord-ouest a été parcourue par Jacques de Brazza, naturaliste italien, frère du gouverneur-général, dans les circonstances suivantes.

Parti le 10 juillet 1885 de Madiville, station du Haut-Ogôoué, *Jacques de Brazza* recoupa vers le N.-E. les sources de la Licona, signalée par son frère en 1878 ; puis il remonta la vallée supérieure de l'Ivindo. Le 19 septembre, il parvenait au village de Ilocou, situé par 2°40' de lat. N., au delà de la limite allemande,

dans une région populeuse dont les tribus hostiles le forcèrent à rebrousser chemin. Embarqué sur une rivière inconnue, il la descendit vers le sud, et aperçut plus bas l'embouchure d'un affluent venant de l'ouest, et qu'il croit être la Licona elle-même. En débouchant dans le Congo, un peu au S. de l'Alima, il reconnut que la rivière qu'il venait de parcourir était la *Licuala*, qui avait été en partie remontée l'année précédente par l'italien Massari.



L'hippopotame et le crocodile abondent dans les eaux de l'Afrique centrale.

Quelque temps après cette belle exploration, M. Jacques de Brazza, de retour à Rome, y mourut malheureusement des suites des fatigues et de la fièvre contractée en Afrique.

L'*Alima*, que M. P. de Brazza découvrit en 1878 et que M. Ballay descendit en canot deux ans après, vient du plateau de Franceville. Elle arrose les postes de Diélé, Lékéti et Bonga, et se jette dans le Congo au-dessus de Bolobo. Facilement navigable, semble-t-

il, elle pourrait au moyen d'un canal se relier avec le haut Ogôoué, qui malheureusement est très torrentueux.

Climat et productions. — Le climat du Gabon et du Congo en général est torride, fiévreux, débilitant sinon mortel pour les Européens, qui ont à prendre de grandes précautions hygiéniques pour y passer quelques années. Cependant des missionnaires y ont fait jusqu'à dix et vingt années de séjour.

Les productions naturelles sont toutes celles que l'on reconnaît aux terres africaines. Déjà au XIVe siècle les Portugais y cherchaient de l'or ; cependant les métaux y sont peu connus, mais les végétaux pullulent dans les forêts ; le palmier à huile se multiplie abondamment, de même que le bananier, le gommier copal, l'arbre à caoutchouc, le cacaoyer, l'ébénier, le sandal, l'arachide, le poivre malaguette.

De nombreux singes, notamment le gorille du Gabon, le chimpanzé, le troglodyte, avec le léopard, l'éléphant, l'hippopotame, le gavial, le boa python, sont les grandes espèces sauvages. Les fourmis géantes, les termites, les moustiques, les mouches venimeuses ne sont pas moins incommodes.

Les **crocodiles**, qui méritent une mention spéciale, pullulent dans tout le fleuve et ses affluents. Sur les bancs de sable du bas Congo, il n'est pas rare d'en voir de véritables tribus, trente, quarante, cinquante individus dormant au soleil. A terre, ils fuient devant l'homme, mais dans l'eau ils prennent leur revanche et souvent les steamers ont vu leurs bandes s'élancer contre eux, en rangs serrés, et essayer de leur barrer la route.

« Tout à coup, dit M. Stanley, le bruit inaccoutumé de notre hélice et le clapotement de nos roues éveillent, à la fois, les crocodiles et leur colère. Secouant leur engourdissement, les reptiles glissent un à un hors des criques où ils sommeillaient et s'apprêtent à nous punir de notre audace. L'œil en feu, ils arrivent par soubresauts sur nous et, prenant probablement nos bateaux

pour des animaux inconnus, ils se disposent à l'attaque.... Point de doute, ils étaient résolus à ne s'arrêter qu'après avoir percé de part en part la coque d'acier du navire, avec leurs têtes en forme de vrilles; mais arrivés à cinq ou six mètres, ils plongeaient, probablement pour explorer la quille, et revenaient ensuite à la surface, pour se remettre à notre poursuite jusqu'à complet épuisement. »

Les indigènes du haut Congo, qui font viande de tout, depuis la chenille jusqu'à l'homme, en passant par le serpent, le chien et le singe, ne dédaignent pas le crocodile : à part une forte odeur de musc, la chair de ce reptile ressemble assez à celle du poisson ; ses œufs sont aussi fort recherchés.

Le crocodile fait son nid à quelques mètres de la rivière. Les œufs, qu'on y trouve en nombre considérable — quelquefois jusqu'à cinquante et soixante — sont de la même dimension que les œufs d'oie, avec cette différence que les deux bouts sont égaux. Aussitôt après la ponte, la femelle les recouvre d'une couche de dix à douze centimètres de terre, sous laquelle ils restent un mois ou deux avant d'éclore.

§ II. GÉOGRAPHIE POLITIQUE.

Ethnographie. — La population européenne du Gabon proprement dit ne dépasse guère 400 individus, Français pour la moitié ; les autres, Américains, Anglais, Allemands et Portugais ; les uns missionnaires, les autres commerçants. Autour d'eux gravitent 200 000 noirs; tels sont particulièrement les *Gabonnais* ou M'Pongués, formant la race primitive qui s'éteint; les *Bakalais*, chasseurs et trafiquants, et les *Pahouins* ou *Fans*, race conquérante du nord que l'on suppose la dernière venue.

Mais les récentes annexions ont beaucoup augmenté le nombre des noirs soumis à la France ; car, en supposant seulement une densité de cinq habitants par kilomètre carré, on arrive à plus de 3 000 000 d'indigènes, qui subissent déjà notre influence par les relations commerciales, en attendant de participer à notre civi-

lisation et à nos habitudes administratives. Ce sont particulièrement les *Adoumas*, de l'Ogôoué supérieur; les *Batékés*, de l'Alima et du Congo, et plus au nord, les *Apfourous*, les *Oubangi*, et autres peuplades nombreuses dont les noms varient fréquemment dans les écrits des voyageurs.

Comme partout, les noirs gabonais et congolais sont ignorants, superstitieux, fétichistes ou idolâtres ; cependant quelques-uns sont mahométans, ou convertis au christianisme par les missionnaires catholiques et protestants.

Chaque village, ou groupe de villages, se gouverne par un chef, soit héréditaire, soit électif; mais le plus souvent, c'est le plus riche ou le plus influent qui s'impose et prend le titre de roi.

Les coutumes barbares, la polygamie, l'esclavage, même l'anthropophagie existent parmi eux. Le travail est réservé aux femmes ainsi qu'aux esclaves faits prisonniers à la guerre. Se nourrissant de légumes, de fruits, de volailles, vêtus à peine d'un pagne en cotonnade ou de quelque tissu grossier, parfois d'herbes sèches, mal logés dans des cases en bambou, ces pauvres noirs abusent d'une vie rendue trop facile, par la fainéantise qui conduit à tous les vices.

Le docteur Hamy a consacré plusieurs leçons de son cours, au Muséum d'histoire naturelle à l'ethnologie de l'Ogôoué et du Congo inférieur. Il subdivise les populations de notre nouvelle colonie de la manière suivante :

Un premier groupe rattaché intimement aux négrilles ou pygmées de l'Afrique équatoriale, dont les Akkas de Miani et de Schweinfurth sont la tribu la plus importante, comprend les *Okoas* de l'estuaire de l'Ogôoué, décrits par Touchard et Fleuriot, qui correspondent aux Matimbas découverts jadis par Battel ; les Babonkos (Bakés ou Minos de Dapper) étudiés par les membres de

l'expédition allemande du Loango ; les Bongos, enfin, disséminés en petits groupes chez les autres nègres, etc., du littoral de l'Ogôoué. Ces agglomérations peu considérables de Nègres de fort petite taille ne doivent le maintien de leur indépendance relative qu'aux services rendus journellement aux tribus, bien plus fortes à tous égards, dans la clientèle desquelles elles vivent.

Les pygmées ou négrilles de l'Ouest-Africain, de même que les *Akkas*, très peu nombreux du reste, se distinguent de tous leurs voisins par l'exiguïté de leur taille, la grosseur relative de leur tête et le raccourcissement de ses diamètres antépostérieurs, le peu de prognathisme de la face, modérément dilatée et armée de mâchoires robustes. Ces petits noirs sont restés les nains agiles qui chassaient au XVI[e] siècle, avec leurs arcs et leurs flèches empoisonnées, les éléphants et les pongos dans les forêts du Mani-Kesoch.

Dans un second groupe viennent prendre place les vrais nègres de la région, rattachés tous plus ou moins étroitement à la grande famille *Bantou*, famille essentiellement linguistique et qui embrasse, comme on sait, au pays hottentot près, l'Afrique centrale toute entière au Sud de l'équateur.

L'ensemble de ces races juxtaposées, sous ce nom commun de *Bantous*, comprend, dans les territoires de notre Ouest-Africain, plusieurs subdivisions assez nettes. La plus septentrionale, qui emprunte son nom de Bengo au peuple de l'île de Corisco et des terres voisines, réunit, en un groupe assez homogène, les Okotas, les Yalimbogos, les Apingis, les Okandas, les Osyebas, les Adoumas et les Shébés, c'est-à-dire l'ensemble des tribus échelonnées sur les rives de l'Ogôoué, tout le long de la grande courbe de ce fleuve.

Une deuxième subdivision, celle des Pongoués de l'estuaire du Gabon, comprend les Oroungous du cap Lopez, les Camas de l'estuaire du Fernand-Vaz et du littoral au sud de cet estuaire, jusque vers la rivière Setté ; les Toungonjoutis, les Adjoumbas, les Galoas et les Inengas, et d'une manière générale, tous les nègres du Bas-Ogôoué et des lacs qui s'y déversent. Pongoués et Bengos sont de véritables nègres et en offrent toutes les caractéristiques habituelles. Les premiers ne diffèrent des seconds, au point de vue physique, que par un certain degré de beauté relative qui a acquis aux Gabonaises, en particulier, une réputation exceptionnelle sur tout le littoral.

Mais quand on aborde l'examen du troisième groupe des Bantous

de l'Ouest, les caractères généraux se modifient si profondément que l'on est tenté de les classer avec les Congos proprement dits qui, tout en restant à une bonne distance des blancs, n'en possèdent pas moins un caractère de physionomie qui s'écarte de la physionomie nègre. Ce groupe commence sur la côte, au Sud de la rivière Setté ; les Mayoumbas offrent tous les traits des Settés, et les Dibeiar aussi bien que les Ivilir, les reproduisent encore. On est trop mal renseigné sur les populations de l'intérieur de ce grand territoire pour fixer les limites orientales de ce groupe ainsi déterminées, avec une certaine précision, dans la direction du Nord.

Les peuples noirs des sources de l'Ogôoué ou des bords du Congo, tels que les Batékés, n'ont été étudiés que dans leurs manifestations ethnographiques, et, en l'absence de toute description physique, il serait téméraire de leur assigner une place quelconque dans l'un des trois groupes énumérés. On sait seulement qu'au point de vue de la langue, ils se rangent parmi les Bantous.

Le troisième grand groupe à distinguer nettement, dans l'Ouest-Africain, est celui que composent toutes ces tribus d'immigration récente, descendues du N.-E. et qui ont pénétré sous le nom de *Pahouins* jusqu'à l'estuaire du Gabon. Dans le bassin de l'Ogôoué, on en remarque deux subdivisions, les Bakalais, plus anciennement arrivé et qui se sont répandus jusqu'aux sources de la Setté ; les Osyebas, venus beaucoup plus tard, et qui, après avoir chassé à peu près tous les nègres qui vivaient au nord de l'Ogôoué, se sont arrêtés devant le cours du fleuve, sans pouvoir le franchir. Derrière ces Osyebas, d'autres envahisseurs encore relient ces avant-gardes, à travers le continent, aux Mombouttous qui font manifestement partie du même groupe ethnique.

Tous ces nègres de l'intérieur ont en commun une dolichocéphalie accentuée (tête allongée), un prognathisme (mâchoire avancée) des plus remarquables, une coloration acajou, bien différente de tons noirs grisâtres des Nègres de la côte.

Administration et stations. — L'administration du Gabon-Congo est dévolue en ce moment (1890) à M. P. de Brazza, gouverneur-général ; un vaisseau de l'État est à sa disposition, ainsi qu'une douzaine de petites chaloupes canonnières qui remontent les rivières pour protéger le commerce.

Parmi ses collaborateurs, il convient de citer MM. Ballay et Mizon, deux de ses premiers compagnons ; Dufourcq, chargé de la direction de la zone maritime ; de Lastours, mort dans le Haut Ogôoué, à Lastourville qui lui doit son nom ; Decazes, sur l'Alima ; de Chavannes, qui organisa la station de Brazzaville ; Marno, au poste de Loango ; Dolizie, employé au Congo central et sur le Niadi ; Jacques de Brazza, qui découvrit le Licuala ; Dutreuil de Rhins, qui releva une partie des bassins occidentaux. Citons aussi MM. de Kéraoul, Labeyrie, Thollon, Roche, Didelot, Michaud, qui furent chargés de divers emplois.

Le chef-lieu du Gabon est *Libreville* ou le Plateau, appelé aussi Baraka, assis sur un plateau au nord de l'estuaire du Gabon ; il compte 200 Européens et un millier de noirs. On a vu plus haut la description qu'en a faite M. Marche. Libreville possède les Sœurs de l'Immaculée-Conception, et les Pères du St Esprit ; ceux-ci sont également établis à Ste Marie du Gabon, à St Joseph de Benga, et à St Paul de Donghila, sur la rive nord de l'estuaire.

Les **principales factoreries** françaises sont établies :

1° Sur la Como, au cap Lopez, sur l'Ogôoué et ses bouches.

2° Sur la côte sud-ouest, comptoirs de Sette-Cama, Nyanga, Mayomba, Loango et Punta-Négra ou la Pointe-Noire.

3° Dans le fertile bassin du Kouilou-Niari, l'Association africaine nous a cédé les postes de Rudolfstadt, Baudouinville, Stephanieville et Philippeville, dont les noms, changés depuis, rappelaient ceux des princes de la famille royale belge.

4° *Franceville, Alima*, sur le plateau central, et *Brazzaville* sur le Stanley-Pool, sont les principales

stations françaises actuelles. Brazzaville est considéré comme le chef-lieu du Congo français.

Voici, d'après les *Notices coloniales* officielles, une description sommaire des établissements fondés par M. de Brazza ; elle donnera une idée plus complète de l'œuvre accomplie jusqu'à ce jour dans cette colonie naissante.

1° Vallée de l'Ogôoué. — *Cap Lopez.* La station de l'île Mandji ou le cap Lopez est gardée par 40 hommes environ, dont 4 Laplots et 30 Kroumens. C'est un des postes les mieux établis. On y voit une maison d'habitation dont les proportions sont assez vastes et plusieurs autres cases, des magasins qui peuvent abriter 3.000 tonnes de marchandises, une poudrière, un observatoire météorologique, un sanitorium, un jardin d'essais, des cases pour les Kroumens, etc.

Lambaréné. Magasin dont le chef a sous ses ordres trois ou quatre Laplots et autant de Kroumens. Etablissement des Pères du St Esprit.

Njolé. La station des îles Njolé marque, sur l'Ogôoué, la limite entre le territoire du Gabon et celui de nos possessions du Congo. Les bateaux à vapeur ne calant pas plus de 90 centimètres remontent facilement jusqu'à Njolé. Situation excellente au point de vue stratégique et commercial. Maison d'habitation suffisante. Développements à prévoir.

Apingi. Postes de secours près des rapides de ce nom.

Achouka. La position bien choisie sur la riche gauche de l'Ogôoué, chez les Okandas.

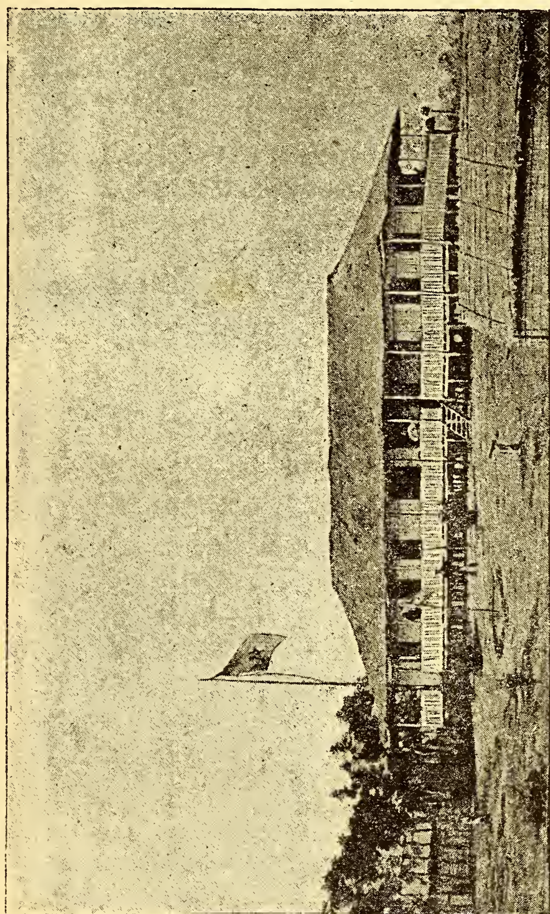
Booué, sur la rive droite du fleuve. Le point est situé à mi-chemin de la mer à Franceville, au milieu de Pahouins intelligents, chasseurs et commerçants qui savaient autrefois tirer parti de leur situation pour piller les traitants et arrêter à volonté le commerce du fleuve. Le traînage des pirogues et le transport des marchandises par terre pour franchir les chutes s'accomplissaient littéralement sous le canon de leurs fusils. Le poste commande les chutes et protège les passes.

Boundji. Poste de secours près des chutes.

Lastourville (Madiville). Sur la rive gauche de l'Ogôoué, dans le pays des Adoumas. Le nom de « Madiville », signifie « village de l'huile de palme », à cause des nombreux palmiers. Case d'habitation et magasins installés sur un emplacement très vaste qui a été défriché en très peu de temps. Les indigènes voisins sont doux

et tranquilles. Ils vivent en bonne intelligence avec les gens du poste. Le pays est sain.

Doumé, au pays des Adoumas. Poste de secours et mission catholique des Pères du St Esprit, dont nous parlerons en détail au chapitre X.



Type des habitations des stations au Congo.

Franceville. Station située sur une colline très élevée. Malgré son altitude, ce séjour est assez malsain à cause des marécages qui l'avoisinent. La station se compose d'un corps de bâtiment principal comprenant une salle à manger, un magasin et une chambre à coucher très confortable ; d'un vaste dépôt d'approvi-

sionnements ; d'un hangar pour les ouvriers ; enfin d'un long corps de bâtiment servant à loger les matelots et autres hommes du poste. C'est de Franceville que les Batékés transportent à dos d'homme les marchandises pour les amener au poste d'Alima-Diélé. On compte six journées de marche, et un homme ne peut guère porter plus de quinze kilogrammes.

2° Vallée de l'Alima. — *Alima-Diélé*. La station possède une case d'habitation et des magasins.

Ngampo. Poste sur la rivière de ce nom, affluent de l'Alima.

Alima-Leketi. Habitations, hangars, magasins, ateliers, etc., qui font de cette station notre premier port dans le bassin du Congo.

Mbochi. A l'embouchure de l'Alima. On sait que les postes de l'Alima sont le centre des approvisionnements en manioc des tribus riveraines du Congo.

Bonga, dans le delta du Sangha.

Lirranga. Ce dernier poste de création toute récente, est situé au confluent de l'Oubangi. Les Pères du St Esprit y possèdent l'établissement de St Louis de l'Oubangi.

3° Sur le Congo. — *Nkémé*, en face de Bolobo, station belge.

Nganchouno. Port de Makoko en face de Msouata.

Makoko ou mieux *Mbé*, sur le plateau. — Résidence du roi Makoko.

Ces deux établissements jalonnent la route qui relie le Haut-Ogôoué au moyen Congo.

Brazzaville ou *Mfoua*. Station achevée par M. de Chavannes ; rendra de grands services, grâce à sa position géographique. C'est la clef du Congo. Elle se compose d'une vingtaine d'habitations entourées de jardins. Mission des Pères du St Esprit, établis également à St Joseph de *Linzolo*, localité située au S.-O.

4° Sur le Niari-Quillou. — *Niari-Babouendé* ou *Philippeville*. Ce poste possède des cases d'habitation et des magasins.

Niari-Loudima (Stephanieville). Station importante au confluent des deux cours d'eau.

Ngotou (Baudouinville). Ce poste sur le *Niari-Quillou*, est très bien choisi comme position militaire ; on l'a installé au lieu dit « portes de Ngotou » où la rivière est étranglée entre deux hautes murailles de basalte. Le poste, construit sur la falaise, commande absolument le passage.

5° Sur la Côte. — *Bas-Quillou* (Rudolfstadt), à l'embouchure du Niari, magasins et habitations des serviteurs.

Loango, ancienne position portugaise jadis florissante.

Pointe-Noire, ou Punta-Negra, occupée en 1881, après un combat sanglant avec les indigènes.

Tous ces **postes** sont établis aux termes de traités passés avec les chefs indigènes. Ceux-ci, d'après les conventions stipulées, conservent l'entière propriété de leurs terres ; ils peuvent les louer ou les vendre et percevoir des redevances sous la forme et dans les conditions consacrées par les usages du pays. Mais le territoire reste sous la suzeraineté de la France. La liberté de commerce est reconnue et les chefs se sont engagés à user de leur autorité pour prohiber, dans les terres soumises à leur juridiction, la traite des esclaves.

Dès aujourd'hui, la métropole a donc pris pied sur son nouveau territoire colonial. Vingt-sept établissements installés assurent son action sur les peuplades environnantes et promettent la sécurité aux entreprises industrielles et commerciales. Ces stations ne sont pas seulement des camps retranchés qui protègent les grandes voies ; chacune d'elles forme comme un noyau de colonisation et un centre civilisateur. De là partira l'influence des blancs qui s'étendra peu à peu et gagnera jusqu'aux régions les plus reculées de l'intérieur.

Le commerce. — Le commerce du Gabon s'est élevé en 1888 à 15 millions de francs. Il se fait malheureusement beaucoup moins par navires français que par navires étrangers : anglais, allemands et portugais.

L'exportation consiste surtout en caoutchouc (pour 2 millions), ivoire, ébène, bois rouge, huile de palme, arachide, et l'importation, en cotonnades appelées guinées, poudre et fusils, eaux-de-vie, mercerie, sel, etc.

L'importance du commerce sur le Congo ne peut

encore être évaluée pour la partie française. Mais dans l'État libre, il s'élève déjà à plus de 20 millions, ce qui fait présager pour l'avenir de notre colonie une situation des plus florissantes.

Des services réguliers de paquebots français et étrangers relient les ports de Libreville, Banana et Boma avec Bordeaux, le Havre, Liverpool, Anvers et Hambourg ; ils desservent les postes français en même temps que ceux de l'État libre.

Déjà une flottille de vapeurs promènent le drapeau tricolore sur le haut fleuve, concurremment avec le drapeau bleu étoilé du Roi-Souverain Léopold II.

Après ces données générales sur le commerce, revenons un instant sur un article particulier ; il s'agit de l'importance « des vieux habits » au Congo. Il y a là tout à la fois matière commerciale et étude ethnographique assez intéressante.

Les vieux habits. — Voilà, certes, un article d'importation dont ne se doutent guère les personnes qui ne sont pas initiées aux secrets du commerce africain. Ce que la côte occidentale d'Afrique consomme de vieux habits, de vestons passés, de redingotes usées, de fracs hors d'usage, de tuniques d'uniformes démodées, est inimaginable. Les anciens uniformes rouges ou bleus des soldats anglais ou français trouvent là un placement admirable. Les vieux habits galonnés et chamarrés sont extrêmement demandés. Il n'est pas de frac, quelque usé qu'il puisse être, qui ne trouve amateur au Congo. On en jugera par le passage suivant, dans lequel Stanley décrit le costume des chefs de Vivi, au moment où il revint en cet endroit, en 1879. (*Second voyage.*)

» A quatre heures du soir dit-il, nous retournâmes à notre camp, sur la plage, pour conférer avec les chefs de Vivi. Entourés d'environ une quarantaine d'hommes armés, ces chefs me furent amenés par le souriant Massala, qui me les présenta tour à tour par ordre d'importance.

» D'abord, le doyen des seigneurs de Vivi, s'appelant Vivi-Mavoungou, de Banza-Vivi, fils d'un père qui portait exactement le même nom. C'est un petit homme trapu et affligé d'un pied bot.

Il nous regarde de travers, d'un air de truculente bravade, qui voudrait être un air aimable et obséquieux. Il porte une livrée bleue de domestique, un bonnet phrygien en tricot multicolore et un caleçon de nuance criarde.

» Vient ensuite Ngoufou-Mpanda, de Banza-Sombo, vigoureux vieillard à cheveux gris, véritable Oncle Tom, vêtu d'une tunique rouge de soldat anglais, un chapeau de feutre brun, un caleçon à carreaux, un collier en poils d'éléphants enfilé de quelques reliques de fétiches, en guise de porte-bonheur. Des anneaux en fil de laiton ornent les chevilles de ce personnage. Il porte la main à son chapeau, se courbe pour me faire une révérence qui ne manque pas de grâce, et, à l'aide d'une jambe, il se gratte l'autre, comme les matelots.

» Puis on me présente Kapita, un chef de physionomie joviale, de taille grêle, enveloppé d'une tunique de soldat bleu foncé, les chevilles et le cou garnis comme les chevilles et le cou du précédent. Après un salut imitant également celui des marins, il se range pour faire place à Vivi-Nkou, dont les traits flétris, les yeux hilares, indiquent que la sobriété n'est pas sa maîtresse vertu. Celui-ci est vêtu d'une redingote noire et d'un chapeau de soie. En fait de caleçon, une ample jupe de laine écarlate.

» Enfin vient Benzani-Congo, un brave jeune homme bien découplé, portant un paletot brun foncé qui a évidemment appartenu au domestique de quelque club de Londres, un caleçon en toile de coton à pois bleus et des anneaux en fil de laiton aux chevilles, aux poignets et au cou.

» Les hommes d'armes n'avaient pas mauvaise tournure. Les profits du commerce leur avaient fourni les moyens de s'affubler d'habillements convenables, en calicot à dessins ou en calicot écru. Presque tous étaient coiffés d'une casquette de toile rayée, ayant la forme d'un prétentieux bonnet phrygien ; quelques-uns, mais le petit nombre, portaient de préférence le feutre anglais ou le chapeau de paille. Comme armes, des fusils à pierre portant la marque « Tower ».

» Si peu nombreuse que fût cette assemblée d'aborigènes de Vivi, elle me faisait espérer un brillant avenir pour l'Afrique, en supposant que, par un miracle de bonne fortune, je pusse parvenir à décider les millions de nègres de l'intérieur à se dépouiller de leur accoutrement d'herbes sèches, pour adopter des vêtements d'occasion européens, tels qu'on en porte à White-Chapel, par exemple. Quel débouché il y aurait là pour les vieux habits ! Les

anciens uniformes des héros militaires de l'Europe, les livrées des laquais de clubs et de la valetaille attachée aux Pharaons modernes, les vieilles robes d'avocats, les habits usés des Rothschild, les sévères redingotes de mes éditeurs eux-mêmes serviraient à parer des chefs du Congo, qui s'y pavaneraient avec joie, les jours où ils auraient à se mettre en grande tenue, pour faire des visites de cérémonie.

» Depuis, l'expérience a entièrement confirmé mes premières prévisions : j'ai rencontré par milliers de noirs enfants de l'Afrique qui ne croient pas déroger en utilisant les vieux habits des pâles enfants de l'Europe, mais, au contraire, se donnent beaucoup de mal pour réunir de quoi acheter ces vêtements et en devenir les légitimes et fiers propriétaires. »

(Stanley, *Cinq années au Congo*).

Nous terminerons ce chapitre par les observations générales que présentait sur l'**avenir du Congo français**, M. de Brazza dans son discours du 21 janvier 1886.

« A côté des résultats scientifiques et politiques, a dit l'orateur, se placent des résultats économiques plus importants encore. Le premier est d'avoir conquis sur les populations cette influence définitive qui doit, à mon avis, constituer l'élément primordial essentiel de toute création de colonie. Tirer parti des indigènes, fondre leurs intérêts avec les nôtres, en faire nos auxiliaires naturels, c'était là, suivant moi, l'un des plus hauts objectifs de ma mission.

» A l'heure présente, les anciennes tribus de l'Ogôoué sont complètement dans nos mains. Par les traités qui les lient, leurs hommes nous doivent annuellement un temps déterminé de service, en dehors de leur salaire, elles trouvent, dans de sérieux avantages économiques et dans notre protection, une compensation au temps qu'elles nous consacrent. Les Pahouins eux-mêmes, ces tribus cannibales que de puissantes migrations conduisirent autrefois sur les bords de l'Ogôoué, et que leur sauvagerie comme leur instinct de pillage avait longtemps éloignées de nos vues, y arrivent. Ces mêmes Pahouins, qui depuis vingt ans sont en révolte constante et ouverte contre l'autorité française du Gabon, ont été amenés, par les intérêts que nous leur avons créés, à traiter avec nous sur les mêmes bases que les autres peuplades : Adoumas, Okandas, Apingis, Okotas, Pangoués, toutes tribus dont les avait

toujours éloignés aussi bien une inimitié instinctive que de intérêts faussés et mal compris.

» C'est ainsi que se constitue l'homogénité des éléments maniables de l'Ogôoué ; tous ces hommes, réunis par les mêmes intérêts dans un même sentiment de dépendance à notre égard, sont aujourd'hui liés à nous par une organisation dont l'idée première m'a été donnée par l'inscription maritime de la France. Pagayeurs, porteurs ou soldats, suivant les besoins, ces hommes manœuvrent nos pirogues dans les rapides, transportent nos marchandises et sont toujours prêts à défendre notre drapeau.

» Laissant maintenant le passé pour l'avenir, je me demande ce qui reste à faire encore.

» Ces contrées de l'Ouest africain qui constituent notre nouvelle colonie, sont loin d'être toutes parfaitement étudiées, complètement organisées, et ne peuvent entrer en exploitation que le jour où les voies de communication auront relié à la mer l'immense réseau navigable de l'intérieur. Il reste donc à poursuivre notre œuvre d'étude et d'organisation, et pour la continuer dans les meilleures conditions possibles, il suffirait d'employer une cinquantaine d'Européens et à peu près deux cents noirs, soit une dépense d'environ un million.

» L'avenir du bassin du Congo, considéré d'une façon tout à fait générale, dépend en partie des voies de communication à créer. Dans les obscurités actuelles de la question, je ne sais ni où, ni quand, ni comment ces voies seront établies, mais je puis affirmer qu'elles le seront quelque jour... Je considère l'Ouest africain et le bassin du Congo comme *un pays dont l'avenir dépend du commerce et de la culture des indigènes, non de la colonisation par l'émigration.*

» Voilà une contrée neuve encore, où s'acclimateront individuellement quelques Européens, mais où l'Européen en général, surtout celui du nord, se trouve dans un milieu défavorable à son tempérament. Cependant on convient que les richesses naturelles dans ce pays merveilleusement arrosé sont considérables, mais il faut les aller chercher au cœur du continent, en former de grands courants et les diriger vers la côte. Il faut compter aussi que certaines cultures convenablement établies s'ajouteraient encore à ces richesses naturelles sous une latitude qui, tout en étant plus à portée de l'Europe, est celle de Sumatra, de Bornéo et du Brésil.

» Sans parler ici de l'ouverture des voies de communication, à laquelle il y aurait à pourvoir d'une manière spéciale, la récolte

des produits du sol, l'établissement des cultures, représentent une main-d'œuvre considérable qu'on ne peut demander ni aux Arabes, ni aux Chinois, ni surtout aux ouvriers de race blanche. Or cette main-d'œuvre, nous la trouvons sur place, dans des populations fort primitives, il est vrai, mais non point inintelligentes et qui sont assez maniables pour qui sait les manier, ne pas les heurter, apporter dans les relations avec elles beaucoup de fermeté, une bienveillance sans faiblesse et une patience sans limites.

» En voulant leur imposer brusquement nos réglementations, nos manières de faire, de voir et de penser, nous arriverions infailliblement à une lutte où nous les conduirions à l'anéantissement. A part même la question d'humanité, la protection des indigènes me semble être, en ce cas, l'hygiène la plus sûre pour la poule aux œufs d'or. Que la haute administration, que le haut commerce prennent garde de vouloir mettre trop vite en coupe réglée une possession, qu'à vrai dire nous connaissons encore insuffisamment, et dont les indigènes ne sont pas encore initiés à ce que nous voulons d'eux.

» Ainsi donc notre action, jusqu'à nouvel ordre, doit tendre surtout à préparer la transformation des indigènes en agents de travail, de production et de consommation ; plus tard viendra l'Européen, avec le simple rôle d'intermédiaire. »

(P. Savorgnan de Brazza).

CHAPITRE VIII.

GÉOGRAPHIE DU CONGO INDÉPENDANT.

§ I. LE TERRITOIRE.

Bornes. — L'Etat du Congo est borné conventionnellement :

Au nord par le cours de l'Ubangi et par le 4e degré de latitude N.

A l'est par le 30e degré de longitude E. du méridien de Greenwich (27° 40' de Paris), et par les lacs Tanganika, Moéro et Bangwélo (rives occidentales) ;

Au sud par la ligne de partage du bassin, de façon à englober le Loualaba ou Congo supérieur, et par le 6e degré de latitude S. jusqu'au Koango, excluant ainsi le sud du bassin du Kassaï ;

A l'ouest par le Congo portugais, l'Atlantique, le Congo français, et par le cours inférieur de l'Ubangi, remplaçant le 17e degré de longitude E. de Gr., désigné primitivement.

Il a fallu céder au Portugal la rive gauche du fleuve, depuis son embouchure jusqu'à Noki (station donnée à l'Allemagne), et à la France, le bassin du Kouilou et la rive droite du Congo et de l'Ubangi, depuis Manyanga jusqu'au delà du 4e degré de latitude nord.

Ainsi confiné, l'État libre aboutit cependant à la mer par une bande de territoire au nord de l'embouchure du Congo jusqu'à Manyanga ; il possède le fleuve par

ses deux rives entre Manyanga et Léopoldville, ainsi qu'en amont du confluent de l'Ubangi.

La **superficie** de l'État du Congo est évaluée à près de 2,000,000 de kilomètres carrés, soit environ 4 fois celle de la France, ou 66 fois celle de la Belgique.

Sa **population** est supposée de 20 à 25 millions d'habitants. Ce sont des *nègres* plus ou moins sauvages, nomades ou sédentaires, ceux-ci habitant de grands villages formés de huttes sur le bord des eaux, régis par une foule de chefs ou roitelets, avec lesquels on a eu soin de négocier des traités de paix. Fétichistes ou idolâtres, de mœurs simples, fainéants, cruels, parfois anthropophages, longtemps traqués par les tyrans qui les réduisaient en esclavage ou les vendaient aux traitants Arabes, ces pauvres nègres démoralisés sont cependant susceptibles de progrès ; il s'agit d'abord de les protéger, de les maintenir en paix, puis de les civiliser par le commerce, le travail et l'évangélisation. Des missionnaires catholiques et protestants sont déjà à l'œuvre.

Orographie. — L'orographie du Congo est encore peu connue, car jusqu'ici les explorateurs ont suivi de préférence la voie plus commode des rivières.

Le relief général est celui d'un *vaste plateau* ou d'une plaine haute, dont l'altitude moyenne paraît être de 1000 mètres au sud et vers les grands lacs, de 300 à 500 mètres sur le Congo moyen.

Des montagnes de plus de 5000 mètres, neigeuses et volcaniques, sont signalées par Stanley aux alentours des lacs Albert et Edward : ce sont les *montagnes Bleues*, peut-être aussi les *Montagnes de la Lune* des géographes anciens.

D'autres se trouvent au pays de Cazembé (*Monts Lokinga*), dans le Kasongo et le Maniéma, ainsi qu'aux abords du lac Tanganika. Des chaînes de montagnes

médiocres enserrent le grand fleuve aux chutes de Stanley, comme aux grandes chutes Livingstone situées entre Léopoldville et Vivi (*Monts de Cristal,* 700 à 1000 mètres).

De Vivi à la mer le territoire forme une plaine ondulée, variée de collines, d'une nature moins riche que celle des plaines du haut Congo. Les plateaux de l'intérieur ont aussi un climat plus salubre que celui des régions inférieures du fleuve.

On conçoit que la *ligne de partage des eaux* soit encore incomplètement déterminée, entre le bassin hydrographique du Congo, situé au centre, et ceux du Niger et du lac Tchad au nord, du Nil à l'est, du Zambèze au sud, du Coanza et de l'Ogowé, à l'ouest. Elle paraît généralement formée de plateaux ou de montagnes médiocres, plutôt que de hautes chaînes qui seraient difficilement franchissables.

§ II HYDROGRAPHIE.

Sauf le district du lac Edward, tributaire du Nil au nord-est, tout le territoire de l'Etat libre est contenu dans un seul bassin fluvial, mais d'un fleuve géant, le *Congo*, auquel Stanley aurait voulu appliquer le nom de « Livingstone. »

Le **fleuve Congo** est un des plus grands du monde, tant par sa longueur qui doit dépasser 4500 kilomètres que par l'étendue de son bassin et le volume de ses eaux. Son cours supérieur, découvert par Livingstone qui parvint à Nyangwé en 1869, n'est pas complètement connu ; mais il paraît formé de deux branches : le Loualaba et le Louapoula. Cette dernière branche sort du lac Bangwélo, traverse le lac *Moéro*, et reçoit par la *Loukouga* le trop-plein du lac Tanganika. Des environs de Nyangwé jusqu'à la mer, il a été parcouru

pour la première fois en canot par Henri Stanley dans une exploration mémorable. Sous l'Équateur, il présente une première série de sept cataractes ou chutes dites *Stanley-Falls.* De là, il tourne au N.-O. en formant une courbe immense qui le ramène de nouveau sous la ligne équatoriale, et il continue vers le S.-O. jusqu'au *Stanley-Pool,* sorte de lac formé par un élargissement du fleuve.

Dans cette partie moyenne de son cours, entre les deux séries de cataractes, sur une longueur de plus de 1700 km., le Congo traverse une immense plaine horizontale, où son lit s'élargit jusqu'à atteindre de 10 à 30 kilomètres d'une rive à l'autre ; il renferme alors d'innombrables îles boisées, souvent habitées. Il y reçoit du N. et du S. d'énormes affluents dont les embouchures sont larges de plusieurs kilomètres.

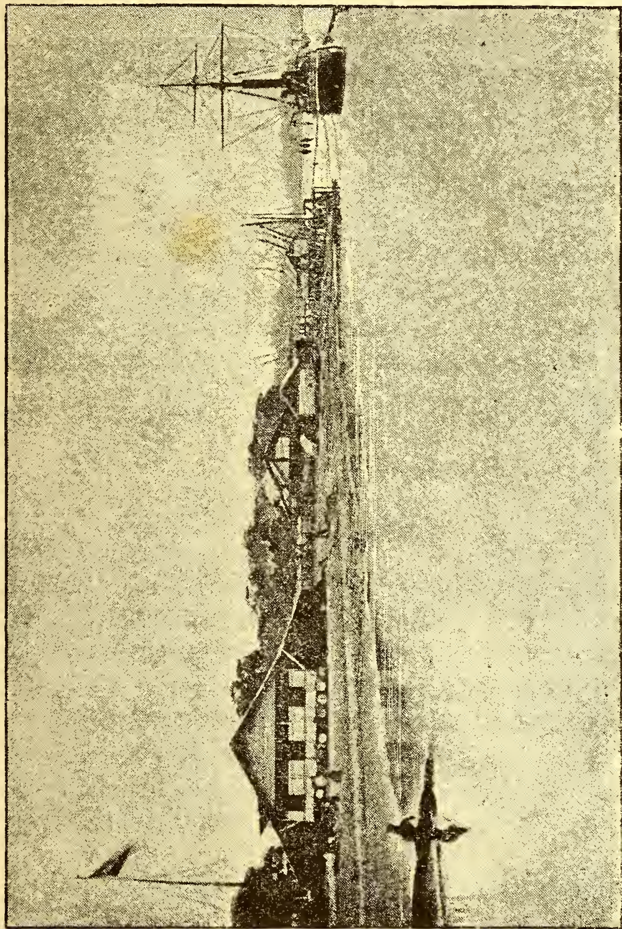
Entre le Stanley-Pool et Vivi, il franchit une seconde série de 32 cataractes dites de *Livingstone,* échelonnées sur une longueur de 300 km., avec une pente totale de 280 m.

En aval de Vivi jusqu'à la mer, sur une longueur de 180 kilomètres, le fleuve s'élargit de nouveau, se remplit d'îles nombreuses et se jette dans le golfe de Guinée par une seule embouchure, large de 11 kilomètres entre la *pointe de Banana,* au nord, et la *pointe du Requin* (Shark Point), sur la rive portugaise au sud.

Sauf dans les cataractes, le Congo est partout navigable. Les bâtiments de mer le remontent jusqu'à Boma et Matadi, et des vapeurs font le service entre les chutes inférieures et sur le haut Congo, jusqu'aux chutes de Stanley.

Voici maintenant quelques détails sur les principaux affluents du Congo et les lacs de son bassin, avec indication des explorateurs qui nous les ont fait connaître.

Le Haut Fleuve. — Le lac *Bangwélo*, découvert par Livingstone en 1866 et sur les bords duquel il mourut en 1873, est situé sur le plateau du S.-E., à



Vue de Banana, port à l'entrée du Congo.

1,300 mètres d'altitude ; il reçoit par l'est une rivière du nom de *Tchambési*, qui paraît être le cours supérieur du Congo, et qui se continue à la sortie du lac sous le nom de Louapoula.

Le *Louapoula*, qui coule du sud au nord dans le royaume de Cazembé, paraît former ou traverser le lac *Moéro* à 850 mètres d'altitude, puis le lac *Landji*, où se jettent également le Loualaba et la Loukouga.

Le *Loualaba*, venant du sud-ouest, traverse un chapelet de lacs signalés particulièrement par Livingstone, puis par Cameron (1875), mais dont les positions et les formes sont encore incertaines, comme l'est du reste toute l'hydrographie de cette région méridionale. Ce n'est qu'en amont de Nyangwé, par 3 degrés et demi de latitude sud, que le Loualaba, sorti du lac Landji, devient évidemment le fleuve Congo.

Affluents de droite. — Le Congo reçoit par sa rive droite la Loukouga, la Louama, la Lowa, la rivière Léopold, l'Arouhimi, la Loïka, la Mongala, l'Ubangi, et sur le territoire français, la Bounga, la Licuala, l'Alima et le Léfini.

La *Loukouga*, signalée en 1875 par Cameron, paraît servir de déversoir au lac Tanganika, qui s'écoulerait dans le Congo par le lac Landji.

Le lac **Tanganika** est remarquable par sa longueur de plus de 600 kilomètres, et par sa forme allongée sensiblement du N. au S. ; il est situé à 800 mètres d'altitude dans une dépression entourée de montagnes. Découvert en 1858 par Burton et Speke, exploré ensuite par Cameron, Stanley et autres, ce lac appartient par sa rive occidentale à l'État du Congo, avec la station de M'pala, tandis que sa rive orientale, ainsi que la ville d'Oudjidji et l'ancienne station belge de Karéma sont aujourd'hui dévolus à l'empire allemand.

Après la Loukouga vient la *Louama*, puis au nord de Nyangwé, un grand nombre d'affluents dont les embouchures seules sont signalées, notamment la *Rivière Léopold*, en amont des Stanley-Falls.

Au nord de l'équateur, l'*Arouwimi* (Arouhouimi (1) ou Byéré), au confluent duquel Stanley a soutenu un grand combat contre les cannibales en 1877, et qu'il remonta en 1883 jusqu'aux chutes de Yambouga, a été choisi par lui (1887) comme voie d'accès vers le Haut-Nil dans son expédition au secours d'Emin-Pacha.

Il en a signalé les sources dans les montagnes Bleues, à l'O. du lac Albert.

L'*Itimbiri* ou *Loïka* vient du nord ; elle a été remontée par Hanssens en 1884 et par Grenfell en 1885, sur une longueur navigable de 250 kilomètres, jusqu'aux chutes de Loubi.

La *Mongala*, qui a été remontée par Grenfell, et en 1886 par le lieutenant belge Coquilhat, est relativement peu importante.

L'*Ubangi*, signalé à Stanley sous le nom de « Grande Rivière, » est en effet un affluent d'importance considérable, dont l'embouchure a 10 kilomètres de largeur. Hanssens et Van Gèle, explorateurs belges, la remontèrent les premiers en 1884 ; plus tard, Grenfell et le capitaine Coquilhat furent arrêtés par les chutes de Zongo un peu au nord du 4e degré de latitude septentrionale ; mais le capitaine Van Gèle parvint en 1888 jusqu'au confluent du *Mbomo*. Elle reçoit en outre à droite le *Lobai* et l'*Ibanga*, sur le territoire devenu français, et à gauche le *Nghirri*, dans l'étroite et

(1) Il ne faut pas s'étonner des *variations orthographiques* que l'on remarque dans les noms propres. Chaque explorateur, chaque auteur peut avoir sa manière de transcrire un nom, avant que l'usage n'ait consacré une forme quelconque. En Europe même on n'est pas toujours d'accord sur l'orthographe géographique ; à plus forte raison pour les pays sauvages, où il n'y a pas de langage écrit. — Notons que généralement l'*u* se prononce *ou*: Lukuga, Loukouga ; Ubangi, Oubangi (Oubangui). — Le *c* et le *g* sont toujours durs. — Souvent le *k* remplace le *c* et le *q* : Kuilu, Kouilou, Quillou. — Le *w* anglais tient lieu de *ou* : Mwata, Mouata. — Le *b* se change souvent en *v* : Yambo, Yamvo — L'*n* sonne comme deux *n*. Nyangwé, Nyanngoué.

basse presqu'île resserrée entre l'Ubangi et le Congo.

Les probabilités font aujourd'hui de l'Ubangi le cours inférieur de l'*Ouellé.* Celle-ci, découverte par Schweinfurth en 1870, prend sa source dans les Montagnes Bleues, à l'ouest du lac Albert et du haut Nil, par plus de 1,000 mètres d'altitude; elle traverse le pays des Mombouttou et des Nyam Nyam, reçoit de nombreux affluents explorés par Junker (1883-86); puis, sous le nom de *Macoua*, elle coupe le parallèle de 4° de latitude nord, et reçoit le *Mbomo*, tributaire important venant du N.-E.

Affluents de gauche. — Tandis que, par l'effet de la courbure du fleuve, les affluents de droite viennent de tous les points cardinaux et rayonnent comme les branches d'un éventail, ceux de la rive gauche sont rassemblés en faisceau et coulent généralement en convergeant du sud-est vers le nord-ouest.

Outre le Loualaba, dont nous avons parlé, et ses nombreux affluents, le Congo reçoit ainsi par sa rive gauche le Lomami, le Loulongo, l'Ikélemba, le Rouki ou Tchouapa, l'Irebou et le Kassaï.

Le *Lomami*, exploré en 1888 par Delcommune jusqu'à la latitude de Nyangwé, coule du sud au nord, parallèlement au Congo, et se termine en aval des Stanley-Falls.

Le *Loulongo*, remonté par Grenfell en 1885, et son affluent le *Lopori*, exploré par Van Gèle en 1887, coulent de l'E. à l'O, et drainent le territoire jusque sur la rive du Congo, ce qui explique l'absence d'affluents directs depuis le confluent du Lomami.

Le *Rouki*, appelé *Tchouapa* dans son cours supérieur, fut exploré par Grenfell et von François, en 1885, et par Van Gèle l'année suivante; il longe presque l'équateur, reçoit à gauche la *Boussera*, et finit

à Equateurville, presque au même point qu'un autre affluent du nom d'*Ikélemba*.

L'*Irebou* sert de déversoir au lac *Matumba*, exploré par Stanley, et se jette dans le Congo en face de l'Ubangi.

Le *Kassaï* est le plus puissant affluent du sud, comme l'Ubangi l'est du nord ; son bassin embrasse le quart de celui du Congo. Reconnu par Livingstone en 1860 et par Cameron en 1875 vers sa source dans le pays du Mouata-Yambo, il fut remonté en 1882 par Stanley dans son cours inférieur désigné sous le nom de *Kwa ;* son cours central ne fut exploré qu'en 1885, par Wissmann qui descendit de Loulouabourg sur la *Louloua*, à Kwamouth au confluent du Congo. Il reçoit à droite le *Sankourou*, lequel, grossi du Lomami, l'un et l'autre découverts par Wolf, paraît venir du sud et former sous le nom de *Loubilasch* la frontière de l'État libre au S.-O.

Le Kassaï-Sankourou-Lomami constitue une précieuse voie navigable directe de Léopoldville par Kwamouth vers Nyangwé et le lac Tanganika.

Le *Kwa* ou Kassaï inférieur se grossit encore du *Mfini* par lequel Stanley pénétra en 1882 dans le grand lac Léopold II, et dont le cours supérieur, l'*Ikata*, fut exploré en 1886 par Kund et Tappenbeck.

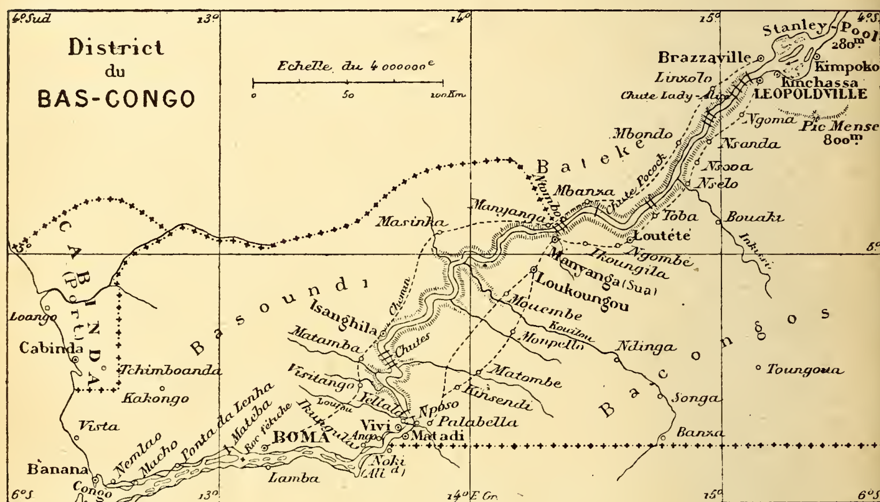
Le *Koango*, déjà connu de Livingstone, exploré par von Mechow et Massari, est une grande rivière qui, après avoir formé la frontière portugaise de l'Angola, se dirige vers le bas Kassaï.

En aval de Kwamouth, le Congo ne reçoit plus que des tributaires peu étendus, d'un caractère torrentueux, notamment l'*Inkissi*, le *Kouilou*, le *Mposo* qui débouchent dans la région des cataractes.

Lacs. — En résumé, le bassin du Congo belge comprend les lacs *Bangwélo*, *Moéro*, une dizaine de

lacs du *Loualaba*, le grand lac *Tanganika*, et, dans la partie occidentale le *Matumba*, le *Léopold II*, enfin le *Stanley-Pool*, sans parler des nombreux renflements du Congo qui ont souvent la largeur et les caractères de véritables lacs.

En outre, le lac *Mouta-Nzigué*, reconnu pour la seconde fois en 1889 par Stanley qui lui a décerné le nom du prince de Galles Albert-Edward, est situé à 1000 m. d'altitude ; il écoule ses eaux par le Semliki dans le lac Albert, tributaire du Nil.



Si, à cette énumération déjà longue, on ajoute les lacs *Victoria* et *Albert* du bassin du Nil, et le lac *Nyassa* du bassin du Zambèze, on voit que l'Afrique centrale, réputée si longtemps un désert aride, est au contraire riche en lacs et eaux courantes, ce qui s'explique par une grande abondance de pluies ; celles-ci, jointes à une chaleur tropicale, provoquent une exubérance de végétation et de vie animale qui ne le cède en rien à celle des Indes ou de l'Amérique du sud.

Le **climat,** résultant de cet ensemble de circonstances, est naturellement chaud, humide, fiévreux ; très bien supporté par une nombreuse population de nègres, il est insalubre pour la race blanche européenne, sans qu'il faille toutefois en exagérer les conséquences, car, moyennant des précautions de sobriété et d'hygiène, il n'est pas plus redoutable que le climat des contrées tropicales où notre race s'est néanmoins répandue. Il est à remarquer en outre que les parties les moins saines sont celles des chutes, qu'il faut traverser pour parvenir sur le plateau central : raison de plus de hâter l'exécution du chemin de fer qui rapprochera Léopoldville de la côte.

§ III DIVISIONS ET STATIONS.

Le territoire du Congo belge est actuellement (1890) divisé en 12 districts, savoir :

Sur le bas fleuve, les trois districts de *Banana*, de *Boma* et de *Matadi*, désignés par leurs chefs-lieux ; le district des *Cataractes*, chef-lieu Lukungu, et celui du *Stanley-Pool*, ou de Léopoldville.

Sur le cours moyen et supérieur, les districts beaucoup plus étendus, mais moins explorés, de l'*Equateur*, de l'*Ubangi*, de l'*Arouwimi*, des *Stanley-Falls* et du *Loualaba*.

Dans le bassin du Kassaï, le district de *Loulouabourg*.

Enfin, le district de Nsobé, sur la rive gauche du *Tchiloango*, petit fleuve côtier.

Stations. — Les principales stations administratives, commerciales, hospitalières ou de propagande religieuse, établies par les Européens, sont :

1° Sur le bas Congo : Banana, Nemlao, Ponta da Lenha, Boma et Matadi, accessibles pour les bâtiments de mer ;

2° Dans la région des Chutes : Vivi, Isanghila, Manyanga, Lukungu, Lutété ;

3° Sur le haut Congo : Léopoldville, Kinchassa, Kimpoko (rives du Stanley-Pool), Kwamouth, Bolobo, Lukoléla, Equateurville, Bangala, Oupoto, Arouwimi et Stanley-Falls ; en outre, Nyangwé et Kassongo, bourgades arabes.

4° En dehors du fleuve, Loulouabourg et Louébo dans le bassin du Kassaï ; Mpala et Karéma, sur le Tanganika.

En général, les stations du Haut-Congo sont des points choisis à côté de villages nègres dans une position accessible aux vapeurs qui parcourent les fleuves, et avantageuse comme lieu d'échanges commerciaux. Des baraquements servent d'habitation pour les blancs et leur suite, et de magasins pour les marchandises ; ils sont entourés de palissades comme les « bomas » ou villages fortifiés des indigènes, et parfois défendus par un *blockaus* ou fortin. Des soldats nègres sont à la disposition d'un chef choisi ordinairement parmi les officiers de l'armée belge.

Il convient d'ajouter aussi que dans chaque station sont établis des commerçants ou des missionnaires catholiques et protestants.

Les stations du Bas-Congo ont naturellement plus d'importance que celles du haut fleuve, et les factoreries ou établissements de commerce s'y multiplient régulièrement. A Léopoldville, les constructions se font déjà en briques. Boma à d'importantes constructions en tôle de fer, qui sont à double paroi pour faciliter l'aération. Matadi, Boma et Banana ont de bonnes installations maritimes.

Voici quelques renseignements sommaires sur ces localités.

Banana se trouve sur une langue de terre basse et limoneuse, longue de trois kilomètres et située à l'embouchure du Congo, rive droite. Son port maritime, vaste et commode, est en arrière de cette pointe et s'avance du sud au nord à 3000 mètres dans les terres. Banana est le siège des administrations des postes ; il a un tribunal de 1re instance et cinq factoreries dont deux hollandaises, les autres, anglaise, française et portugaise. La population de Banana, comme celle de Boma et de Léopoldville, dépasse un millier d'habitants, nègres compris.

Nemlao, un peu en amont, est le siège d'une mission des Pères du Saint-Esprit.

Ponta da Lenha (Pointe des Bois), dans une île à 50 kilomètres de Banana, est un groupe de factoreries hollandaises et anglaises. Plus haut, l'île *Mateba* possède l'importante factorerie belge et les fermes de M. de Roubaix d'Anvers. Le fleuve s'y resserre jusqu'à 1500 mètres en face de Fétiche Roc, mais il s'élargit de nouveau majestueusement en face de Boma.

Boma, à 100 kilomètres de Banana, est à la fois la capitale de l'État libre et l'Anvers du Congo, le port intérieur où arrivent les steamers européens et où viennent aboutir les produits indigènes. *Boma-rive* compte une dizaine de factoreries européennes avec la mission des Pères du Saint Esprit. A *Boma-plateau*, sur un monticule distant d'un kilomètre mais relié par un petit chemin de fer, sont installés le *sanitarium* du docteur Allard, qui avait figuré à l'exposition d'Anvers, et une église catholique construite toute en fer. C'est la résidence du gouverneur-général et le siège d'un tribunal d'appel.

Ikungula et *Ango*, factoreries portugaises ; *Vivi*, sur la rive droite, *Noki* (station allemande) et *Matadi*, sur la rive gauche, se trouvent en aval des Chutes et sont encore accessibles aux steamers, bien que les rives du fleuve soient déjà escarpées.

Stanley, avec le concours des officiers belges Nève, Harou et Braconnier, fonda la station de Vivi, en janvier 1880, et, dans la région des Chutes, celle d'*Isanghila* en février 1881, celle de *Manyanga-Nord* (rive droite) en août, et celle de *Léopoldville* en décembre de la même année. Depuis, une station de *Manyanga-Sud* a été créée pour se rapprocher de la route de Léopoldville.

Malheureusement, la navigation est interrompue ou rendue très difficile par les cataractes et les rapides entre Vivi et Isanghila (sur une longueur de 80 kilomètres) ; elle peut reprendre péniblement entre Isanghila et Manyanga (longueur, 120

kilomètres), mais elle cesse de nouveau de Manyanga à Léopoldville (120 kilomètres).

Cette circonstance et celle de la cession de la rive droite du fleuve à la France entre ces deux dernières stations, ont rendu nécessaire un *chemin de fer* que l'on établit à travers les plateaux de la rive gauche, restée belge.

Matadi, située sur cette rive gauche en face de Vivi et à 180 kilomètres de Banana, est destinée à servir de tête de ligne au chemin de fer. En attendant, les transports se font à dos d'hommes pour le plateau de la rive méridionale, en passant par Loukoungou et Loutété.

Loukoungou, non loin de Manyanga-Sud, est un point de ravitaillement et de recrutement de porteurs, dans une région fertile, salubre et populeuse. *Loutété* domine un coude à angle droit que fait le Congo ; de là, la route des porteurs longe le fleuve jusqu'à Léopoldville en passant par des villages nègres.

Léopoldville, à 500 kilomètres de Banana, est à la fois le « terminus » du chemin de fer à construire et le point de départ de la navigation dans les eaux du grand plateau central africain. Cette station est située sur une terrasse dominant de 20 mètres une petite baie au débouché occidental du Stanley-Pool, qui est à 280 mètres d'altitude.

Le *Stanley-Pool* ou « étang de Stanley » est un élargissement du fleuve de forme arrondie ; sa surface égale la moitié d'un département ; il renferme des îles, îlots et bancs de sable nombreux, couverts de grandes herbes, de papyrus, d'arbustes et de palmiers ; sa faune se compose d'hippopotames, de crocodiles et d'oiseaux aquatiques.

Sur les rives du Stanley-Pool se trouvent aussi *Kinchassa*, près de Léopoldville, dans une position avantageuse et sur une hauteur très salubre ; puis *Loubikou* et *Kindolo ;* à l'est, *Kimpoko*, station de missionnaires américains protestants ; sur la rive droite, **Brazzaville**, devenu chef-lieu du Congo français, fondé en 1880 par M. de Brazza, puis *St Joseph de Linzolo*, avec une mission des Pères du Saint-Esprit.

Sur le Haut-Congo, rive gauche, il faut signaler :

Msouata, station de mission anglaise ;

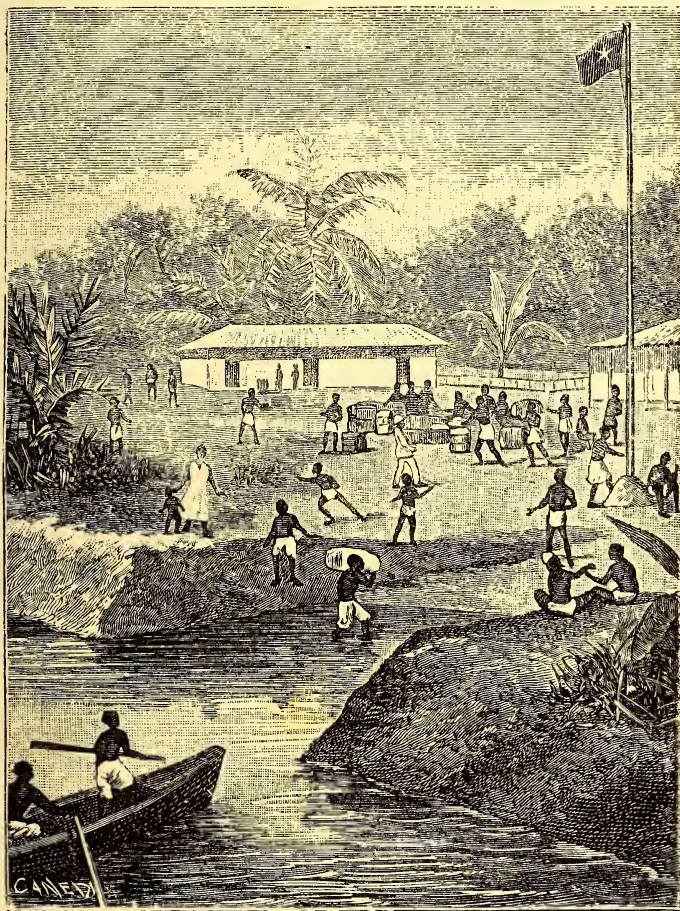
Kwamouth, au confluent et sur la rive droite du Kwa, station de missionnaires belges (Berghe Ste Marie).

Bolobo et *Loukoléla,* organisées comme les précédentes, en 1882, par Stanley et Hanssens ;

Equateurville, sous la ligne équinoxiale et au confluent du Rouki, organisée par Stanley et van Gèle en 1883, et confiée depuis aux missionnaires catholiques.

Sur la rive droite, désormais belge, se trouvent :

Mpoua, au confluent de l'Oubangi ;



La station d'Equateurville sur le Congo central.

Bangala et *Oupoto*, créées en 1883 par Stanley et Coquilhat.

L'*Arouwimi* possède depuis 1889 un camp retranché, pour la répression de la traite des nèges. En remontant cette rivière en

1883, Stanley dut s'arrêter aux chutes de *Yambouya*, où en 1887, il établit son camp avant de partir pour le Haut-Nil.

Stanley-Falls, station créée par Stanley en 1884, dans une île en aval des Chutes qui portent son nom, fut détruite par les Arabes en 1887, mais rétablie bientôt après par Tippo-Tip, reconnu chef de ce district lointain.

Nyangwé, à 4° de latitude sud, est une bourgade arabe et un grand marché d'esclaves et d'ivoire ; elle compte, paraît-il, 6000 habitants. Elle fut visitée par Livingstone, Cameron, Stanley, et sert d'objectif à tous les voyageurs qui traversent cette région centrale africaine.

Kasongo, presque aussi peuplée et située au S.-E. de Nyangwé, est la capitale de Tippo-Tip.

Cazembé, à 1000 m. d'altitude, non loin du lac Moéro, est un grand village nègre et la résidence des « cazembés » ou rois de la région.

Sur la rive occidentale du Tanganika, *M'pala* est une station fondée en 1882 par le capitaine Storms, mais administrée actuellement par les Pères Blancs de N.-D. d'Afrique.

Sur la rive orientale du lac, *Karéma*, en face de M'pala, fut aussi une station belge fondée par Storms en 1882. Plus au nord, *Ujiji (Oudjidji)* est une bourgade arabe célèbre dans l'histoire des explorations, ainsi que *Tabora* (Kazeh) qui se trouve sur la route des grands lacs à Bagamoyo et Zanzibar.

Sur le haut *Lomami*, un second camp retranché surveille la traite des nègres dans la région de Nyangwé.

Dans le bassin central du Kassaï ont été fondées par Wissmann, en 1884, *Loulouabourg*, sur la Louloua, près de la frontière du Mouata-Yambo, et l'année suivante, *Louébo*, au confluent du Louébo avec la Louloua.

§ IV. ORGANISATION COLONIALE.

Progrès accomplis. — L'Etat indépendant du Congo a fait dans ces dernières années des progrès très considérables, que nous allons résumer dans les points suivants.

Le *commerce* de la région, qui s'élève déjà à plus de quinze millions de francs, consiste à procurer aux noirs des cotonnades

et autres objets d'habillement et de ménage, du sel, de la poudre, etc., que l'on troque contre le café, l'ivoire, le caoutchouc, la gomme, l'arachide (fruit oléagineux), la noix et l'huile de palme, les bois de teinture, etc.

Des *services réguliers* de paquebots belges, anglais, allemands, hollandais et autres relient Banana avec Anvers, Hambourg, Liverpool et les autres ports de l'Europe.

La *navigation maritime*, poussée dans le bas Congo jusque Boma, est assurée de pouvoir remonter jusqu'à Matadi.

Divers travaux, tels que sondages, pose de bouées, construction de feux, ont été entrepris pour donner plus de sécurité à la navigation du bas fleuve.

Les *nombreuses explorations* continuées depuis 1880 ont fait découvrir plus de 12000 kilomètres de voies naturellement navigables, sur les affluents du Congo : le Kassaï, l'Oubangi, etc.

La carte cadastrale du bas Congo destinée à servir de base à la propriété foncière est terminée, et la brigade topographique réunit les éléments nécessaires à l'établissement d'une carte générale du bas Congo.

La *justice*, à deux degrés, fonctionne régulièrement dans le bas Congo.

Un *service des postes* assure le transport rapide, régulier et à bon marché de la correspondance et des colis postaux.

L'*état civil* institué fonctionne pour les naissances, les mariages et les décès des non-indigènes, et il sera sans doute bientôt établi pour les indigènes des environs des stations.

Un *service médical*, dirigé par des docteurs belges, est établi à à Banana, Boma et Léopoldville.

Une *force publique* importante, composée de plusieurs milliers de soldats noirs, commandée par des officiers et sous-officiers européens, est déjà disciplinée, exercée et capable de faire respecter les décrets et règlements.

La sécurité absolue est assurée à la route des *caravanes* entre Matadi et Léopoldville, où l'on peut voyager aussi librement et avec moins de risque que sur bien des routes d'Europe.

Un service de *portage à dos d'hommes* dessert cette région des Chutes, que d'aucuns disaient inhabitée, et où en une année, on a trouvé 80,000 indigènes pour le transport de plus d'un million de kilogrammes de matériel et de marchandises.

La présence sur les eaux du haut Congo, au cœur de cette Afrique sauvage, qu'il y a trente-cinq ans l'on croyait encore in-

habitable, d'une flottille de 15 *bateaux à vapeur*, dont le nombre va chaque année en augmentant, est remarquable.

L'autorisation a été obtenue d'émettre en Belgique un emprunt de 150 millions de francs dont les titres sont admis à la cote de la Bourse de Paris et dont les premières séries ont déjà été émises avec succès.

Les tribus indigènes les plus vivaces de l'intérieur descendent jusqu'au bas Congo pour venir se mettre au service des blancs, comme soldats, matelots, terrassiers, forgerons.

Les établissements commerciaux, dont, il y a dix ans, la chaîne ne dépassait pas Nokki, sont arrivés aujourd'hui à Bangala et à Louébo, au centre du continent, sous la protection de la bannière de l'Etat.

On a créé, dans les stations de l'Etat, des *troupeaux de gros bétail* pour la consommation et la reproduction. Déjà à Boma il y a un troupeau de 200 bêtes à cornes ; il y en a d'autres non moins importants, à Matadi, Loukoungou, Léopoldville et Loulouabourg.

Le fait le plus remarquable est la construction déjà commencée d'un *chemin de fer* de 400 kilomètres qui reliera les ports de Matadi et de Léopoldville, à travers la région montueuse des Cataractes, pour suppléer à l'innavigabilité de cette partie du grand fleuve.

Pour cette construction, une société s'est constituée au capital de 25,000,000 de francs, dont 10 millions ont été souscrits par l'Etat Belge lui-même, le reste par des particuliers ou des sociétés financières de divers pays.

Ajoutons, dans l'ordre humanitaire, l'établissement des *camps fortifiés* de l'Arouwimi, du Lomami et autres, destinées à la répression de la traite des Nègres faite par les Arabes mahométans venant de l'Est.

Ajoutons enfin dans cet ordre, des lois édictées pour la protection des indigènes, pour la *suppression graduelle de l'esclavage*, l'interdiction de la chasse à l'homme, la proscription de l'importation des liqueurs enivrantes, qui sont cause des querelles entre indigènes, et de celle des armes, dont les tyrans abusent vis-à-vis des populations inoffensives.

CHAPITRE IX.

MŒURS ET COUTUMES DES CONGOLAIS.

§ I. DE LA RACE NÈGRE EN GÉNÉRAL.

Bien que l'ethnographie ou l'étude des peuples Congolais, ait été traitée incidemment plus d'une fois dans les chapitres précédents, nous allons cependant y revenir pour faire connaître et apprécier davantage ces pauvres sauvages dont les mœurs et coutumes rappellent, en bien des points, ceux de nos ancêtres germains ou gaulois.

Grands enfants gâtés, la nature tropicale si riche semble avoir trop fait pour eux ; en leur accordant une existence trop facile, elle les a exposés plus que d'autres, aux pratiques vicieuses, aux misères morales et à la dégradation dont il est de notre devoir de les tirer.

Avouons que ces intéressants indigènes ne sont que des sauvages ; qu'ils vivent de peu, ne s'habillent guère, logent dans des huttes ou chaumières ; que leurs besoins, en un mot, sont très restreints et leurs industries bien primitives. Toutefois le contact des Européens modifiera cet état de choses. Les échanges de produits du pays contre les cotonnades, les ustensiles, les colifichets européens amèneront les indigènes à des mœurs moins simples, et leur coquetterie tout d'abord y trouvera son compte, car ces pauvres natifs ne sont généralement que de grands enfants, quand

ils ne sont pas de féroces cannibales, abrutis par les passions, ou plutôt des malheureux démoralisés par la traite de chair humaine.

Allons plus loin. Les nègres du Congo ne sont-ils pas devenus les frères d'adoption des Européens qui, en s'emparant de leurs territoires, se sont préposés pour les gouverner?

N'est-il pas convenu de considérer un gouvernement, un souverain, un maître quelconque comme le père de ses peuples ou de ses sujets.

Soyons plus généreux, je dirai même plus chrétiens. Pourquoi refuserions-nous la fraternité des Congolais? Nous sommes blancs et ils sont noirs, objecterez-vous. Oui, mais ce n'est là qu'une question de couleur, qu'on ne doit pas discuter, dit le proverbe. Qui vous dit que les noirs ne se croient pas plus beaux que nous, « visages pâles » ! Et comment pourrions-nous les convaincre du contraire ?....

Ils sont sauvages, c'est vrai, mais ni plus ni moins que nous ne l'étions il y a deux mille ans. Et qui nous dit que dans deux mille ans, les Africains ne nous auront pas gagnés, dépassés en civilisation ?...

Ils sont païens, superstitieux, cruels, anthropophages ! Qu'étions-nous jadis, avant l'influence du christianisme ? Les Romains traitaient nos pères de Barbares ; soyons plus charitables, de peur qu'un jour les Congolais ne nous appliquent la même épithète, et tâchons de les attirer doucement à nous comme des amis malheureux, des frères cadets, des enfants prodigues qu'il faut réintégrer dans la grande famille dont nous sommes les aînés.

Rapportons ici l'opinion que se sont faite de la race noire, trois des hommes qui, avec les missionnaires catholiques, l'ont le mieux connue et le plus étudiée dans son pays même : Stanley, Speke et Livingstone.

La barbarie nègre. — H. Stanley nous expose en quelques lignes pourquoi et comment les pauvres Congolais sont restés sauvages jusqu'ici.

« La civilisation, constamment rebutée, reste stationnaire en présence de la barbarie, qui oppose une barrière jusqu'ici impénétrable au progrès. On feint d'oublier comment l'Angleterre, la Gaule, la Belgique, de sauvages qu'elles étaient, sont devenues policées ; et aujourd'hui que, dans le cœur de l'Afrique, des



Femmes nègres des factoreries du bas Congo et du Gabon.

millions d'hommes demeurent encore sans culture morale ou intellectuelle, on s'écrie étourdiment que les indigènes sont incapables de s'assimiler nos enseignements. Comment les Africains, enfermés dans une région apparemment inaccessible auraient-ils pu se perfectionner ? Aucun peuple connu dans l'histoire n'est sorti seul, et sans assistance extérieure, de son état de barbarie primitive. L'Europe moderne s'est constituée avec les éléments les plus disparates, Celtes,

Huns, Goths, Vandales, Grecs, Romains, Francs, Saxons, Normands, Sarrasins, Turcs, dont les rapports constants, dont les longues rivalités même ont servi de base à l'organisation moderne de notre société. Si quelques-unes des races qui ont envahi l'Afrique septentrionale avaient pu s'épancher par-delà l'Equateur, les aborigènes de la région méridionale ne seraient nullement aujourd'hui les êtres sauvages que nous rencontrons. Mais jusqu'à la seconde moitié du XIXe siècle, on ne soupçonnait même pas la nature du pays situé de l'autre côté des rapides d'Issanghila ; on ignorait combien est faible en réalité la barrière placée entre la civilisation et la grande voie naturelle qui partage en deux zones égales la vaste région vierge de l'intérieur; on ne se doutait pas que la nature y eût formé cent autres artères navigables et faciles à utiliser pour l'exploitation des régions les plus distantes. Comme membre de la grande communauté humaine, je me réjouis de ce qu'un territoire aussi étendu, d'une aussi grande valeur économique, soit encore à la disposition des générations futures. »

Opinion de Speke. — On ne peut se demander sans étonnement comment la race nègre est restée immobile depuis tant de siècles, lorsque le progrès a pris une marche comparativement si rapide dans tous les pays qui environnent l'Afrique ; par là même on est conduit à cette hypothèse que si les races africaines ne sortent pas bientôt des ténèbres où elles sont plongées, leur sort inévitable est d'être remplacé par des êtres d'un ordre supérieur. Leur salut serait assuré, si on pouvait leur imposer un gouvernement pareil à celui que l'Inde a reçu de nous ; sauf cela, je ne leur vois guère aucune chance d'avenir. Pour le moment, en effet, l'Africain n'est en état, ni de se tirer d'affaire par lui-même, ni de mettre à profit l'assistance que les autres

peuples pourraient lui donner. Son pays est dans une trop complète anarchie, agité de troubles trop permanents, pour que l'inquiétude où il est relativement à ses moyens de subsistance lui permette aucune autre préoccupation. Ce que ses pères ont fait, il le fait à son tour, fidèle à une tradition séculaire. Comme eux, il force sa femme à travailler, vend les enfants qu'elle lui a donnés, réduit en esclavage tous ceux sur lesquels il peut mettre la main, et hors du temps où il combat ainsi pour s'asservir les autres, il se contente de boire, de chanter, de danser pour tromper l'ennui qui le ronge, menant à peu de chose près la vie du singe, insouciante et joyeuse.

Quelques-uns, en très petit nombre, fabriquent des étoffes de coton, menuisent le bois, forgent le fer ou le cuivre, préparent le sel, etc. Mais leur règle, à tous, est de travailler aussi peu que possible, et leur usage constant de ne rien emmagasiner au delà des approvisionnements nécessaires pour la saison prochaine, de peur que leurs chefs ou leurs voisins, leur enviant cette richesse inusitée, ne se hâtent de les en dépouiller.

Je puis ajouter que l'esclavage est une des grandes causes de leur oisiveté ; il rend le travail humiliant pour les maîtres, qui le repoussent comme les assimilant à leurs esclaves. Toute la besogne intérieure retombe ainsi sur les femmes, qui brassent la bière, cuisent les aliments, broient le blé, fabriquent la poterie et les corbeilles, prennent soin de la maison et des enfants, le tout sans préjudice de l'aide qu'elles portent aux esclaves employés à la culture, et de la surveillance des troupeaux qui leur est parfois confiée.

Réhabilitation du nègre, par Livingstone. — Il est possible de réhabiliter l'Africain. Nous ne doutons ni de son cœur, ni de son intelligence, et nous ne déses-

pérons pas de la tâche que nos frères d'Amérique ont entreprise à Libéria, sur la côte de Guinée.

Quant à la place que le nègre doit un jour occuper parmi les peuples, nous n'avons rien vu qui justifie l'hypothèse de son infériorité native, rien qui prouve qu'il soit d'une autre espèce que les plus civilisés.

L'Africain est un homme doué de tous les attributs qui caractérisent la race humaine ; si des siècles de barbarie l'ont dégradé, il en a été de même de bien des peuples d'autres races.

Il n'est pas du tout classé par les ethnologues au dernier degré de l'espèce humaine ; physiquement il est aussi fort que le civilisé ; et comme race, il est doué d'une vitalité surprenante. Les spiritueux et les maladies qui ont été si fatales à l'Indien de l'Amérique du Nord, aux habitants de l'Australie et des îles de la mer du Sud, paraissent incapables d'anéantir les nègres. Même ce trafic monstrueux qui les a décimés et les a arrachés de leur berceau depuis des siècles, ne les a pas empêchés de renaître et de noircir la moitié du Nouveau Monde. La nature les a doués d'une force de résistance qui leur permet de supporter les privations les plus affreuses ; elle leur a donné une gaieté qui leur fait tirer le meilleur parti possible des situations les plus cruelles.

La force de résister aux souffrances de la captivité, ou, comme diraient certaines gens, l'aptitude à l'esclavage, n'appartient du reste qu'à certaines peuplades africaines. Ce n'est pas une question de climat : impossible de faire un esclave d'un Krooman, qui habite la partie basse et malsaine de la côte occidentale ; ni d'aucun membre des tribus cafres, dont la région est toute différente et beaucoup plus élevée.

Le patriarcat est la forme du gouvernement africain ; selon le caractère du chef, ce gouvernement est

despotique ou admet un conseil des anciens de la tribu. Il arrive parfois que le despote est cruel jusqu'au meurtre, jusqu'à la folie sanguinaire ; le peuple se soumet à ce bon plaisir monstrueux, tant il a de respect pour celui qui le gouverne ; mais en général l'autorité est douce. La même remarque s'applique à la religion de ces tribus.



Mussirongo, type de nègre de l'Afrique occidentale.

Cette paralysie des facultés inventives annoncerait-elle que chaque race est destinée à remplir certaines fonctions dans un vaste plan tracé par la Providence, et dont nous ne pouvons saisir qu'une trop faible

partie pour comprendre l'ensemble? Ne voyons-nous pas, même en Europe, de nombreux exemples de coopération dont ne se doutent point les coopérateurs?

On trouve partout, et à chaque instant, la preuve que les membres de toute société humaine sont guidés par une force qui ne leur appartient pas, force supérieure qui les conduit à des résultats qu'ils n'avaient pas prévus, et indique un plan providentiel, dont la sagesse finira par être évidente pour tous.

Il est possible, également, que cet arrêt des facultés inventives chez les races qui nous ont précédés dans la voie des découvertes, ait été résolu pour que la plus grande somme de puissance fût du côté de la religion chrétienne, qui enseigne aux hommes à vivre en paix et à s'aimer les uns les autres. Si le pouvoir que la science met au service des nations chrétiennes eût été accordé aux peuples qui semblaient devoir l'acquérir par le cours naturel des choses, nous ne voyons pas de raison pour que les bouddhistes et les musulmans n'eussent pas tourné contre nous leurs armes perfectionnées.

Christianisation du nègre. — On nous a demandé tant de fois, ajoute Livingstone, si les Africains étaient capables d'embrasser le christianisme, que nous croyons devoir hasarder les observations suivantes; elles paraîtront inutiles à ceux qui connaissent les résultats que les missionnaires ont obtenus depuis vingt-cinq ans dans l'ouest et dans le midi de l'Afrique; mais elles répondront aux personnes qui nous ont interrogé.

Cette question paraît impliquer, chez ceux qui nous l'adressent, l'idée que la réception de l'Evangile exige une haute intelligence et un jugement exercé. Il se rencontre, il est vrai, des hommes qui, par tempérament, examinent et discutent tous les sujets, autant

du moins que leurs facultés le leur permettent ; mais ceux qui, dans la vie, n'obéissent qu'à la raison pure, forment dans toutes les races une très petite minorité.

Nous citerons à cet égard les paroles de sir James Stephen : « Les apôtres, dit-il dans l'un de ses Essais historiques, affirment qu'il existe chez tous les hommes un *discernement spirituel* qui permet à l'intelligence non obscurcie par la passion ou les appétits grossiers, de reconnaître la voix divine, soit qu'elle se manifeste par le sentiment intérieur, soit qu'elle emprunte le langage des prophètes. Ils croient que cette vigueur morale peut s'allier à la faiblesse de l'entendement, et que le pouvoir de discerner la vérité de l'erreur, en matière religieuse, ne dépend pas du degré de culture des facultés intellectuelles. L'Evangile, patrimoine spécial du pauvre et de l'illettré, a servi à des millions d'hommes qui n'ont jamais construit un sillogisme. »

Si nous avons cité les paroles qu'on vient de lire, c'est parce qu'elles expriment une croyance qui est la nôtre, à savoir : que notre divine religion est à la portée du plus humble des hommes, aussi bien que des plus nobles esprits. Toutefois, l'enseignement de ses vérités sublimes doit différer suivant les diverses classes de la famille humaine, et se plier aux circonstances où l'individu est placé. Les moyens d'amélioration doivent en outre se modifier suivant la nature des individus. Il faut que le missionnaire fasse usage de tout ce que lui inspire sa charité pour stimuler le paresseux, adoucir le brutal, éclairer l'ignorant, et prêcher à tous la loi d'amour et de pardon.

Quant aux résultats qu'ont obtenus les missionnaires, nous avons pu voir par nous-même des preuves évidentes de leurs succès, tant sur la côte occidentale que dans le midi de l'Afrique, où de nombreux chrétiens indigènes, intelligents et bien vêtus, forment le

plus heureux contraste avec ceux des mêmes peuplades qui sont restés païens.

La lanterne magique de Livingstone. — Cet illustre missionnaire protestant se servait volontiers, comme le font également les missionnaires catholiques de la lanterne magique pour projeter soit contre un mur, soit contre une toile tendue les images ou les scènes de l'histoire sainte.

La gravure que nous avons donnée, page 19 représente un incident assez joyeux d'une séance donnée par l'illustre prédicant chez le bon roi Chinté, au pays des Londa, situé au nord du lac Bangouélo.

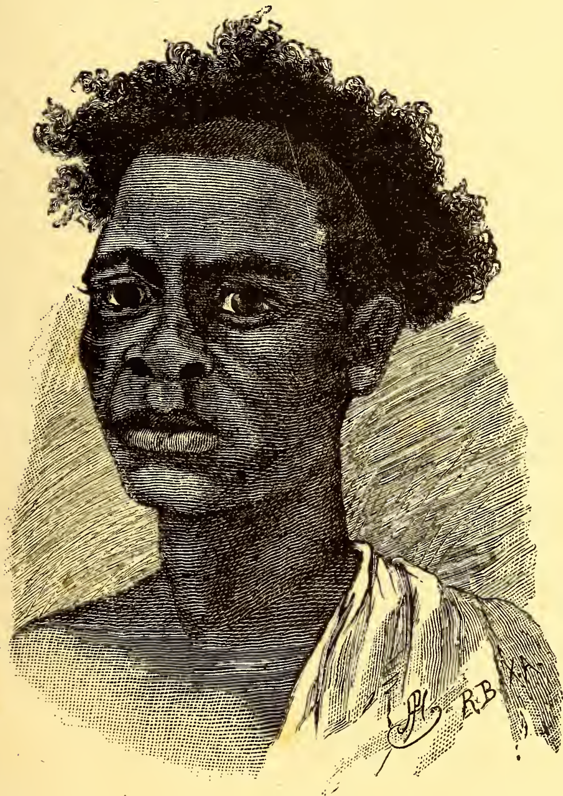
Une centaine de femmes entouraient le monarque, dont la principale épouse était placée au premier rang et portait sur la tête un curieux bonnet rouge. A chaque parole du souverain, les dames de la cour faisaient entendre une sorte de chant plaintif, tandis qu'une bande de musiciens composée de trois tambours et de quatre tympanistes jetaient au vent l'harmonie la plus douteuse. L'assistance paraissait charmée.

Livingstone avait apporté une lanterne magique : en admirer les tableaux, c'était ce que souhaitait surtout l'illustre Chinté. Ses désirs furent enfin satisfaits.

« Je trouvai mon chef sauvage, dit le voyageur, environné de ses dignitaires et de ses femmes ; le premier tableau représentait le sacrifice d'Abraham ; les personnages étaient aussi grands que nature, et les spectateurs ravis trouvaient que le patriarche ressemblait infiniment plus à un Dieu que toutes les images de pierre et de bois qu'on offrait à leur adoration.... Les femmes écoutaient mes explications avec une silence respectueux ; mais lorsque remuant la glace où l'image était imprimée, le couteau qu'Abraham tenait levé sur son fils vint à se mouvoir en se dirigeant de leur côté, elles supposèrent que c'étaient elles qui allaient être égorgées à la place d'Isaac, et, se mettant à crier toutes à la fois : « Ma mère ! ma mère ! » elles s'enfuirent pêle-mêle en se jetant les unes sur les autres, tombèrent sur les petites huttes qui renferment les idoles, foulèrent aux pieds les plantes de tabac, mirent en pièces tout ce qu'elles rencontraient ; il nous fut impossible de les rassembler de nouveau. Toutefois Chinté resta bravement assis au milieu de la mêlée, et ensuite examina l'instrument avec un vif intérêt. »

§ II. MŒURS ET USAGES DES BAYANZI.

Les Bayanzi. — Dans l'impossibilité de rapporter en détail les mœurs caractéristiques de chacune des peuplades du bassin du Congo, nous choisissons comme



Indigène des rives du Stanley-Pool.

type particulier celles des Bayanzi, qui habitent les deux rives française et belge du moyen fleuve, entre le Kassaï et l'Equateur. Nous les décrirons d'après le capitaine Hanssens qui a séjourné parmi eux pendant plusieurs années, de 1881 à 1885.

Physiquement, nous dit-il, les Bayanzi ont bonne apparence. En général, la taille est au-dessus de la moyenne et chez quelques-uns elle est beaucoup plus élevée. Le corps est bien fait, les jambes sont nerveuses, quoique assez grêles ; les épaules sont larges, le buste est bien découpé ; les bras sont assez faiblement musclés. La figure, légèrement aplatie, leur donne une physionomie caractéristique ; l'angle facial est ouvert, le crâne rond, rarement pointu.

La **coiffure** est extrêmement soignée et arrangée avec beaucoup de goût. Les cheveux assez longs sont séparés en deux nattes par une raie longitudinale descendant du front au cou suivant le plan médian de la tête.

Chacune de ces deux parties est divisée à son tour en plusieurs autres nattes perpendiculaires à la première. Toutes ces parties sont tressées de manière à former des dessins variés, mais toujours originaux et dénotant un sens artistique prononcé. Deux ou trois de ces nattes sont tressées en forme de cornes qui se projettent en avant au-dessus du front et aux deux tempes. Bien souvent, cependant, les coiffures présentent un type tout différent de celui dont je viens de donner une idée. C'est ainsi que j'ai vu quelques femmes dont la tête était complètement rasée des deux côtés et n'avait conservé les cheveux que dans la zone médiane. Ces cheveux, relevés en bourrelet fixé au moyen d'huile de palme, présentent à l'œil l'apparence des cimiers qui surmontaient jadis les casques de nos pompiers.

Chez les Bayanzi, la barbe est rare et clairsemée et les chefs seuls la portent au menton ; sauf cette exception en faveur des membres des familles souveraines, tous les Bayanzi, hommes et femmes, s'épilent com-

plètement la face, cils et sourcils compris. Est-ce par coquetterie ou par mesure de propreté ?...

Ce qui, chez les Bayanzi, est aussi caractéristique que la coiffure, ce sont les **tatouages**. Tandis que les Batéké se découpent longitudinalement les joues par des stries parallèles descendant des tempes vers la bouche, les indigènes dont je m'occupe se tatouent de préférence le front. Ils pratiquent parallèlement à la ligne des yeux une ou deux rangées d'incisions en forme de croix. Quelquefois ces incisions se continuent sur les tempes, jusqu'un peu en dessous des yeux. D'autres fois une troisième rangée, perpendiculaire aux deux premières, descend de la naissance des cheveux, suivant le plan médian de la tête et se prolonge jusqu'à l'extrémité du nez. Parfois aussi, chez les femmes surtout, le buste est orné d'une façon analogue. Plusieurs rangées d'incisions de formes variées s'étendent alors de la naissance de la gorge jusqu'au ventre et projettent latéralement des branches qui contournent la poitrine.

Le **costume** des Bayanzi est des plus élémentaires. Il se compose, chez les femmes comme chez les hommes, uniquement d'un « pagne » ou pièce d'étoffe indigène enroulée autour des reins et descendant jusqu'aux genoux. Le jour où il fait froid et le soir, les « gens à l'aise » portent en outre une autre pièce d'étoffe de même espèce qu'ils drapent autour du buste et qu'ils ont soin de déposer dès que la température s'élève.

L'étoffe indigène est parfois remplacée, chez les coquets, par une étoffe commune qu'ils achètent chez les Basombo, teinte en rouge sale et bordée d'une mince bandelette en drap rouge. Les ornements sont de deux espèces : les *bijoux* et les *peintures*.

En fait de **bijoux**, les hommes se bornent à porter aux poignets et à la cheville un simple anneau de

laiton, formé par un tronçon de « mitaku », enroulé autour de la naissance du bras ou de la jambe. Quelques-uns, mais ils ne sont pas nombreux, ont autour du cou une baguette de fil de fer dont les extrémités sont réunies et fixées par des soies d'éléphants de manière à former bourrelet. Cela leur sert à la fois d'ornement et de fétiche.

Les chefs principaux, Ibaka, Mukuala, etc., portent en sautoir d'une épaule à la hanche opposée, un saucisson de drap bleu (bleu saved list), auquel ils attachent, au moyen de fibres de palmier, de petites calebasses, des gourdes minuscules et autres fétiches qui doivent les garantir de tous les maux qu'ils redoutent.

Chez les femmes, les bijoux ont plus d'importance. Les simples anneaux portés par leurs seigneurs et maîtres se transforment pour elles en larges bracelets de laiton couverts de ciselures d'un dessin primitif, mais assez artistement exécuté, et en jambières du même métal montant quelquefois jusqu'à mi-jambe et qui rappellent à distance des fragments des armures défensives de nos anciens chevaliers. Quelques-unes, les plus huppées, portent autour du cou des colliers immenses de cuivre massif, dont le poids atteint parfois jusque 20 ou 25 livres. Ces carcans, qui reposent à la naissance des épaules, semblent ne pas trop les gêner et elles se montrent très fières d'un ornement dont l'aspect seul effraierait nos belles dames d'Europe.

Quant aux **peintures**, elles sont exclusivement réservées aux hommes. Ici, la fantaisie se donne libre carrière. Tantôt des lignes multicolores, bleues, jaunes, rouges, blanches, courent le long des bras à la façon des passepoils qui ornaient jadis les « kourka » de nos lanciers, et viennent se rejoindre sur le dos en for-

mant des arabesques de dessins variés. Tantôt la poitrine est sillonnée par des lignes analogues s'étendant sur toute la hauteur du torse et projetant



Ibaka, vieux chef ou roi des Bayanzi de Bolobo.

latéralement des embranchements qui rappellent les brandebourgs de nos uniformes contemporains. Quelquefois aussi des cercles concentriques de couleurs différentes s'épanouissent au creux de l'estomac ou

entre les mamelles et font ressembler leur buste à des cibles pour carabines Flobert. L'ensemble de ces décorations multicolores, toujours exécutées avec infiniment de goût, ressort fort bien sur le fond bronzé de la peau et donne à tous ces corps à demi nus une physionomie *sui generis.* L'ornementation de la figure est l'objet de soins particuliers. Dans les circonstances ordinaires, ils se bornent à recouvrir les paupières de l'un ou l'autre de leurs yeux d'une couche de couleur blanche, faisant de loin l'effet d'un monocle à large garniture d'argent. Mais, dans certains cas particuliers : mort d'un chef, départ pour la guerre, premières visites aux blancs, etc., etc., la face est couverte de dessins multiples, aux couleurs les plus variées, exécutées avec autant de finesse que de sentiment artistique.

Les femmes, comme on le disait plus haut, ne recourent pas à l'emploi des peintures ; très souvent cependant elles s'enduisent le corps tout entier d'une teinte rouge uniforme obtenue par l'infusion de poudre de n'koula.

L'**armement** des Bayanzi est exclusivement offensif. Il se compose de fusils à silex, de lances, de javelots et de couteaux. Quelquefois aussi, mais rarement, on rencontre des arcs et des flèches, qui sont particulièrement employés pour la chasse.

Les fusils ou plutôt les mousquetons proviennent des *Basombo* et sont remis comme cadeaux, lors des achats d'ivoire. Les Bayanzi ornent ces armes de bandelettes de laiton qu'ils se procurent en aplatissant les « mitakos » qu'ils reçoivent en payement et de petits clous à large tête de cuivre disposés de manière à former des dessins variés. Cette ornementation alourdit considérablement le poids de l'arme, et c'est probablement à cette circonstance qu'il faut attribuer

la prédilection qu'ils montrent pour les petits fusils.

Les Bayanzi, quoique très pacifiques au fond, affectent des allures de farouches guerriers, et jusqu'à présent on a rarement vu un indigène de cette tribu qui ne fût porteur, soit d'une lance ou d'un javelot, soit d'un couteau et quelquefois des deux à la fois. Les armes semblent faire partie intégrante de leurs personnes ; ils s'en munissent dans les circonstances les plus communes.

Cérémonies funèbres. — La mort d'un Bayanzi riche ou jouissant d'une certaine autorité donne lieu à une série de cérémonies très intéressantes à observer.

Dès que le défunt a rendu le dernier soupir, le corps est lavé complètement. La figure est ensuite couverte de peintures fantaisistes, les jambes sont repliées de manière à faire remonter les genoux le plus haut possible et fixées dans cette position par des ligatures en écorce d'arbre ou en étoffe indigène.

Le corps est alors enroulé dans les plus riches étoffes laissées par le défunt et présente après cette opération l'aspect d'un vaste manchon multicolore, aussi large que haut, surmonté d'une tête bariolée dont les yeux ternes sont largement ouverts.

Ainsi fagoté, le corps est exposé devant la hutte habitée par le défunt, et pendant huit ou dix jours, les indigènes du village et des villages voisins viennent exécuter autour du cadavre des danses funèbres, accompagnées de chants, de roulements de tambours et de coups de fusils. Ce charivari commence au lever du soleil, dure toute la journée et se prolonge parfois bien avant dans la nuit.

Le « malafou » circule à pleines jarres et les danseurs ne se retirent que lorsqu'ils sont épuisés par la fatigue ou ivres-morts.

Les mêmes scènes recommencent le lendemain et les jours suivants.

Sous le rapport des **croyances religieuses**, j'avoue que je ne suis pas encore parvenu à me procurer des renseignements assez positifs et détaillés.

Tout ce que je sais, c'est que leur religion consiste en un grossier fétichisme, qui les amène à donner des vertus surnaturelles aux objets les plus disparates.

Le papier surtout paraît avoir à leurs yeux une valeur considérable comme préservatif des maux qu'ils redoutent, et quand il m'arrive de déchirer un brouillon de lettre ou un vieux journal, je suis certain d'en retrouver les débris quelques heures après, dans la chevelure de nos voisins qui répondent gravement et d'un air convaincu, « m'kissi » (fétiche), quand je leur demande pourquoi ils sont ornés de cette manière.

Je m'empresse d'ajouter qu'avec la mobilité d'esprit qui les caractérise, un fétiche ancien perd bien vite sa valeur à leurs yeux, quand ils ont l'occasion de le renouveler, sans bourse délier, bien entendu. Le « m'kissi » d'aujourd'hui sera mis au rancart pour faire place à celui de demain ; et telle tête qui un jour est ornée d'un article de l'*Echo du Parlement*, m'apparaîtra le lendemain couverte de la chronique religieuse de l'*Univers* ou du *Journal de Bruxelles*.

(Capitaine Hanssens).

§ III. LES NÈGRES DU GABON.

M. A. Pécile, l'un des collaborateurs de M. de Brazza, nous a donné les détails suivants sur les peuplades Gabonaises.

Les **Pahouins** du haut Ogôoué sont un peuple vraiment intéressant. Bien qu'ils soient sauvages jusque dans la moelle des os, intelligents et courageux,

c'est l'unique peuplade de la rivière qui ait un caractère délié.

A Boué, nous avons eu quelques difficultés avec ces braves gens. Il était beau de voir le courage et la joie de ces sauvages, et comment ils allaient au devant de la fusillade, et avec quelle habileté ils s'embarquaient pour soutenir l'attaque. Heureusement tout finit pour le mieux et nous nous quittâmes bons amis.

Quand je suis arrivé à un certain village pahouin, tous les hommes étaient sur pieds, armés de leurs fusils, qu'ils ne quittent jamais, et d'un couteau caractéristique.

Les Pahouins étant une peuplade de l'intérieur, ne savent ni nager, ni pagayer, ni construire une pirogue. Celles qu'ils possèdent, ils les ont toutes volées aux tribus voisines. Ils emploient le radeau pour descendre le fleuve. Ce sont des commerçants très habiles, qui ont pour ainsi dire le monopole du trafic de l'ivoire. Ils sont d'ailleurs adroits chasseurs et vendent leur chasse fumée (très bonne) aux peuplades voisines. Un de leurs objets de chasse le plus usité est le long filet en corde avec lequel ils prennent les antilopes et les sangliers.

Les Pahouins tendent pour la plupart à se rapprocher toujours de la côte où ils sont arrivés déjà les premiers ; d'autres émigrent continuellement. Des villages entiers descendent. Lorsqu'ils seront à la côte, ils pourront rendre de réels services à la colonie, qui se servira de ce peuple laborieux et intelligent et de beaucoup supérieur à la race des Mpongoués, d'ailleurs race presque complètement éteinte.

Les femmes Pahouines sont, autant qu'on peut le dire, laides, petites, ivrognesses ; elles ont des cheveux longs et crêpus qui leur forment une espèce de perruque, frisée comme celle d'un caniche. Leurs jambes

sont recouvertes jusqu'aux genoux de gros anneaux de fer ou de cuivre, mais elles n'ont rien au bras.

Les **Adoumas** sont un autre peuple intéressant, non par lui-même, mais parce qu'il est très nombreux et essentiellement navigateur.

Le pays des Adoumas est le seul de la rivière qui ait un aspect agréable, fertile, cultivé et qui fasse exception à l'éternelle monotonie du paysage, monotonie qui vous poursuit, ennuyeuse au possible, de Lambaréné à Franceville.

L'Adouma est peu intelligent ; comme industrie, il a l'huile de palme, les nattes (très belles) et les étoffes indigènes faites de feuilles de palmier. Ces gens cultivent beaucoup et bien : ils construisent des pirogues et les mènent dans la perfection.

Du reste, comme peuple sauvage, il n'a rien de caractéristique ; il est pacifique et poltron. Il me suffira de dire que je suis allé seul dans un village, avec le fusil sur l'épaule : je leur dis que j'étais venu pour faire la guerre. Je liai le chef du village, et tous les autres prirent la fuite. De sorte que si j'avais voulu, je pouvais incendier tout le village et emmener le chef prisonnier, tout cela sans tirer plus d'un coup de fusil en l'air.

Les Adoumas sont extrêmement avides de viande. Il m'arriva un jour d'interroger un chef et de lui demander pourquoi il n'élevait pas des porcs dans son pays, comme le font les autres tribus voisines ; il me répondit qu'il avait bien essayé, mais qu'il les avait trouvés si bons qu'il avait toujours fini par les manger tous.

Les **Obambas** sont remarquables par la façon relativement merveilleuse avec laquelle ils travaillent le fer, qu'ils tirent eux aussi du minerai. Ils sont toujours armés d'une ou de plusieurs sagaies fort bien faites,

d'un petit arc et d'un carquois de flèches empoisonnées, plus d'un beau couteau d'une forme particulière. La sagaie est une fort bonne arme.

Dans le bas de la rivière, les étoffes, la poudre, le fusil et le tabac sont les principaux objets d'échange, tandis qu'à Boué le sel est le dieu des noirs, et l'étoffe,



Guerriers nègres.

les perles et les fusils sont ce qu'on donne, non pour leurs besoins journaliers, mais comme cadeaux et comme paiement aux hommes. Pour une cuillerée de sel, on achète une poule, quatre œufs, un régime de plus de cinquante bananes.

Quant aux verroteries, leur valeur dépend de la

mode et des demandes plus ou moins nombreuses ; mais le sel reste malgré tout le maître des marchandises. A peine donné, il est mangé et, à peine mangé, il est de nouveau désiré ; il en est ainsi de la poudre qu'on brûle aux trois quarts dans l'air.

Le **Batéké** est fort peu sympathique, de nature emportée et méfiante. Il est anthropophage, mais il ne mange pas les morts et ne tue pas les esclaves pour les manger ; il mange les prisonniers de guerre, et l'ennemi qu'il a tué par vengeance. En fait d'armes de guerre, il n'a que la sagaie et un grand couteau qu'il porte presque constamment sous le bras. L'arc petit et primitif lui sert presque exclusivement d'arme de chasse. Le fusil n'est employé que par quelques chefs.

Ce qu'il y a de bon chez les Batékés, c'est qu'ils sont un peuple de porteurs. Ils portent avec une espèce de hotte, du genre de celle de nos colporteurs, et un homme chemine jour par jour avec 25 ou 30 kilos sur l'épaule d'un pas rapide, sans s'arrêter avant le soir.

Le Batéké est d'une sobriété singulière. Avec un peu de manioc, quelques sauterelles ou quelques chenilles qu'il ramasse à ses pieds, tout en marchant et sans s'arrêter, il satisfait son appétit. Ils sont maigres comme des squelettes et il est surprenant de voir ces carcasses ambulantes porter d'assez forts poids avec tant de désinvolture. Tous ces gens sont gagnés à l'expédition, et tous font régulièrement le service de transport de Franceville à leur pays. Pour quatre jours de « portage » de Franceville ici, ils reçoivent quatre brassées d'une cotonnade à fr. 0,25 le mètre, bien teinte et bien empesée, un verre de sel et un de poudre ; 20 perles de verre transparent et 20 cauris, petit coquillage qui produit un petit bruit lorsqu'on

l'approche de l'oreille : le tout en Europe vaudrait à peine 2 francs.

Les noirs sont, en général, de bonnes gens, le tout est de savoir les prendre ; il faut agir avec eux comme avec les enfants : les prendre tantôt de front, tantôt de côté, tantôt les persuader, tout en leur donnant des bonbons comme aux enfants. Pour l'Udumbo, par exemple, il faut le commander sans toutefois le maltraiter. Le Batéké, au contraire, plus fier et plus méfiant, se prend avec des cadeaux et beaucoup de patience. Quant à l'Apfourou, peuple guerrier mais intelligent, franc et loyal, on obtient tout de lui avec la persuasion, les discours et aussi quelques cadeaux qui, au fond, sont le moyen le plus sûr.

A. Pécile.

§ IV. LE NÈGRE ESCLAVE ET LE NÈGRE SOLDAT.

L'esclavage et la traite au Gabon. — Voici sur ce sujet, d'après M. Marche, ce qui se pratique, ou se pratiquait encore il y a peu d'années sur les rives du fleuve Ogôoué.

J'arrivai le 15 juin 1877 au camp des Okanda situé en face de l'endroit où nous nous étions arrêtés quatre mois. J'y trouvai une réunion d'esclaves des deux sexes et de tout âge, qui, à mon apparition disparurent sous leurs abris.

Tous les hommes esclaves ont au pied une bûche dans laquelle on a fait un trou assez grand pour que la cheville puisse y entrer ; puis on rétrécit l'ouverture en enfonçant un morceau de fer au milieu, afin que le pied ne puisse plus repasser. Pour marcher, ce qu'il leur serait impossible de faire sans se blesser, ils supportent cette bûche par une corde attachée à chaque bout, ce qui les fait ressembler à des forçats traînant

leur chaîne et leur boulet. Quelques-uns des plus robustes, ceux qu'on craint de voir s'enfuir quand même, ont les mains passées dans une planchette, qui forme comme un diminutif de cangue ; ce sont les plus malheureux : obligés de se tenir toujours dans la même position, leurs souffrances doivent être intolérables. Les femmes et principalement les enfants sont libres. Tout ce monde n'a pas l'air de se plaindre de son sort. Un seul vint me demander protection ; mais comme je n'avais pas assez de marchandises pour le payer, je me contentai de prévenir son propriétaire que la première fois qu'il le frapperait, je le lui rendrais au centuple. Ce n'est pas pourtant que les noirs frappent généralement leurs esclaves : ils craignent trop que la marchandise soit détériorée, et de plus, que ceux-ci ne les empoisonnent, chose qui serait en somme, assez facile et dont ils ont bien peur. Tout cela rit et joue ; ils sont enchantés du peu de tabac que je leur donne, et qu'ils fument parfaitement sans vouloir que leurs maîtres en usent...

Ici, depuis son arrivée, la petite vérole a causé énormément de ravages. Dans le camp est un vieil esclave prêt de mourir ; tous ses compagnons d'esclavage lui font endurer mille tourments : ils lui retirent sa natte quand il veut dormir, se moquent de lui quand il se traîne pour aller boire ; ils ne comprennent pas, tout en m'obéissant, pourquoi je leur fais des reproches et leur défends de tourmenter ce malheureux, captif comme eux, et qui souffre ce qui pourra leur arriver demain. D'autres esclaves sont emmenés presque aussi malades, parmi lesquels une femme dont je parlerai plus loin.

Ces esclaves sont vendus aux Okanda par les Adouma, qui les achètent en partie chez les Aouandji et les Obamba. Ceux qui ne peuvent trouver à en

acheter vendent leur famille, père, mère, frères, enfants ; car celui qui, dans une circonstance comme l'arrivée d'une caravane d'esclaves, ne trouverait pas à vendre au moins un enfant, ne serait qu'un pauvre hère. Il faut faire commerce pour être du « grand monde ».

Pendant que je veille à la cuisson de mon repas, on vient m'avertir qu'on va jeter à l'eau une femme esclave atteinte de la petite vérole et encore vivante. Je hêle la pirogue : les hommes qui la montent font la sourde oreille ; je prends mon fusil : à cette vue, ils s'empressent d'accoster. Je leur demande ce qu'ils vont faire de cette femme. « Tu vois bien, me disent-ils, qu'elle va mourir avant deux ou trois jours ; elle est horriblement couverte de mal, et peut le communiquer à ses compagnons. Nous ne voulons pas la donner à d'autres et nous allons la noyer ; — pas devant toi, ajoutent-ils ; — derrière l'île pour que tu ne la voies pas. »

Je saute dans la pirogue, et je les oblige à aller accoster à la rive opposée, et à débarquer la femme, qui est absolument incapable de se mouvoir ; les hommes qui la sortent de l'embarcation se couvrent les mains de feuilles afin de ne pas la toucher directement. Du reste, elle est affreuse à voir ; je lui fais donner des provisions, et elle reste là. Quand je reviens au camp, tout le monde se moque de moi, surtout les esclaves. « Comment, me disent-ils, toi qui es un grand chef, un blanc, tu t'occupes d'une femme, et d'une esclave ? Ce n'est pas ton affaire, on ne s'occupe pas de cela. »

Le lendemain, nous partons au point du jour. Un moment après, je m'aperçois qu'un Ossyéba a pris la femme variolée dans une petite pirogue où elle est étendue, ne donnant presque plus signe de vie ; je demande pourquoi il l'emmène ; on me répond que

puisqu'elle n'est pas morte cette nuit, elle peut vivre encore deux ou trois jours, assez pour être vendue.

Nous arrivons aux rapides dangereux. On débarque les esclaves. Ceux-ci sont tenus par leurs propriétaires au moyen de la corde qui sert à les amarrer dans la pirogue ; pourtant ces malheureux ne songent guère à se sauver. D'un côté, il est vrai, leurs maîtres les conduisent en esclavage ; mais de l'autre s'ils fuyaient, ils tomberaient entre les mains des Ossyéba qu'ils savent anthropophages, et sur le compte desquels leurs possesseurs ont bien soin de leur raconter force histoires plus effrayantes les unes que les autres. » A. Marche.

***

Le nègre soldat. — La vie si dure des peuples nègres les prédispose aux sacrifices exigés par l'état militaire : aussi les Européens s'en servent-ils généralement comme milice dans leurs colonies.

Le général Wolseley, l'ancien commandant en chef des forces britanniques qui a conquis la gloire sur les champs de bataille de la Guinée, du Cap et des bords du Nil, avait qualité pour analyser les aptitudes militaires de la race noire. Il n'est pas d'homme en Europe qui connaisse mieux les soldats nègres pour les avoir eus sous ses ordres et pour les avoir vaincus, et les détails ci-après émanent de sa plume autorisée.

Lorsque les croisières anglaises de l'Atlantique capturaient autrefois une de ces cargaisons d'esclaves que des aventuriers sans scrupules achetaient sur la côte de Guinée pour les revendre au Brésil ou à Cuba, le médecin-major de l'escadre choisissait avec soin les noirs les plus vigoureux. Ces sujets d'élite étaient aussitôt instruits et baptisés et recevaient le nom d'un guerrier illustre. On les appelait Wellington, Nelson, Marlborough ou Napoléon, ce qui leur était assez

indifférent, car les peuplades africaines sont loin d'avoir des idées bien arrêtées sur les mérites comparés de ces grands généraux. Puis, sans leur demander leur consentement, on les enrôlait sous les drapeaux de S. M. Britannique. Ainsi se recrutaient les régiments des Indes occidentales qui tenaient garnison dans les Antilles et les possessions anglaises de la Gambie, de Sierra Leone et de Lagos.

A peine ces nègres avaient-ils endossé l'uniforme qu'ils devenaient d'admirables soldats. On ne saurait s'imaginer l'influence que les prédispositions héréditaires exercent sur l'homme à l'état sauvage. Lorsque le Marlborough ou le Napoléon noir, baptisé et enrôlé de la veille, était issu d'une peuplade guerrière, il faisait des progrès surprenants. Le même sauvage qui eût été incapable de tracer une ligne droite, si on avait essayé de lui enseigner un métier manuel, devenait au bout de quelques semaines un troupier accompli. Lord Wolseley ne craint pas d'affirmer qu'un Basouta ou un Zoulou apprennent l'exercice beaucoup plus vite qu'un Européen. C'est l'histoire du chien de chasse que l'on mène pour la première fois à la recherche du gibier. Peu importe l'intelligence du sujet, c'est un instinct de race qui se réveille en lui avec une puissance irrésistible. Il en est de même du nègre qui est né d'une tribu où les hommes sont tous guerriers de génération en génération.

Mettez-lui un fusil à la main ; comme il a dans le sang quelque chose de militaire, le maniement de l'arme et l'école de peloton excitent dans son cœur un entrain, une admiration, un enthousiasme que les jeunes conscrits des nations européennes n'éprouvent pas toujours au même degré.

A la vérité, il existe en Afrique peu de tribus où les hommes naissent soldats, mais le nègre, fût-il issu

d'une race peu belliqueuse, n'en possède pas moins les deux vertus que les peuples civilisés ont le plus de peine à acquérir : nous voulons dire l'aptitude à supporter les privations et le fétichisme de la consigne. Ce qui rend les épreuves de la guerre si cruelles pour les jeunes recrues brusquement arrachées à la charrue ou à l'atelier, ce n'est pas la crainte du danger, c'est bien plutôt la fatigue des nuits passées en plein air, les longues marches sans pain, les déceptions de l'étape où manque la distribution de vivres. En arrivant sous les drapeaux, le sauvage habitué à se nourrir du produit plus ou moins incertain de sa chasse a déjà son éducation faite. Il n'est pas accoutumé à déjeuner et à dîner à heure fixe, et s'il est obligé de s'endormir le soir, l'estomac vide, ce contre-temps n'altère ni sa bonne volonté, ni la vigueur de ses muscles ; une ou deux journées de jeûne forcé sont à ses yeux un de ces menus incidents qu'il accepte comme une des conditions normales de son existence.

CHAPITRE X.

LES MISSIONS CATHOLIQUES DU CONGO.

§ I. LES MISSIONS EN GÉNÉRAL.

Action du christianisme. — Il y a deux mille ans, la religion chrétienne a sauvé l'Europe et les autres contrées méditerranéennes de la corruption du paganisme ; elle a préparé et opéré la civilisation dont nous jouissons aujourd'hui, civilisation que déjà depuis quatre siècles notre race blanche a communiquée à l'Amérique et à diverses autres parties du globe.

C'est la même puissance religieuse, qu'elle soit plus ou moins masquée sous les apparences d'intérêts politiques ou mercantiles, ou qu'elle agisse directement au grand jour par le moyen des missions catholiques et protestantes, c'est la religion qui opérera encore le plus sûrement la régénération de cette intéressante race noire africaine, privée si longtemps de ses bienfaits.

Incontestablement l'Evangile du Christ a pénétré dans l'Afrique centrale avec les missionnaires portugais et d'autres, il y a plusieurs siècles déjà ; de nombreux vestiges en font foi ; mais le bien qu'ils y ont opéré a été relativement peu marquant, et surtout peu stable. Il était réservé à notre époque d'expansion nécessaire de la race européenne, de voir se briser les portes qui fermaient « le continent mystérieux » à l'influence de la Bonne Nouvelle.

L'action pacifique et moralisatrice des missions catholiques est telle dans l'Afrique centrale, que le gouvernement de l'Etat du Congo a confié provisoirement la plus lointaine de ses provinces à l'administration des Pères Blancs des stations de *Mpala* et de *Kibanga*, sur le lac Tanganika. En outre, il a sollicité et obtenu du Saint-Siège l'érection du *Vicariat apostolique du Congo belge.*

Le gouvernement de la République française, fort peu sympathique à la religion en France, protège cependant les missionnaires catholiques dans ses possessions du Gabon et du Congo, et dans les contrées de l'Orient, car il les considère comme les moyens les plus certains d'étendre l'influence nationale en pays étrangers.

Dieu veuille que cette union des deux puissances temporelle et spirituelle persiste partout et toujours, et que les missionnaires ne rencontrent pas au Congo, comme on l'a vu ailleurs, plus d'obstacles à leur influence de la part de certains blancs que des indigènes eux-mêmes.

Surtout qu'il ne soit pas dit plus tard que « la civilisation européenne », avec ses côtés défectueux, ait été plus nuisible qu'utile à ces pauvres natifs africains, comme il en a été pour certaines peuplades de l'Amérique ou de l'Océanie.

Les missions françaises et belges. — La France, la « fille aînée de l'Eglise », a toujours conservé, comme l'une de ses plus belles prérogatives, l'esprit de prosélytisme chrétien, qui, au milieu même des temps si troublés où nous sommes, lui fait envoyer généreusement ses missionnaires et des secours en argent dans les contrées infidèles.

En effet, les missions catholiques françaises sont répandues dans le monde entier, et sur les 35 vica-

riats ou préfectures apostoliques qui divisent le continent africain, les quatre cinquièmes sont desservis par des prêtres français, très souvent assistés par des frères, et même par d'admirables religieuses vouées surtout à l'éducation des enfants nègres.

La partie de l'Afrique équatoriale qui nous intéresse ici forme cinq *vicariats apostoliques*, savoir : 1° celui du *Gabon ;* 2° celui du *Congo français* ; 3° celui du *Bas-Congo,* en territoire portugais, — tous trois confiés aux soins des Pères du Saint-Esprit ; — 4° celui du *Congo belge,* desservi par les Missionnaires de Bruxelles ; — 5° celui du *Haut-Congo,* administré par les Pères Blancs de N.-D. d'Afrique.

Voici quelques détails sur l'organisation des chrétientés naissantes africaines.

Missions des Pères du Saint-Esprit et du Saint-Coeur de Marie. — La Congrégation des Pères du Saint-Esprit fut fondée en 1705, par l'abbé Desplaces, pour le service de nos colonies. En 1848, sous l'inspiration du vénérable P. Libermann, elle fusionna avec la société du Saint-Cœur de Marie, ce qui donna lieu au double titre qui la désigne.

Sa maison principale est à Paris, rue Lhomond, 30, et elle compte en Afrique huit grandes missions avec plusieurs centaines de missionnaires.

Voici, pour 1890, la statistique sommaire des trois missions de la région qui nous occupe.

A. *Vicariat apostolique du* GABON (bassins de l'Ogôoué et autres bassins côtiers), comprenant 9 stations : *Ste-Marie* du Gabon (résidence), St-Pierre de *Libreville,* St-Joseph de *Benga,* au cap *Esteiras,* et St-Paul *Donghila* (tous sur l'estuaire du Gabon) ; — *San-Benito,* sur la côte au nord ; — les *Adoumas* ou Lastourville, et *Lambaréné,* sur l'Ogôoué, Ste-Anne des

Camas, sur la côte au sud. En outre, une station à *Onitza,* sur le Niger anglais.

Ces stations comptent 26 prêtres, 25 frères, 16 religieuses de l'Immaculée Conception (celles-ci à Libreville).

B. *Vicariat apostolique du* CONGO FRANÇAIS, s'étendant à l'ouest du Congo belge jusque dans les régions inconnues du nord de l'Oubangi.

5 stations : *Loango,* résidence, et *Mayumbé,* sur la côte ; — Saint-Joseph de *Linzolo,* sur le Congo ; — *Brazzaville,* près du Stanley-Pool ; — Saint-Louis de l'*Oubangi,* au confluent de cette rivière et du Congo. 12 prêtres, 4 frères, 4 religieuses, 3 clercs indigènes.

C. *Préfecture apostolique du* BAS-CONGO *et du* KASSAÏ (au sud-ouest du Congo belge).

4 stations : *Landana,* port (résidence), et St-Paul de *Loanda* (territoire portugais) ; — *Nemlao,* près Banana, et *Boma,* dans le Congo belge. — 15 prêtres, 5 frères.

Missions étrangères belges. — Cette congrégation établie sous le patronage de l'Immaculé Cœur de Marie, a son siège à Scheut-lez-Bruxelles. Depuis de longues années, elle évangélise avec succès les vicariats apostoliques *de Mongolie* et *du Kan-Sou* (Empire chinois).

A la demande du roi des Belges, le Pape l'a chargée également de la mission fondée en 1888, sous le titre de *Vicariat apostolique du Congo belge,* comprenant la plus grande partie de l'Etat indépendant. Un séminaire pour les études africaines est établi près la célèbre Université catholique de Louvain.

5 stations : *Nemlao,* près Banana, et *Boma* (desservies provisoirement par les PP. du St-Esprit) ; — *Léopoldville,* sur le Stanley-Pool, *Berghe-Ste-Marie* (Kwamouth), au confluent du Kassaï, et *Loulouabourg,*

qui sont desservies par les Missionnaires belges.

Missions des Pères d'Alger. — La congrégation des Pères d'Alger, dits aussi PP. de N. D. d'Afrique, et *Pères Blancs*, à cause de leur costume blanc quasi arabe, a été établie par Mgr Lavigerie pour les besoins de l'Algérie d'abord, ensuite du Sahara et de la région des Grands Lacs équatoriaux.

Elle dessert, entre autres missions, le *vicariat apostolique du* HAUT-CONGO, se composant de la partie du territoire belge situé entre le Congo supérieur et le lac Tanganika. Les stations sont : *Kibanga*, sur la baie Burton, et *Mpala*, toutes deux situées sur la rive occidentale du Tanganika.

La mission de *Karéma*, sur la rive orientale, dépend du vicariat apostolique dit du Tanganika.

Les Soeurs françaises au Gabon. — Les mérites des missionnaires catholiques, prêtres séculiers ou religieux congréganistes, sont suffisamment connus par les récits de leurs actes.

Mais l'héroïsme des bonnes sœurs qui les aident dans leurs travaux apostoliques est digne d'être signalé particulièrement. Pour cela nous emprunterons ici le témoignage de l'excellent marquis de Compiègne, l'explorateur dont il a été question plus haut.

« Après avoir fait l'éloge des missionnaires du Gabon, il me reste, ajoute-il, à dire quelques mots de l'établissement des sœurs.

Les saintes filles sont ici (à Libreville) une vraie providence, et font l'admiration de ceux-là même qui, par hostilité systématique contre la religion, méconnaissent les efforts des missionnaires et s'acharnent à les dénigrer. Elles appartiennent à la congrégation de l'Immaculée Conception, dont le siège est à Castres, et ont été appelées par Mgr Bessieux, qui avait pu déjà apprécier leur courage et leur dévouement.

Pour elles, la lutte a été peut-être plus pénible et certainement plus meurtrière encore que pour les missionnaires. Il suffira de citer un trait, pour faire apprécier leur héroïsme.

Au mois de janvier 1871, arrivèrent au Gabon trois sœurs destinées à combler les vides faits par la maladie et par la mort. Au mois de février, l'une d'elles succombait, et au mois d'avril, les deux autres mouraient à quinze jours de distance l'une de l'autre. La nouvelle de leur mort arriva à la congrégation. Par le courrier suivant, trois autres sœurs partirent pour les remplacer. Si le cœur du soldat bat plus fort en montant à l'assaut, quelles durent être les angoisses de ces pauvres filles, brusquement arrachées à leur pays, torturées par le mal de mer, et voguant vers cette terre lointaine, où elles devaient s'attendre à trouver la mort, comme les trois sœurs qu'elles avaient vues partir pleines de vie quelques mois auparavant ! De pareils dévouements doivent produire un bien immense.

Depuis vingt ans, ici, comme partout où il y a à faire quelque chose de bon, on trouve les sœurs à l'œuvre. Avant que l'hôpital fût, à cause de l'extrême insalubrité de la côte, transféré en pleine mer, à bord de la frégate stationnaire, elles étaient sans cesse au chevet des malades. Aujourd'hui, elles ont établi chez elles un hôpital où les femmes noires malades, infirmes ou épuisées par la vieillesse, reçoivent des soins dévoués. Là aussi viennent frapper, après avoir souvent erré, mourant de faim, à travers les broussailles, de pauvres esclaves qui se sont enfuies, maltraitées et meurtries par leurs maîtres : elles sont sûres de trouver chez les sœurs asile et protection.

Les sœurs ont formé une maison d'éducation pour les filles noires, qui y sont élevées depuis leur plus tendre enfance. On en fait, non seulement des chré-

tiennes, mais encore des ouvrières : elles apprennent tous les travaux d'aiguille, le blanchissage, le repassage, etc. Au milieu de tant de travaux, les bonnes sœurs prennent encore le temps de cultiver un grand et beau jardin, dans lequel on retrouve les roses, les pervenches, les œillets et tant d'autres fleurs presque inconnues dans ces pays, et aussi les légumes de France, qui sont toujours à la disposition des malades. Quelque colon épuisé a-t-il besoin de bouillon, d'une bonne soupe, d'œufs frais, c'est aux sœurs qu'il s'adresse. C'est chez elles qu'on blanchit le linge, qu'on raccommode les effets, au besoin que l'on en confectionne, en un mot, que l'on trouve une foule de petites ressources précieuses dans un pays comme celui-ci. Aussi tant de bonté et d'abnégation ont-elles trouvé grâce aux yeux des plus sceptiques : sur le passage des sœurs, il n'est pas une tête qui ne se découvre et ne s'incline avec vénération.

§ II. Mission de Lambaréné.

Par les détails qu'on va lire, on pourra se rendre compte tout à la fois du genre de vie des indigènes, de leurs qualités morales et affectueuses, et des consolants résultats religieux obtenus chez eux par les missionnaires français.

Dans l'impossibilité de parler de chaque mission en particulier, nous avons choisi celles de Lambaréné et des Adoumas.

Mission de Saint-François-Xavier. — La station de Saint-François-Xavier de Lambaréné est établie sur le fleuve Ogôoué, ouvert depuis quelques années seulement à la civilisation chrétienne et sur les bords duquel les Pères du Saint-Esprit ont déjà jeté les fondations de plusieurs chrétientés importantes. Le

chef actuel du vicariat apostolique du Gabon, Mgr Le Berre, a succédé en 1877 à Mgr Bessieux, le vénérable fondateur de cette grande mission de la côte occidentale de l'Equateur africain.

Lettre du R. P. Lejeune (1).

Lambaréné, 2 Mars 1888.

Permettez au dernier de vos enfants qui se consacrent, sous le soleil brûlant de l'Afrique, à l'œuvre de la conversion des Noirs, de vous entretenir quelques instants de la Mission de Lambaréné, sur les bords de l'Ogowé.

Un mot d'abord sur notre établissement.

Notre maison s'aperçoit de loin ; car elle est située sur une petite colline couverte de bananiers et de manioc, entourée d'avenues de cocotiers, de manguiers, d'avocatiers : tout cela planté et cultivé par les missionnaires.

C'est, sans contredit, le point le mieux choisi du pays. Les orangers y abondent ; les mandarines et les barbarines fournissent un excellent dessert à tous les blancs de la contrée. Nos mandarines sont expédiées jusque dans le haut Ogowé. Tous les légumes d'Europe, haricots, choux de Bruxelles, choux-fleurs, radis, etc., poussent admirablement dans nos jardins. Notre basse-cour est peuplée de poules, de canards, de lapins, de cabris, de moutons, de pigeons. C'est pour nous une grande et bien précieuse ressource, car le gibier n'est pas abondant dans le pays.

Nos enfants. — Dans nos cours, prennent leurs ébats une cinquantaine d'enfants de six à quinze ans, de toutes races. Tous mangent à belles dents, jouent avec entrain, mais travaillent encore mieux, en classe,

(1) *Annales de la Propagation de la Foi,* septembre 1888.



Voyage du missionnaire catholique dans l'Afrique centrale.

au défrichement des forêts, aux plantations. Ils s'ingénient eux-mêmes, pendant leurs récréations, à bâtir de petites maisons, semblables à celles des Européens, à construire de petits bateaux à vapeur, etc.

La plupart viennent de faire leur première communion et de recevoir le sacrement de la confirmation de la main de Mgr Le Berre.

Parmi les confirmés était la bonne vieille Monique, percluse de tous ses membres et baptisée seulement depuis Noël. Il fallut aller la chercher dans sa case sur une brouette, car elle voulait absolument être baptisée à l'église. Ayant appris que Monseigneur devait confirmer, elle demanda à être transportée dans la maison du bon Dieu ; comme personne ne pouvait aller la chercher, elle quitta elle-même son grabat, et vint du village, en se traînant sur les mains.

Résultats obtenus — Comme vous le voyez, nos peines, non plus que les sacrifices des chers associés de la Propagation de la Foi, sont loin d'être perdus. Voici, en résumé, les résultats obtenus jusqu'à ce jour par notre mission de Saint-François-Xavier :

1° Une chrétienté de plus de cinq cents personnes est formée ; et il n'y a que quelques années tous les habitants étaient idolâtres ou fétichistes ;

2° Toutes les factoreries trouvent chez nos enfants, avec un dévouement constant, une honnêteté et une fidélité à toute épreuve. Les magasins, les registres leur sont confiés. Et il nous est impossible de satisfaire à toutes les demandes qui nous sont adressées.

3° Il n'est pas jusqu'aux farouches Pahouins qui ne finissent par s'apprivoiser. Jusqu'ici les essais que nous avions tentés près d'eux étaient restés stériles. Les enfants fuyaient après huit ou quinze jours de présence à la Mission, emportant avec eux ce qui leur tombait sous la main : couteaux, pagnes, tabac, as-

siettes, etc. Et voici qu'une douzaine savent à l'heure qu'il est les trois premières parties du catéchisme, les mystères, les commandements et les sacrements de baptême, de confirmation, d'eucharistie et de pénitence, Quatre d'entre eux ont été baptisés à Noël : les autres le seront à Pâques. Deux ont fini leur syllabaire ; ils commenceront la lecture courante avant un mois, bientôt ils sauront compter.

Autrefois nous étions obligés de chercher des enfants, actuellement nous ne pouvons admettre tous ceux qui se présentent.

Conversion d'un chasseur. — Laissez-moi vous raconter la conversion du plus fameux tueur d'hippopotames du pays situé au-dessus de la crique du Fernand-Vaz, où l'Ogowé change complètement d'aspect. Il s'appelait *Ofanginoveni*, ce qui signifie dans le langage des naturels *Tu te fais peur*. Il avait six femmes. Sa réputation s'étendait au loin dans le haut et dans le bas de la rivière. Le plus riche des Galoas par ses pagnes, ses fusils à piston et à pierre, il était admiré et craint de tous. Ses richesses et sa popularité le perdirent, il eut des envieux, et un misérable jeta du poison dans son breuvage. Ofanginoveni tombe malade ; ses femmes l'emportent bien loin dans la forêt pour le dérober à la fureur de ses ennemis.

Le missionnaire apprend cette nouvelle, il cherche partout l'infortuné ; deux jours se passent. Aucun résultat. Enfin, un enfant de la Mission aperçoit dans un ravin, à quelque distance d'un petit village, quelques branches de palmier plantées en terre et entremêlées de larges feuilles de fougère.

— Il y a une moustiquaire au milieu de ces feuilles, se dit l'enfant, peut-être y a-t-il aussi un malade.

— N'avance pas, minissé, s'écrie une femme affolée, il y a là une femme qui se baigne.

— Eh bien ! j'attendrai un instant.

Une demi-heure se passe, une heure ; le Père s'aperçoit enfin qu'on le trompe ; il s'avance donc, écarte les feuilles et soulève la moustiquaire. C'était Ofanginoveni.

— Pauvre Ofanginoveni, comme te voilà maigri !

— Ah ! je meurs, quelqu'un m'a tué.

— Prépare-toi alors au grand passage.

— Que veux-tu que je fasse ? Je ne puis parler, ni marcher, ni manger, ni dormir. Dieu est bon, et je n'ai ni tué, ni volé.

— Mais tu as six femmes, et Dieu a porté cette loi : « Un homme, une femme. »

Et pendant ce temps, l'une des femmes d'Ofanginoveni maudissait le missionnaire ;

— Que tu meures cette année, toi, ton père, ta mère, avec tous les enfants de la Mission, leurs pères et leurs mères !

— Tais-toi, lui dit le malade lui-même, les minissés ne savent faire que du bien ; ce sont les hommes de Celui qui est en haut.

— Oui, cher Ofanginoveni, reprend le missionnaire, et ils possèdent les paroles de la vie éternelle.

— Ah ! minissé, sauve-moi, baptise-moi.

Mais le malade pouvait vivre encore quinze jours ; il était prudent d'attendre. Deux jours après cet entretien, Ofanginoveni revoyait le missionnaire. Toutes les femmes étaient parties chez leurs parents ; ils n'en restait qu'une, la femme légitime. Le malade avait eu à subir de terribles assauts de la part de ses fils et de ses frères d'abord, puis de la part de ses femmes ; elles allaient être déshonorées pour toute leur vie. Les rois, les principaux habitants des villages, étaient venus à leur tour. Rien ne pouvait ébranler la foi du courageux chasseur d'hippopotames. Quand

le prêtre lui versa l'eau sainte sur le front, il prononça, à plusieurs reprises et d'une voix claire, ces paroles : « O vous, hommes et femmes que j'ai offensés, pardonnez-moi ! »

Baptême d'un jeune Galoa. — Nos anciens enfants et nos ouvriers mêmes nous aident à l'envi dans notre ministère auprès des âmes. En remontant le fleuve, on rencontre un village nomme Singagauou. Là, j'ai envoyé un pauvre homme au ciel, j'ai tout lieu de l'espérer. Il ne lui restait plus que quatre jours à vivre, quand j'arrivai près de lui. J'avais demandé s'il y avait des malades dans le village.

— Non, m'avait-on répondu, tout le monde est très bien ici.

Mais un de nos ouvriers me dit ;

— Viens, Père, il y a ici un homme qui a été blessé par les Akelais.

Il avait, en effet, reçu une balle dans l'œil droit.

Elle n'avait pu être extraite, la gangrène avait fait son apparition, le malade était perdu.

Tout le monde insultait le brave ouvrier qui me conduisait ; je passai outre. J'arrive à la case dans laquelle je veux pénétrer ; elle était fermée à clef ; je force un peu le cadenas, il cède et j'entre. Le roi arrive, il ne lui manquait qu'une écharpe et un code.

— Au nom de la loi, me dit-il, sors d'ici.

— Et au nom de quelle loi ! répliqué-je.

— De la nôtre, à nous Galoas.

— Eh bien ! au nom de Dieu, je t'ordonne de garder le silence et de sortir.

Il sortit, en maugréant, mais je pus instruire à mon aise et baptiser le pauvre malade.

Baptêmes à Lambagénou. — Voici un autre trait de nos enfants de la Mission, se rapportant à ce même voyage que je fis de l'embouchure de l'Ogowé jusqu'à

Lambéréné. A dix heures, nous stoppons vis-à-vis de Lambagénou ; bientôt les pirogues nous entourent, on veut nous vendre un régime de bananes, une poule, des œufs, du caïman fumé. Dans une de ces pirogues était un ancien enfant de la Mission, Pierre-Marie.

Il m'adresse la parole en français, me dit que sa petite sœur est très malade, qu'elle va mourir, mais qu'elle n'est pas encore baptisée. Vite, je monte sur la première pirogue qui se présente. Elle est trop petite et fort avariée ; mais il y a une âme à sauver. J'entre dans ce frêle esquif.

Les parents de l'enfant malade furent heureux de me voir, plus heureux encore d'entendre Pierre-Marie exposer, en pongoué, les merveilleux effets du baptême, qui conduirait leur enfant dans une autre vie, où il n'y a ni souffrances, ni larmes, ni chagrins d'aucune sorte. Avec quel bonheur je versai l'eau régénératrice sur la tête de la petite infirme ! Deux heures après, le bon Dieu la prenait... On aurait voulu me faire baptiser tous les enfants du village, mais il est trop éloigné de la Mission : je me contentai donc de leur mettre au cou une médaille de la très-sainte Vierge.

Quatre mois plus tard, je revins à Lambagénou pour baptiser une autre petite fille de quatre ans, qui est morte elle aussi, et une vieille femme sorcière, usée par l'âge et les infirmités, qui ne voulait plus de la terre, parce qu'elle était trop usée, et parce que ses fétiches avaient été impuissants à enlever les rides de son visage, ainsi qu'à lui rendre ses cheveux de quinze ans ! Pauvre vieille !... Elle me disait :

« Je ne veux plus voir que notre Père qui est dans les cieux, espérant qu'une fois avec lui, je ne serai plus exposée ni à vieillir, ni à mourir. »

Le village d'Ouïmbiano. — Suivez-moi encore

dans mes courses apostoliques. Nous nous arrêterons à Ouïmbiano, près de l'Orembo-Lié.

Il y a quelques années, ce village comptait, à lui seul, deux mille habitants. Il s'appelait avec fierté le village des missionnaires catholiques, la moitié de nos enfants et de nos ouvriers venaient de là, malgré une Mission protestante établie tout près, à Elowé. Ouïmbiano avait de belles cases avec planchers en bambous tressés, lits sous la véranda pour se reposer, et tout le confortable que l'on peut trouver chez un noir. Ouïmbiano était le premier des villages de toute la rivière par sa population, la fertilité du sol, ses richesses, ses cabris, ses moutons, ses volailles. Une malheureuse expédition vint mettre fin à cette prospérité. Il fut incendié, et trois autres villages avec lui.

Ouïmbiano se relève aujourd'hui de ses ruines. Les missionnaires, à l'aide de quelques secours, ont pu continuer leur ministère auprès des habitants.

Citons les noms de quelques chrétiens.

En première ligne, paraît le vieux Nicodème, esclave qui avait déserté la case de son maître, et était venu chercher un asile à la Mission. C'est un fervent néophyte, qui ne laisserait pas impuni l'audacieux qui voudrait lui enlever son chapelet, se moquer de sa médaille. Vient ensuite Félix, jeune garçon de douze ans, dont voici l'intéressante histoire.

Histoire du jeune Félix. — Félix, dès sa plus tendre enfance, avait été donné au diable. Son père lui mettait des fétiches aux pieds, aux mains, au cou, aux reins, sur le haut de la tête, partout. De plus, sa vie était attachée à un arbre de la forêt, le plus gros et le plus haut de la contrée.

Félix était depuis six mois à la Mission, ses camarades avaient été baptisés, quelques-uns avaient fait leur première communion ; il fut jaloux de leur bonheur.

— Père, dit-il, baptise-moi aussi ; je veux être chrétien.

— Mais y penses-tu, mon enfant, et tes fétiches !

— Ah ! mes fétiches, ce n'est rien ; j'en ai déjà jeté une partie dans la rivière.

— Et celui qui est dans l'arbre ?

— Oh ! celui-là, si je l'enlève, je suis mort.

— Comment mort ?... Tu vois bien qu'il m'est impossible de te donner le baptême, puisque tu as confiance dans les choses du diable.

Quelques jours après, j'allai, avec l'enfant, visiter son village.

Son père, sa mère, toute sa famille était là.

— Papa, dit Félix, je veux être chrétien, je veux brûler mes fétiches.

— Tais-toi, malheureux, répondent tous les parents, tu veux donc mourir ?

— La mort ne me fait rien ; pour un chrétien, la mort c'est la vie.

Alors son père le supplie :

— Mon enfant, mon cher enfant, toi, ma seule gloire, ma seule espérance, mon unique soutien ! Oh ! reste ici, veux-tu donc vivre contrairement à nos usages, à nous Galoas ? Veux-tu détruire nos seuls protecteurs ? C'est Dieu qui nous a donné ces usages, c'est Dieu qui nous a donné ces fétiches. Tu oublies donc que tu vas mourir, et que moi, ta mère, tes frères, tes sœurs, nous allons tous mourir.

— Oh ! je n'ai pas peur de mourir ; j'ai peur seulement d'aller en enfer, si je meurs avant d'avoir brûlé mon fétiche. Allons ! au revoir, papa ! je vais le chercher, tu vas voir si je meurs ! Tu vas voir aussi que je suis un homme, et que je ne crains pas ce qui est sans force et sans vie. Suis-moi, minissé.

Et, d'un pas décidé, l'enfant se dirige dans le sentier

qui conduit au fétiche. Bientôt le sentier disparut ; il fallait s'enfoncer dans la forêt à travers des milliers de lianes et de larges touffes de hautes herbes. Nous marchions depuis deux heures. J'étais harassé et commençais à parler de retour.

— Voici l'arbre, minissé, un gros arbre, n'est-ce pas ? C'est le plus gros et le plus grand de la forêt. Ainsi je dois grandir, ainsi je dois surpasser tous mes compatriotes par mes connaissances et ma bravoure, comme cet arbre qui me conserve la vie, surpasse les arbres d'alentour. Mais, donne-moi un couteau.

Et il soulève l'écorce de l'arbre.

— J'y suis... c'est lui..., c'est bien cela ; vois-tu ce petit paquet caché ici ? Mon père m'a gratté la peau avec son couteau, et tout ce qu'il a pu recueillir est dans ce petit paquet. C'est tout mon fétiche ; si je l'enlève, crois-tu, minissé, que je vais tomber mort à la renverse ?

— Enlève-le, si tu es brave.

— Voilà, c'est fait, cela servira à faire cuire les bananes de papa... Tiens, je ne suis pas mort !

Inutile de dire qu'après cet acte de courage, on ne différa plus à Félix, la grâce du baptême. Il est aujourd'hui l'un de nos meilleurs chrétiens.

Hélène, la catéchiste improvisée. — Hélène est, elle aussi, une excellente chrétienne. Son père voulait la marier à un protestant ; après avoir longtemps combattu, elle gagna enfin son procès. Voyant avec peine les nombreux adeptes que faisaient les presbytériens, elle se mit à l'œuvre et avec son seul chapelet et le catéchisme que les Sœurs de Libreville lui avaient donné, elle réussit à rassembler, tous les soirs, une trentaine de femmes dans sa case.

Ce nombre a augmenté peu à peu, quelques hommes vinrent à leur tour l'écouter : et, quand averti de son

zèle et de ses succès, je me suis transporté au milieu de ces païens, j'ai trouvé cinquante personnes, hommes et femmes, sachant réciter le rosaire, et vingt les leçons du catéchisme. Après trois semaines de séjour, nous pûmes compter quatre-vingt-dix catéchumènes demandant le baptême et des chapelets. Malheureusement notre provision de chapelets, de médailles et de croix était épuisée, et ces pauvres noirs sont obligés de réciter le chapelet sur leurs doigts. Les femmes apprennent maintenant le *Credo*, le *Pater* et l'*Ave*, à leurs maris, à leurs enfants, à leurs pères. Dans chaque case, dans les champs, où l'on travaille, on entend partout répéter : *Je vous salue, Marie*, etc. La nuit est très avancée déjà, qu'on n'a pas encore cessé de prier tout haut, très haut même. Bien des fois, j'ai été réveillé à dix heures du soir par les bons noirs.

Tous les matins, je pouvais célébrer la sainte messe, grâce à mon autel portatif. Il était installé dans une bien pauvre case, mais Notre-Seigneur ne préfère-t-il pas descendre au milieu de cœurs pleins de bonne volonté, que dans des temples de marbre, où brillent l'or et l'argent ? Chaque matin, je comptais bien cinquante assistants, et le dimanche plus de cent.

Baptêmes d'enfants en danger de mort. — Pendant mon séjour à Ouïmbiano, j'ai eu le bonheur de conférer le saint baptême à deux enfants en danger de mort.

Le premier a été guéri par le sacrement. Sa mère accusait son oncle de le manger ; son père croyait que, si je le baptisais, il allait mourir.

Le second était un esclave de dix ans. Il n'attend plus que la mort et le ciel. Oh ! si celui-ci, quand il sera près du bon Dieu, ne m'obtient pas la remise de la moitié de mon purgatoire, il sera bien ingrat ! Il était neuf heures du soir, quand j'appris qu'il était malade de cette maladie qui ne pardonne jamais, la



Mission de Loango (Congo français). Les Pères du St Esprit et les orphelins nivelant le terrain.

maladie du sommeil. Le lendemain matin, je demande où il est :

— Il est, me répondit-on, bien loin dans les champs. Pour arriver jusqu'à lui, il faut escalader trois hautes montagnes, traverser trois marais peuplés de boas, et c'est loin, loin, loin !...

— Ne peut-on pas y aller en pirogue ? demandai-je.

— Non, mais tu auras de l'eau jusqu'au cou, et cela deux fois, et pendant une demi-heure chaque fois.

Je dis à Matthieu le catéchiste :

— Viens-tu ?

— Oui, mon Père.

Mais voilà que la maîtresse de l'esclave arrive ; c'était une protestante.

— Je te défends d'aller dans mon champ, me dit-elle.

Et se tournant vers Matthieu :

— Si tu vas dans mon champ, prends garde à ta vie !

— Ma bonne femme, lui répondis-je, tu oublies que je suis blanc, et que, pour m'empêcher d'aller dans ton champ, il faudrait crier bien plus fort encore.

Et nous voilà en route. J'ai trouvé, en effet, de la boue jusqu'à la ceinture et de l'eau jusqu'au cou deux fois pendant une demi-heure. Je fus bien dédommagé de mes peines ; j'eus le bonheur de trouver le pauvre malade, de l'instruire et de le baptiser.

Veuillez, Monseigneur, nous continuer le secours de vos prières, afin que nous puissions établir de plus en plus le règne de Jésus-Christ au milieu de ces peuples, encore esclaves du fétichisme, de la polygamie et de tous les vices.

§ III. MISSION DES ADOUMAS (HAUT-OGOWÉ).

Origines de la Mission (1). — Ce fut M. de Brazza, qui, en 1883, demanda des missionnaires à Mgr Le Berre, notre digne vicaire apostolique, pour l'aider à civiliser les peuples du Haut-Ogowé, qu'il avait conquis politiquement à la France.

Deux Pères, jeunes encore, pleins d'ardeur et déjà rompus aux rudes labeurs de l'apostolat africain, furent adjoints à l'expédition française de l'Ouest-Africain, destiné à devenir bientôt le Congo français. Partis le 8 juin 1883 de Saint-François-Xavier-de-Lambaréné, ils arrivent le 25 juillet à Franceville. De là, ils se lancent avec un courage à toute épreuve à travers les plaines sablonneuses des Batékés, atteignent le poste français de Diélé, et le 11 septembre, ils sont de retour aux Adoumas.

De toutes les tribus qu'ils avaient successivement visitées, celle-ci leur parut la mieux disposée pour recevoir la Bonne Nouvelle. L'ange de ces peuples qui depuis tant de siècles était posterné aux pieds de l'Eternel, le suppliant d'avoir pitié de ses protégés, était donc exaucé. Les missionnaires, ces autres messagers de Dieu, avaient enfin franchi les mers et étaient venus s'ensevelir au cœur du continent mystérieux, prêts au dernier sacrifice, prêts au martyre, si leur sang était nécessaire pour sauver ces âmes.

Leur premier soin fut de choisir un terrain convenable pour l'installation de la nouvelle mission. A cet effet, ils parcourent le pays en tous les sens, escaladent

(1) Récit dédié par le R. P. Davezac, chef de la mission, au T. R. P. Emonet, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit et du Sacré-Cœur de Marie. *Les Missions catholiques*, août-septembre 18?8).

tous les rochers, pénètrent dans tous les ravins. Une belle colline, ombragée de grands arbres, baignée par un ruisseau toujours limpide, la Lipopa, les avait surtout frappés. Après de longues journées de recherches, ils se décident à s'y établir définitivement. Ils s'enquièrent du propriétaire de ce terrain. C'était Lokou, chef du village voisin. Trois chemises et un fusil à pierre lui sont offerts en échange ; il accepte, et l'acte de propriété est aussitôt dressé par devant le délégué du Gouvernement. Au bas du contrat se voit un gros trait : c'est la signature de Lokou.

Lokou, chef du village. — Peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt de faire un peu connaître ce chef de village adoumas, dont le nom n'est pas sans quelque prestige ici.

Au physique, c'est un type assez marquant : taille élevée, front fuyant, nez gros, lèvres épaisses, bouche démesurément large, rire béat, mine étudiée et démarche assez dégagée.

Au moral, rusé, polygame et surtout avare. Oui, notre Lokou, c'est l'avarice incarnée, le vrai Harpagon africain. Ses cases sont bondées de marchandises, et il se croit plus pauvre que le Juif-Errant. Il viendra, pendant des journées, vous fatiguer par ses demandes ; n'obtiendrait-il qu'une épingle, qu'il partira content. Nul ne fut plus heureux que lui de notre arrivée sur ses domaines. « Le blanc est riche, se disait-il ; il a le cœur grand et généreux, il me donnera toujours ; il ne laissera pas son père gémir dans une honteuse pauvreté. »

Aussi chaque jour le ramenait-il devant notre case. « — Eh bien ! bonjour, Lokou. Tu n'es pas mort, lui disions-nous agréablement. « — Bah ! minisso, non. « — Que veux-tu aujourd'hui ? « — Ah ! minisso, je

suis venu te voir, ne suis-je pas ton ami, ne t'ai-je pas vendu cette terre ? »

Mais bientôt, il montrait où il en voulait venir.

« — Ne vois-tu pas mon vieux pagne, disait-il au Père supérieur d'un ton larmoyant, presque piteux, et ce bonnet troué, et mes membres nus ? donne-moi du sel, donne-moi de la poudre. »

Pauvreté des commencements. — Il est temps de reprendre le récit de la fondation de notre mission. Les Pères, à leur arrivée, avaient fixé leur tente sous un grand arbre que jusqu'ici la hache a respecté. Pendant trois mois ils restèrent là, trois longs mois de pénibles sacrifices, de lourdes privations. Ils n'avaient rien. Les négresses du village leur préparaient leurs maigres repas. Une poule durait tout un jour. Les bananes et le manioc composaient le plus souvent leur unique nourriture, car les poules étaient rares.

Une sonnette renversée leur servait de lampe. Si encore ils avaient pu aller chasser à leur aise. Mais ils n'avaient que six charges de plomb, et vous pensez si on le ménageait. Pour le menu gibier, on chargeait le fusil avec de petits cailloux ramassés au bord du chemin. Avant leur départ, ils voulaient élever une case, mais avec quoi payer les ouvriers ? L'expédition française leur céda quelques pagnes avariés ; et à chaque ouvrier une brasse de cette méchante étoffe. La case fut élevée ; mais il était temps de rentrer au Gabon, afin de rassembler le matériel nécessaire pour la future station, et de refaire un peu la santé délabrée. Un voyage en France fut même jugé nécessaire.

Après quelques mois passés sous le beau ciel de la patrie, la jeune colonie, augmentée cette fois d'un nouveau Père et d'un Frère charpentier, reprit la mer. Arrivés au Gabon, vers la fin de l'année, ils remontèrent l'Ogowé et après un voyage exceptionnellement heu-

reux, ils revirent leurs chers Adoumas, le samedi saint, 4 avril 1885.

Installation des missionnaires. — Déjà la nouvelle de l'arrivée des *Minissos* avait couru de bouche en bouche. La réception fut cordiale ; de part et d'autre on était heureux de se revoir. Les hommes se mirent à nettoyer la vieille case, et à tracer le sentier qui conduit à la rivière. Les Pères, de leur côté, les secondaient, et le lendemain, 5 avril, saint jour de Pâques, ils eurent tous le bonheur d'offrir le saint sacrifice de la messe sur ce sol, que désormais ils devront féconder de leurs sueurs. La vieille case construite lors du premier voyage avait bien souffert. A travers la toiture défoncée on pouvait à son aise observer le passage des astres, mais quand la pluie venait, elle n'était plus habitable. Les parapluies devenaient même insuffisants pour se mettre à l'abri des intempéries de la saison. Immédiatement on se mit à l'œuvre pour la construction d'une maison d'habitation plus confortable. Tout était à faire. Aller à la recherche du bois de construction, faire couper des arbres immenses, les réunir en radeaux et les amener à la mission à travers les écueils et les rapides et, une fois sur place, les transformer en planches, en poutrelles, en poutres, etc., puis, après tout cela, construire une grande maison et des cases comme dépendances ; voilà la tâche qui nous incombait, et elle n'était pas mince. Mais grâce à Dieu et à l'activité du P. Bichet, bien secondé par notre Frère charpentier, nous sommes venus à bout de tout. A force de patience et d'encouragement, nos chers Adoumas, qui n'avaient jamais vu une scie, sont devenus des scieurs habiles, en état de lutter avec les meilleurs ouvriers européens. Mais que de peines au commencement ! Ainsi,



Station des missionnaires catholiques aux Adoumas. Logements et chapelle.

les premiers travailleurs noirs, que nous engagions seulement pour la durée d'un mois, souvent n'achevaient pas leur temps et se sauvaient. Aujourd'hui les choses ont bien changé à cet égard : tous les engagements se font pour un an, nous en avons même pour trois ans.

Une maison en planches, de vingt-huit mètres de long sur huit de large, a été construite et sert actuellement d'habitation aux Pères et aux Frères. Viennent ensuite, d'un côté, la case des enfants avec classe, réfectoire, dortoir, puis la menuiserie et la cuisine ; de l'autre, le magasin, et, au fond de la cour, une bergerie et une basse-cour.

Nous venons également d'achever notre chapelle. Cette construction, de style ogival, mesure vingt-un mètres de long sur huit de large, et la voûte, aussi en planches, s'élève à une hauteur de sept mètres.

Le terrain s'est également transformé. Les jungles épaisses ont disparu ; chaque année la hache de nos Adoumas recule de quelques mètres l'antique forêt, et de belles plantations remplacent les broussailles.

Évangélisation. — Si nous étions venus dans ces fertiles parages comme simples colons, nous pourrions contempler d'un œil ravi nos heureux succès. Mais là, n'est pas notre but. Nous sommes missionnaires, et l'apôtre, quand il a posé les premiers jalons de son œuvre, quand il est convenablement installé, doit tourner ses regards vers d'autres horizons. Il doit se faire connaître, se faire aimer, attirer la confiance et l'estime des peuples, pour marcher sûrement à la conquête des âmes qu'il veut gagner à Jésus-Christ.

Or, ce premier travail de l'apostolat, cette base essentielle à l'édifice, que nous étions venus construire, n'était pas facile à poser. L'Adouma est circonspect

et très réservé ; il a toujours peur d'être trompé : il l'a été tant de fois ! Cela expliquera peut-être à quelques-uns le silence obstiné et la prudente réserve que nous avons gardés jusqu'à ce jour.

Les Adoumas avaient connu à Lambaréné les missionnaires, épuisés par les fatigues de la navigation, et atteints même, du moins quelques-uns, de maladies mortelles. Ils avaient, de plus, remarqué que ceux que le missionnaire baptisait, succombaient peu de temps après ; et sans réfléchir que c'étaient des enfants ou des adultes en danger de mort, ils s'étaient dit : le missionnaire est venu au pays des noirs pour tuer les hommes et manger leurs âmes.

Aussi, quand M. de Brazza annonça en 1882, aux Adoumas, qu'il allait leur amener des missionnaires, se vit-il, séance tenante, objecter notre cruelle habitude de manger les âmes des noirs. Bien d'autres bruits encore, tout aussi absurdes, circulaient sur notre compte. Aujourd'hui, grâce à Dieu, tous ces préjugés ont disparu, et nous n'avons plus qu'à marcher résolument, quoique avec circonspection, à la conquête des âmes.

Oeuvre des Enfants. — Nous commençons naturellement par les enfants ; la vieillesse n'est guère abordable qu'à l'heure dernière, et encore...

Nous avons actuellement trente-deux enfants. Ce n'est pas sans peine que nous sommes parvenus à obtenir ce résultat. Quelles difficultés tout d'abord pour les discipliner et les habituer à une vie réglée ! Car l'Adouma, plus que tout autre noir peut-être, aime la vie libre et désœuvrée. Il a à peine de quoi manger, une petite bande d'étoffe pour se couvrir ; et, malgré tout, il aime son village. Il le quitte à regret et il n'emporte avec lui qu'une seule aspiration, celle

d'y retourner au plus tôt. Ajoutons à cette disposition la crédulité des noirs et les bruits absurdes qui couraient sur notre compte, et l'on pourra se faire une idée de la difficulté que nous avions à garder nos enfants à la mission.

Les premiers jours ils paraissaient contents ; tout nouveau, tout beau ; c'est ici comme ailleurs. Une bonne et abondante ration, les pagnes reçus, les soins dévoués dont ils étaient entourés leur faisaient oublier la case paternelle. Mais vient tout à coup ce mal mystérieux, cette mélancolique aspiration vers le chez-soi, que l'européen décore du nom de nostalgie et que l'Adouma appelle tout simplement *la faim du village.* Nos petits négrillons en étaient dévorés.

Chaque jour c'était un nouveau palabre pour leur faire entendre raison. Rien n'était à leur convenance. La nourriture n'était pas bonne, elle était insuffisante ;... les pagnes étaient de mauvaise qualité ;.... on les battait ;.... ils objectaient, en un mot, tout ce que leur imagination, dégoûtée de la vie réglée, pouvait leur suggérer. Enfin, un beau matin, l'un commence à se sauver, un autre le suit, puis bientôt cinq, dix, douze sont en fuite. On eût dit, selon l'expression de notre Vénérable P. Libermann, le démon de la Guinée déchaîné contre cette œuvre ; nous nous voyions à la veille d'être obligés de fermer notre école, et dès lors, adieu à la mission. Un coup énergique était nécessaire ; on le comprit au poste français, et grâce à son intervention, nous forçâmes nos fugitifs à rentrer au bercail. Le mal du pays avait trouvé son maître. La peur d'abord les retint ; puis, peu à peu, habitués à vivre avec nous comme en famille, ils oublièrent vite leur village et maintenant personne ne songe plus à nous quitter.

Ces enfants sont doux de caractère et assez souples,

pourvu qu'on sache les prendre. Dans les premiers temps, ils étaient souvent pris en flagrant délit de vol et de mensonge ; mais cette mauvaise habitude a bien vite disparu par suite des corrections qui suivaient immédiatement tout délit découvert. Ils sont généralement intelligents et studieux ; malheureusement ils ne se rendent pas compte de l'utilité de l'instruction. Ils aiment surtout la musique et le chant et nous en profitons pour rehausser l'éclat de nos cérémonies.

L'important était de leur donner une bonne instruction religieuse, aussi, leur fait-on régulièrement, chaque jour, une heure de catéchisme. A ces catéchismes assistent également les Adoumas du dehors. Ils écoutent avec étonnement et grand intérêt les premières vérités de notre sainte religion ; mais c'est surtout parmi la jeunesse que nous espérons obtenir de sérieux résultats.

Quant aux vieux, on ne peut guère les aborder qu'au lit de mort, et encore nous en échappe-t-il un grand nombre.

Nous commençons à poser les premiers jalons pour l'œuvre des apprentis. Trois enfants travaillent déjà à la menuiserie avec le Frère Martinus, et prochainement nous allons mettre au jardinage les plus forts et les moins aptes à l'étude.

Le jeune Enengo, catéchiste. — Un jeune homme, Enengo d'origine, qui a suivi les premiers missionnaires dans leur voyage d'exploration et qui, depuis, est toujours demeuré avec nous, nous aide puissamment dans notre ministère, soit auprès des enfants, soit au dehors. C'est un excellent chrétien, bon catéchiste et tout dévoué aux missionnaires. Il songe à se marier dans quelque temps. Sa femme, une fois devenue chrétienne, nous sera également très utile

pour instruire et convertir les personnes de son sexe. Inutile, en effet, de songer actuellement à avoir des religieuses ici. Et pourtant nous ne pouvons pas laisser gémir la femme dans l'état d'abrutissement et d'esclavage dans lequel l'ont placée les mœurs africaines. Elles aussi doivent jouir des bienfaits de l'Evangile ; elles aussi aimeront un jour le divin Crucifié et seront réhabilitées par le culte si doux de Marie.

Cérémonies religieuses. — La splendeur de nos cérémonies religieuses produit aussi un excellent effet sur l'esprit de nos enfants. J'ai déjà dit un mot de notre petite chapelle. Pendant sa construction, on venait de tout le pays adouma pour la voir. Le chœur, la sacristie, la tribune, la voûte surtout excitaient leur admiration. Les plus naïfs se demandaient où le blanc avait trouvé cet arbre gigantesque, et comment l'on avait fait pour le creuser. Les plus avisés trouvaient que les planches se joignaient tellement bien, qu'elles paraissaient faites exprès pour se réunir ainsi.

Dès la veille de la bénédiction de la chapelle, on venait de toute part admirer l'ornementation qu'on était en train d'achever. Les images du Sacré-Cœur et du Saint-Cœur de Marie, de Saint Pierre et de Saint Paul les intriguaient surtout. Bien des idées voltigeaient dans toutes ces têtes. L'image de Saint Paul à la barbe longue et flottante, c'était *Mon Pière*, corruption de Mon Père, nom qu'ils me donnent dans leur langue. L'image de Saint Pierre, à la barbe touffue, c'était Bissadou, nom indigène du P. Dahin. Enfin la figure céleste de Marie n'était autre que celle du bon frère Martinus.

Lokou eut, à cette occasion, un discours applaudi et fréquemment souligné par les bruyants bravos de ses loyaux sujets. Enfin, se tournant vers moi, il termine ainsi sa harangue :

« Eh ! Minisso, à la vue de cette maison que tu viens de bâtir pour Dieu, nous nous sommes dit dans nos cœurs : Les Minissos peuvent aussi ressusciter les morts, puisqu'ils font de telles choses, et si vous ne le faites pas, c'est que vous ne le voulez pas, car toi tu le peux, tu le peux. »

Et tous les assistants d'approuver et de répéter en chœur : « Tu le peux, tu le peux. »

Je m'efforçai de leur prouver que le Dieu du ciel est auteur de la vie et de la mort, mais ils n'en parurent pas convaincus.

Bénédiction de la chapelle. — Enfin, le 15 août, en la fête de l'Assomption de la très sainte Vierge, eut lieu la bénédiction tant désirée, au milieu d'une foule nombreuse. La chapelle était brillamment ornée. Six bouquets de fleurs artificielles, venus de Paris, avaient été montés pour la circonstance par le P. Dahin. On chanta la grand'messe et pour la première fois le P. Dahin l'accompagna sur un vieil harmonium qui ravit tout le monde. Le soir, un salut en musique couronna cette journée, qui marquera comme l'inauguration officielle et solennelle du culte catholique dans le Haut-Ogowé. Les agents du poste de Lastourville assistèrent à cette belle fête et prirent part à notre joie.

Fête de Noël; premier baptême solennel de sept enfants. — Notre dernière fête de Noël a revêtu un éclat tout particulier. Ce jour-là nous devions faire notre premier baptême solennel. Vers onze heures, trois chandelles romaines allèrent porter au loin l'annonce de la bonne nouvelle de la naissance de l'Enfant Dieu. Comme l'étoile des Mages, ces lumières éclatantes devaient amener à la crèche du divin Enfant ses premiers adorateurs. Une vive fusillade

retentit ; les torches s'allumèrent ; la mission paraissait enveloppée dans un manteau de flammes. Nombreux et serrés les habitants des villages voisins vinrent rendre leurs hommages à l'Enfant-Jésus.

La chapelle avait revêtu ses habits de fête ; de belles oriflammes ornaient le sanctuaire et la nef ; une étoile immense, fixée au-dessus de l'autel, produisait un grand effet. L'autel brillait de mille feux. Nos Adoumas éblouis ne savaient que penser de toutes ces splendeurs, rehaussées encore par les chants sacrés et les prières de la liturgie.

Après la messe solennelle du jour eut lieu le baptême solennel. Les élus étaient au nombre de sept. Quelle fête pour ces chers enfants, qui revêtaient leur robe d'innocence en ce beau jour de la naissance du Sauveur ! Avec quels désirs impatients ils attendaient l'heure à laquelle ils devaient être plongés dans la piscine sacrée, pour en sortir régénérés ! On voyait qu'une transformation s'opérait en eux à mesure que le prêtre avançait dans les saintes cérémonies.

Avec quel accent énergique ils renoncèrent à Satan et confessèrent la foi du Christ ! Avec quelle émotion ils courbèrent leurs fronts sous la main qui allait verser l'eau sainte du baptême, et avec quel enthousiasme ils entonnèrent à la fin de la cérémonie : *Jurons à la Mère d'amour...* Oui, désormais ils seront pour toujours les vrais enfants de l'Eglise catholique et de Marie, leur mère. Ce sont les prémices que nous offrons à Jésus-Enfant. Désormais, à chaque jour de fête, nous pourrons ainsi offrir au bon Dieu un certain nombre d'âmes arrachées à l'empire de Satan. Peu à peu cette église des Adoumas s'étendra et le nombre des chrétiens ira toujours grandissant. Nos successeurs, espérons-le, récolteront d'abondantes moissons, là où nous aurons semé dans les pleurs.

Ministère auprès des adultes. — Les adultes sont également l'objet de notre sollicitude. Mais, hélas ! il y a peu d'espoir de ce côté pour le présent. Un Père va visiter les villages, tantôt à pied, tantôt en pirogue. Il cause et donne une caresse au petit enfant que la mère berce sur ses genoux, il ajoute une pincée de sel pour la mère ; puis un mot, dit comme au hasard, l'amène à parler du bon Dieu ; il expose une vérité, puis une autre. L'auditoire se fatigue vite, mais souvent ces simples paroles sont le point de départ d'une conversion, surtout à l'heure suprême.

Ces excursions, si elles sont un peu longues, se font en pirogue. Une quinzaine d'hommes en forment l'équipage. Un capitaine est placé à la tête ; à l'arrière, debout sur une pointe large comme la main se tient le second du bord ; les autres sont simples pagayeurs. Le voyageur prend place sur un petit siège derrière l'homme de l'avant.

Les Adoumas sont d'habiles mariniers ; ils sont pleins de sang-froid au milieu du danger. Debout sur sa pirogue, le capitaine examine la rivière, signale le danger et commande la manœuvre : tous l'écoutent comme un oracle. Les pagaies légères s'enfoncent dans l'eau, les perches se dressent, la pirogue fend le courant : elle ne fait qu'effleurer la vague et lorsque le danger a disparu, tous reprennent leurs chants avec un nouvel entrain. Mais ils ne sont pas toujours aussi heureux. Comptant trop sur leur adresse, ils se lancent parfois sans prévoyance dans des courants formidables. Entraînée avec une vitesse vertigineuse, leur pirogue est saisie tout à coup par de puissants remous, qui la font tournoyer et l'entraînent au fond. D'autres fois, ils la rejettent au loin contre un rocher où elle se brise. Heureux qui en cette circonstance, sait nager ! C'est un sauve-qui-peut général. Pour nous, saint

Joseph nous protège visiblement. Rarement nous avons à déplorer pareil accident. Gloire lui en soit rendue.

Recours des malades à la mission. — Notre influence s'étend peu à peu ; on ne nous redoute plus ; on nous connaît. Quelqu'un est-il malade, vite il prend le chemin de la mission. Car il sait qu'il y recevra un accueil favorable, et qu'on lui donnera sans frais d'excellents remèdes, tandis que leurs bons N'ganga, au contraire, ne sont jamais consultés sans qu'ils demandent de gros honoraires. Ces trois années d'apostolat, avec leurs joies et leurs tristesses, ont été, on le voit, assez bien remplies. Aujourd'hui notre mission est assise sur des bases solides; elle a devant elle un avenir très prospère. Nous sommes avantageusement connus des indigènes, et notre influence salutaire va chaque jour en grandissant.

Espérances et projets sur l'avenir. — Déjà nous avons envoyé quelques âmes au ciel, et les premiers enfants que nous venons de baptiser verront successivement doubler leur nombre. A Pâques nous ferons un nouveau baptême, et à la Pentecôte prochaine, tous nos enfants seront chrétiens. Rien ne nous arrêtera plus, nous l'espérons, dans notre œuvre d'évangélisation.

Mais que de choses nous restent à faire ! Déjà nos ressources nous limitent pour le nombre d'enfants que nous pouvons entretenir. Notre école devrait être agrandie. Un hôpital nous sera également nécessaire pour recevoir les nombreux malades qui se présentent. Là nous pourrions opérer le plus grand bien. Car c'est dans ces lieux de souffrance que le Bon Dieu se plaît surtout à choisir ses privilégiés.

Un village chrétien reste à créer. Nos enfants, une

fois plus grands, si nous les laissons retourner dans leur village, seront bien exposés. Leurs passions se réveilleront, au spectacle de toutes les séductions qu'ils auront sans cesse sous les yeux. Ils oublieront les enseignements reçus et reprendraient rarement le chemin de la mission.

Pour obvier à ces inconvénients, nous établirons sur les terrains de la mission un *village* où seront logés tous ceux qui voudront rester avec nous. Mais, pour les attacher à nous, il faudra leur élever à nos frais une case, leur donner des moutons, des poules, surtout leur acheter une femme. Or, ici une femme se vend de 1500 à 2000 fr., en marchandises. Pour mener donc cette œuvre à bonne fin, les secours de la charité nous seront indispensables.

Cette œuvre que l'obéissance nous a confiée n'est pas seulement la nôtre, à nous qui travaillons ici. Elle est celle de toutes les bonnes âmes qui demeurent en France, pour encourager et soutenir le missionnaire. Elle est l'œuvre de ceux qui prient, qui souffrent pour nous, et qui, là-bas, nous envoient leurs aumônes. Elle est l'œuvre de tous ceux qui, comme nous, croient que, pour ces pauvres déshérités de la grande famille humaine, a sonné enfin l'heure du salut. Nous les remercions tous bien cordialement de leurs secours passés, et nous avons confiance dans la persévérance de leur dévouement.

Le tout à la plus grande gloire de Dieu et au salut des âmes !

P. Davezac.

TABLE DES MATIÈRES.

TABLE DES CARTES ET GRAVURES.



